



B E K B | B C B E

## Rapport de gestion 2009







**B E K B**

**B C B E**

**Rapport  
et comptes annuels 2009**

**Rapport du conseil  
d'administration à l'assemblée  
des actionnaires sur  
l'exercice 2009**



## Sommaire

<b>BEKB   BCBE</b>		<b>Gouvernement d'entreprise</b>	162
<b>Rapport et comptes annuels 2009</b>		Grundsätze	162
<b>BEKB   BCBE en bref</b>	4	<b>Gouvernement d'entreprise</b>	163
Repères	8	<b>L'environnement économique</b>	184
<b>Organes</b>	10	Evolution économique	185
Conseil d'administration	11	Le marché monétaire et	
Organes de révision	12	le marché des capitaux	203
Directoire	13	L'évolution boursière	206
Sièges	18	Banques dans l'Espace Mittelland	
Mutations	26	et relations bancaires	209
Organigramme	28	L'évolution des taux d'intérêt	212
<b>Marche des affaires</b>		<b>La banque dans son ensemble</b>	218
<b>et comptes annuels</b>	30	Développement durable	218
Marche des affaires	31	Management de la qualité	224
Données essentielles		Organisation et sièges	225
sur l'exercice	52	Constructions et biens-fonds	227
Rapport de l'organe de révision	70	Informatique	227
Bilan	72	<b>Repères en comparaison</b>	
Compte de résultat	74	<b>pluriannuelle</b>	229
Proposition du Conseil		<b>Consolidation</b>	232
d'administration à l'assemblée		Comptes consolidés	233
générale	76	Rapport de l'organe de révision	236
Tableau de financement	77	Bilan consolidé	238
Annexe au compte de résultat	81	Compte de résultat consolidé	240
Commentaires relatifs à l'activité		Tableau de financement	242
de la banque	81	Annexe aux comptes consolidés	246
Principes comptables et d'évaluation	95	Informations concernant	
<b>Informations concernant les comptes</b>		les comptes consolidés	251
<b>annuels</b>	105	Sommaire	251
Sommaire	105		
Informations concernant		Abréviations	287
les comptes annuels	106		
Rapport d'indemnisation	144		
Fonds nets générés (FNG)	148		

## **Fonds nets générés (FNG) supérieurs aux objectifs**

### **Renforcement des champs d'activité centraux**

#### **Augmentation du dividende demandée**

### **1. Bilan solide – orientation sur le long terme**

La BEKB | BCBE se focalise sur deux champs d'activité centraux, à savoir les affaires avec la clientèle privée et commerciale, en particulier avec les PME, d'une part, et le conseil en gestion de patrimoine, d'autre part. La politique d'affaires consiste à doter la banque d'une structure de bilan saine s'appuyant sur des fonds propres importants, à lui assurer un bon refinancement et une forte capacité bénéficiaire. Cette politique a de nouveau fait ses preuves en 2009. Les fonds nets générés (FNG) ont augmenté pendant l'année sous revue de 147,0 millions de francs. La BEKB | BCBE s'est fixé un objectif financier clair, valable à long terme: elle entend dégager sur une période de dix ans un free cash-flow (FNG) de 1 milliard de francs (ceci correspond à son capital-objectif). Pendant les années 2003 à 2009, un free cash-flow cumulé de 912,4 millions de francs a été réalisé; ainsi, la création de plus-value est, après sept années, supérieure aux objectifs. Après dix ans, une prime de durabilité est versée à tous les collaborateurs, si un free cash-flow d'au moins 500 millions de francs est réalisé.

### **2. Forte capacité bénéficiaire**

En 2009, la BEKB | BCBE a de nouveau réalisé un bon résultat. Le **bénéfice annuel avant impôts** a progressé pour la 17<sup>e</sup> année consécutive. Il a augmenté par rapport à l'année précédente de 10,7 pour cent à 155,4 millions de francs. Une treizième augmentation du dividende de 4.40 francs à 4.80 francs est proposée à l'Assemblée générale.

### **3. Produit d'exploitation en hausse**

Le produit des **opérations d'intérêt** a augmenté en 2009 de 10,8 pour cent. Les fonds d'épargne de la clientèle ont pu être rémunérés à des taux attractifs en 2009 également. Dans un environnement boursier difficile, le **produit des commissions** du conseil en placement s'est chiffré à 78,5 millions de francs. Le **produit du négoce** – que la banque ne pratique que modérément – s'est chiffré à 25,4 millions de francs. Les charges d'exploitation ont augmenté de 3,3 pour cent en raison de coûts de personnel et informatiques plus élevés. Le rapport entre **charges d'exploitation** et produit d'exploitation s'est situé légèrement en dessous de l'objectif de 50 à 55 pour cent.

#### 4. **9912 nouveaux crédits – soutien renforcé des PME et des nouvelles entreprises**

L'accent en matière de crédits a été mis sur les petits et moyens engagements envers les particuliers et les PME dans l'Espace Mittelland. La BEKB | BCBE a octroyé à ses clients 9912 **nouveaux crédits** d'un montant de 1,8 milliard de francs. Les **créances sur la clientèle**, sans compter les collectivités de droit public, ont augmenté à 15,9 milliards de francs; les **créances hypothécaires** ont progressé de 5,4 pour cent à 14,9 milliards de francs. Avec un concept d'encouragement reposant sur trois piliers (financement de nouvelles entreprises et de la croissance, financement du règlement de successions, financement de capital d'amorçage), des **PME et de nouvelles entreprises** innovatrices ont été soutenues. Dans le cadre du premier et du deuxième pilier, 70 projets ont été financés, ce qui a contribué à la création ou à la sauvegarde de 729 places de travail. Avec un programme d'impulsion, plus de 3000 prêts de rénovation d'un volume de plus de plus de 100 millions de francs ont été accordés.

#### 5. **Hausse des fonds de la clientèle**

La BEKB | BCBE dispose d'une **structure de financement saine**. Les **fonds de la clientèle** au sens restrictif du terme (fonds d'épargne, obligations de caisse et autres engagements envers la clientèle) ont augmenté de 1,5 milliard de francs à 19,3 milliards de francs et dépassent les prêts à la clientèle. Les dépôts d'épargne représentaient à fin 2009 plus de 70 pour cent des fonds de la clientèle au sens étroit du terme. Les avoirs en liquide de la clientèle sont toujours importants. La somme de bilan a atteint 24,0 milliards de francs et a dépassé le résultat de l'année précédente de 5,7 pour cent.

#### 6. **Renforcement de la gestion de fortune**

Le nombre des dépôts de titres de la clientèle a encore progressé de 1,4 pour cent à 97 900. Les **valeurs patrimoniales de la clientèle sous gestion** ont augmenté de 1,6 milliard de francs à 20,3 milliards. Le portefeuille des fonds de placement a progressé de 0,6 milliard à 4,1 milliards de francs. Les valeurs en dépôt assorties d'un mandat de gestion intégral ont augmenté à 4,4 milliards de francs.

#### 7. **Banque virtuelle efficace**

La banque virtuelle de la BEKB | BCBE a encore renforcé sa position sur le marché et a dégagé une contribution de couverture positive. Elle offre à ses clients, avec **trade-net.ch**, la possibilité de négocier eux-mêmes online à la SIX, à Virt-x et aux

bourses les plus importantes du monde. Avec **money-net.ch**, une solution innovatrice a été trouvée pour la planification budgétaire et la tenue de comptes de ménage. Les **prêts personnels** sont commercialisés par la banque virtuelle pour l'ensemble de la BEKB | BCBE. Les emprunteurs sont assurés automatiquement contre le chômage, l'incapacité de travail et le décès, sans augmentation des mensualités. Le paquet familial family-net.ch développé pour La Mobilière et proposé depuis le deuxième semestre 2005 est actuellement commercialisé dans des agences choisies de la Mobilière dans 28 localités.

## 8. Forte dotation en fonds propres

La BEKB | BCBE attribue les fonds propres légaux selon des critères commerciaux aux catégories «objectif de capital propre» (1 milliard de francs), «réserves pour risques bancaires généraux» (611 millions de francs) et «capital excédentaire» (186 millions de francs) (voir page 125 s). Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves de fluctuation nécessaires à l'exploitation, qui sont alimentées ou utilisées en fonction de la survenance des risques. Elles sont liées à des fins précises et ne comptent donc pas comme fonds propres d'un point de vue commercial. Les **fonds propres** (sans les réserves pour risques bancaires généraux) se chiffraient dès lors à 1186 millions de francs en fin d'exercice. Ils dépassent nettement les exigences légales en matière de fonds propres. La BEKB | BCBE poursuit une stratégie visant un objectif de rendement raisonnable (intérêt sans risque plus 2 à 4 pour cent). La quote-part de fonds propres par rapport à la somme de bilan est de 7,4 pour cent (quote-part des fonds propres de base 17,2 pour cent).

## 9. Large ancrage dans l'actionnariat – contribution financière importante au canton

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 2 juin 2009, le dividende de la BEKB | BCBE a été augmenté pour la douzième fois consécutive. Depuis la décision du souverain en faveur de la transformation de la forme juridique de la BEKB | BCBE en novembre 1997, le cours de l'action nominative a plus que triplé. Mesurée au nombre de ses actionnaires, la BEKB | BCBE compte, avec plus de 59000 copropriétaires, parmi les 10 sociétés les plus représentées dans le public en Suisse. Quelque 50 pour cent des actions sont largement disséminées dans le public. Depuis la transformation de la BEKB | BCBE en société anonyme décidée par le souverain bernois, le canton a pu comptabiliser une contribution financière de 1015 millions de francs au total. S'ajoutent à cela les dividendes et les impôts. Les



pouvoirs publics ont obtenu sous forme de dividendes, impôts et rémunération de la garantie de l'Etat 63,7 millions de francs en 2009.

#### **10. La BEKB | BCBE en tant que banque formatrice**

La BEKB | BCBE forme environ un quart de tous les apprentis de banque dans le canton de Berne. Tous les apprentis de la BEKB | BCBE ont réussi les examens de fin d'apprentissage en 2009. A l'instar des années précédentes, la moyenne des notes en connaissances professionnelles a été supérieure à la moyenne suisse en 2009. Outre l'apprentissage classique, la BEKB | BCBE offre aux étudiants de l'école moyenne, après la maturité, un stage de 18 mois pour embrasser une carrière bancaire. Ce stage est certifié par l'Association suisse des banquiers.

La BEKB | BCBE s'engage aussi comme banque formatrice en dehors de l'entreprise. La fondation «Académie d'été au Zentrum Paul Klee» fait également partie de cet engagement social. Son offre s'adresse à des artistes hautement qualifiés qui veulent se perfectionner en fréquentant un séminaire de «maîtrise» pendant deux semaines. La BEKB | BCBE prend en charge les frais d'exploitation et les bourses d'étude. La première académie d'été a eu lieu en 2006. Pour la quatrième académie d'été, qui a eu lieu au mois d'août, un jury a retenu 10 artistes et deux curateurs de 10 pays différents parmi les 95 candidats qui se sont annoncés. L'académie d'été 2009 a été consacrée au thème «Internal Necessity» (nécessité interne). Dans le cadre de l'académie d'été, des offres de formation sont également proposées à un large public.

#### **11. Développement durable**

La BEKB | BCBE s'engage dans le cadre de sa responsabilité entrepreneuriale en faveur d'un développement durable. Elle a consigné dans une charte de développement durable les objectifs pour les années 2008 à 2010 concernant les produits et services, l'écologie d'entreprise et la responsabilité sociale de la banque envers les collaborateurs et la société. Le système de management de l'environnement est certifié conforme à la norme ISO 14000. La BEKB | BCBE s'est fixé comme objectif en matière d'écologie d'entreprise la neutralité en matière de CO<sub>2</sub> dans son propre espace économique et de vie. L'approche et l'action entrepreneuriale des collaborateurs sont encouragées moyennant une large délégation et coopération.

## Repères

(en millions de CHF)

	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2009
Somme du bilan	21 361	22 730	24 036
Valeurs patrimoniales sous gestion (valeurs en dépôt) <sup>1)</sup>	20 451	18 731	20 291
Créances sur la clientèle (prêts à la clientèle)	14 939	16 021	16 565
Créances sur la clientèle sans les CDP	14 316	14 993	15 865
dont créances hypothécaires	13 649	14 168	14 930
Fonds de la clientèle au sens étroit du terme	15 893	17 786	19 276
dont épargne et dépôts	10 922	12 771	14 325
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	2 165	1 899	1 628
Provisions pour risques de défaillance (créances sur la clientèle)	628	622	631
Réserves pour risques bancaires généraux	560	560	611
Capital-actions	280	186	186
Fonds propres	1 168	1 115	1 186 <sup>2)</sup>
Ratio Tier 1 de la BRI selon taux standard suisse <sup>3)</sup> (en pour cent)	18,4	17,1	17,2
Fonds nets générés (FNG)	121,7	130,5	147,0
Internal rate off return (IRR) (en pour cent) sur la base d'un objectif de fonds propres de 1 milliard de francs <sup>4)</sup>	12,7	12,8	13,0
	2007	2008	2009
Bénéfice annuel avant impôts	135,6 <sup>6)</sup>	140,3	155,4
Bénéfice annuel après impôts	103,8 <sup>7)</sup>	112,7	118,0
Répartition du bénéfice (dividende)	38,2	41,0	44,7 <sup>5)</sup>
Attribution aux réserves	198,5	73,2	73,6 <sup>5)</sup>

<sup>1)</sup> Calcul à l'instar de DEC-CFB, voir pages 138 ss

<sup>2)</sup> Après utilisation du bénéfice selon proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale

<sup>3)</sup> Fonds propres pouvant être pris en compte en pour cent des positions pondérées du risque, plus fonds propres nécessaires convertis en unités équivalentes par multiplication avec le facteur 12,5 pour les risques du marché et pour les positions de transactions non exécutées

<sup>4)</sup> L'objectif de fonds propres représente les fonds propres nécessaires aux activités et au développement commercial. Il correspond à 120 % des fonds propres exigibles selon la LB

<sup>5)</sup> Selon proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale

<sup>6)</sup> Bénéfice annuel avant impôts et produit de l'aliénation d'une participation

<sup>7)</sup> Bénéfice annuel à l'exclusion du produit de l'aliénation d'une participation

## Repères (suite)

	Fin 2007 en CHF	Fin 2008 en CHF	Fin 2009 en CHF
Evolution du cours de l'action nominative <sup>8)</sup> (CHF 20.– <sup>9)</sup> nominal)			
Cours en fin d'année	199,9	224,0	229,5
Cours annuel plafond	204,1	244,0	238,5
Cours annuel plancher	186,7	197,6	221,5
Dividende par action nominative	4,10	4,40	4,80 <sup>5)</sup>
	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2009
Effectif du personnel (y c. apprentis et personnel auxiliaire)	1 457	1 409	1 426
Collaboratrices et collaborateurs (corrigé du temps partiel)	1 210	1 172	1 193
Nombre de sièges	78	78	77
Guichets mobiles (localités desservies)	15	15	16
Banque virtuelle BEKB   BCBE net	1	1	1
Private banking à Soleure	1	1	1
Contributions aux pouvoirs publics en millions de CHF			
Impôts fédéraux, cantonaux et communaux	69,9	27,6	37,5
dont impôts sur le gain réalisé par l'aliénation d'une participation	38,1	0	0
Rémunération de la garantie de l'Etat au canton de Berne	3,0	2,9	3,2
Dividende versé au canton	19,7	21,1	23,0 <sup>5)</sup>

<sup>8)</sup> Tous les cours sont ajustés / SIX Swiss Exchange, Zurich

<sup>9)</sup> Jusqu'au 4 août 2008 CHF 30.–

Les montants figurant dans le compte de résultat, bilan et tableaux sont arrondis.

Le total peut donc s'écarter de la somme des diverses valeurs.

Comparaison pluriannuelle (voir page 232 s)

# Organes

## Conseil d'administration

Au 1.1.2010

Président	Jürg Rieben**, D <sup>r</sup> en droit, avocat, consultant de l'étude d'avocats Wenger Plattner Basel-Zürich-Bern
Vice-président	Thomas Rufer*, économiste d'entreprise ESCEA, expert comptable diplômé, propriétaire de la société en raison individuelle THR Consulting, Thomas Rufer; conseiller indépendant
Membres	Kathrin Anderegg-Dietrich**, notaire, propriétaire de sa propre étude Daniel Bloch, avocat, MBA, président du conseil d'administration de Chocolats Camille Bloch SA) Werner Funk*, employé de commerce diplômé ECCA, économiste d'entreprise, conseiller économique Rudolf Grünig, professeur, D <sup>r</sup> rer. pol., professeur titulaire de gestion d'entreprise à l'Université de Fribourg Sandra von May-Granelli, notaire, propriétaire ainsi que présidente du CA et de la direction du centre de formation Feusi AG Rudolf Stämpfli*, D <sup>r</sup> oec HSG, président du conseil d'administration et copropriétaire de Stämpfli AG, Berne, éditeur de Stämpfli Verlag AG Rudolf Wehrli**, D <sup>r</sup> en philosophie et en théologie, homme d'affaires
Secrétaire	Beat Flückiger

\* Membre du comité de révision

\*\* Membre du comité d'indemnisation

## **Organes de révision**

### **Organe de révision selon droit des sociétés et législation bancaire**

Ernst & Young SA, Zurich

### **Organe de révision interne**

Responsable

Robert Thommen

# Directoire

Au 1.1.2010

## Responsable du Directoire

---

Jean-Claude Nobili\*/\*\*

## Divisions

<b>Vente</b>	Hanspeter Rüfenacht*/**
<b>Grandes entreprises et région de Soleure</b>	Stefan Gerber*/**
<b>Production et exploitation</b>	Johannes Hopf*/**

## Subdivisions directement subordonnées

<b>IBISmove BEKB   BCBE/ Support de conduite/RTC/mandats spéciaux</b>	Walter A. Eggenschwiler
<b>Finances</b>	Alois Schärli**
Comptabilité/controlling	Christian Heiniger
Systèmes de controlling	Ueli Siegenthaler
Planification d'entreprise, management des idées	Martin Grossmann
Management de la qualité	Andreas Baumann
Riskcontrolling	Michael Aeberhardt
Impôts de la société	Martin Zumofen
Controlling instruments financiers	Urs Grunder
<b>Conduite du bilan, trésorerie et gestion actifs-passifs</b>	Bruno Conzatti
<b>Négoce/Vente de titres et de devises</b>	Stephan Bichsel** Remo Kunz
<b>Centre de compétence Négoce/Projets</b>	Peter Wiederkehr
Centre de compétences titres	Wolfgang Meyer
<b>Financements par le marché des capitaux</b>	Beat Flückiger
<b>Communication, investor relations, secrétariat du Directoire</b>	Hanspeter Merz
Public relations	Roland Leuenberger

**Chances et réclamations**

Erwin Inniger

**Economie politique**

Peter Lienhard

**Formation**

Maximilian G. Haselbach

Patrick Steiner

**Personnel / développement du personnel**

Développement du personnel

Jean-Claude Bobst

Administration des salaires et

Martin Flury

processus de personnel

Peter Vogel

Caisse de pension de la BEKB | BCBE

Ulrich Gerber

**Service juridique et compliance**

René Oppliger

\* Membres du Directoire

\*\* Membres du Directoire élargi



**Division Ventes**Hanspeter Rüfenacht\*/\*\*

---

**Assistance à la vente**

Norbert Eisenring\*\*

**Responsabilité générale clientèle privée**

Daniel Lüthi

**Responsabilité générale clientèle commerciale**

Thomas Kipfer

**Responsabilité générale clientèle de placement**

Jörg Ulrich

Planification financière

Andreas Fuhrer

**Banques**

Urs Grunder

Accréditifs / garanties / cautionnements

Otto Zimmerli

**Développement PME et nouvelles entreprises / relations avec l'étranger**

Toni Michel

**Gestion des crédits**

Simon Müller

Matthias Schneeberger

Patrick Gurtner

Alfred Braunagel

Estimations d'immeubles

Franz Affolter

**Restructurations**

Jürg Baumgartner

Erwin Inniger

**Division Grands clients et  
région de Soleure**

---

Stefan Gerber\*/\*\*

**Grands clients commerciaux**

Markus Jöhl  
Walter Nyffeler  
André Brönnimann

**Clientèle institutionnelle, politique de placement**

Hans Furthmüller\*\*

Gestion de fortune clientèle institutionnelle

Adrian Leiser

Gestion de portefeuille clientèle institutionnelle

Matthias Wirz

Gestion de portefeuille clientèle privée

Marc Jegerlehner

Information portefeuille Service center

Rolf Freiburghaus

**Team d'acquisition**

Stefan Gerber\*/\*\*

**Marketing**

Karl-Martin Wyss

**Siège de Soleure**

Stefan Huber

**Clientèle commerciale Soleure**

Andreas Jordan

**Private Banking Soleure**

Roger Murbach

**Siège de Granges**

Max Neuenschwander

**Siège de Hägendorf**

Thomas Baumgartner

Siège à Balsthal

Banques mobiles à Oensingen, Egerkingen, Wangen/Olten, Härkingen

**Division Production et exploitation**Johannes Hopf<sup>f\*/\*\*</sup>

---

**Traitement**

Comptabilité

Centre de prestations de services

Hans-Rudolf Gysin

Markus Walder

Michael Nydegger

**Cyberbanking et organisation**

Cyberbank

family-net

Web-Factory

**Organisation et informatique**Manfred Hauser<sup>\*\*</sup>

Peter Hirsig

Manfred Hauser<sup>\*\*</sup>

Roland Brechbühl

Peter Camponovo

**Exploitation, construction et sécurité**

Construction

Exploitation CEL, technique du bâtiment

Achats et gestion des stocks

Sécurité, électrotechnique, assurances

Infrastructure et planification des locaux

Markus Hirschi

Monika Fugazza

Markus Hirschi

Daniel Gysin

Peter Ischer

Stephanie Simic

**Immeubles**

René Baumgartner

## Sièges

Au 1.1.2010

### Région de Berne

Responsable régional

Bernard Burkhalter\*\*

#### Siège de Berne

avec établissements à Berne-Vieille Ville, Berne-Breitenrain, Berne-Eigerplatz, Berne-hôpital de l'Île, Berne-Bubenbergrplatz, Belp, Bolligen, Bümpliz, Ittigen, Köniz-Stapfen, Laupen, Münsingen, Muri, Ostermundigen, Schwarzenburg, Wabern, Worb, Zollikofen

Responsable de siège

Bernard Burkhalter

Clientèle commerciale

Frank Bratschi

Clientèle de placement

Andreas Bogenstätter

Clientèle privée

Andres Beyeler

Responsable sièges/logistique

Urs Andres

Personnel

Pily Pfister-Garcia

Marketing

Bruno Zimmermann

Service Center

Cédric Thiévent

## **Région du Seeland**

### **Responsable régional**

Marcel Oertle\*\*

Logistique

René Kämpf

Personnel

Antoine Romanens

Marketing

Laurent Martorana

Service Center

Martin Stauffer

### **Siège de Bienne**

avec établissements à Bienne-Boujean, Bienne-Mâche, Anet, Longeau, La Neuveville, Nidau

Banques mobiles à Büren s/l'Aar, Orpond, Perles

Responsable de siège

Marcel Oertle

Clientèle commerciale

Philipp Cossi

Clientèle de placement

Ralph Hausmann

Clientèle privée

Verena Probst

### **Siège de Lyss**

avec établissements à Aarberg, Rapperswil

Banque mobile à Schüpfen

Responsable de siège

Urs Andrey

Clientèle commerciale

Rainer Külling

Clientèle de placement

Urs Streit

Clientèle privée

Bernhard Michel

## **Région de l'Oberland bernois**

### **Responsable régional**

Urs Grossenbacher\*\*

Logistique

Urs Jenzer

Personnel

Mirjam Fischer

Marketing

Beat Sutter

### **Siège d'Interlaken**

avec agences à Beatenberg, Brienz, Grindelwald, Hasliberg, Meiringen, Mürren, Unterseen, Wengen

Responsable de siège

Urs Grossenbacher

Clientèle commerciale

Hans Leuthold

Clientèle de placement

Marc Briner

Clientèle privée

Christoph Jobin

### **Siège de Gstaad**

avec agence à Schönried

Responsable de siège

Walter Heer

Clientèle commerciale

Walter Heer

Clientèle de placement

Alfred Krebs

Clientèle privée

Oliver Waser

### **Siège de Spiez**

avec agences à Adelboden, Frutigen, Kandersteg, La Lenk, Oey, Wimmis

Responsable de siège

André Balsiger

Clientèle commerciale

Urs Kernen

Clientèle de placement

Alfred Krebs

Clientèle privée

Beat Fuhrer

## **Région de Thoune**

### **Responsable régional**

Hanspeter Bigler\*\*

Logistique

Simon Liebi

Personnel

Katrin Gugger

Marketing

Beat Sutter

Service Center

Simon Liebi

### **Siège de Thoune**

avec agences à Oberdiessbach, Seftigen, Steffisburg, Thoune-Marktgasse, Wattenwil

Banques mobiles à Gunten, Hünibach, Merligen, Oberhofen, Sigriswil

Banque à automates à Thoune Sud

Responsable de siège

Hanspeter Bigler

Clientèle commerciale

Rolf Bacher

Clientèle de placement

Jürg Messerli

Clientèle privée

Markus Graber

## **Région Emmental/Haute-Argovie**

### **Responsable régional**

Marcel Murat\*\*

Logistique

Andreas Hagenbucher

Personnel

Jean-Marc Picard

Marketing

Eve Müggenburg

### **Siège de Langenthal**

avec agence à Roggwil

Responsable de siège

Marcel Murat

Clientèle commerciale

Stefan Moser

Clientèle de placement

Thomas Witschi

Clientèle privée

Flavian Angelucci

### **Siège de Berthoud**

avec agences à Kirchberg-Alchenflüh, Utzenstorf

Banque mobile à Koppigen

Responsable de siège

Adrian Muster

Clientèle commerciale

Heinz Minder

Clientèle de placement

Gerhard Buri

Clientèle privée

Stefan Frehner



### **Siège de Herzogenbuchsee**

avec agence à Niederbipp

Banques mobiles à Wangen s/l'Aar, Wiedlisbach

Responsable de siège	Ulrich Jörg
Clientèle commerciale	Stefan Moser
Clientèle de placement	Samuel Meyer
Clientèle privée	Heinz Schafroth

### **Siège de Huttwil**

avec agence à Sumiswald

Responsable de siège	Beat Röthlisberger
Clientèle commerciale	Stefan Moser
Clientèle de placement	Manfred Bläuer
Clientèle privée	Markus Meyer

### **Siège de Langnau**

avec agences à Grosshöchstetten, Konolfingen, Zollbrück

Responsable de siège	Peter Schmutz
Clientèle commerciale	Thomas Fäh
Clientèle de placement	Samuel Niklaus
Clientèle privée	Rudolf Reinhard

## **Région du Jura bernois**

### **Responsable régional**

Frédéric Weingart\*\*

Logistique  
Personnel  
Marketing

René Kämpf  
Antoine Romanens  
Christophe Nicoulin

### **Siège de Moutier**

avec agence à Malleray

Responsable de siège  
Clientèle commerciale  
Clientèle de placement  
Clientèle privée

Pascal Ribaut  
Alexandre Willemin  
Christian Rieder  
André Heyer

### **Siège de St-Imier**

avec agence à Corgémont

Responsable de siège  
Clientèle commerciale  
Clientèle de placement  
Clientèle privée

Frédéric Weingart  
Stéphane Schwendimann  
Didier Mathez  
Didier Paroz

### **Siège de Tramelan**

avec agence à Tavannes

Banque à automates à Reconvilier

Responsable de siège  
Clientèle commerciale  
Clientèle de placement  
Clientèle privée

Antoine Haenni  
Claude Hennin  
Walter Hänni  
Pierre-Yves Habegger

## **Région de Soleure**

### **Responsable régional**

Stefan Gerber\*/\*\*

Logistique

René Kämpf

Personnel

Antoine Romanens

Marketing

Nicole Amstutz

Clientèle commerciale

Andreas Jordan

### **Siège de Soleure**

Responsable de siège

Stefan Huber

Clientèle privée

Kurt Steiner

### **Private banking Soleure**

Responsable

Roger Murbach

### **Siège de Granges**

Responsable de siège

Max Neuenschwander

Clientèle commerciale et privée

Max Neuenschwander

Clientèle de placement

Max Reinmann

### **Siège de Hägendorf**

avec agence à Balsthal

Banques mobiles à Oensingen, Egerkingen, Wangen/Olten, Härkingen

Responsable de siège

Thomas Baumgartner

## Mutations

### Conseil d'administration

Aucun changement n'a eu lieu en 2009 dans la composition du Conseil d'administration, du comité d'indemnisation et du comité de révision. Pour l'Assemblée générale du 2 juin 2009, la durée de fonction de Jürg Rieben et de Thomas Rufer a pris fin. Ils ont été réélus par l'Assemblée générale pour une durée de fonction supplémentaire de trois ans.

### Divisions

Les subdivisions informatique, organisation, projets, sécurité IT ainsi que stratégie informatique et renouvellement IBIS ont été regroupées dans la subdivision organisation et informatique sous la direction de Peter Camponovo. Dans la subdivision exploitation, construction et sécurité, Markus Hirschi dirige par intérim aussi le service exploitation et technique de l'habitat, dont le responsable, Walter Gfeller, est décédé de manière inattendue en août 2009. La banque a perdu avec lui un cadre engagé et estimé. Dans la division grands clients et région de Soleure, Kurt Schwab est parti à la retraite à fin août 2009 et a remis la direction de la subdivision grands clients à Markus Jöhl. Matthias Wirz dirige la management de portefeuille clients institutionnels depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009; Herbert Joss se concentre sur le suivi des placements propres à la banque et sur des

mandats de gestion de fortune choisis. Roland Knobel, responsable de longue date de la région Emmental/Haute Argovie et depuis 2008 du team d'acquisition, a pris sa retraite à fin août 2009.

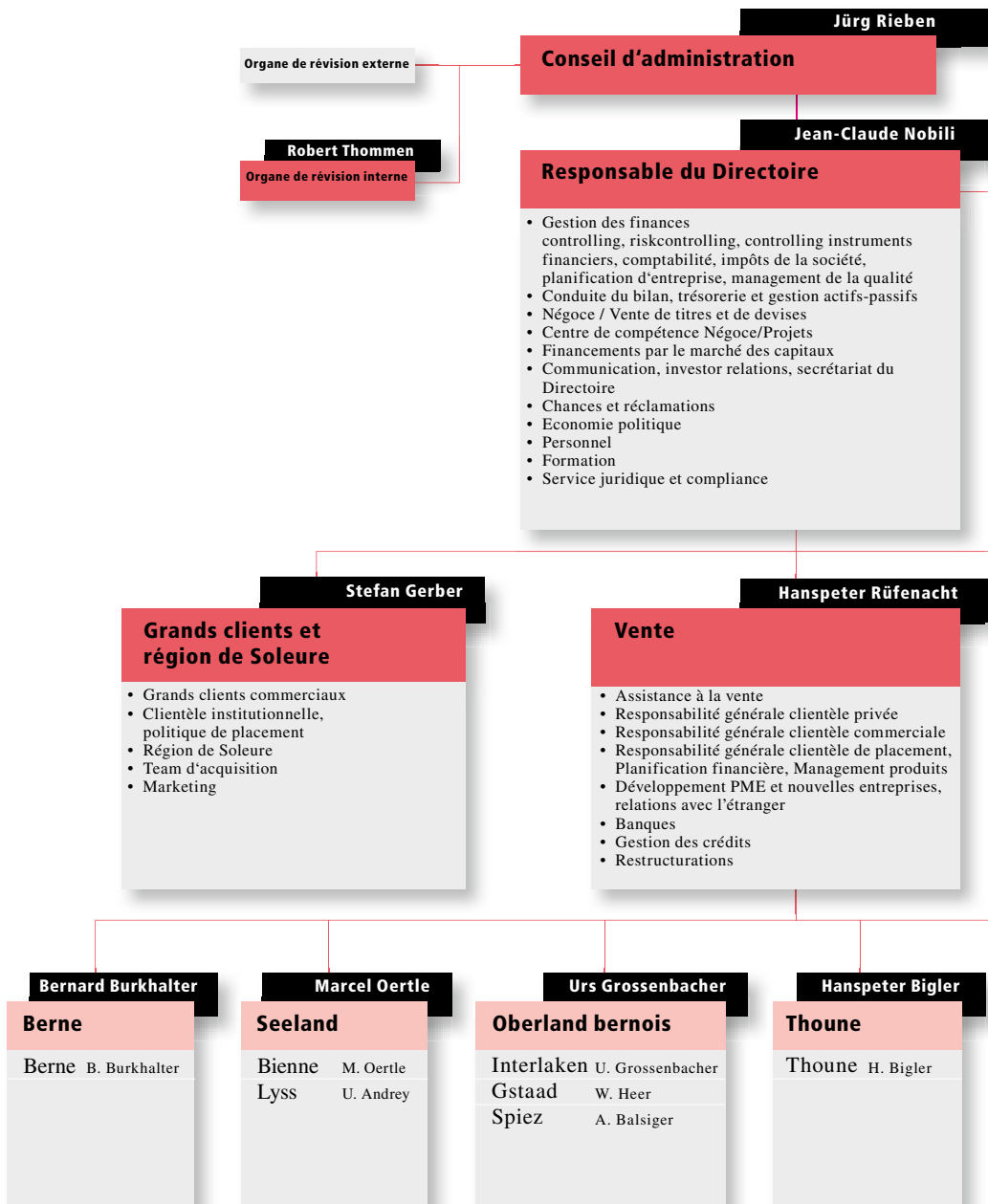
### Sièges

La subdivision clientèle privée du siège de Interlaken est dirigée depuis début 2010 par Christoph Jobin, alors que Marc Briner a repris de Jürg Vogel la direction des opérations de placement qui se concentre sur des clients de placement choisis. La logistique de la région Oberland bernois est désormais sous la responsabilité de Urs Jenzer. Dans la région du Seeland, Laurent Martorana a repris au 1<sup>er</sup> octobre 2009 la direction de la subdivision marketing des mains de Thomas Jaberg, qui s'occupe désormais des affaires de la clientèle commerciale. Verena Probst a repris de André Wettler, qui a été pensionné à fin 2009, les affaires de la clientèle privée du siège de Bienne.

Le siège de Huttwil est dirigé depuis avril 2009 par Beat Röthlisberger. Son prédécesseur, Gottfried Megert, a pris sa retraite en juin 2009 après 37 ans au service de la banque. Heinz Schafroth dirige depuis août 2009 les affaires de la clientèle privée du siège de Herzogenbuchsee et les affaires de la clientèle commerciale du siège de Langnau sont sous la responsabilité de Thomas Fäh depuis février 2009.

Alexandre Willemin est responsable depuis juillet 2009 des affaires de la clientèle commerciale du siège de Moutier. Nicole Amstutz a repris la direction de la subdivision marketing de la région de Soleure à mi-2009.

Nous remercions cordialement toutes les personnes qui ont pris leur retraite au courant de l'exercice 2009 pour leur précieuse collaboration pendant de longues années et pour les services qu'elles ont rendu à la banque.



### Walter A. Eggenschwiler

- IBISmove BEKB | BCBE / support de conduite
- RTC / mandats spéciaux

### Johannes Hopf

#### Production et exploitation

- Traitement
- Cyberbanking, organisation et informatique  
Cyberbank, family-net,  
organisation et informatique  
IDV, télématique, sécurité IT
- Exploitation, construction et sécurité,  
assurances
- Immeubles

### Marcel Murat

#### Emmental/Haute Argovie

Langenthal	M. Murat
Berthoud	A. Muster
Herzogenbuchsee	U. Jörg
Huttwil	B. Röthlisberger
Langnau	P. Schmutz

### Frédéric Weingart

#### Jura bernois

St-Imier	F. Weingart
Moutier	P. Ribaut
Tramelan	A. Haenni

### Manfred Hauser

#### Banque virtuelle et organisation





L'aperçu ci-après récapitule les activités de la BEKB | BCBE en 2009. Pour plus de détails concernant le mandat d'entreprise, la politique d'affaires, les activités commerciales, la gestion des risques et le gouvernement d'entreprise, veuillez consulter les pages 81 à 103 et 162 à 182.

### Réalisation de plus-value grâce à une stratégie focalisée

La BEKB | BCBE déploie ses activités dans un environnement économique bien diversifié. Quelque 25 pour cent de la population suisse réside dans l'Espace Mittelland. Cet espace économique est caractérisé par un secteur de services en plein essor, une orientation prononcée sur les petites et moyennes entreprises (PME) et un grand nombre d'institutions de formation et de perfectionnement professionnels.

### Stratégie de la BEKB | BCBE

La stratégie de la BEKB | BCBE se focalise sur deux secteurs d'activité essentiels:

- les affaires avec la clientèle privée et la clientèle commerciale, en particulier les PME ainsi que
- le conseil en gestion de patrimoine (clientèle de placement et private banking).

Sur le plan géographique, la BEKB | BCBE concentre ses activités sur

le territoire cantonal et l'espace économique environnant, à savoir l'Espace Mittelland. Les services portant sur le conseil en gestion de patrimoine et la gestion de fortune ainsi que ceux de la banque virtuelle sont accessibles à la clientèle suisse et étrangère.

La BEKB | BCBE est le principal établissement bancaire avec une forte base de clients et centre de décision dans le canton de Berne. Selon des sondages représentatifs effectués par DemoSCOPE, il ressort qu'un tiers des habitantes et des habitants du canton de Berne et six pour cent du canton de Soleure ont recours aux services de la BEKB | BCBE; pour presque 20 pour cent, elle est la banque principale. Environ un quart des petites et moyennes entreprises (PME) travaillent avec la BEKB | BCBE.

### Poursuite de la politique de crédit

Le cap a été maintenu sur une croissance qualitative. La BEKB | BCBE gère un portefeuille de crédits dont elle est à même d'assumer les risques par ses propres résultats. Elle est conséquente dans l'application de la politique d'affaires et de crédit, tout en sachant faire preuve de souplesse dans le détail. L'octroi de nouveaux crédits est tributaire du remboursement des crédits en cours, des fonds déposés par la clientèle et des prêts des centrales d'émission de lettres de gage. Les risques sont

soupesés à l'aune des revenus et des fonds propres. La part des crédits aux particuliers d'un montant maximal de 1 million de francs s'est établie à 86,5 pour cent à fin 2009. Les prêts non performants (non performing loans) totalisent moins de un pour cent de l'ensemble des prêts à la clientèle. Depuis octobre 2005, la BEKB | BCBE offre en tant que première banque suisse une hypothèque avec assurance perte de salaire intégrée. Les propriétaires immobiliers peuvent ainsi se prémunir contre les conséquences financières de l'incapacité de travail et du chômage.

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai, les clients hypothécaires de la BEKB | BCBE ont pu souscrire un prêt de rénovation à concurrence 50000 francs à un taux d'intérêt avantageux de 1,25 pour cent, resp. de 1% pour les rénovations à caractère durable. Ainsi, plus de 3000 prêts de rénovation portant sur un volume de plus de 100 millions de francs ont pu être autorisés. En raison de la forte demande, la limite initiale de 50 millions de francs a été augmentée à 100 millions de francs.

## **Extension du conseil en gestion de patrimoine**

Au cours des années, la BEKB | BCBE a continuellement développé le private banking, le conseil à la clientèle de placement privée et institutionnelle. Quelque 70 conseillères et conseillers se tiennent à

la disposition de la clientèle suisse et internationale. En tout, ce sont quelque 175 personnes qui travaillent dans le secteur du conseil en gestion de patrimoine, la gestion de fortune et le négoce. Les valeurs patrimoniales sous gestion ont augmenté à 20,3 milliards de francs au total. Un test fitness interne à la banque a été développé pour les conseillères et les conseillers en placement dans le but de garantir la qualité du conseil en gestion de patrimoine, de maintenir un haut niveau de formation et d'encourager, respectivement d'assurer en permanence le perfectionnement professionnel. Ce test auquel les collaborateurs sont soumis tous les deux ans leur permet de tenir à jour leurs connaissances professionnelles et leur aptitude à la vente et de rester en ligne avec l'évolution et les nouveautés inhérentes aux affaires de placement. Le département Conseil financier répond, par ses activités de conseil exhaustif, aux besoins de la clientèle en matière de planification financière, fiscale et de la retraite, de règlement de la succession et de la prévoyance. Un accent particulier est mis sur le conseil en matière de prévoyance. Il s'agit de prendre les mesures nécessaires à temps pour optimiser les conditions financières individuelles et pour éviter des conséquences économiques et fiscales fâcheuses à l'avenir. Les conseillères et conseillers financiers expérimentés de la BEKB | BCBE apportent un soutien précieux à leurs clientes et clients dans leur prise de décision et éta-

# La BEKB | BCBE consolide ses positions

	1993		31.12.2009
<b>Prévoyance</b>			
Excédent de fonds propres	14.7% <sup>1</sup>		114.7%
Ratio Tier 1 BRI aux taux standard Suisse	9.8% <sup>1</sup>	→	17.2%
Provisions sur prêts	3.1%		3.8%
<b>Portefeuille de crédits</b>			
Engagements importants <sup>2</sup>	8% <sup>1</sup>		< 5%
Evaluation qualitative	oui	→	oui
Produits compromis en CHF	4.7 millions <sup>1</sup>		0.9 million
<b>Fonds de la clientèle</b>			
Engagements importants <sup>2</sup>	19%	→	8.0%
<b>Gestion de patrimoine</b>			
Valeurs patrimoniales gérées en CHF	8.9 milliards	→	20.3 milliards
<b>Surveillance</b>			
Autorité fédérale de surveillance des marchés FINMA <sup>3</sup>	en partie		oui
	oui	→	oui
Organe de révision externe SA de droit privé	non		oui

<sup>1</sup> Fin 1993

<sup>2</sup> Engagements de plus de CHF 30 millions

<sup>3</sup> jusqu'au 31.12.2008 CFB

blissent un plan financier individuel pour le temps après la retraite.

La gestion de fortune a été certifiée selon les normes Global Investment Performance Standards (GIPS) et remplit ainsi les conditions permettant une comparaison objective de la performance des divers gestionnaires de fortune.

Les fonds de la clientèle confiés à la BEKB | BCBE en vue d'une gestion de patrimoine intégrale ont augmenté à 4,4 milliards de francs à fin 2009.

A fin 2009, les placements dans les fonds ont grimpé à 4,1 milliards de francs. L'offre en produits de bancassurance comprend de nombreux produits d'assurance-vie classiques et liés à des fonds. Ces produits sont mis à disposition par Swisscanto de manière centralisée pour l'ensemble des banques cantonales. Il s'agit d'une œuvre commune des banques cantonales. Swisscanto gère activement des fonds, d'autres placements collectifs et des mandats institutionnels totalisant 60 milliards de francs. Son siège est à Berne où elle a créé 30 places de travail.

Avec l'introduction en 2004 d'une plateforme de négoce électronique pour les titres de petites et moyennes entreprises non cotés à la bourse, la BEKB | BCBE a augmenté la liquidité et la transparence dans le négoce hors bourse. La famille d'indices (treize en tout) développée en collaboration avec la Haute école de gestion de Berne a fait ses preuves. Elle peut être consultée via trade-net. Depuis fin

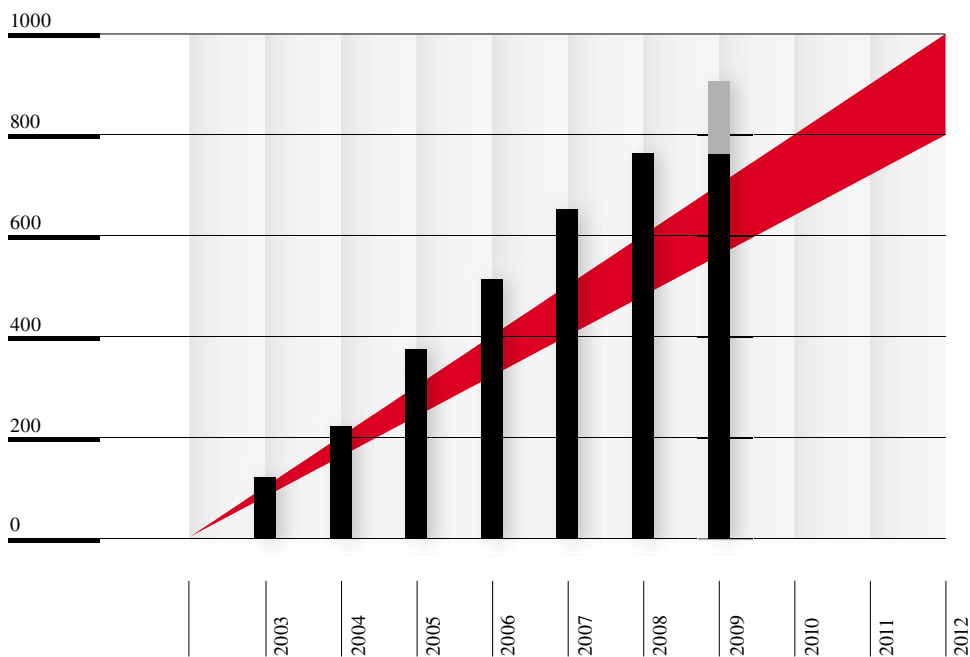
2005, la banque privée Valiant traite elle aussi ses transactions avec des titres de sociétés non cotées par l'intermédiaire de la plateforme électronique de la BEKB | BCBE. Avec ces mesures en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et le site web [www.otc-x](http://www.otc-x) lancé en 2008, la banque a augmenté la transparence dans le segment des titres négociés hors bourse. Désormais, les titres de 330 petites et moyennes entreprises peuvent être négociés via cette plateforme. Le négoce OTC prend de plus en plus d'importance en Suisse. Or, le Swiss Equity Magazin propose depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007 un instrument de recherche d'actions qui sont négociées hors bourse ou à la BX Berne eXchange. Depuis la mi-novembre, la BEKB | BCBE négocie aussi des droits d'émission de CO<sub>2</sub> sur la plateforme des valeurs secondaires OTC-X non cotées. Ainsi, elle a renforcé son leadership dans le négoce hors bourse. L'élargissement de l'offre s'est fait en étroite collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

En conformité avec la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC), la BEKB | BCBE a fondé en collaboration avec Fund Street AG et HelveticStar Effekten AG une société en commandite et a lancé avec le «BEKB | BCBE FundStreet OTC Fund One» un nouveau fonds pour le marché OTC. Ce fonds investit dans des actions suisses non cotées et se prête comme instrument de placement pour des

## Fonds nets générés (FNG) supérieurs aux objectifs

Free cash-flow  
en millions de CHF

— Objectif à 10 ans



clients institutionnels avec une trésorerie professionnelle ainsi que pour des investisseurs qualifiés. La BEKB | BCBE renforce avec cette nouveauté son engagement en faveur des valeurs secondaires et encourage l'échange entre les petites et moyennes entreprises représentées sur la plateforme OTC et les investisseurs intéressés.

### **Assise financière solide**

La BEKB | BCBE repose sur des fondations solides. La politique d'affaires et de crédit axée sur le long terme, poursuivie sans modification depuis des années, confère à la banque continuité et compétitivité. Les exigences légales en matière de fonds propres (sans la déduction spéciale pour les banques cantonales) sont largement dépassées. La déduction spéciale pour les banques cantonales n'est plus de mise depuis l'entrée en vigueur le 1.1.2006 de la loi modifiée permettant de réduire successivement la garantie de l'Etat. Le remaniement en profondeur de la politique de crédit entrepris en 1992 a permis d'atteindre successivement le profil de risque souhaité pour le portefeuille de crédits. La prévoyance-risque sur prêts est constituée de provisions individuelles et forfaitaires et est largement supérieure à la somme des prêts non performants.

La BEKB | BCBE dispose d'une structure de financement saine. Les prêts à la clien-

tèle sont entièrement financés par les dépôts de la clientèle au sens restrictif du terme (dépôts d'épargne, obligations de caisse, autres engagements envers la clientèle).

La stricte surveillance stipulée dans la législation bancaire est réalisée depuis 1994, la BEKB | BCBE ayant été la première banque cantonale à s'y être soumise. En tant que société anonyme de droit privé, ses responsabilités sont clairement définies, puisque ancrées dans le droit des sociétés anonymes.

### **Création de plus-value**

Le critère principal de la BEKB | BCBE ne repose pas sur des considérations bénéficiaires à court terme, mais sur des objectifs financiers valables à long terme et clairement définis. Cet objectif consiste à générer un «free cash flow» (fonds nets générés) à hauteur de 800 millions à 1 milliard de francs sur une période de dix ans. Pour la BEKB | BCBE, cela équivaut à générer, de 2003 à 2012, un capital propre cible de 1 milliard de francs (correspondant à 120 pour cent des fonds propres exigibles). De 2003 à 2008, les fonds nets générés cumulés ont dépassé cet ordre de grandeur. Les écarts peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, en fonction de la situation économique et du montant des investissements. Il est prévu de distribuer la moitié des fonds nets géné-

rés jusqu'en 2012 aux propriétaires et de garder l'autre moitié pour le développement de la banque. La BEKB | BCBE dispose d'un modèle de défraiement limité et portant sur le long terme. Une prime de développement durable est versée à tous les collaborateurs après dix ans, pour autant que des fonds nets générés (free-cash-flow) d'au moins 500 millions de francs aient été réalisés.

### **Fort ancrage auprès de la clientèle**

La proximité et les liens entretenus avec plus de 500 000 clients ainsi que l'ancrage dans leur espace économique et de vie constituent un important facteur de succès de la BEKB | BCBE.

### **Accès attractifs à la banque**

La banque entend offrir un conseil et un suivi global, personnalisé, et taillé à la mesure des besoins de la clientèle. Le personnel est atteignable rapidement et personnellement.

Trois accès à la banque s'offrent à notre clientèle:

- sièges bancaires fixes
- banques mobiles
- banque virtuelle.

Les sièges bancaires fixes représentent toujours la forme d'accès la plus utilisée. Avec 78 sièges dans les cantons de Berne

et de Soleure, la BEKB | BCBE est géographiquement bien ancrée dans la région. Le réseau des sièges est continuellement adapté aux besoins de la clientèle, notamment en faisant jouer des partenariats locaux. La transformation des établissements bancaires en banques ouvertes et conviviales, présentant une identité visuelle uniforme, suit son cours.

Les sièges de Berthoud et de Grosshöchstetten ont été transformés en espaces ouverts. Les sièges de Bümpliz et de Longeau ont été agrandis à leur emplacement actuel.

Des guichets mobiles avantageux sont en service depuis 1994. Les «banques itinérantes» desservent actuellement 16 localités dans le Seeland bernois, en Haute Argovie, sur la rive droite du lac de Thoune et dans la région Thal/Gäu dans le canton de Soleure.

Depuis 1997, la banque virtuelle offre une troisième possibilité d'accès à la clientèle.

Il s'agit d'une banque sans guichets, une banque directe avec une panoplie de produits exhaustifs à prix nets. Il y est possible de liquider ses affaires bancaires 24 heures sur 24 par voie électronique. On peut interroger les informations de dépôt et de compte et passer soi-même des ordres de bourse ou de paiement, indépendamment des heures d'ouverture des guichets. Le client est à même de liquider ses affaires bancaires à partir de son domicile ou en déplacement, que ce soit par téléphone, fax, Internet ou par courrier postal.

## Une banque de proximité – engagement en faveur des familles

De nombreux contacts avec la population ont été tissés et une nouvelle clientèle gagnée, grâce aux stands d'information de la banque dressés dans des centres commerciaux, rues piétonnes, foires et expositions artisanales.

Les engagements en faveur des familles ont été renforcés. Quelque 5000 personnes ont assisté à la journée-famille organisée en juin à Soleure. D'autres journées-famille au Gurten, au Beatenberg et à Langenthal avec des représentations de Gölä, ainsi qu'à Nidau, Oensingen, Langnau, Coutelary et Spiez ont également attiré un large public. A Oensingen, Berne, Interlaken, Bienne et Reconvilier, les concerts de l'orchestre des Jeunes musiciens bernois ont à nouveau connu un vif succès.

Dans de nombreux sièges, des manifestations ayant pour thème la «Planification financière et de la prévoyance» ont été organisées. A cette occasion, divers instruments de la prévoyance privée tels que le compte Epargne 3, l'épargne sous forme de titres et la planification financière exhaustive ont été présentés. Ces séminaires ont rencontré un large écho et ont été bien fréquentés.

Le centre Paul Klee qui a ouvert ses portes en juin 2005 organise depuis 2006 chaque année une académie d'été. Outre les classes pour professionnels, des offres de formation sont proposées à un large public.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la formation, la BEKB | BCBE prend à sa charge les frais d'exploitation et les bourses d'étude. A cet effet, la banque a créé la fondation «Académie d'été au centre Paul Klee». Pour la quatrième Académie d'été, qui a eu lieu en août, un jury a retenu 12 artistes très doués de huit pays différents parmi les 95 candidats. L'Académie d'été 2009 a été consacrée au thème «Internal Necessity». Aux dires des participants et des professeurs, et vu la résonance dans la presse, cette quatrième manifestation peut être considérée comme réussie.

Des concerts, des pièces de théâtre, des apéros thématiques (art, entrepreneurs, bourse), ainsi que des manifestations spéciales portant sur la propriété du logement, le private banking, l'épargne, la constitution d'un patrimoine, ont été proposés. Pour les enfants, des après-midi ludiques, des spectacles de cirque et des pièces de théâtre ont été organisés et pour les jeunes, le programme «bonus<26» a été poursuivi. Plus de 100000 personnes en tout ont été interpellées pendant l'année sous revue lors de manifestations, de journées «Bien volontiers!» et de campagnes de promotion.



## Soutien aux nouvelles entreprises, renforcement du partenariat avec les PME

L'objectif de la BEKB | BCBE est de favoriser en particulier les petits et moyens engagements. Les PME et les artisans sont conseillés et suivis individuellement par la BEKB | BCBE. Dans plus de 95 pour cent des cas, les décisions de financement sont prises par les conseillers au niveau des sièges.

La BEKB | BCBE entend soutenir les entreprises en devenir et les PME innovantes à l'aide d'un concept d'encouragement comprenant trois piliers.

- Avec le premier pilier, la BEKB | BCBE finance de nouvelles entreprises et la croissance. Pour leurs besoins financiers, une limite-cadre inchangée de 175 millions de francs était à leur disposition en 2009. En fin d'année, 161 millions de francs avaient été attribués. Il reste donc encore une marge de manœuvre pour les financements futurs de nouvelles entreprises et de PME innovantes. Pendant l'année sous revue, 36 projets ont bénéficié de contributions s'échelonnant entre dix mille et quelques millions de francs. 382 places de travail ont ainsi été soutenues dans toutes les régions du rayon d'activité de la BEKB | BCBE.
- Le deuxième pilier est destiné au règlement des successions. A cet effet, la BEKB | BCBE a fixé une limite-cadre

de 50 millions de francs. Dans le rayon d'activité de la banque, on recense quelque 45 000 PME, dont 1 500 sont confrontées chaque année au problème de la succession. Souvent, l'entreprise peut être léguée à la génération suivante. Il est aussi possible qu'elle soit transférée à la direction dans le cadre d'un management buy-out ou qu'elle soit reprise par des tiers. Dans tous les cas, la BEKB | BCBE met à disposition des instruments pour le financement de la succession. En 2009, 34 projets pour un montant total de 14,9 millions de francs ont été autorisés. De la sorte, 347 places de travail ont pu être maintenues. En fin d'année, la limite-cadre pour les règlements de succession était utilisée à raison de 40,0 millions de francs.

- Le troisième pilier est réservé au financement de capital d'amorçage. Conjointement avec l'école supérieure de technique et d'informatique de Bienne (HTI), la BEKB | BCBE a créé en 2005 une fondation pour l'innovation technologique (STI) dotée d'un capital augmenté entre-temps à 5 millions de francs. Les diplômés, collaborateurs scientifiques et professeurs de cette école sont encouragés à fonder des entreprises 'spin-off' et sont soutenus en conséquence. L'idée est de transférer rapidement les derniers résultats de la recherche dans la pratique entrepreneuriale. Les entreprises qui réussissent grâce à cet engagement pour les innova-

tions technologiques contribuent pour beaucoup à la croissance économique qualitative dans l'Espace Mittelland. Désormais, des start-ups bernoises avec une innovation technologique sans rapport direct avec HTI pourront être financées. La STI a octroyé jusqu'à présent douze crédits d'amorçage d'un montant de plus de 3,0 millions de francs à des start-ups technologiquement innovantes dans l'Espace Mittelland.

La BEKB | BCBE a conclu un deuxième partenariat dans les secteurs de la médecine bio, de la biotechnologie, technique médicinale et diagnostic avec BioMedCredit. Cette société couvre les lacunes de financement des PME déjà établies, mais en phase d'expansion. A cet effet, la BEKB | BCBE a fixé un cadre financier de 50 millions de francs. Depuis la fondation de la société en 2006, huit entreprises ont déjà pu être soutenues à hauteur de 18,7 millions de francs.

Avec la création d'une fondation pour le développement de clusters sectoriels englobant de petites et moyennes entreprises innovatrices, la BEKB | BCBE a encore renforcé son concept PME dans le domaine du financement d'amorçage en 2007. De nombreuses petites entreprises hautement spécialisées sont actives dans l'Espace Mittelland dans les domaines de la mécanotention, de la robotique, de l'assainissement, de la méca-

nique de précision et du traitement de surfaces. C'est pourquoi, la fondation pour le développement de clusters sectoriels a créé la société AM-Tec Kredit AG qui finance des PME du secteur de la technologie de l'automatisation. AM-Tec Kredit AG est dirigée par un team de gestionnaires indépendant de la banque. Les fonds correspondants sont proposés, soit comme prêts de croissance à long terme, soit exceptionnellement comme financements de participations. La BEKB | BCBE a mis à disposition de la fondation un capital de 30 millions de francs. AM-Tec Kredit AG a octroyé à deux entreprises des financements de croissance de 9,9 millions de francs.

Avec le soutien de PME innovatrices, la BEKB | BCBE contribue au renforcement, au développement et à l'assurance de l'avenir de l'espace économique et de vie commun. Ces entreprises créent les places de travail et d'apprentissage de demain et génèrent l'assiette fiscale future. Les nouvelles entreprises d'aujourd'hui seront les piliers de l'économie de demain. Elles contribuent à la croissance économique dans l'Espace Mittelland.

### **La BEKB | BCBE dans le canton de Soleure**

En fin d'année 2009, 34 collaboratrices et collaborateurs parfaitement au courant des usages locaux conseillaient la clientèle

dans le canton de Soleure: dans les sièges sis à la Hauptgasse et à la Gutzwillergasse à Soleure, ainsi que dans ceux de Granges, Balsthal et Hägendorf et enfin dans les communes de Oensingen, Egerkingen, Wangen près d'Olten et Härkingen, desservies par une banque mobile. En sus de la représentation inaugurée à Soleure en 1999 qui vend des services en matière de private banking, les autres sièges offrent à la clientèle d'épargne et hypothécaire ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises des services bancaires exhaustifs et un conseil personnalisé sur place.

## **Qualité de service durable**

### **Culture d'entreprise**

La BEKB | BCBE veille à la satisfaction de la clientèle en privilégiant la proximité et les liens culturels qui nous rassemblent, mais également la confiance et l'amabilité. Elle assure la sécurité par une communication transparente et une politique d'affaires qualitative axée sur le long terme.

L'orientation de la banque a fait l'objet d'une intense réflexion résumée de manière très accessible dans les ouvrages «Dans l'axe de notre politique», «Culture d'entreprise» et «Principes régissant la qualité du service». Les valeurs qui sous-tendent la culture d'entreprise sont l'ouverture et la transparence, une communication crédible, la responsabilité personnelle

des collaborateurs et un état d'esprit élevé en devise: «Bien volontiers!». La BEKB | BCBE prône l'action réfléchie, ciblée et prévoyante à tous les échelons, selon le principe de la proportionnalité et de l'autocontrôle du travail. Chaque année, les collaboratrices et les collaborateurs définissent leurs objectifs personnels pour améliorer la satisfaction des partenaires et accroître la valeur de la BEKB | BCBE, conformément à l'esprit des ouvrages susmentionnés.

### **Personnel et banque ancrés dans les régions**

La BEKB | BCBE est présente dans toutes les régions du canton de Berne et dans le canton de Soleure. La banque offre quelque 1400 emplois attractifs totalisant une masse salariale de quelque 115 millions de francs, forme à peu près un quart de tous les apprentis de banque du canton de Berne et contribue à l'accroissement des revenus fiscaux.

A l'image de leur banque, les collaboratrices et collaborateurs de la BEKB | BCBE sont attachés à leur région. Ils constituent le capital sans lequel la banque ne pourrait faire face à la concurrence. Les clientes et les clients peuvent compter sur leur engagement. Les conseillères et conseillers à la clientèle sont au bénéfice d'une formation ciblée. L'efficacité de la formation et l'application des

standards de qualité sont vérifiées par des tests et examens externes et internes ainsi que par d'autres mesures de controlling. La relève n'est pas en reste. A fin 2009, la BEKB | BCBE comptait 131 apprentis et assistants en formation. Relevons que tous les apprentis de la BEKB | BCBE ont réussi les examens de fin d'apprentissage. Depuis 1993, la moyenne des notes en connaissances professionnelles a toujours dépassé la moyenne suisse. Ce résultat réjouissant a également pu être atteint en 2009. Depuis 2004, la BEKB | BCBE offre aux étudiants de l'école moyenne, après la maturité, un stage de 18 mois pour embrasser une carrière bancaire. Ce stage est certifié par l'Association suisse des banquiers.

La participation du personnel a été stimulée, dans la mesure où il a la possibilité d'acquérir chaque année des actions de la BEKB | BCBE. La banque a acquis les titres nécessaires à cet effet sur le marché. Les actions nominatives, bloquées pendant cinq ans, ont été cédées au printemps 2009 au prix de 90 francs. La différence par rapport au prix du marché a été imputée aux charges du personnel. A fin 2009, le personnel détenait quelque 4 pour cent du capital-actions de la BEKB | BCBE. La BEKB | BCBE dispose depuis 2005 d'un capital conditionnel de 5 000 000 de francs. Avec celui-ci, 250 000 actions nominatives au maximum peuvent être émises dans le cadre du programme d'intéressement des collaborateurs et des cadres.

## **Standards de qualité élevés et écologie d'entreprise moderne**

En tant que première banque suisse d'importance, la Banque Cantonale Bernoise (BEKB | BCBE) avait obtenu en 2002 déjà le certificat ISO 9001:2000 pour l'ensemble des processus, services et sièges, ce qui documente à l'évidence la qualité élevée de ses standards de services. Après 2005, la BEKB | BCBE a déjà été recertifiée pour la deuxième fois en 2008 pour l'ensemble de la banque.

Ces dernières années, la BEKB | BCBE a développé successivement son management de l'environnement. Le management de l'environnement a été certifié conforme à la norme ISO 14001:2004 en novembre 2004. A fin 2007, la BEKB | BCBE a formulé une charte de développement durable. Elle a remplacé la charte environnementale précédente. Avec la charte de développement durable, la BEKB | BCBE réitère sa volonté d'endosser une responsabilité au niveau de l'entreprise pour une consommation économe en énergie et en ressources ainsi que pour un développement durable dans sa sphère d'influence. Elle entend améliorer sans cesse son efficacité en matière d'énergie et de ressources et prône des relations équilibrées avec ses groupes d'interlocuteurs. L'engagement pour le développement durable comprend aussi les produits et services de la banque. Un accent particulier est mis sur les effets du changement climatique sur

l'environnement, la société et la banque. La BEKB | BCBE entend fournir une contribution durable à la protection de l'environnement et au bien de tous, recourir au remboursement de la taxe CO<sub>2</sub> pour des mesures de protection du climat, réduire les coûts d'exploitation et assurer à long terme son succès sur le marché. L'objectif de la BEKB | BCBE est d'atteindre la neutralité en matière de CO<sub>2</sub>. Avec la charte de développement durable, la BEKB | BCBE s'engage à respecter les normes ISO 9008:2000 et 14001:2004.

## Comportements évolutifs

### trade-net.ch et money-net.ch

En Suisse, le potentiel de marché pour le banking via Internet est estimé à 3,6 millions de clientes et de clients.

Ces treize dernières années, la banque virtuelle de la BEKB | BCBE a sans cesse développé ses services en fonction des besoins de la clientèle et s'est continuellement développée. Les résultats obtenus sont réjouissants, grâce notamment à la simplicité et à la transparence des produits, à un conseil compétent et à un traitement efficace et de haute qualité. En 2009, la banque virtuelle a réalisé une nouvelle fois une contribution de couverture positive.

A travers la banque virtuelle, les investisseurs peuvent négocier directement à la bourse, à des conditions avantageuses, en

passant par **trade-net.ch**. Ils ont accès aux places boursières les plus importantes du monde. Ils achètent et vendent des papiers-valeurs en mode online, à des conditions de courtage avantageuses. Ils peuvent accéder aux cours en temps réel de la SIX/Virt-x, et des graphiques et instruments d'analyse sont à leur disposition. Le paquet trade-net.ch leur permet de procéder gratuitement au trafic des paiements, indépendamment des heures d'ouverture des guichets. L'offre comprend, en outre, une possibilité de gestion automatique des comptes et d'investissement en parts de fonds. Ces services sont disponibles en allemand, français et anglais. Les informations souhaitées, clairement structurées, apparaissent sur la page d'accueil personnalisée de trade-net.ch. Il est possible d'expérimenter le système, sans encourir de risques, en se confectionnant un portefeuille virtuel, des watchlists et limitminers.

Avec **money-net.ch**, une solution innovatrice a été trouvée en matière de planification budgétaire et de tenue de comptes de ménage. Ce produit est proposé à la clientèle en collaboration avec la Communauté de travail des offices suisses d'orientation budgétaire. La clientèle disposant d'un raccordement à Internet peut non seulement procéder aux opérations bancaires usuelles, mais aussi établir son budget personnel, ouvrir, au gré de ses préférences, des comptes pour les diverses rubriques du budget et gérer une comptabilité simple.

Les deux offres sont continuellement adaptées aux besoins de la clientèle.

Depuis mars 2005, les prêts personnels sont traités exclusivement via money.net.ch pour l'ensemble de la BEKB | BCBE. Grâce au canal de distribution Internet, le volume des prestations de money-net.ch a ainsi pu être élargi et l'appréciation et le traitement des prêts personnels ont pu être optimisés. La banque virtuelle produit également des services bancaires pour des tiers qu'elle ne cesse de développer. money-net.ch a développé le paquet familial «family-net.ch» pour le compte de La Mobilière; celui-ci contient une hypothèque familiale, un compte maison, une assurance ménage ainsi qu'un service fiscal. Il a été introduit avec succès sur le marché et commercialisé en exclusivité dans des agences choisies de la Mobilière dans 28 localités.

Quelque 100 000 clientes et clients de la BEKB | BCBE liquident leurs affaires bancaires via Internet où ils ont la possibilité d'utiliser un compte électronique, ce qui leur permet de renoncer aux avis bancaires sur support papier. Quelque 29 000 d'entre eux passent leurs ordres de bourse en mode online et en toute indépendance.

### **Technologie de l'information chez la BEKB | BCBE et RTC**

Depuis plus de 35 ans, la BEKB | BCBE externalise dans une large mesure les processus relevant de la technologie de l'infor-

mation (TI) à la société Real-Time Center AG (RTC). La plupart des collaborateurs de RTC travaillent à Berne-Liebefeld. RTC a obtenu en tant que première société de services en Suisse le certificat anglais de sécurité TI BS7799-2:2002, mondialement reconnu.

RTC et Hewlett-Packard (HP) ont signé le 11 février 2010 une déclaration d'intention et ont décidé de fonder en commun un Banking Service Center (BSC) à Berne et d'instaurer une coopération à long terme. Le nouveau BSC profitera de l'expérience de longue date de RTC dans les domaines de l'outsourcing IT et des logiciels bancaires, et HP a l'intention d'offrir des services de hosting, d'application et de support pour les prestataires de service financiers en Suisse et dans toute l'Europe. Avec deux centres de données des plus modernes aux environs de Berne, la solution bancaire IBIS3G orientée service et des collaborateurs disposant d'un grand savoir-faire, dans le développement et l'exploitation de IBIS3G, RTC et HP sont des partenaires idéaux. A Pentecôtes 2009, la nouvelle plateforme de logiciels IBIS3G a pu être introduite avec succès. Ensemble avec HP, IBIS3G sera développé plus avant. L'introduction de l'application-titres Legando et celle de la nouvelle solution en matière de trafic des paiements ont également constitué des points forts en 2009. Le BSC, en tant que centre de compétences pour les logiciels bancaires disposera d'une offre de prestations exhaustive avec des services largement diversifiés.

RTC a pu conclure avec tous les anciens actionnaires et clients sur le départ des conventions de sortie.

### **La société de production Entris Operations AG est en bonne voie**

La RBA Holding (RBA) et la BEKB | BCBE ont externalisé certains processus de traitement dans la société de production commune Entris Operations AG. La société a été fondée le 31 mai 2007 et a commencé ses activités opérationnelles début novembre 2007. La date de démarrage officielle de Entris Operations AG a été le 1<sup>er</sup> janvier 2008. RBA-Holding et la BEKB | BCBE détiennent chacune une participation de 50 pour cent dans Entris Operations AG. Les instituts partenaires ont regroupé leur gestion des titres et leur trafic des paiements et ont doté la société de production commune des collaborateurs et infrastructures correspondants. Avec cette joint venture, plus de 200 collaborateurs procèdent à quelque 60 millions de transactions en matière de trafic des paiements par an et gèrent un volume en dépôt de quelque 35 milliards de francs pour le compte d'environ 50 banques totalisant une somme de bilan de 60 milliards de francs. Entris Operations AG est la première plateforme interbancaire de cette nature en Suisse et l'idée est de la rendre accessible également à des tiers à l'avenir.

### **Amélioration de la rentabilité**

Grâce à une simplification des produits et des déroulements de travail ainsi qu'à une meilleure utilisation des capacités, le rapport entre charges d'exploitation et produit d'exploitation (cost-income-ratio) s'est situé légèrement en dessous de la fourchette visée de 50 à 55 pour cent. Les déroulements de travail dans les activités concernant la clientèle privée et commerciale ainsi que la gestion de fortune ont encore été simplifiés et accélérés, et le soutien informatique des conseillers à la clientèle (principe de la saisie unique des données) renforcé. Avec l'introduction réussie de IBIS3G, d'autres simplifications dans le traitement des processus ont pu être réalisées. Les prestations de la solution Internetbanking Cyber-IBIS ont été renforcées. Fin 2009, la procédure d'authentification avec la carte-signature de la société bernoise AXSionics a été introduite. Il s'agit d'une procédure sécuritaire très moderne avec une identification biométrique de l'utilisateur.

Depuis début 2004, la BEKB | BCBE réalise l'insourcing du négoce et du traitement de titres pour la Banque Cantonale du Jura.

La rentabilité et l'utilisation des capacités du réseau de sièges fait l'objet d'une surveillance régulière. Les heures d'ouverture des guichets sont devenues plus flexibles.

## **Forme juridique moderne pour la BEKB | BCBE**

### **Société anonyme depuis 1998**

Suite à l'inscription au registre du commerce en date du 20 octobre 1998, la transformation de la BEKB | BCBE, fondée en 1834, en société anonyme de droit privé selon CO 620 ss est devenue effective. Relevons qu'elle est la première banque cantonale à avoir franchi ce cap.

Depuis 1992, le peuple bernois, le Grand Conseil et le gouvernement se sont maintes fois prononcés en faveur d'une BEKB | BCBE indépendante, avec centre de décision dans le canton de Berne.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1999, l'art. 3a révisé de la loi sur les banques est entré en vigueur. Depuis ce moment, sont réputés éléments constitutifs d'une banque cantonale un acte législatif cantonal et la détention par le canton d'une participation de plus d'un tiers du capital et des droits de vote. L'aménagement concret (forme juridique, mandat, garantie de l'Etat) est affaire des cantons.

Grâce à la stricte répartition des responsabilités entre propriétaires et organes de la banque, l'influence politique exercée sur la banque a décliné et le recentrage sur des critères purement commerciaux a été renforcé. Le canton et la banque bénéficient ainsi d'une marge de manœuvre accrue. Avec le changement de la forme juridique, la stratégie axée sur la propriété de l'Etat a

été accentuée et jette les bases des activités opérationnelles de la BEKB | BCBE. Le mandat de prestation stipule le maintien d'une banque indépendante, efficace et active dans l'ensemble des régions, dont le centre de décision doit rester dans le canton de Berne.

### **Large ancrage avec plus de 59 000 actionnaires**

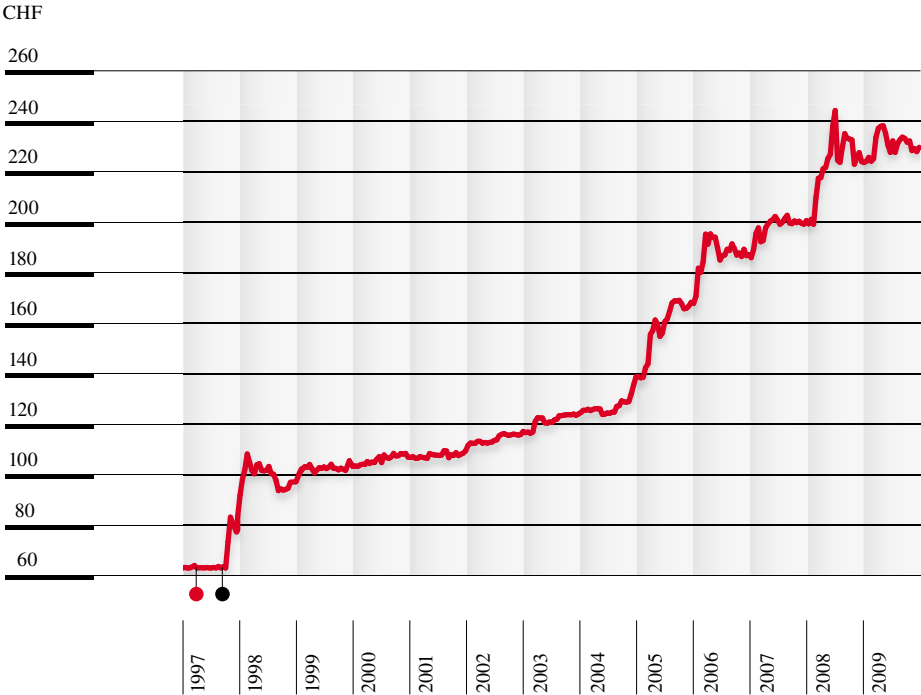
Avec plus de 59 000 actionnaires, la BEKB | BCBE compte parmi les 10 sociétés ouvertes au public les plus largement ancrées en Suisse. A fin 2009, 48,5 pour cent des actions étaient largement réparties dans le public (free float), 51,5 pour cent étant détenues par le canton de Berne. Mesurée à la capitalisation boursière SPI, la BEKB | BCBE compte parmi les 60 premières sociétés de Suisse.

Ces onze dernières années, des fenêtres propices se sont ouvertes pour la vente d'actions du portefeuille du canton.

- En 1999, les ventes à la clientèle institutionnelle ont eu pour conséquence de porter le volume des actions libres à 17,1 pour cent.
- En 2000, une action auprès de la clientèle de la BEKB | BCBE en vue d'élargir le cercle des actionnaires a permis de quadrupler le nombre des actionnaires.
- La promotion du compte d'épargne-actionnaire en 2001 a permis d'augmenter



**Cours 1997 – 2009 de l'action nominative<sup>1</sup> BEKB | BCBE (cours payé; moyenne mobile)**



- 30.4.1997  
Décision du parlement  
transformation de la forme juridique
- 23.11.1997  
Décision du souverain  
transformation de la forme juridique

Capital-actions au 31.12.2009:  
CHF 186.4 millions, répartis en 9 320 000  
actions nominatives à CHF 20 de valeur nominale

<sup>1</sup> Jusqu'au 3.5.1999 bons de participation

le nombre des actionnaires à plus de 30 000.

- En 2002, un droit de souscription pour l'achat d'actions nominatives du portefeuille de la banque au prix de 80 francs a été accordé. Parallèlement, une souscription libre a été lancée. Les deux transactions ont connu un vif succès, malgré l'environnement boursier difficile, puisque 4000 nouveaux copropriétaires ont pu être gagnés.
- En 2003, 7000 nouveaux actionnaires ont pu être gagnés. Cette évolution est notamment due à la forte demande de comptes d'épargne-actionnaire et à l'action d'ouverture dans le canton de Soleure.
- Début juin 2004, la 50 millième actionnaire a été fêtée.
- En 2005, des transactions sur capital attrayantes ont été effectuées. Ces transactions décidées par l'assemblée générale (augmentation du dividende, remboursement de valeur nominale, émission de droits de souscription) ont connu un vif succès. Les actionnaires ont souscrit 420 000 nouveaux titres dans le cadre de l'émission de droits de souscription.
- En 2006, le large ancrage dans l'actionariat a encore été renforcé et plus de 55 000 personnes sont désormais copropriétaires de la banque.
- En 2007, dix ans après le OUI des Bernoises et de Bernois à la transformation de la BEKB | BCBE en société ano-

nyme, 50 pour cent des actions ont pu être largement disséminées dans le public.

- En 2008, d'autres transactions sur capital (augmentation du dividende, remboursement de valeur nominale, émission de droits de souscription) ont été réalisées. Les actionnaires de la banque ont souscrit plus de 124 000 titres du portefeuille de la banque dans le cadre de l'émission de droits de souscription.
- En 2009, le large ancrage dans l'actionariat a encore été renforcé et plus de 59 000 personnes sont désormais actionnaires.

Depuis le 2 août 2000, les actions sont cotées dans le segment «local caps» de SIX Swiss Exchange. La cotation à la Bourse à la Berne eXchange (BX) a été maintenue.

Le 2 juin 2009, l'assemblée générale a approuvé le rapport de gestion et les comptes annuels 2008 et décidé d'augmenter le dividende de 4.10 à 4.40 francs par action. De la sorte, le dividende a été augmenté pour la douzième fois consécutive.

### **Evolution du cours de l'action nominative de la BEKB | BCBE**

A fin 2009, l'action nominative de la BEKB | BCBE (numéro de valeur: 969 160, ISIN: CH0009691608) notait à 229,5 francs, contre 224,0 francs (ajusté) en début d'année (+ 2,46 pour cent). La capitalisation boursière a ainsi atteint

2,14 milliards de francs au 31.12.2009.

En 2009, 589 470 actions nominatives de la BEKB | BCBE ont été échangées en tout, dont 204 245 par le biais de Berne eXchange (BX) et 385 225 par celui de la SIX. Le plus fort chiffre d'affaires a été réalisé en juin avec 101 084 actions échangées, alors que les transactions les plus faibles ont été observées en septembre avec 25 962 actions échangées.

A fin 2009, moins de 1 pour cent des 9 320 000 titres se trouvaient dans le portefeuille de la banque pour ses propres activités de négoce. En fin d'année, 275 000 actions figuraient dans le treasury stock. Celui-ci peut être utilisé pour des émissions de droits de souscription et l'intéressement des collaborateurs.

Depuis la décision du souverain bernois du 23 novembre 1997 en faveur de la transformation de la forme juridique de la BEKB | BCBE, le cours a augmenté de plus de 200 pour cent.

## **Dividende**

En raison du résultat positif et des assises financières solides de la BEKB | BCBE, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 18 mai 2010 un dividende de 4.80 francs (année précédente 4.40 francs).

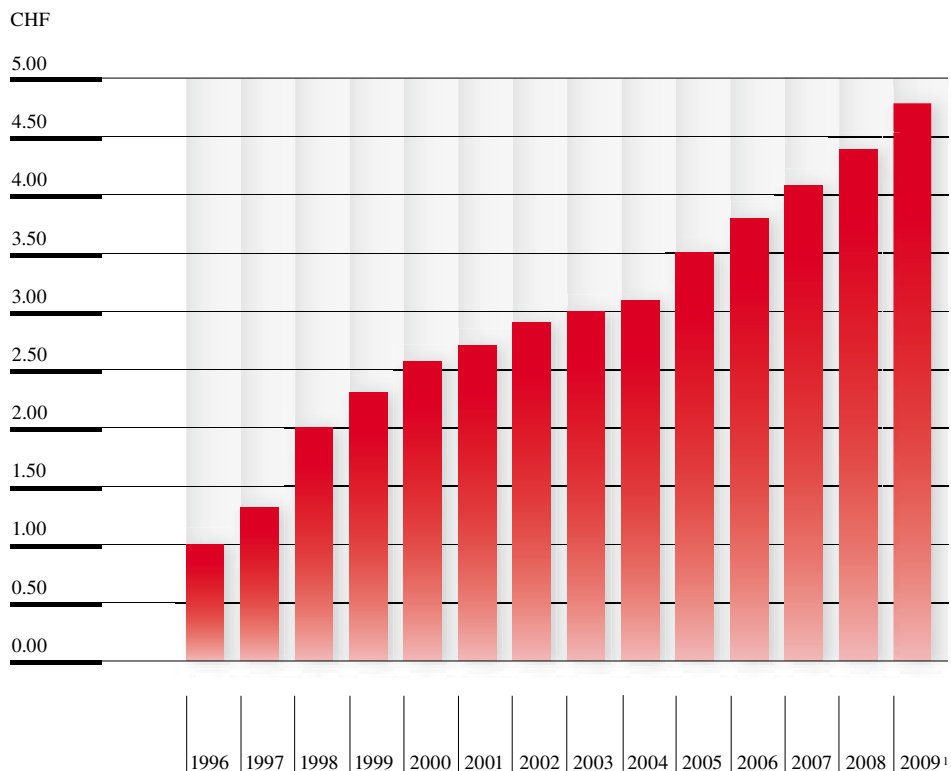
## **Le renforcement financier du canton se chiffre à plus de un milliard de francs**

La contribution financière au canton est considérable et totalise 1015 millions de francs depuis le remboursement de capital de dotation en 1998, le placement d'actions, le remboursement de valeur nominale, l'indemnisation des droits de souscription et l'indemnisation de la garantie de l'Etat. S'ajoutent à cela les dividendes et les impôts. Les pouvoirs publics ont comptabilisé en 2009 63,7 millions de francs sous forme de dividendes, impôts et rémunération des la garantie de l'Etat.

## **Indemnisation de la garantie de l'Etat**

Conformément à la Loi sur la société anonyme Banque cantonale bernoise, la BEKB | BCBE indemnise depuis l'exercice 1998 la garantie de l'Etat à raison de 3 à 6 points de base sur les fonds étrangers garantis. En 2009, la banque a dû verser une indemnité de 3 points de base ou 3,2 millions de francs au canton, vu sa forte dotation en fonds propres. L'organe de révision externe Ernst & Young a souligné dans son rapport annuel l'absence de risques pour le canton quant à un éventuel recours à la garantie de l'Etat, vu la situation financière de la banque, notamment en raison de l'excédent de fonds propres et des

## Evolution du dividende par action 1996 – 2009



<sup>1</sup> Selon proposition du conseil d'administration  
à l'assemblée générale

correctifs de valeur et provisions constitués au titre de la prévoyance des risques.

## **Stratégie actionnariale du canton et abolition de la garantie de l'Etat**

Le canton de Berne et l'économie bernoise sont intéressés à disposer d'une banque cantonale forte avec centre de décision dans le canton de Berne. C'est sur ce constat que repose l'engagement du canton en faveur de la BEKB | BCBE. Le Conseil-exécutif du canton de Berne entend poursuivre le placement d'actions du portefeuille du canton jusqu'à atteindre la part cantonale prescrite par la loi, ce qui a été réalisé en grande partie en l'espace de dix ans. Par ailleurs, la garantie de l'Etat en faveur de la BEKB | BCBE est abolie successivement, ceci alors que la BEKB | BCBE est en position de force. La modification ad hoc de la loi a été approuvée par le Grand-Conseil en automne 2004, ceci sur motion du Conseil-exécutif et est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Dans une première étape, la garantie de l'Etat a été limitée au 1<sup>er</sup> janvier 2006 aux fonds d'épargne jusqu'à 100 000 francs par client et aux emprunts obligataires. L'extinction définitive de la garantie de l'Etat interviendra à fin 2012. Pour les emprunts émis avant cette date, la garantie de l'Etat sera maintenue jusqu'à leur maturité. La clientèle a été informée en détail sur ces étapes au moyen d'une annexe au relevé de compte début 2006.

## Données essentielles sur l'exercice

Le rapport donne une image précise de la fortune, de la situation financière et de la capacité bénéficiaire de la banque. Par ailleurs, toutes les réserves apparaissent clairement, tandis que les provisions ont été réparties en fonction des activités de l'établissement.

Précisons également que le rapport de gestion 2009 a été établi conformément aux dispositions légales en la matière (article 23–28 OLB) et aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). La clôture individuelle au 31.12.2009 a été opérée conformément aux directives FINMA (circ 08/2 FINMA) d'établissement des comptes ainsi qu'à l'article 6, al. 3 des directives concernant l'établissement des comptes de la SIX. La clôture individuelle est dans le même temps conforme à la clôture individuelle statutaire au sens du chiffre 1f des directives d'établissement des comptes.

Les principes comptables et d'évaluation sont, quant à eux, expliqués en annexe (pages 94 à 103).

### L'environnement économique

Dans le sillage de la crise financière, l'économie mondiale s'est trouvée en récession en 2009. Surtout les entreprises industrielles actives aux plans national et international ont subi de fortes baisses du chiffre d'affaires et des bénéfices. Pendant la seconde moitié de l'année, une légère

reprise avec des taux de croissance trimestriels positifs s'est fait jour dans divers pays. Une forte progression a été enregistrée sur les marchés financiers et sur les bourses des matières premières à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2009. Les liquidités mises à disposition par les banques centrales n'ont pas été retirées et les taux directeurs se sont établis à bas niveau.

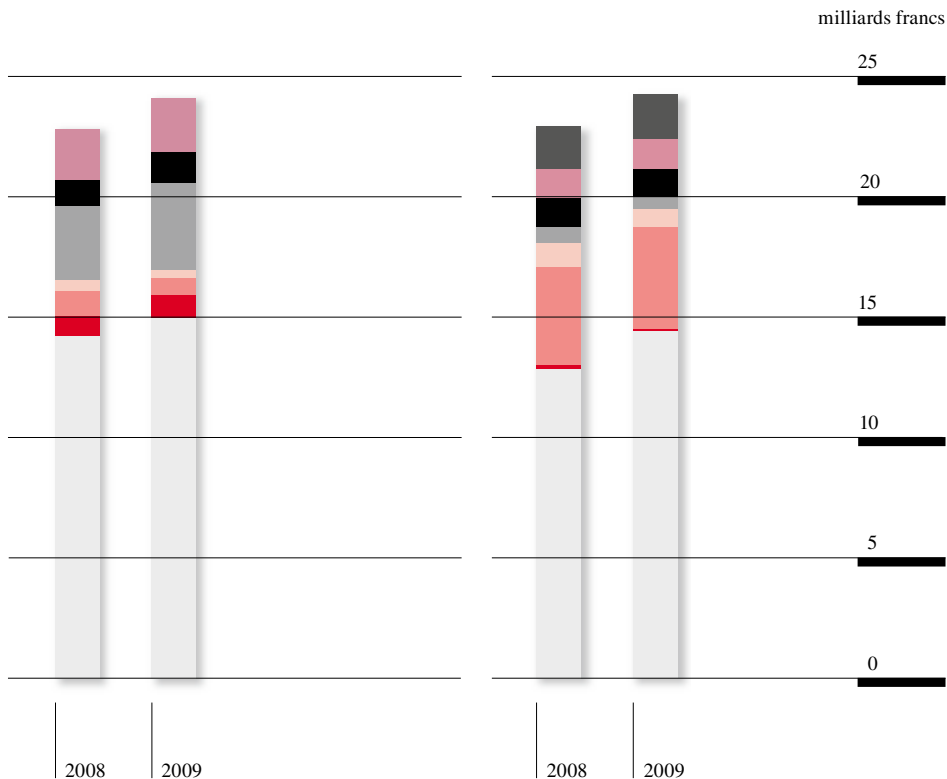
En Suisse, le PIB réel a reculé de 1,6 pour cent selon les estimations du Secrétariat d'Etat à l'économie (seco). La consommation privée, toujours importante, a constitué un moteur de croissance important. Les prix à la consommation ont légèrement reculé au début de l'année 2009. Pendant le 2<sup>e</sup> trimestre, ils ont légèrement progressé en raison de la hausse des prix de l'énergie. En 2009, la BNS a poursuivi sa politique monétaire expansive. La fourchette du Libor à trois mois de la BNS s'est située en fin d'année entre 0 et 0,75 pour cent avec une valeur-objectif de 0,25 pour cent. Le rendement des obligations de la Confédération s'est réduit, après une hausse passagère à presque 2 pour cent, vers la fin de l'année, ce qui a provoqué un raidissement de la courbe des intérêts. Le taux de renchérissement moyen s'est chiffré à –0,5 pour cent en 2009. Le taux de chômage a augmenté de 3,0 pour cent à 4,4 pour cent.

Les phénomènes suivants ont été observés au cours de l'exercice:

- une conjoncture portée à bout de bras par la consommation privée;

## Evolution des actifs en 2009 en milliards de francs

## Evolution des passifs en 2009 en milliards de francs



- Autres actifs
- Placements sur le marché monétaire
- Immobilisations financières, portefeuille de négoce, participations
- Créances sur les banques
- Collectivités de droit public
- Autres créances sur la clientèle
- Créances hypothécaires

- Autres passifs
- Fonds propres
- Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage
- Emprunts
- Obligations de caisse
- Autres engagements envers la clientèle
- Engagements envers les banques
- Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements

- un recul des importations;
- un maintien des chiffres d'affaires du commerce de détail par rapport à l'année précédente, grâce à un sentiment positif de consommation;
- une hausse du taux de chômage à 4,4 pour cent
- une évolution de l'indice des directeurs d'achats à un niveau supérieur à la moyenne depuis août;
- un taux de renchérissement annuel moyen d'environ –0,5 pour cent (mesuré à l'aune des prix à la consommation);
- une hausse du prix du pétrole à USD 80 le baril en fin d'année;
- un repli à 76 pour cent de l'utilisation des capacités dans le secteur secondaire du canton de Berne;
- un nombre de nuitées dans le canton de Berne supérieur de 4,2 pour cent à celui de l'exercice précédent;
- un recul du nombre de logements inoccupés dans l'Espace Mittelland;
- un abaissement plus important des taux courts par rapport aux taux longs consécutive à la réduction de 0,5 pour cent à 0,25 pour cent par la BNS de la valeur cible des dépôts à 3 mois;
- une régression à 1,98 pour cent du rendement de l'obligation à 10 ans de la Confédération;
- une dépréciation de l'euro et de USD face au franc suisse;
- une hausse du Swiss Market Index (SMI) de 18,3 pour cent par rapport à l'année précédente.

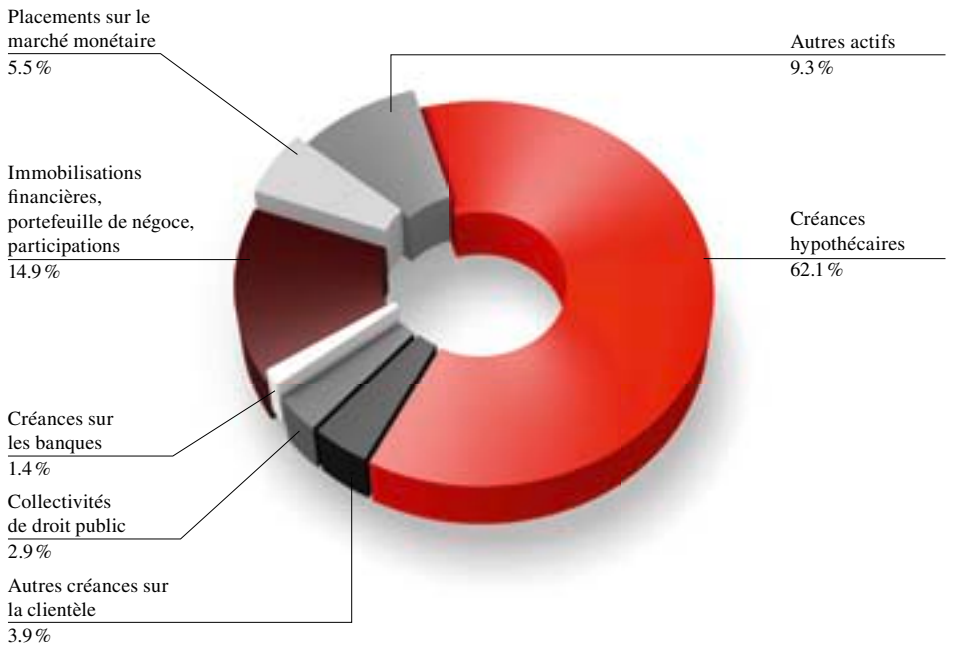
La concurrence entre banques est restée vive. Ainsi,

- les marges dégagées sur les crédits domestiques sont faibles par rapport aux marges internationales;
- les engagements envers la clientèle (épargne, placements) ont augmenté, tandis que les liquidités de la clientèle sont demeurées élevées;
- le prix des hypothèques à taux fixe est tombé en deçà de son niveau de l'année précédente;
- des signes de surchauffe se sont manifestés sur certains segments du marché immobilier;
- les nouvelles technologies visant une simplification et une rationalisation de la production ont favorisé les ajustements structurels dans l'administration et dans la vente. Les fusions et les dispositifs de rationalisation ont permis de libérer de la main d'œuvre.

Dans un tel environnement, la BEKB | BCBE s'est concentrée sur les tâches suivantes: l'approfondissement de ses relations commerciales; l'acquisition de nouveaux clients dans les cantons de Berne et de Soleure; le maintien de la qualité du portefeuille de crédits; le placement sécurisé de ses importantes liquidités; la normalisation des processus de travail ISO 9001:2008 (management de la qualité/qualité des services) et 14001:2004 (management environnemental/développement durable); le développement de la banque



## Structure des actifs à fin 2009



virtuelle; l'optimisation des charges d'investissement, d'exploitation et de personnel.

## Bilan

La **somme du bilan** a augmenté de 1,3 milliard de francs à 24 milliards.

Les créances totales sur la clientèle à fin 2009 représentent 68,9 pour cent des **actifs** (70,5 précédemment), les immobilisations financières, le portefeuille de négoce et les participations 14,9 pour cent (13,4), les créances sur les banques 1,4 pour cent (2,2) et les placements sur le marché monétaire 5,5 pour cent (4,8). Au **passif**, les fonds de la clientèle au sens étroit du terme (engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, autres engagements envers la clientèle et obligations de caisse) totalisent 80,2 pour cent de la somme du bilan (78,3 un an auparavant), les fonds à long terme 6,8 pour cent (8,4) et les engagements envers les banques 0,3 pour cent (0,5). Les créances sur la clientèle sont intégralement refinancées par les fonds de la clientèle au sens étroit du terme.

## Actifs

### Liquidités, papiers monétaires, banques

Les **liquidités** se sont élevées à 1,3 milliard de francs à la fin de l'année sous revue.

Les **créances résultant de papiers monétaires** ont augmenté de 0,2 milliard à 1,3 milliard de francs.

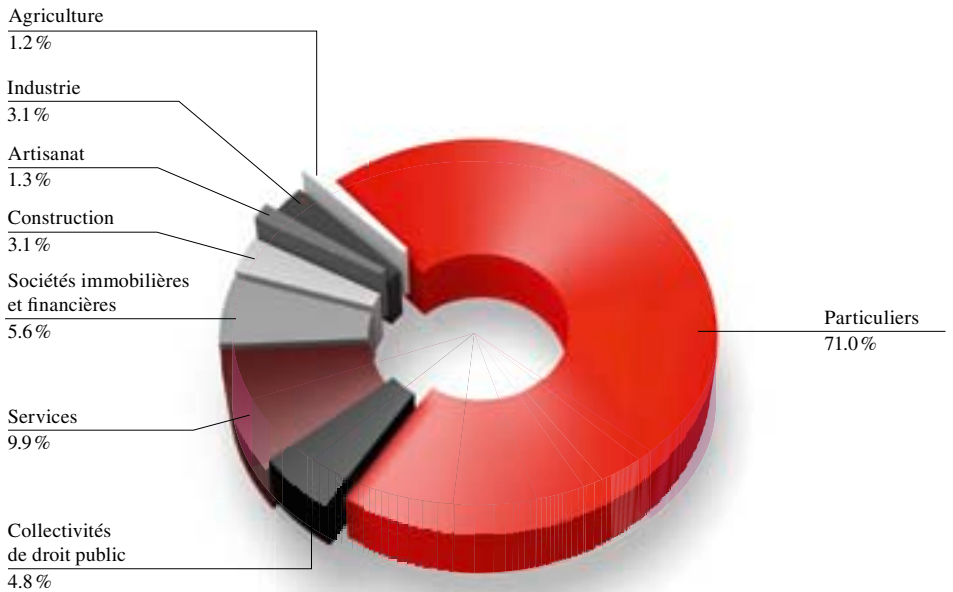
Les **créances sur les banques** ont baissé à encore 0,3 milliard de francs. De ce montant, 184 millions de francs concernent des opérations de mise et de prise en pension qui sont couvertes par des titres de débiteurs gouvernementaux. A fin 2009, 173 millions de francs étaient placés à l'étranger auprès d'établissements bancaires de premier ordre. La **trésorerie** a disposé en tout temps des liquidités nécessaires.

### Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Conformément à la réorientation de la banque mise en œuvre en 1992, les petits et moyens engagements dans l'Espace Mittelland ont été favorisés. La BEKB | BCBE a octroyé 9912 **crédits** totalisant 1,8 milliard de francs **d'argent frais**. Les prêts à la clientèle (sans les CDP) se sont montés à 15,9 milliards de francs, soit 0,9 milliard de plus que l'année précédente. La qualité du portefeuille des crédits a pu être maintenue. Les amortissements ont été remplacés par un nombre plus élevé d'engagements moins importants et d'engagements dans de nouvelles entreprises.

En 2009, la **solvabilité** d'environ 90 pour cent des crédits engagés est considérée comme bonne à très bonne. Les **provisions sur prêts** s'élèvent à 631 millions de francs.

# Total des créances sur la clientèle à fin 2009



La répartition de l'ensemble des créances sur la clientèle selon les **catégories de clients** illustre le profond ancrage de la BEKB | BCBE au sein de la population. La part des créances sur la clientèle privée a atteint 71,0 pour cent. La part de l'agriculture, de l'industrie, de l'artisanat et des sociétés immobilières et financières n'a pratiquement pas subi de modifications. La part des services, de la construction et des collectivités de droit public a légèrement diminué.

Les créances sur la clientèle ont baissé à 1,6 milliard de francs. Les créances sur les **collectivités de droit public** qui en font partie ont baissé à 0,7 milliard. Les **prêts d'ordre commercial** sous forme de crédits en comptes courants et d'avances ont augmenté à 935 millions de francs. Grâce à des prix concurrentiels et aux efforts d'acquisition, les placements hypothécaires et les crédits garantis par gage hypothécaire réunis dans le poste «**créances hypothécaires**» ont grimpé à 14,9 milliards de francs. Par rapport à l'année précédente, ils ont progressé de 5,4 pour cent, sous observation des critères de qualité du portefeuille de crédits. Les placements hypothécaires se sont accrus de 707 millions de francs à 14,8 milliards de francs.

L'ensemble des **prêts hypothécaires** (hypothèques, prêts et crédits garantis par hypothèque) se montait en fin d'année à 15,0 milliards de francs ou à 90,7 pour cent du total des prêts. A cette même date, 88,9 pour cent des **gages immobiliers** ga-

rantissant les placements hypothécaires étaient attribuables au canton de Berne, les 11,1 pour cent restants aux autres cantons. En raison du niveau plus bas des intérêts, un plus grand nombre d'hypothèques fixes a été conclu et la demande **d'hypothèques variables** a fléchi. En tout, des hypothèques à taux fixe d'un montant de 5,4 milliards de francs ont été autorisées pendant l'année sous revue. A fin 2009, le volume des hypothèques à taux fixe se montait à 11,4 milliards de francs ou à 77,1 pour cent des placements hypothécaires (année précédente: 56,3 pour cent). La structure des débiteurs **dont les engagements globaux excèdent 30 millions de francs** (sans les banques et les collectivités de droit public, mais en incluant le portefeuille, sur base de limites, des titres appartenant à la banque) se présentait comme suit à la fin de l'année 2009:

Engagements globaux de plus de 30 millions de CHF .  
Nombre    mios CHF

	Nombre	mios CHF
<b>2009</b>	<b>15</b>	<b>605</b>
2008	12	533

Les engagements de plus de 30 millions de francs se montent ainsi à moins de 5 pour cent des prêts.

Spécifiquement, les crédits (placements hypothécaires, avances et prêts à terme fixe) présentaient, sur la base de l'utilisation effective, la structure suivante à fin 2009:

Crédits particuliers en CHF	Nombre	%	mios CHF	%	2008%
0–100 000	26 121	36,7	1 137	7,1	7,0
100 001–500 000	40 773	57,4	10 439	65,4	68,7
500 001–1 000 000	3 386	4,8	2 232	14,0	13,1
1 000 001–5 000 000	746	1,0	1 413	8,8	8,1
au-delà de 5 000 000	58	0,1	748	4,7	3,1
<b>Total</b>	<b>71 084</b>	<b>100,0</b>	<b>15 969</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Le nombre des crédits particuliers jusqu'à **1 million de francs** a atteint de 86,5 pour cent.

### Immobilisations financières

Le portefeuille des **immobilisations financières** a augmenté de 0,6 milliard à 3,5 milliards de francs. Les immobilisations financières se sont réparties à fin 2009 en obligations à raison de 93,9 pour cent, en actions et autres placements à raison de 6,1 pour cent. 75,3 pour cent des immobilisations financières étaient des **titres** d'émetteurs domiciliés en Suisse. A fin 2009, la valeur comptable des **obligations** se chiffrait à 3,3 milliards de francs. Comme précédemment, une importance toute particulière a été attachée à la diversification et à la solvabilité des débiteurs. Le portefeuille des **actions et des parts de fonds de placement** représentait à fin 2009 une valeur comptable de 93,7 millions de francs. Des gains de net 4,1 millions de francs (année précédente: 6,6 millions) ont pu être réalisés au travers d'aliénations.

En ce qui concerne les immobilisations financières, le portefeuille d'immeubles

(immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et immeubles BEKB | BCBE non nécessaires à l'exploitation et destinés à être vendus) comprenait trois objets acquis en réalisation forcée, portés au bilan au prix symbolique de un franc.

### Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Le négoce à propre compte de papiers-values et de leurs dérivés ne constitue pas une activité centrale de la BEKB | BCBE. Le portefeuille destiné aux opérations de négoce s'est élevé à 10,1 millions de francs en fin d'année. Il se composait de métaux précieux à raison de 89,2 pour cent, d'obligations à raison de 7 pour cent et de titres de participation à raison de 3,8 pour cent.

### Participations

La valeur comptable des participations s'est établie à 40,2 millions de francs. La baisse par rapport à l'année précédente de 6,4 millions de francs résulte surtout de l'amortissement de goodwill (voir page 63) Au 31 décembre 2009, la BEKB | BCBE a

augmenté sa part dans RTC Real-Time Center AG de 47,0 à 64,9 pour cent.

Parmi les participations essentielles de la BEKB | BCBE avec une part au capital de plus de dix pour cent, citons entre autres les actions de Real-Time Center AG (RTC) (64,9%), celles de Legando AG (100%), celles BioMedCredit AG (100%), celles de Berimag AG (100%), celles de Entris Operations AG (50,0%), celles de la Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses (10,7%), celles de la Jungfraubahnen Holding AG (13,9%) et celles de Victoria-Jungfrau Collection AG (12,1%). De plus, la BEKB | BCBE détient des participations dans BioMedInvest AG (5,3%), dans Swisssanto Holding SA (6,8%), dans Caleas AG (6,3%) et dans Tornos Holding SA (4,4%).

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles ont baissé de 1,7 million de francs à 203,4 millions. La valeur comptable des **immeubles bancaires** faisant partie du **portefeuille des immeubles** s'est établie à 179,6 millions de francs. Aux investissements de 8,1 millions de francs ont fait face des transferts et amortissements de 8,5 millions de francs (voir page 114). La valeur comptable des **autres immeubles** a s'est chiffrée sans changement à 13,3 millions de francs. Les **autres immobilisations corporelles** se sont montées à 10,6 millions de francs.

### **Compte de régularisation**

Le **compte de régularisation actif** a baissé de 6,1 millions de francs à 62,2 millions. Il se compose essentiellement d'intérêts courus.

### **Autres actifs**

Les **autres actifs** ont baissé de 0,4 milliard de francs en raison du recul des créances en matière d'impôt anticipé s'agissant des opérations de négoce avec la deuxième ligne.

### **Actifs à l'étranger**

Les **actifs à l'étranger** (conformément à l'art. 32 du règlement d'affaires) ont totalisé 1,2 milliard de francs. La provision pour les risques encourus à l'étranger correspond aux prescriptions de l'Association suisse des banquiers.

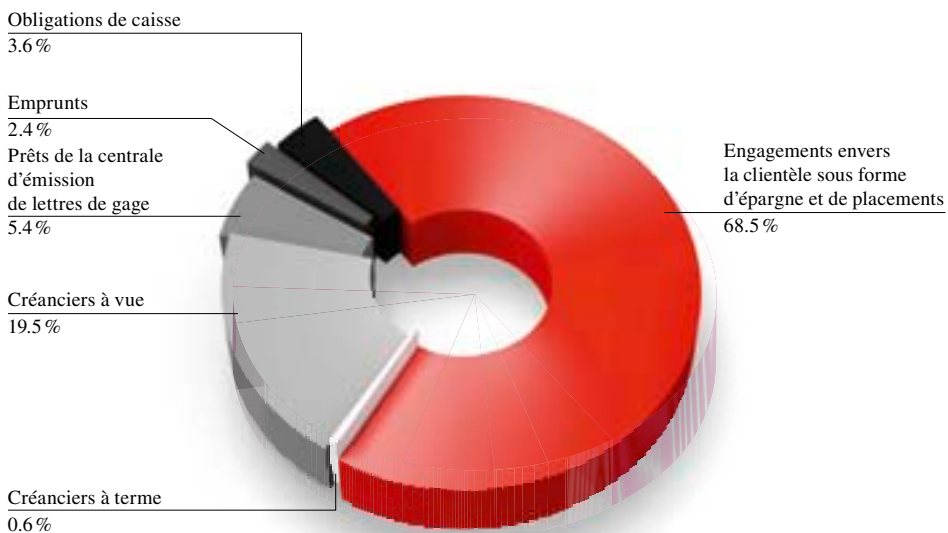
### **Actifs non performants**

Les positions actives dont les produits sont compromis (non performing loans) se montaient fin 2009 à 45,8 millions de francs ou à 0,3 pour cent des prêts (année précédente: 0,2 pour cent).

### **Passifs**

Les **engagements envers les banques** ont fléchi de 61 millions de francs à 64 millions.

## Structure des fonds de la clientèle à fin 2009



## Fonds de la clientèle

La répartition des fonds de la clientèle s'établissait à la fin de l'année 2009 selon le tableau à la page 62.

A nouveau, les clients se sont rabattus sur les placements en liquide. **Les fonds de la clientèle au sens restrictif du terme** (engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, obligations de caisse, autres engagements envers la clientèle) ont augmenté de 1,5 milliard de francs à 19,3 milliards de francs.

Les **engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements** ont augmenté de 12,2 pour cent à 14,3 milliards de francs. Le taux d'intérêt de base sur fonds d'épargne jusqu'à 50 000 francs a été réduit à 0,75 pour cent pendant l'année et la rémunération des comptes d'épargne-actionnaire jusqu'à 50 000 francs s'est montée à 1,5 pour cent. Dans le cas de montants supérieurs, les taux du marché monétaire ont été appliqués. Le nombre de livrets et de comptes d'épargne a augmenté de 15 927 unités à 766 235. Le nombre de comptes d'épargne-actionnaire était de

plus de 47 000 pendant l'année sous revue et les avoirs ont atteint 2,3 milliards de francs.

**Les autres engagements envers la clientèle sous forme de comptes courants et de dépôts à terme** ont fléchi de 3,5 pour cent pour se porter à 4,2 milliards de francs. Le volume des **obligations de caisse** a baissé à 754 millions de francs. La rémunération annuelle moyenne des obligations de caisse a été de 2,46 pour cent (contre 2,42 l'année précédente).

Les **capitaux à moyen et long termes** ont été réduits. Pendant l'année sous revue, des emprunts ont été remboursés à raison de 200 millions de francs. Le volume des emprunts a diminué à 0,50 milliard de francs à fin 2009. En 2009, des prêts de la centrale de lettres de gage d'un montant de 198 millions de francs ont été remboursés et 127 millions de francs ont été moins rémunérés et réémis. Le portefeuille à fin 2009 s'est monté à 1,13 milliard de francs. Les coûts des intérêts des emprunts obligataires ont légèrement baissé en moyenne annuelle à 3,48 pour cent (année précé-

Fonds de la clientèle	2008 %	2009 %
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	64,8	68,5
Autres engagements envers la clientèle	20,6	20,1
Obligations de caisse	4,9	3,6
<b>Fonds de la clientèle au sens restrictif du terme</b>	<b>90,3</b>	<b>92,2</b>
– Emprunts	3,6	2,4
– Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage	6,1	5,4
<b>Total des fonds de la clientèle</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>



dente 3,53), ceux des prêts de la centrale de lettres de gage à 2,98 pour cent (année précédente 3,08).

Les **placements de la propre institution de prévoyance** auprès de la BEKB | BCBE ont totalisé 16 millions de francs.

### **Comptes de régularisation**

L'augmentation des **régularisations passives** à 159,9 millions de francs provient essentiellement de la hausse des impôts dus comptabilisés sous cette position.

### **Correctifs de valeurs et provisions**

Le total des correctifs de valeurs et provisions (voir pages 122 ss) s'est élevé à 742,5 millions de francs. Les **correctifs de valeur et provisions sur prêts** comprennent des **provisions pour risques individuels** de 356,0 millions de francs et des **provisions forfaitaires** de 273,2 millions de francs sur risques spécifiques à certaines branches et sur les prêts assortis de risques supplémentaires dans le rayon d'action de la banque. **Les provisions sur les autres risques commerciaux** (risques inhérents au négoce des titres, des devises, monnaies et métaux précieux, d'instruments monétaires dérivés, de titres de participation des immobilisations financières) se sont élevées à 73,6 millions de francs. Le montant des provisions restantes s'est chiffré à 62,8 millions de francs.

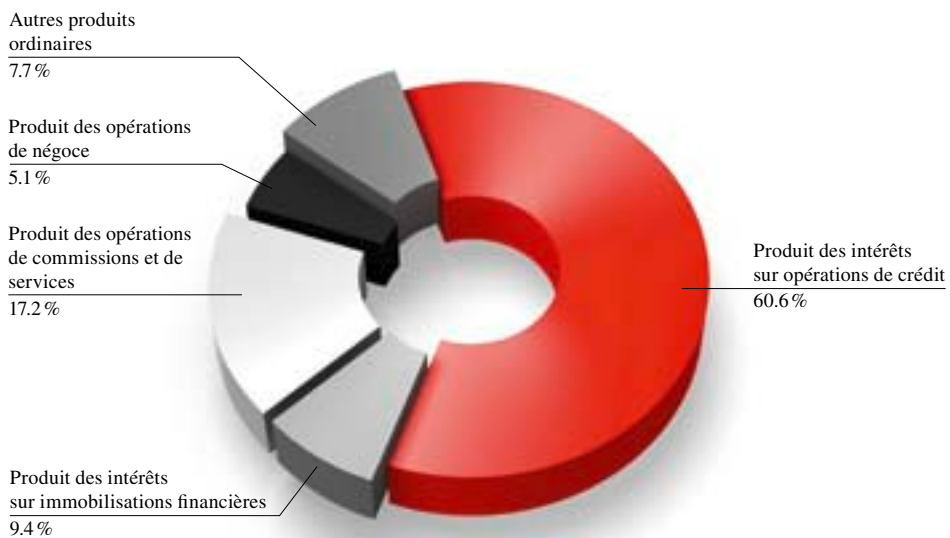
### **Réserves pour risques bancaires généraux**

Les réserves pour risques bancaires généraux ont été augmentées à 610,6 millions de francs. Pendant l'année sous revue, 64,0 millions de francs de réserves supplémentaires ont été constituées à charge du compte de résultat; 3,2 millions de francs ont servi à l'indemnisation de la garantie de l'Etat, 19,4 millions ont été utilisés pour des prestations servant à minimiser les risques de migration TED. Selon le concept commercial de fonds propres de la BEKB | BCBE, les réserves pour risques bancaires généraux couvrent entre autres aussi des amortissements de goodwill. Pendant l'année sous revue, des réserves pour risques bancaires généraux de l'ordre 7,0 millions de francs ont été dissoutes comme produit extraordinaire et l'utilisation conforme pour les amortissements de goodwill (page 142) a été comptabilisée dans les charges extraordinaires. De plus, des différences de taux de change de 15,8 millions de francs ont été imputées aux risques bancaires généraux sur les réserves d'or y figurant (voir page 122).

### **Capital propre**

Le capital-actions est de nominal 186,4 millions de francs. La réserve légale générale s'est montée à 235,6 millions de francs. Les autres réserves ont été augmentées de 72,1 millions de francs à 761,3 millions, prélevés sur le bénéfice de l'année précédente et sur les produits réa-

## Produit d'exploitation 2009



lisés dans le cadre de propres titres de participation.

## **Compte de résultat**

### **Produit d'exploitation**

Le produit d'exploitation a augmenté à 497,8 millions de francs à fin 2009. Le produit au bilan des intérêts sur crédits y contribue à raison de 60,6 pour cent, les intérêts et dividendes provenant des immobilisations financières à raison de 9,4 pour cent, les commissions et prestations de service à raison de 17,2 pour cent et les autres affaires à raison de 12,8 pour cent.

### **Produit des intérêts sur crédits et immobilisations financières**

Le produit des intérêts a augmenté à 348,5 millions de francs. La marge d'intérêt moyenne sur les opérations de crédit a augmenté, de 1,46 pour cent en 2008, à 1,47 pour cent en 2009. La politique en matière de crédits appliquée en toute conséquence depuis 1993, la gestion active des crédits et le bas niveau des intérêts ont eu pour conséquence que les produits compromis se sont à nouveau situés à bas niveau (0,9 million de francs). A fin 2009, ils représentaient 0,1 pour mille des créances sur la clientèle. Les coûts de couverture des intérêts sont comptabilisés comme partie intégrante des opérations de crédit. Le produit des intérêts et des dividendes

sur immobilisations financières a augmenté de 20,2 millions de francs à 79,5 millions en raison d'un portefeuille d'obligations plus étoffé.

### **Produit des commissions et services**

Avec une part de 82 pour cent du produit brut (année précédente 85 pour cent), le conseil en gestion de patrimoine et la gestion de fortune ont représenté la source de revenus la plus importante parmi les affaires sujettes à commissions.

Le nombre de dépôts gérés par la BEKB | BCBE a augmenté de 1,4 pour cent à 97 900. Les valeurs patrimoniales sous gestion ont progressé de 1,6 milliard de francs à 20,3 milliards. Le portefeuille de produits en fonds de placement s'est apprécié de 0,6 milliard de francs à 4,1 milliards. La part des titres en dépôt confiés en gestion intégrale à la banque a grimpé à 4,4 milliards de francs, ce qui représente 21,9 pour cent de l'ensemble des fonds sous dépôt.

Dans un contexte boursier difficile, le produit des commissions afférentes au conseil en placement et à la gestion de fortune s'est chiffré à 78,5 millions de francs. Le produit des courtages s'est établi à 22,8 millions de francs. Les droits de garde et les frais de gestion de fortune ont atteint 26,7 millions. Le produit des fonds de placement a atteint 25,3 millions de francs.

Le produit des commissions sur les autres activités de service a augmenté à 12,9 millions de francs. Les charges afférentes aux

opérations de commissions ont baissé à 10,7 millions de francs.

### Produit des opérations de négoce

Le produit des opérations de négoce s'est monté à 25,4 millions de francs, en baisse de 12,4 millions de francs par rapport à l'année précédente. 21,2 millions proviennent du négoce de devises, billets et métaux précieux et 4,2 millions du négoce de titres – que la BEKB | BCBE ne pratique que modestement. La baisse des revenus a résulté d'opportunités de marché moindres qui se sont présentées dans le négoce avec la deuxième ligne. Dans ce type d'affaires, des actions sont rachetées par une société via une deuxième ligne de négoce ouverte à la SIX, afin de réduire ensuite le capital actions à hauteur du programme de rachat.

### Autres produits ordinaires

Les autres produits ordinaires ont augmenté à 38,4 millions de francs. Un bénéfice de 4,1 millions de francs a pu être dégagé grâce à l'aliénation d'immobilisations financières. Les autres produits ont totalisé 40,6 millions de francs. Ils englobent en

particulier les remboursements, le produit des participations et celui des immeubles. Les autres charges ordinaires ont baissé à 6,3 millions de francs, en raison essentiellement de la non réalisation d'adaptations négatives de valeurs sur titres des immobilisations financières, ceci en raison de l'évolution du marché.

### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation avant impôts ont augmenté de 3,3 pour cent par rapport à l'année précédente et se chiffrent à 242,3 millions de francs. Les charges de personnel ont progressé de 6,0 millions de francs à 146,8 millions. Cette augmentation résulte en particulier de la hausse de l'effectif et d'adaptations salariales pour tenir compte du renchérissement et de la situation du marché. Comme l'année précédente, sont compris dans les charges de personnel les coûts de l'intéressement des collaborateurs et les dépôts en faveur de la prime de développement durable. A fin 2009, l'effectif du personnel (y compris les auxiliaires) s'est situé avec 1426 collabora-

Charges d'exploitation	2008 mios CHF	2009 mios CHF	Variation en%
Charges de personnel	140,8	146,8	4,3
Autres charges d'exploitation	93,8	95,5	1,7
Charges d'exploitation (avant impôts)	234,6	242,3	3,3
Impôts	27,6	37,5	35,7

trices et collaborateurs au-dessus du niveau de l'année précédente. Corrigé des postes à temps partiel, le nombre des employés s'est chiffré 1193.

Les autres charges d'exploitation se sont accrues de 1,6 million de francs à 95,5 millions en raison de l'augmentation des coûts IT et de ceux afférents aux informations financières électroniques.

### **Bénéfice brut**

Le bénéfice brut, avant produit des aliénations d'immobilisations financières, a augmenté de 9,3 pour cent à 251,3 millions de francs. En considérant les gains réalisés sur les aliénations d'immobilisations financières, le bénéfice brut s'est établi à 255,5 millions de francs.

### **Amortissements sur l'actif immobilisé**

Les amortissements sur l'actif immobilisé ont totalisé 19,4 millions de francs, dont 4,9 millions sur immeubles bancaires et autres immeubles, 7,2 millions sur informatique, 2,1 millions sur mobilier, machines et équipements, 4,9 millions sur participations et 0,3 million sur immobilisations financières (immeubles). L'évaluation des immeubles de la banque en fonction de leur valeur de rendement a été maintenue en 2009. Le fonds de renouvellement pour impenses a de nouveau été

alimenté à raison de 5,2 millions de francs (2,5 pour cent des valeurs de rendement). Les investissements en impenses sont imputés au fond de renouvellement.

### **Correctifs de valeurs, provisions et pertes**

Les correctifs de valeurs, provisions et pertes se sont chiffrés à 35,1 millions de francs en 2009. Les nouvelles provisions sur prêts se sont chiffrées à 19,6 millions de francs. Pour les coûts d'organisation dans le cadre du partenariat RTC, 10 millions de francs ont été provisionnés, ainsi que 4 millions pour l'alimentation du fonds du personnel.

Les limites commerciales pour les dérivés sur devises et diverses limites de produits ont été augmentées. C'est pourquoi, les provisions pour autres risques commerciaux ont été relevées de 0,5 million de francs au total. Dans le cadre de la Garantie des dépôts des banques et négociants en valeurs mobilières suisses, 0,2 million de francs ont dû être payés pour la liquidation de ACH Securities SA à Genève.

Les pertes effectives à charge du compte de résultat se sont chiffrées à 1,8 million de francs. Des montants récupérés pour un total de 1,4 million de francs ont pu être comptabilisés. Des pertes de l'ordre de 8,1 millions de francs ont été réalisées à charge des correctifs de valeurs sur prêts.

## Charges et produits extraordinaires **Impôts**

L'annexe au rapport de gestion 2009 (pages 141 s) donne un aperçu des charges et produits extraordinaires.

Les produits extraordinaires se sont chiffrés à 48 millions de francs. Il englobe à hauteur de 6,4 millions de francs, le gain d'une aliénation d'une participation minoritaire. Un produit de 12,0 millions de francs résulte de la réalisation de produits structurés amortis. L'utilisation de la réserve pour risques bancaires généraux de 29,6 millions de francs pour l'indemnisation de la garantie de l'Etat, pour le paiement de prestations en vue de réduire les risques de migration et pour des amortissements de goodwill figure en brut dans le compte de résultat.

Les charges extraordinaires se sont élevées à 93,6 millions de francs. La garantie de l'Etat a été indemnisée à raison de 3,2 millions de francs. Le montant de l'indemnité a été fixé conformément aux dispositions transitoires entrées en vigueur le 1.1.2006 stipulant l'abolition de l'art. 4 de la Loi sur la société anonyme Banque cantonale bernoise (voir page 49). Les réserves pour risques bancaires généraux ont été réalimentées de 64 millions de francs supplémentaires en 2009.

La charge fiscale a augmenté à 37,5 millions de francs (année précédente 27,6 millions). La BEKB | BCBE est soumise à l'impôt tant au niveau fédéral que cantonal et communal. En raison de la pratique de taxation des autorités fiscales, des charges motivées par l'activité commerciale en 2008, qui avaient été comptabilisées les années précédentes, ont été portées au crédit du bilan fiscal. De la sorte, le bénéfice imposable et donc les charges fiscales 2008 ont été réduites en conséquence. Pendant l'exercice 2009, ces différences de taxation temporaires ont été moins prononcées. C'est pourquoi, les charges fiscales augmentent plus que proportionnellement par rapport à l'année précédente. La charge fiscale (sans les droits de timbre d'émission et de négociation) a atteint, avec la taxe sur la valeur ajoutée de 7,7 millions de francs payés par la banque et les clients, la somme de 45,1 millions de francs au total. De plus, les collaboratrices et collaborateurs ont payé eux aussi des impôts estimés entre 25 et 30 millions de francs.

### **Bénéfice de l'exercice**

Pour la 17<sup>e</sup> année consécutive, le bénéfice avant impôts a progressé Il a augmenté de 10,7 pour cent à 155,4 millions de francs contre 140,3 millions l'année précédente.

Après impôts, il s'élève à 118,0 millions de francs (année précédente: 112,7 millions). Compte tenu du report de solde de l'exercice précédent, le bénéfice du bilan passe à 119,9 millions de francs.

### **Liquidités, fonds propres**

Conformément aux art. 16 à 19 OB, les liquidités et les réserves minimales exigées selon les art. 12 à 17 OBN ont été respectées toute l'année.

La BEKB | BCBE attribue les fonds propres selon des critères commerciaux aux catégories 'objectif de capital propre' (1 milliard de francs), 'réserves pour risques bancaires généraux' (610,6 millions de francs) et 'capital excédentaire' (186,1 millions de francs) (voir page 125). Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves de fluctuation nécessaires à l'exploitation, qui sont alimentées ou utilisées en fonction de la survenance des risques. Les fonds propres se chiffraient dès lors à 1186,1 millions de francs en fin d'exercice (année précédente 1114,9 millions). Ils dépassent nettement les exigences légales en matière de fonds propres. La BEKB | BCBE poursuit ainsi une stratégie comprenant peu de risques et s'appuyant sur un capital propre important.

### **Politique de distribution des dividendes**

La politique de distribution des dividendes de la BEKB | BCBE veut que 50 à 70 pour cent du bénéfice annuel respectif soient réservés au financement propre et 30 à 50 pour cent à la distribution des dividendes. La condition préalable pour une distribution consiste en une structure de bilan saine, corroborée par des fonds propres et un bénéfice correspondants. Or, ces conditions sont remplies.

### **Utilisation du bénéfice**

Eu égard à la situation des résultats et de la fortune de la BEKB | BCBE, le conseil d'administration, en accord avec la politique de distribution mentionnée, propose à l'assemblée générale

- de verser 44,7 millions de francs en dividendes aux actionnaires
- d'attribuer 3,6 millions de francs aux réserves légales générales
- d'augmenter les autres réserves de 70,0 millions de francs et
- de reporter 1,52 millions de francs au nouvel exercice.

# Rapport de l'organe de révision portant sur les comptes annuels

## à l'assemblée générale de la Banque Cantonale Bernoise SA (BEKB | BCBE), Berne

En qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels de la BEKB | BCBE (Banque Cantonale Bernoise SA) présentés en pages 72 à 149 (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

### **Responsabilité de conseil d'administration**

Le conseil d'administration est responsable s'agissant de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les directives d'établissement des comptes applicables aux banques ainsi qu'avec les dispositions légales et les statuts. La responsabilité englobe la structure, l'implémentation et le maintien d'un système de contrôle interne portant sur l'établissement de comptes annuels exempts d'indications essentielles fautives par suite de manquements ou d'erreurs. De plus, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes d'établissement des comptes fiables ainsi que de l'exécution d'estimations adéquates.

### **Responsabilité de l'organe de révision**

Notre tâche consiste à délivrer une attestation des résultats figurant dans les comptes annuels sur la base de notre révision. Nous

avons procédé à notre vérification en conformité avec la loi suisse et les standards de révision suisses. Ces standards stipulent qu'une révision doit être conçue et menée de telle sorte que des indications importantes dans les comptes annuels qui s'avéreraient fallacieuses puissent être reconnues à un degré de certitude raisonnable.

Une révision comprend l'exécution d'opérations de vérification pour l'obtention de preuves quant à l'exactitude des chiffres et autres indications contenus dans les comptes annuels. Le choix des opérations de vérification est du domaine d'appréciation du réviseur conformément à ses obligations. Ceci englobe l'évaluation des risques d'indications essentielles fautives par suite de manquements ou d'erreurs. Lors de l'appréciation de ces risques, le réviseur prend en compte le système de contrôle interne dans la mesure où celui-ci est déterminant pour procéder aux opérations de révision en fonction des circonstances, mais n'émet pas de jugement sur l'efficacité du système de contrôle interne. La révision comprend en outre l'appréciation de l'adéquation des méthodes d'établissement des comptes, la plausibilité des estimations ainsi que l'appréciation de la reddition des comptes dans son ensemble. Nous estimons que notre contrôle représente une base suffisante pour justifier notre appréciation.



## **Appréciation**

Selon notre vérification, les comptes annuels de l'exercice bouclé au 31 décembre 2008 présentent une image conforme de la fortune, des revenus et de la situation financière, en conformité avec les dispositions des directives d'établissement des comptes applicables aux banques (correspond à la législation suisse et aux statuts).

## **Rapport sur la base d'autres prescriptions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément selon la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et sur l'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'aucun fait incompatible avec notre indépendance n'est donné.

En conformité avec l'art. 728a, al. 3 CO et le standard de vérification suisse 890, nous

confirmons l'existence d'un système de contrôle interne pour l'établissement des comptes annuels établi selon les directives du conseil d'administration.

Nous confirmons par ailleurs que la proposition concernant l'utilisation du bénéfice au bilan est conforme à la législation suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

Ernst & Young SA

Rolf Walker  
Expert comptable agréé  
(responsable du mandat)

Peter Gasser  
Expert comptable  
agréé

Zurich, le 10 mars 2010

## Bilan au 31 décembre 2009

(en CHF 1000)

Actifs	2008	2009
Liquidités	759 456	1 303 637
Créances résultant de papiers monétaires	1 101 740	1 318 009
Créances sur les banques	493 053	326 656
Créances sur la clientèle	1 852 832	1 634 935
dont de rang postérieur	2008: néant 2009: néant	
Créances hypothécaires	14 168 075	14 930 191
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	6 758	10 064
dont titres de rang postérieur	2008: néant 2009: néant	
Immobilisations financières	2 990 623	3 541 329
dont titres de rang postérieur	2008: néant 2009: néant	
Participations	46 637	40 191
Immobilisations corporelles	205 150	203 431
Comptes de régularisation	68 324	62 191
Autres actifs	1 037 382	664 884
<b>Total des actifs</b>	<b>22 730 029</b>	<b>24 035 517</b>
Total des créances sur des sociétés consolidées de la BEKB   BCBE	58 616	45 243
Total des créances sur le canton de Berne	415 083	333 626

**Passifs**

2008

2009

Engagements envers les banques	124 778	63 919
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	12 771 075	14 324 629
Autres engagements envers la clientèle	4 054 329	4 197 378
Obligations de caisse	960 928	754 104
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	1 898 750	1 628 000
Comptes de régularisation	144 177	159 868
Autres passifs	314 026	323 661
Correctifs de valeurs et provisions	745 684	742 549
Réserves pour risques bancaires généraux	560 349	610 604
Capital-actions	186 400	186 400
Réserves légales générales	232 385	235 585
Autres réserves	689 228	761 306
Propres actions	(68 190)	(72 340)
Bénéfice reporté	3 377	1 902
Bénéfice de l'exercice	112 733	117 953
<b>Total des passifs</b>	<b>22 730 029</b>	<b>24 035 517</b>
Total des engagements envers des sociétés consolidées de la BEKB   BCBE	11 293	65 931
Total des engagements envers le canton de Berne	13 587	5
Opérations hors bilan:		
engagements conditionnels	134 263	107 031
engagements irrévocables	333 536	246 119
engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	84 904	84 904
instruments financiers dérivés		
– instruments de couverture de la banque		
valeurs de remplacement positives	72 235	61 097
valeurs de remplacement négatives	7 675	14 236
montants des sous-jacents	3 471 550	4 421 245
– activités de négoce		
valeurs de remplacement positives	23 757	6 956
valeurs de remplacement négatives	22 938	6 740
montants des sous-jacents	910 396	425 833
opérations fiduciaires	57 446	12 223

## Compte de résultat 2009

(en CHF 1000)

	2008	2009
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		
Produit des intérêts et des escomptes	585 246	511 522
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	117	93
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	59 279	79 527
Charges d'intérêts	(329 982)	(242 651)
<b>Sous-total résultant des opérations d'intérêts</b>	<b>314 661</b>	<b>348 492</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	3 148	4 662
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	89 239	78 520
Produit des commissions sur les autres prestations de service	12 634	12 885
Charges de commissions	(11 313)	(10 672)
<b>Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>93 708</b>	<b>85 395</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>37 789</b>	<b>25 425</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	6 852	4 142
Produit des participations	5 421	7 890
Produit des immeubles	4 671	4 383
Autres produits ordinaires	24 794	28 351
Autres charges ordinaires	(16 559)	(6 326)
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>	<b>25 179</b>	<b>38 440</b>
<b>Produit d'exploitation net avant résultat des aliénations d'immobilisations financières</b>	<b>464 485</b>	<b>493 610</b>
Produit d'exploitation net	471 337	497 751

2008

2009

**Charges d'exploitation**

Charges de personnel	(140 769)	(146 809)
Autres charges d'exploitation	(93 828)	(95 458)
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>	<b>(234 597)</b>	<b>(242 266)</b>

**Bénéfice brut avant résultat des aliénations  
d'immobilisations financières**

<b>Bénéfice brut</b>	<b>229 887</b>	<b>251 343</b>
Bénéfice brut	236 739	255 485
Amortissements sur l'actif immobilisé	(15 966)	(19 425)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(35 334)	(35 103)

**Résultat intermédiaire**

<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>185 439</b>	<b>200 957</b>
Produits extraordinaires	47 269	48 032
Charges extraordinaires	(92 374)	(93 585)

**Bénéfice de l'exercice avant impôts**

<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>140 333</b>	<b>155 403</b>
Impôts	(27 600)	(37 450)

**Bénéfice annuel**

<b>Bénéfice annuel</b>	<b>112 733</b>	<b>117 953</b>
------------------------	----------------	----------------

## Proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale

CHF

### Utilisation du bénéfice porté au bilan

Bénéfice de l'exercice	117 953 374.76
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1 902 268.29
<b>Total à disposition de l'assemblée générale</b>	<b>119 855 643.05</b>

### Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'utiliser le bénéfice porté au bilan comme suit:

Dividende sur le capital-actions de CHF 186 400 000.00	44 736 000.00
Attribution à la réserve légale générale	3 600 000.00
Attribution aux autres réserves	70 000 000.00
Report au nouvel exercice	1 519 643.05
<b>Total utilisation du bénéfice</b>	<b>119 855 643.05</b>

Berne, le 10 mars 2010

Au nom du Conseil d'administration

Le président:

J. Rieben

Le Directoire

J.-C. Nobili

S. Gerber

J. Hopf

H. Rüfenacht

## Tableau de financement 2009

(en CHF 1000)

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>			<b>185 935</b>
Fonds générés	185 935		
(calcul voir FNG, page 148)			
<b>Flux de fonds provenant des mutations dans les immobilisations corporelles et les participations</b>			<b>(38 909)</b>
Participations	1 276	17 956	
Immeubles		8 130	
Autres immobilisations corporelles		14 099	
= <i>fonds nets générés (FNG)</i>			147 025
<b>Flux de fonds provenant des transactions sur fonds propres</b>			<b>(43 079)</b>
Répartition du bénéfice		41 008	
Remboursement de valeur nominale		0	
Propres titres de participation		2 071	
<b>Flux de fonds provenant des activités avec la clientèle</b>			<b>945 560</b>
Créances sur la clientèle	217 897		
Créances hypothécaires		762 116	
Engagements envers la clientèle			
sous forme d'épargne et de placements	1 553 554		
Obligations de caisse	91 704	298 528	
Autres engagements envers la clientèle	143 050		
<b>Flux de fonds provenant du marché des capitaux</b>			<b>(795 858)</b>
Propres emprunts		200 000	
Compensation de titres de dettes			
du propre portefeuille	250		
Prêts de la centrale d'émission de lettres			
de gage	127 000	198 000	
Immobilisations financières			
(avant correctifs de valeurs)		525 108	

## Tableau de financement 2009 (suite)

(en CHF 1000)

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
<b>Autres postes du bilan</b>			<b>404 570</b>
Autres actifs	372 498		
Autres passifs	9 634		
Comptes de régularisation actifs (avec effet sur les liquidités)	6 133		
Comptes de régularisation passifs (avec effet sur les liquidités)	16 306		
<b>Etat des liquidités</b>			<b>(658 219)</b>
Liquidités		544 181	
Créances résultant de papiers monétaires		216 269	
Créances sur les banques	166 397		
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce		3 306	
Engagements envers les banques		60 860	

### Résumé des flux de fonds

#### Provenance des fonds

Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)	185 935
Flux de fonds des affaires avec la clientèle	945 560
Autres positions du bilan	404 570
<b>Total provenance des fonds</b>	<b>1 536 065</b>

#### Utilisation des fonds

Flux de fonds provenant d'immobilisations corporelles et des participations	(38 909)
Flux de fonds provenant des transactions sur capital propre	(43 079)
Flux de fonds provenant du marché des capitaux	(795 858)
Liquidités	(658 219)
<b>Total utilisation des fonds</b>	<b>(1 536 065)</b>



## Tableau de financement 2008

(en CHF 1000)

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>			<b>171 888</b>
Fonds générés	171 888		
(calcul voir FNG, page 150)			
<b>Flux de fonds provenant des mutations dans les immobilisations corporelles et les participations</b>			<b>(62 358)</b>
Participations	2 537	38 802	
Immeubles	230	10 810	
Autres immobilisations corporelles		15 513	
= <i>fonds nets générés (FNG) y.c. investissements dans des participations ne faisant pas partie des affaires de la banque</i>			109 530
+ <i>investissements dans des participations ne faisant pas partie des affaires de la banque</i>			20 925
= <i>fonds nets générés (FNG)</i>			130 455
<b>Flux de fonds provenant des transactions sur fonds propres</b>			<b>(162 521)</b>
Répartition du bénéfice		38 212	
Remboursement de valeur nominale		93 200	
Rémunération des droits de souscription des actionnaires		43 978	
Propres titres de participation	12 869		
<b>Flux de fonds provenant des activités avec la clientèle</b>			<b>810 917</b>
Créances sur la clientèle		563 091	
Créances hypothécaires		519 086	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1 849 459		
Obligations de caisse	485 652	129 448	
Autres engagements envers la clientèle		312 569	
<b>Flux de fonds provenant du marché des capitaux</b>			<b>(1 316 604)</b>
Propres emprunts		300 000	
Compensation de titres de dettes du propre portefeuille	3 500		
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	150 000	120 000	
Immobilisations financières (avant correctifs de valeurs)		1 050 104	

## Tableau de financement 2008 (suite)

(en CHF 1000)

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
<b>Autres postes du bilan</b>			<b>(696 458)</b>
Autres actifs		611 762	
Autres passifs		35 053	
Comptes de régularisation actifs (avec effet sur les liquidités)		8 612	
Comptes de régularisation passifs (avec effet sur les liquidités)		41 031	
<b>Etat des liquidités</b>			<b>1 255 136</b>
Liquidités		455 834	
Créances résultant de papiers monétaires	1 711 085		
Créances sur les banques	124 287		
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	559		
Engagements envers les banques		124 961	

### Résumé des flux de fonds

#### Provenance des fonds

Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)	171 888
Flux de fonds des affaires avec la clientèle	810 917
Liquidités	1 255 136
<b>Total provenance des fonds</b>	<b>2 237 941</b>

#### Utilisation des fonds

Flux de fonds provenant d'immobilisations corporelles et des participations	(62 358)
Flux de fonds provenant des transactions sur capital propre	(162 521)
Flux de fonds provenant du marché des capitaux	(1 316 604)
Autres positions du bilan	(696 458)
<b>Total utilisation des fonds</b>	<b>(2 237 941)</b>

### 1. Commentaires relatifs à l'activité de la banque

#### Généralités

La BEKB | BCBE est une banque à vocation universelle. Elle se concentre sur les affaires hypothécaires, l'acceptation des dépôts du public ainsi que sur la gestion de fortune et le conseil en placement.

Avec ses 78 sièges et ses 16 comptoirs mobiles (localités desservies), la BEKB | BCBE couvre l'ensemble des régions du canton de Berne et est également active dans le canton de Soleure. Géographiquement, ses opérations de crédit sont dirigées sur le territoire cantonal, sur l'espace économique environnant, l'Espace Mittelland, ainsi que sur la clientèle domiciliée hors du canton mais en relation avec celui-ci. Les services offerts dans le cadre du conseil en placement et la gestion de fortune ainsi que dans celui de la banque virtuelle sont aussi accessibles à la clientèle suisse et étrangère.

La BEKB | BCBE n'est pas représentée à l'étranger, pas plus qu'elle n'y détient de participations qualifiées. Les placements à l'étranger sont limités par les statuts (art. 2) et par le Règlement d'affaires (art. 30). Les opérations de crédit avec l'étranger se montent à 5 pour cent maximum de la moyenne à long terme de la somme du bilan.

#### Mandat d'entreprise et politique d'affaires

Le **mandat d'entreprise** ressort du **mandat constitutionnel**. Par une gestion adéquate et dans le cadre d'une surveillance professionnelle, la BEKB | BCBE entend contribuer au développement indépendant du canton de Berne et de ses fondements sociaux. Elle favorise ainsi le développement économique et l'évolution sociale. Conformément à la loi, la BEKB | BCBE traite l'ensemble des affaires ordinaires d'une banque et doit être gérée selon les principes commerciaux répondant aux exigences de l'économie de marché.

La **politique d'affaires** de la banque fixée depuis des années reste inchangée:

1. Pour tous les segments de la clientèle, la banque dispose d'une offre spécifique en matière de prestations de base, qu'elle met à disposition de manière rentable dans le cadre de ses possibilités.
2. La banque couvre à des conditions compétitives les besoins financiers et de crédit de la population locale, de l'économie et des collectivités de droit public et fournit des prestations à l'Etat aux conditions du marché.
3. L'objectif de la BEKB | BCBE consiste notamment à promouvoir de petits et moyens engagements envers des particuliers, de petites et moyennes entreprises ainsi que des collectivités de droit

public. Des limites d'engagement ont été fixées pour les clients plus importants.

4. La BEKB | BCBE accorde une attention particulière aux demandes de petits crédits, à la construction de logements avantageux, aux besoins de la population active, de l'artisanat et de l'agriculture. Elle soutient le développement du commerce, de l'industrie et du tourisme dans le canton de Berne, au moyen de prestations bancaires modernes.
5. La BEKB | BCBE encourage l'épargne et la constitution de biens patrimoniaux et soutient l'accession à la propriété, avec pour objectif un développement régional, social et économique équilibré.
6. Les nouvelles entreprises prometteuses sont encouragées de façon ciblée, de même que le sont des projets avancés à caractère écologique et énergétique. A cet effet, la BEKB | BCBE a prévu un concept promotionnel sur trois piliers (financement de nouvelles entreprises et croissance, financement des successions et financement d'amorçage).
7. La croissance qualitative poursuivie depuis des années est un objectif prioritaire. La banque veille
  - à nouer des liens personnels étroits avec sa clientèle,
  - à agir dans une optique de rendement et
  - à prendre des risques raisonnables, de façon lucide et contrôlée.

En vertu de cette politique d'affaires, la BEKB | BCBE (banque axée sur la

Suisse) s'est fixé pour objectif un rendement durable de 4 pour cent de plus que ne le requerraient des placements sans risque (obligations de la Confédération).

## Les activités commerciales

Les principales activités commerciales de la banque sont les suivantes:

### Opérations d'intérêts

Les opérations portées au bilan constituent la principale source de revenus de la banque. Le refinancement des prêts à la clientèle s'effectue au moyen des fonds de la clientèle et de prêts des centrales d'émission de lettres de gage, alors que les prêts sont principalement octroyés moyennant une couverture hypothécaire. Les crédits sont sollicités par un large éventail de clients.

Dans le cadre des affaires générant des intérêts, la banque garde dans ses actifs immobilisés un important portefeuille de titres, en se conformant aux directives de placement prévues par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité.

Les opérations interbancaires ne jouent qu'un rôle de moindre importance.

Dans le cadre de ses opérations passives, la BEKB | BCBE offre une vaste palette de comptes d'épargne et de comptes de placement. Afin de procéder au refinancement de ses opérations actives, elle émet des

obligations de caisse et des emprunts et recourt aux prêts des centrales d'émission de lettres de gage.

### Opérations de commissions

La gestion de fortune et le conseil en gestion de patrimoine constituent le pilier des affaires générant des commissions. La fortune de la clientèle est gardée aussi bien dans les chambres fortes de la banque que dans celles d'autres offices de dépôt de premier ordre. Les émissions sont organisées principalement pour les entreprises du canton de Berne. Les opérations de crédit génèrent elles aussi des commissions.

### Opérations de négoce et utilisation des instruments financiers dérivés

La BEKB | BCBE opère sur les marchés boursiers et des devises pour le compte de sa clientèle. Elle agit en tant qu'intermédiaire ou elle fait en sorte de neutraliser le risque par une affaire en contrepartie. Aucune fonction de teneur de marché (market making) n'est en principe remplie. La BEKB | BCBE est membre de EUREX (European Exchange) et partie

prenante à la SIX. Les activités à l'EUREX portent essentiellement sur l'exécution des ordres de la clientèle (brokerage).

Le commerce de titres et de devises à propre compte est limité, le négoce de devises sur propres positions portant exclusivement sur des devises fortes. Le commerce de titres et d'instruments dérivés à propre compte ne revêt qu'une importance secondaire et ne fait pas partie des activités centrales de la banque. Le négoce de titres à propre compte est limité à 30 millions de francs et est de ce fait soumis à la règle «de minimis» régissant les actions et instruments sur devises, conformément à l'art. 71 OFR.

La banque négocie des instruments financiers dérivés pour le compte de ses clients. Les interventions portent essentiellement sur des opérations à terme sur devises et des options EUREX.

### Collaboratrices et collaborateurs

Fin 2009, l'effectif du personnel (corrigé du temps partiel) se montait à 1193 collaborateurs (2008: 1172). Ce chiffre com-

Collaboratrices et collaborateurs	31.12.2008	31.12.2009
<b>Effectif du personnel</b>		
Collaborateurs/trices habilités à signer	624	628
Collaborateurs/trices sans droit de signature (y compris personnel auxiliaire)	679	697
Apprentis	106	101
<b>Nombre total</b>	<b>1 409</b>	<b>1 426</b>
Collaboratrices et collaborateurs (corrigé du temps partiel)	1 172	1 193

prend aussi 131 postes dévolus aux apprentis et aux assistants.

## Management des risques

Le management des risques assure que la prise de risques soit effectuée de manière ciblée et contrôlée. La reconnaissance, le jaugeage, la gestion et la surveillance des risques sont intégrés dans les processus de travail de la BEKB | BCBE. Les explications ci-après prennent en considération les indications qualitatives exigées selon Circ. FINMA 08/22 «Publication FP – banque». Les informations quantitatives se trouvent en pages 150 ss.

A partir de l'exercice 2008, la BEKB | BCBE établit des comptes consolidés. Selon l'art. 6 al. 2 OFR, la consolidation englobe toutes les sociétés du groupe actives dans le secteur financier au sens des art. 11 et 13 de l'ordonnance du 17 mai 1972 sur les banques. C'est pourquoi, les indications qualitatives et quantitatives concernant la publication FP sont contraignantes pour la BEKB | BCBE. S'agissant des autres sociétés affiliées intégrées dans les comptes consolidés (voir page 235) selon l'art 23 a OB, il ne s'agit pas de sociétés actives essentiellement dans le secteur financier.

## Compétences

Le **conseil d'administration** est responsable pour le management des risques. Il

fixe les conditions-cadre régissant la politique des risques et y définit la philosophie en matière de risques, de jaugeage des risques et du pilotage des risques. Il adopte les limites de risque en se basant sur la capacité à les assumer et surveille leur application ainsi que la mise en œuvre de ses consignes. Afin de pouvoir assumer sa fonction de surveillance, le conseil d'administration reçoit divers rapports standard (rapports trimestriels sur l'évolution financière et la situation en matière de risques, planification financière annuelle, budget, limites de contrepartie pour les partenaires, limites de portefeuille pour les placements, etc.) et annuellement, un rapport détaillé sur le contrôle des risques. Le reporting interne assure une information adaptée à tous les niveaux.

Le **directoire** est compétent pour l'exécution des directives du conseil d'administration. Il veille à la mise en place d'une organisation de management des risques et à l'utilisation de systèmes adéquats pour la surveillance des risques.

Les **contrôles d'exploitation** courants sont en principe directement intégrés dans les processus de travail. La sélection et leur intensité s'orientent en fonction des risques. L'exécution et la communication de constatations sont fixées, resp. réglées dans le cadre des processus de travail certifiés. Les informations nécessaires pour le contrôle et la surveillance internes sont identifiées, groupées et préparées dans les processus de travail et transmises à temps

aux services compétents. De plus, le **controlling central des risques** coordonne l'établissement des rapports sur les risques.

### **Principes en matière de politique des risques**

Une fonction de base d'une banque est de prendre des risques de manière ciblée afin de saisir, ce faisant, des opportunités et de les développer en vue d'en retirer des revenus. La BEKB | BCBE retient dans sa politique d'affaires qu'elle agit dans l'optique de générer des revenus et qu'elle prend des risques contrôlés dans le cadre de limites d'affaires définies.

L'environnement interne est déterminant pour la mise en place d'un management efficace des risques et d'un système de contrôle interne fiable à l'échelle de l'ensemble de la banque. La stratégie, le mandat d'entreprise et la politique d'affaires fixent le cadre à cet effet. La culture d'entreprise de la BEKB | BCBE basée sur la responsabilité individuelle détermine le comportement humain dans chaque fonction. De la sorte, la culture d'entreprise jette une base essentielle pour le management de l'ensemble des risques et pour le contrôle interne et la surveillance.

La BEKB | BCBE poursuit une stratégie low-risk qui est soulignée par les principes suivants en matière de politique des risques:

- La BEKB | BCBE dispose en tant que société anonyme de droit privé de res-

ponsabilités claires selon le droit des sociétés et d'un conseil d'administration indépendant. Avec une gestion d'entreprise efficace et sous contrôle professionnel, elle contribue au développement indépendant du canton et de ses bases de vie. La stratégie de la BEKB | BCBE se concentre sur deux champs d'activité centraux, à savoir sur les affaires avec la clientèle privée et la clientèle commerciale, en particulier les PME, et sur la gestion de fortune. Le négoce à propre compte de titres et d'instruments financiers dérivés est limité à 30 millions de francs et est soumis à la règle de-minimis pour les actions et instruments d'intérêt selon l'art. 71 OFR.

- En raison de sa politique d'affaires, la BEKB | BCBE s'est fixé en tant que banque axée sur la Suisse, un objectif de rendement de 4 pour cent supérieur à un placement sans risque (obligations de la Confédération). L'objectif de rendement permet de mener une stratégie low-risk exigeante.
- La BEKB | BCBE gère un portefeuille de crédits dont elle est à même d'assumer les risques par ses propres résultats. L'octroi de nouveaux crédits est tributaire du remboursement des crédits en cours, des fonds déposés par la clientèle (fonds d'épargne, obligations de caisse, créanciers) et des prêts des centrales d'émission de lettres de gage. Le portefeuille de crédits doit être couvert par les fonds de la clientèle et les prêts des

centrales d'émission de lettres gage. Les risques sont soupesés à l'aune des revenus et des fonds propres.

- L'objectif de capital-propre (actuellement 1 milliard de francs) correspond à 120 pour cent des fonds propres légaux exigibles. De plus, la BEKB | BCBE dispose de réserves pour risques bancaires généraux pour la couverture de risques stratégiques généraux, tels que risques politiques, risques de régulation, risques opérationnels, risques de marché, risques de réputation et amortissements de goodwill.
- Pour les limitations de risques dans les affaires portées au bilan et hors bilan il y a des normes de financement et un système de limites. Celui-ci stipule la fixation de limites sur la base de l'engagement global des contreparties, de l'engagement global dans les branches et pays et du volume total des produits choisis.
- Les liquidités sont placées de manière sûre sous forme de créances comptables du marché monétaire auprès de la Confédération, de placements sous forme d'opérations de mise en pension et de placements dans des dépôts de liquidité dans les immobilisations financières. Pour l'engagement total non couvert auprès de banques et pour les opérations de mise en pension avec contrepartie et collateral bank, des valeurs-cible sont déterminées.

### **Principes de couverture des risques**

Avec les principes en matière de politique des risques, la BEKB | BCBE a déterminé dans quelle mesure elle entend prendre des risques. Ces principes forment des garde-fous avec lesquels les risques sont limités. Un autre instrument essentiel pour la limitation des risques consiste en un système de limites multidimensionnel comprenant des **limites de contrepartie, de produits, de pays et de branches**. Dans les affaires interbancaires, des limites sont définies pour chaque banque, groupe bancaire et pour le total. Dans les opérations de négoce, des **limites de négoce** sont fixées pour les titres et les devises.

Avec des mesures de contrôle qui font partie intégrante du système de contrôle interne de la BEKB | BCBE basé sur les risques, les risques encourus sont surveillés. Au sens d'une prévoyance-risque prévoyante, la BEKB | BCBE a formé dans les affaires de crédit des **correctifs de valeur forfaitaires** sur la base des limites déterminées. Avec ces correctifs de valeur, des risques latents inhérents, qui pourraient occasionner des pertes à l'avenir, sont couverts. Il s'agit de risques de défaillance qui ne peuvent pas être attribués à un preneur de crédit particulier ou à une créance particulière.

Si des risques laissent supposer qu'il y aura perte, ils sont couverts avec des correctifs de valeur individuels et des provisions.

Enfin, la BEKB | BCBE oppose aux risques stratégiques généraux son **concept**



**de fonds propres du point de vue commercial.** La BEKB | BCBE attribue les fonds propres légaux selon des critères commerciaux aux catégories «capital propre visé», «réserves pour risques bancaires généraux» et «capital excédentaire (excess capital)».

L'activité et le développement commercial sont assurés par le biais du **capital propre visé**; celui-ci est fixé à 1 milliard de francs, ce qui correspond à environ 120 pour cent des fonds propres exigibles selon la loi sur les banques.

Les **réserves pour risques bancaires généraux** couvrent des risques commerciaux stratégiques d'ordre général, tels que risques politiques, risques de régulation, risques opérationnels (p. ex. risques de migration informatiques, etc.), des risques de réputation et des risques de marché (voir pages 90 ss, etc), ainsi que les amortissements de survalueur.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves de fluctuation nécessaires à l'exploitation, qui sont alimentées ou utilisées en fonction de la survenance des risques. Elles sont liées à des fins précises et ne comptent donc pas comme capital propre donnant droit aux dividendes d'un point de vue commercial. Au 31.12.2009, elles se chiffraient à 610,6 millions de francs et l'impôt en était intégralement acquitté.

Dans le cadre du concept de fonds propres du point de vue commercial et pour des raisons de diversification des risques

monétaires, la BEKB | BCBE a décidé de distraire jusqu'à 20 pour cent des réserves pour risques bancaires généraux pour les investir dans de l'or physique. Ces réserves converties en or sont couvertes par une position physique correspondante de métaux précieux qui est portée au bilan dans les immobilisations financières. La valorisation des stocks d'or physiques et des réserves en or est calquée sur le prix du marché. Ceci correspond le mieux aux principes de DEC, note en marge 1 f (pour le bouclage individuel), resp. à l'art. 25 OB (pour les comptes consolidés). Les variations du portefeuille de métaux précieux physique et les réserves distraites pour risques bancaires généraux se compensent. Les réserves pour risques bancaires généraux converties en or ainsi que les positions physiques de métaux précieux ont été constituées au courant des deux exercices précédents. Leur valeur à fin 2009 se chiffrait à 102,3 millions de francs.

Avec le **capital excédentaire**, la croissance de la BEKB | BCBE ou des acquisitions peuvent être financées; il peut aussi être utilisé pour des remboursements aux actionnaires.

**Evaluation du risque selon l'art. 663 b, ch. 12 CO et DEC 148a (chiffre noté en marge)**

La situation globale en matière de risques de la BEKB | BCBE est évaluée vers le milieu de l'année dans le cadre du work-

shop dédié à la planification financière. De la sorte, on entend assurer qu'un changement des conditions-cadre soit reconnu à temps par la société et qu'il soit évalué à sa juste mesure. Le «Business Risk Model» sert d'instrument à cet égard. Avec ce modèle, les risques commerciaux de la BEKB | BCBE sont couverts au moyen de divers secteurs de risque. Prennent part au workshop le responsable du directoire et d'autres membres du directoire, le responsable de la révision interne et des représentants d'unités organisationnelles impliquées dans le management et le contrôle des risques. L'objectif principal de ce workshop est d'identifier les risques déterminants et de définir des mesures à l'aide desquelles on s'attaquera aux risques identifiés.

Les enseignements essentiels du workshop sont intégrés dans le rapport «Contrôle des risques» rédigé semestriellement et dans la planification financière. Selon l'appréciation et les résultats de l'évaluation indépendante des risques de la révision interne et de la révision externe, les processus en matière de risques ou les mesures de surveillance des risques sont adaptés. A l'occasion de son workshop annuel dédié à la stratégie et à la planification financière, le conseil d'administration évalue la situation des risques en se basant sur le «Business Risk Model» et en discute avec le directoire. Pour l'exercice 2009, cette **évaluation des risques du conseil d'administration** a eu lieu dans le cadre du workshop

de planification financière des 18/19 septembre 2009. De plus, les défis déterminants de la BEKB | BCBE sont évalués à l'occasion de la planification financière et les objectifs correspondants sont définis pour la prochaine période de planification.

### **Catégories de risques**

La BEKB | BCBE distingue et gère les catégories de risques suivantes: risques de crédit (y compris les risques-pays et les risques sectoriels), les risques de marché (risques de changement de taux d'intérêt, risques monétaires, risques de cours, risques de liquidité du marché), les risques de règlement (risques opérationnels, y compris risques juridiques et fiscaux), risques de liquidité et de refinancement, risques de réputation et risques de régulation. La BEKB | BCBE est surtout active dans les opérations portant sur la différence d'intérêts. Elle est ainsi surtout exposée au risque de crédit et au risque de variation des taux d'intérêt.

### **Risques de crédit**

#### *Prêts accordés à la clientèle*

Les risques des opérations de bilan et hors bilan sont limités au moyen d'un système de limites trois-dimensionnel (limites de contrepartie, de branche et de produits). Les risques de crédit dans les opérations portées au bilan sont par ailleurs surveillés au moyen d'un système d'évaluation interne uniforme. Tous les engagements envers la clientèle sont vérifiés périodique-

ment dans le cadre d'une gestion dynamique des crédits en fonction de leur risque et sont proposés pour prolongation au centre de compétence responsable. Les processus pour la gestion dynamique des crédits sont pilotés via un système d'assistance des conseillers en crédit et sont structurés en fonction du volume et de la contrepartie. Les critères de contrôle de la gestion des crédits sont identiques à ceux du contrôle des crédits s'agissant de nouvelles affaires; le contrôle de la cote de crédit et de la capacité de contracter un crédit en sont les points forts.

Les crédits sont répartis en deux groupes (couvert et non couvert). Pour les deux groupes, des taux, resp. des normes de financement maximaux sont définis. Si ces taux, resp. normes sont dépassés, les affaires sont caractérisées d'affaires exceptionnelles et donc considérées comme affaires présentant un risque accru; elles sont dès lors traitées et surveillées en conséquence.

Les dérivés de crédit sont utilisés de cas en cas. Actuellement, la BEKB | BCBE ne tient aucun dérivé de crédit ni aucune garantie.

Le traitement des affaires de la BEKB | BCBE est organisé de telle manière que le gros des opérations de crédit peut être autorisé au front (compétence décisionnelle rapide et proche du client). Le suivi et le traitement des affaires de la clientèle de crédit privée et des PME est assuré par les sièges, le suivi et le traite-

ment des affaires des grands clients commerciaux, des opérations avec l'étranger et avec les banques est assuré centralement.

Les sièges, regroupés en régions, sont suivis activement par des conseillers régionaux dans le service de gestion des crédits central. La surveillance des crédits est assurée par le biais d'un système de reporting séparé. Le système de reporting est scindé en deux: d'une part, les ratios de conduite sont portés à la connaissance de l'autorité supérieure, resp. du directoire; d'autre part, les ratios de contrôle sont communiqués aux sièges subordonnés, resp. aux conseillers. Le reporting se fait mensuellement, trimestriellement, semestriellement, annuellement ou selon les besoins en fonction du volume des risques à surveiller.

Pour les positions à risque compromises ou présentant des retards, des stratégies correspondantes sont fixées dans le but de minimiser le risque de perte. Dans le cadre du contrôle semestriel des provisions, la situation actuelle est prise en compte et, cas échéant, la stratégie est redéfinie. En même temps, le rating du client est actualisé.

La BEKB | BCBE applique pour le calcul des fonds propres légaux les ratings de l'agence Standard & Poor's s'agissant des catégories de crédit entreprises, collectivités de droit public, banques et Etats. Si une contrepartie dispose d'un rating externe, toutes les créances admises sont pondérées sur cette base.

### *Risques inhérents aux branches*

Un risque de branche naît lorsque des conditions politiques ou économiques spécifiques à une branche influencent la valeur d'un engagement. On désigne par «risque de branche» la partie d'un engagement dont la stabilité de la valeur – indépendamment du risque de crédit – dépend de facteurs de risque économiques et politiques inhérents à une branche. Ce sont en particulier des risques de liquidité, de marché et de corrélation spécifiques à une branche qui sont influencés par ces facteurs de risque. Le risque de branche doit être compris comme risque cumulé spécifique, à l'instar du risque-pays. La BEKB | BCBE procède au management du risque de branche en application des directives de l'Association suisse des banquiers concernant le management du risque-pays. Le conseil d'administration fixe des limites par branche. Il les vérifie et les approuve chaque année. Les limites de branche autorisées par le conseil d'administration analogiquement aux limites des pays peuvent être intégralement épuisées par le Directoire en l'espace d'une année. Dès que la limite de branche a été fixée, on peut donc partir de l'idée que des risques latents inhérents sont encourus qui pourraient engendrer des pertes à l'avenir. Il s'agit de risques de recouvrement qui ne sont pas attribuables à un débiteur ou à une créance déterminé.

### *Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires et dans les immobilisations financières*

Un système de limites à plusieurs niveaux est également utilisé dans les affaires interbancaires et dans la gestion des risques de contrepartie, resp. de défaillance des immobilisations financières. A cet égard, des placements en francs suisses sont effectués majoritairement. Des options put sur le SMI sont utilisées pour se protéger contre une baisse des cours des actions. Les limites pour les diverses catégories de placement sont réévaluées et autorisées annuellement par le conseil d'administration. L'ampleur des limites dépend pour l'essentiel du rating, de l'évaluation individuelle des risques et de l'importance des fonds propres.

### *Les risques-pays*

Afin de limiter les risques-pays, un système de limites est appliqué. Les placements à l'étranger sont exposés en détail à la page 131. Les opérations à l'étranger portant sur des crédits commerciaux ne font pas partie des activités centrales de la BEKB | BCBE. Pour l'appréciation des risques-pays, le système d'évaluation des risques-pays mis à disposition par la Banque Cantonale de Zurich dans le cadre de la coopération des banques cantonales portant sur les affaires avec l'étranger est utilisé. Les correctifs de valeurs pour risques-pays sont contenus dans la position «Correctifs de valeurs et provisions».

## Risques de marché

Active principalement dans les opérations de bilan, la BEKB | BCBE est avant tout exposée à des risques découlant de la variation des taux d'intérêt. Viennent ensuite, dans une moindre mesure, les risques liés aux positions en actions dans les actifs circulants et immobilisés, ainsi que ceux découlant des variations de parités sur les placements en monnaies étrangères.

### *Risques de variation des intérêts*

La BEKB | BCBE poursuit l'objectif à long terme d'assurer un revenu net en intérêts convenable à travers tous les cycles d'intérêt et de marché. Le risque de variation des intérêts naît surtout du déséquilibre de la congruence des échéances entre actifs et passifs. A la BEKB | BCBE, les risques de marché essentiels dans le livre bancaire résultent des affaires hypothécaires, dans la mesure où les hypothèques à terme fixe sont refinancées par des fonds de la clientèle non liés fermement à un taux d'intérêt déterminé.

Le jaugeage et le pilotage des risques qui en résultent interviennent dans le cadre du Asset and Liability Management (ALM). C'est le conseil d'administration qui édicte les objectifs stratégiques pour ALM. Ceux-ci prennent en considération tant les perspectives de revenu que celles de la valeur actuelle. Ces consignes se basent sur le jaugeage interne des risques et limitent l'exposition au risque d'intérêt. Les

divers objectifs sont définis sous la forme de benchmarks.

Pour le management stratégique de la structure du bilan, c'est le comité ALM (ALCO) qui est responsable. Concrètement, il se compose de l'analyse de l'évolution des affaires portées au bilan, de l'évolution du marché et des intérêts, de l'élaboration de stratégies de couverture, de la fixation de mesures en matière de politique d'affaires, de la fixation du cadre pour la trésorerie et enfin de la surveillance du benchmark dans ALM.

Sur le plan opérationnel et dans le cadre des garde-fous mis en place par le comité ALM (ALCO), l'unité organisationnelle «Conduite du bilan» procède au management de la structure du bilan en collaboration avec le responsable du directoire. Le pilotage du risque d'intérêt intervient à l'aide de mesures classiques inhérentes à la structure du bilan (p.ex. refinancement congruent, politique en matière de conditions), ainsi qu'en ayant recours à des dérivés d'intérêt (swaps de taux d'intérêt, options sur intérêts, FRA's).

L'unité organisationnelle «Conduite du bilan» établit chaque mois un compte rendu sur le respect des benchmarks à l'intention de ALCO et chaque trimestre à l'intention du conseil d'administration. Le jaugeage du risque d'intérêt prend en considération tant les perspectives s'agissant de la valeur actuelle que les perspectives en matière de revenus. De plus, un rapport hebdomadaire détaillé est établi à

l'intention du responsable du directoire, du président du conseil d'administration et du responsable des finances.

Le risque de variation des intérêts est quantifié mensuellement au moyen d'une analyse de la congruence des échéances et d'un bilan de l'échéance des intérêts par le calcul de la valeur en espèces, de la durée des positions fermes et de l'ensemble du bilan. De même, des simulations de sensibilité des revenus sont effectuées. Dans le cadre d'une planification financière «roulante», les risques du marché sont quantifiés annuellement au moyen de «scénarios stress», et la politique en matière de risques dans la gestion structurelle du bilan est vérifiée. Afin de limiter les risques sur intérêts, des swaps de taux d'intérêt et des options sur intérêts sont également utilisés dans le cadre des limites autorisées par le conseil d'administration, en sus du pilotage du bilan. Le benchmark pour la variation de la valeur actuelle des fonds propres est retenu pour l'ensemble du bilan, c'est-à-dire en considérant les positions fermes et variables. De la sorte, les hypothèses en matière d'échéances des intérêts des hypothèques variables et des fonds d'épargne gagnent en importance.

Pour le calcul de la sensibilité de la fortune pour l'ensemble du bilan, le régime d'attachement des intérêts de produits stables est reproduit au moyen d'un portefeuille de réplication. A cet égard, le comportement en matière d'attachement des intérêts et du capital d'une position est simulé au moyen

d'un portefeuille de combinaisons d'intérêts du marché de telle manière que la variance de la marge entre taux d'intérêt du client et le rendement du portefeuille répliqué soit minimisée. Ce sont des taux d'intérêt de produits et de marché historiques qui servent de base de données pour la simulation. ALCO évalue la réplication et fixe chaque année les portefeuilles de réplication sur demande de la Conduite du bilan, en prenant en considération l'évolution attendue des prêts et fonds de la clientèle retenus.

De plus, l'effet-valeur est également mesuré avec la même modélisation qu'utilisée pour l'effet-revenu. Les positions variables sont à cet égard prises en considération à raison de la fourchette-temps la plus restreinte. Ce jaugeage supplémentaire permet à la banque de considérer le risque d'intérêt (valeur actuelle et perspectives de revenu) sur une base commune.

Le contrôle des risques dans ALM est effectué par une unité organisationnelle indépendante.

#### *Risques de marché découlant des opérations de négoce*

Les risques de marché du livre de négoce sont gérés par l'unité organisationnelle «Négoce» sur la base de la règle de-minimis selon l'art. 71 OFR. La limite de minimis est répartie en tant que limite de position brute sur les groupes devises, obligations, actions et Eurex. Pour le groupe Eurex, le recours aux fonds propres est également limité. Le respect des limites

fait l'objet d'un rapport journalier. Le conseil d'administration adopte chaque année ces limites pour l'année suivante. Le reporting déterminant pour le compte rendu financier et la surveillance du respect des limites est effectué par une unité organisationnelle indépendante des opérations de négoce.

### **Risques opérationnels**

On entend par là le risque de pertes encouru suite à l'inadaptation ou à la défaillance de procédures internes, du personnel et de systèmes ou suite à des événements externes. Les risques opérationnels sont difficilement quantifiables. Le pilotage intervient dès lors surtout par le biais de mesures qualitatives. Le management des risques opérationnels est en premier lieu l'affaire des cadres à tous les niveaux. La BEKB | BCBE accorde une grande importance à la qualité, la fiabilité et l'efficacité des processus d'affaires et considère le management des risques opérationnels comme facteur de compétitivité s'agissant de la qualité du service, la réputation de la banque et l'efficacité de la production.

Le conseil d'administration a défini le cadre pour le management et le contrôle des risques opérationnels. La responsabilité pour la mise en œuvre incombe au directeur. Pour les risques opérationnels, le responsable du directoire est directement compétent. Lors de la surveillance des risques opérationnels, il est assisté par l'unité organisationnelle «Riskcontrolling».

La BEKB | BCBE limite les risques opérationnels en édictant systématiquement des directives, en structurant les déroulements de travail tout en y incorporant des mécanismes de contrôle, en prônant la séparation des pouvoirs et en mettant en place des domaines de tâches, de responsabilité et de compétence clairement définis. Le risque opérationnel est constamment surveillé, contrôlé et piloté sur la base d'indicateurs de risque. Les enseignements sont intégrés dans le rapport «Contrôle des risques» qui est établi semestriellement.

### **Risques informatiques**

La BEKB | BCBE délègue une grande partie des prestations informatiques à RTC Real-Time Center AG. L'organe de révision externe du fournisseur informatique vérifie les secteurs informatiques externalisés et établit un rapport à l'intention des banques affiliées.

Les standards de qualité pour l'exploitation informatique sont réglés dans des contrats exhaustifs. Ces «Service Level Agreements» contiennent des caractéristiques qualitatives et quantitatives ainsi que des tâches de surveillance et de contrôle. Grâce à la surveillance constante, les prestations erronées sont identifiées, mesurées, appréciées et font l'objet d'un rapport. Pour le cas d'interruptions de plus longue durée et de catastrophes, des mesures d'urgence exhaustives ont été définies et testées.

En raison d'une prise d'influence plus conséquente de la BEKB | BCBE sur RTC

Real-Time Center, la BEKB | BCBE assume depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 une surveillance consolidée de cette société.

### **Risques de compliance**

Font partie des risques de compliance les risques juridiques, de réputation et de pertes qui résultent de la violation de normes relevant du droit et de l'éthique. Les risques de compliance sont des risques comportementaux et forment un ensemble de coupure de risques juridiques, de réputation et de pertes. La BEKB | BCBE assume une fonction de compliance selon FINMA-Circ. 08/24.

A l'instar du contrôle des risques, la fonction compliance est en principe intégrée dans les processus de traitement de la BEKB | BCBE. En complément, l'unité organisationnelle «Service juridique et compliance» assume en tant que bureau de coordination, diverses tâches de la fonction compliance. Elle surveille entre autres à ce que tous les responsables de tâches de compliance soient désignés s'agissant de dispositions légales ou réglementaires importantes, et établit semestriellement un rapport ad hoc. Le bureau de coordination en matière de compliance a un droit illimité à l'information, à l'accès et à la consultation des documents dans le cadre des tâches définies et est indépendant des activités commerciales générant des revenus et est soumis directement au responsable du directoire. Dans l'unité organisationnelle «Service juridique et compliance» sont également

saisis, traités et surveillés tous les actes juridiques en suspens. Pour la surveillance des directives sur le blanchiment d'argent, une application informatique est utilisée, à l'aide de laquelle les afflux et sorties inhabituels de valeurs patrimoniales de même que les écarts par rapport aux modèles de transaction des clients sont identifiés et transmis aux personnes compétentes pour traitement. Les responsabilités et les mesures en matière de respect de l'obligation de diligence des banques sont clairement réglées. Leur mise en œuvre est surveillée par l'unité organisationnelle «Service juridique et compliance».

### **Externalisation d'unités d'affaires**

Outre l'outsourcing de l'informatique à RTC Real-Time Center AG, la BEKB | BCBE a externalisé au 1<sup>er</sup> janvier 2008 le trafic des paiements et l'administration des titres à Entris Operations AG. Ces externalisations sont réglées dans des contrats de coopération et de «Service Level Agreements», ceci en conformité avec les directives relatives au devoir de surveillance. Tous les collaborateurs et prestataires de service sont soumis au secret bancaire, de sorte que la confidentialité est assurée. De plus, la BEKB | BCBE a externalisé le management des fonds de placement à Swisscanto Holding AG. La BEKB | BCBE elle-même n'a et ne gère pas de fonds de placement.



## 2. Principes comptables et d'évaluation

### Principes généraux

La comptabilité ainsi que les principes d'évaluation sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations (CO), de la Loi fédérale sur les banques (LFB) et de l'Ordonnance y relative (OB), ainsi qu'aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés (FINMA) et du règlement de cotation de la Bourse suisse. La **clôture individuelle** au 31.12.2009 a été établie en conformité avec les directives d'établissement des comptes de la FNMA (circ. FINMA 08/2) et de l'art. 6, al. 3 des directives concernant l'établissement des comptes de SIX. Cette **clôture individuelle** correspond à la clôture individuelle statutaire conformément au chiffre 1f des directives d'établissement des comptes.

Les critères de comptabilisation et d'évaluation des comptes annuels 2008 et 2009 présentés dans le rapport de gestion sont en principe les mêmes et se prêtent donc à une comparaison aussi bien matérielle que formelle. Les modifications apportées aux critères d'évaluation sont précisées explicitement.

Les diverses positions détaillées dans une rubrique de bilan sont en principe valorisées séparément (valorisation individuelle). Toutes les réserves disponibles sont clairement mentionnées. Les provisions ont été

affectées aux domaines d'activité concernés.

Les comptes annuels de la BEKB | BCBE se composent du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, ainsi que de l'annexe.

### Saisie des opérations

La saisie des opérations s'effectue le jour du boucllement. Les transactions en cours (principalement des opérations de caisse en devises et en titres non encore accomplies au moment du bilan) sont comptabilisées le jour du boucllement et portées au bilan de façon conforme (principe de transaction). Les opérations à terme sont comptabilisées et inscrites hors bilan.

### Conversion des monnaies

Les postes en monnaies étrangères du compte de résultat sont convertis aux cours des devises applicables au moment de la transaction. Les actifs et passifs en monnaies étrangères sont évalués au cours des devises valable le jour du bilan, les opérations à terme au cours actuel de la durée résiduelle. Les avoirs en monnaies sont convertis au cours des billets en vigueur le jour du bilan.

### Liquidités, effets de change et papiers monétaires, fonds passifs

L'évaluation est effectuée à la valeur nominale, resp. aux valeurs d'acquisition moins les correctifs de valeurs individuels pour les créances compromises. L'escompte non

encore gagnée sur papiers monétaires, ainsi que les agios et disagios sur propres emprunts sont régularisés dans la durée dans les rubriques correspondantes du bilan.

### **Créances sur les banques et la clientèle, y compris les créances hypothécaires**

La comptabilisation est effectuée à la valeur nominale. Les correctifs de valeurs pour les risques d'insolvabilité sont contenus dans le poste «Correctifs de valeurs et provisions». Concernant les postes importants pour lesquels le risque de perte est certain et peut être chiffré avec exactitude, les correctifs de valeurs sont directement compensés avec les postes actifs correspondants.

Les correctifs de valeurs individuels 2008 et 2009 ont été déterminés selon les mêmes critères. Pour les créances hypothécaires dont la position a été évaluée sur la base de la valeur de continuation, la valeur de rendement déterminante a normalement été établie à un taux de capitalisation de 7 pour cent, le gage immobilier ayant été considéré comme couverture jusqu'à 90 pour cent de cette valeur calculée. Si une liquidation était en cours ou même probable, il a été tenu compte d'une valeur de liquidation (le taux de capitalisation étant en principe également de 7 pour cent), alors qu'ont été pris en compte en tant que couverture les 80 pour cent de la valeur supputée du gage. Dans le cas de créances assorties d'autres couvertures,

cette procédure s'est appliquée par analogie. Les créances dont l'engagement paraissait compromis, mais dont on parlait toujours du principe que la relation de crédit serait poursuivie, et les prêts à la clientèle sujets à liquidation ou dont la liquidation était prévisible, ont fait l'objet de correctifs de valeurs.

Ces deux catégories de débiteurs correspondent aux créances compromises. Les valeurs de couverture des garanties calculées selon les principes susmentionnés doivent être comprises dans les deux catégories comme valeurs de liquidation au sens des directives 2006 d'établissement des comptes. Les créances compromises sont évaluées sur base individuelle et la moins-value est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan comme les engagements irrévocables, garanties ou instruments financiers dérivés sont également inclus dans cette évaluation. Les intérêts en retard de plus 90 jours sont considérés comme intérêts en souffrance. Les intérêts/commissions en souffrance et les intérêts/commissions dont la perception s'avère précaire ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement sous le poste «Correctifs de valeur et provisions». Les intérêts compromis sont en principe définis de la manière suivante:

- avances fixes, prêts, hypothèques:
  - tous les intérêts impayés (y compris les intérêts courus) sur les postes enregistrant des arriérés de plus de 90 jours;

- comptes courants:  
les intérêts non payés sur des postes compromis dont la limite sur compte courant a été dépassée.

La moins-value correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant probablement récupérable, en considération du risque de contrepartie et du produit net de la vente de sécurités éventuelles. Si l'on estime que la procédure de réalisation prendra plus d'une année, le produit estimé de la réalisation sera diminué du coût de portage d'autant plus élevé.

En sus de ces correctifs de valeurs individuels, la banque constitue des provisions forfaitaires pour couvrir les risques afférents aux diverses branches. Avec ces correctifs de valeurs forfaitaires on couvre les risques latents le jour de l'évaluation. Les risques de branches latents font l'objet de correctifs de valeurs à l'instar des risques-pays sur la base des limites autorisées par le conseil d'administration. Selon le type de branche, des taux de risque individuels sont appliqués.

### **Prêts et emprunts de titres**

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont saisies à la valeur des fonds en espèce reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont saisis au bilan que lorsque la BEKB | BCBE acquiert le contrôle des droits contractuels incorporés dans ces

titres. Les titres prêtés et mis à disposition comme garantie ne sont extournés du bilan que lorsque la BEKB | BCBE perd les droits contractuels afférents à ces titres. Les valeurs de marché des titres empruntés et prêtés sont surveillées quotidiennement et, cas échéant, des garanties supplémentaires doivent être données ou exigées. Les frais encaissés ou payés sur opérations de prêts et de refinancement au moyen de titres sont comptabilisés comme produit d'intérêts, resp. comme charges d'intérêts, selon la méthode de régularisation.

### **Opérations de mise et de prise en pension (repurchase and reverse repurchase operations)**

Les titres acquis avec une obligation de vente (reverse repurchase operations) et les titres qui ont été vendus avec une obligation de rachat (repurchase operations) sont considérés comme des affaires de financement sûres et sont saisis à la valeur des fonds en espèces reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres reçus ou livrés ne sont portés au bilan ou n'en sont extournés que lorsque le contrôle des droits contractuels afférents à ces titres est cédé. Les valeurs de marché des titres reçus ou livrés sont surveillées quotidiennement et, cas échéant, des garanties supplémentaires doivent être données ou exigées.

Le produit des intérêts d'opérations reverse repurchase et les charges d'intérêts d'opérations repurchase sont régularisés en

fonction des périodes sur la durée des transactions sous-jacentes.

### **Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce**

Les portefeuilles de titres et de métaux précieux sont portés au bilan à la valeur du marché (cours de fin d'année). On retiendra comme valeur du marché le prix fixé sur un marché efficient et liquide. Si exceptionnellement aucune valeur de marché n'est disponible, l'évaluation et la comptabilisation se fera selon le principe de la valeur la plus basse.

Les gains et les pertes de cours résultant de l'évaluation sont comptabilisés dans le produit des opérations de négoce. Les produits d'intérêt et de dividende du portefeuille de négoce de titres sont crédités dans le produit d'intérêts et de dividende du portefeuille de négoce.

Les provisions sur le portefeuille de titres pour risques de règlement et de liquidité sont portées au bilan sous le poste «Correctifs de valeurs et provisions». Ces provisions étaient constituées, sans changement, à raison de 10 pour cent de la limite de négoce.

### **Immobilisations financières**

Figurent sous ce poste les titres qui n'ont pas été acquis dans une intention de négoce et – dans le cas de titres de participation – qui ne sont pas destinés à un placement durable. Les **titres de participation** sont enregistrés au bilan selon le principe de la

valeur la plus basse, à savoir le prix d'achat ou la valeur inférieure du marché. Les agios et disagios sur les achats de **titres à revenu fixe**, acquis dans l'intention de les garder jusqu'à maturité, sont activés et passivés et régularisés sur toute la durée. Les gains de cours résultant de la vente de titres à revenu fixe (composante intérêts) sont répartis sur la durée résiduelle.

Les titres à revenu fixe, acquis sans intention de les garder jusqu'à maturité, sont regroupés dans un portefeuille spécial et sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse.

Des correctifs de valeurs forfaitaires pour risques de liquidité sont constitués sur des placements à revenu fixe pour lesquels la banque a fixé un «investmentgrade» sur les limites, ceci sur la base des probabilités de défaillance selon Standard & Poors sur une période de 10 ans. Les limites autorisées annuellement peuvent être entièrement utilisées au courant de l'année. Des correctifs de valeurs individuels sont constitués sur des placements à revenu fixe hors «investmentgrade» et sur des placements de sociétés sans rating officiel. Les correctifs de valeurs sont directement déduits de la rubrique «Immobilisations financières».

Des options de vente sur le SMI (Swiss Market Index) sont utilisées en guise de couverture du risque de baisse du cours des actions (la valeur des options au 31 décembre 2009 était de 1,6 million de francs et de 3,1 millions au 31 décembre

2008). L'estimation de la valeur intrinsèque des options (montant in-the-money) s'effectue conjointement avec le portefeuille de titres couvert (valeur d'achat ou valeur plus basse de marché). Tout gain éventuel est déduit du prix d'achat, alors qu'une perte est considérée comme une partie de la valeur d'achat des actions couvertes. La valeur temporelle lors de l'achat des options fait partie des frais de couverture et vient immédiatement charger le compte de résultat sous la rubrique «Autres charges ordinaires» (4,1 millions de francs en 2009 et 4,1 millions en 2008) ou lui est créditée en cas de vente (2009: 0,03 million de francs, 2008: 0,5 million). Lors de la conversion (la dissolution ou le remplacement d'une option intervient en l'espace de quatre semaines), lors de la réalisation ou de la liquidation d'une option, la valeur intrinsèque d'une option est utilisée pour réduire le prix d'acquisition de l'action couverte.

Le portefeuille de métaux précieux des immobilisations financières représente exclusivement le stock physique détenu en vue de couvrir les comptes en métaux précieux de la clientèle. Ces postes représentent par conséquent des positions de couverture, sont donc considérés comme une unité avec les comptes métal et comptabilisés à la valeur du marché. La chute du prix des métaux entraîne une évaluation plus basse des postes de l'actif. La perte correspondante est éliminée par la réduction de l'engagement sur les comptes

métal. L'effet contraire découle d'une augmentation des prix, les pertes et les gains se compensant également. De plus, la position physique en métaux précieux des réserves pour risques bancaires généraux investies dans de l'or est portée au bilan dans cette position.

Les immeubles repris dans le cadre des affaires de crédit ou les immeubles qui ne sont plus nécessaires à l'exploitation bancaire et dévolus à la vente sont portés au bilan à la valeur de rendement ou à la valeur inférieure du marché ou encore à la valeur de liquidation. Les adaptations qui en résultent sont saisies comme correctifs de valeurs. Une réappréciation à concurrence de la valeur d'acquisition intervient si le prix du marché, tombé en dessous de la valeur d'acquisition, remonte à nouveau.

### **Participations**

L'évaluation des participations s'effectue au maximum au prix d'achat. Eu égard aux risques particuliers ainsi qu'à l'application du principe de prudence, des correctifs spécifiques de valeurs sont entrepris dans différents cas avant d'être directement déduits de ce poste du bilan. De plus, il est procédé à des amortissements si le rendement anticipé à moyen terme n'atteint pas 8 à 10 pour cent.

Les participations qui confèrent à la banque une influence déterminante mais qui n'excèdent pas une part de 50 pour cent doivent être saisies en principe selon la méthode de la mise en équivalence dans

le bouclage individuel à établir conformément aux dispositions de l'art. 6, al. 3 de la directive concernant l'établissement des comptes de la SIX. Il convient en particulier d'appliquer le principe de la valeur la plus basse. Pour cette raison, le principe de la valeur la plus basse vaut également pour la participation de 50 pour cent dans Entris Opérations AG qu'il conviendrait d'évaluer selon la méthode de la mise en équivalence. Dans la mesure où il s'agit d'une participation d'infrastructure, les indications qui pourraient découler de la méthode de la mise en équivalence ne sont cependant pas parlantes.

### **Immobilisations corporelles**

Depuis 1998, les immeubles de la banque ainsi que ceux nécessaires à l'exploitation sont comptabilisés chacun à leur coût d'acquisition ou aux valeurs de rendement plus basses. Si la valeur de rendement est plus élevée que la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés jusqu'en 1998, c'est cette valeur plus basse qui sera retenue au bilan. Les valeurs de rendement sont périodiquement vérifiées. Depuis 1999, un fonds de renouvellement pour maintenir la valeur est alimenté chaque année à raison de 2,5 pour cent de la valeur de rendement. Les investissements destinés au maintien de la valeur sont effectués à charge du fonds de renouvellement. Le changement de mode de calcul (passage de la valeur de la substance à la valeur de rendement) intervenu en

1998 a entraîné un amortissement unique de 77,7 millions de francs. En 1999, le taux de capitalisation a été augmenté de 6 à 7 pour cent, ce qui a entraîné un amortissement de 24,9 millions de francs. En 2000, ce taux a été porté à 7½ pour cent, d'où un amortissement supplémentaire de 11,3 millions de francs.

Les immeubles que la banque envisage de vendre tout ou en partie ont été évalués à la valeur de rendement ou à la valeur vénale plus basse, mais au maximum à la valeur comptable moins élevée. Les immeubles sans valeur de rendement ont été estimés avec prudence à la valeur vénale.

Les nouveaux équipements et installations capitalisables sont portés à l'actif à leur coût d'acquisition et amortis linéairement sur une durée de vie estimée de cinq ans. Les licences pour logiciels sont amorties complètement l'année même de leur acquisition, à l'exception de celles concernant des projets spécialement définis. Les acquisitions mineures sont directement débitées des «Autres charges d'exploitation».

La stabilité de la valeur des immobilisations corporelles est vérifiée chaque année. Si un changement de la durée d'utilisation ou une moins-value est constaté lors de la vérification, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation restante ou il sera procédé à un amortissement hors plan.

Si une détérioration de valeur saisie lors d'une période comptable précédente tombe

(tout ou partie), une réappréciation s'impose. Celle-ci devra être saisie via le résultat de la période.

Les gains réalisés sur la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés sous «Produits extraordinaires», les pertes réalisées sous «Charges extraordinaires».

### **Comptes de régularisation actifs et passifs**

En principe, l'ensemble des produits et des charges sont régularisés conformément à leur survenance. En particulier, les charges et produits d'intérêts, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation ainsi que les impôts directs courants échus et dus sont régularisés.

### **Autres actifs et passifs**

Sont essentiellement comptabilisés sous ces postes les soldes des mouvements internes à la banque, les comptes d'impôts (impôts indirects) ainsi que les valeurs de remplacement positives et négatives découlant des activités de négoce (pour le compte de la banque et des clients) avec les instruments financiers dérivés.

### **Correctifs de valeurs et provisions**

Ce poste comprend les correctifs de valeurs et les provisions pour les risques de recouvrement (ducroire et risques-pays) qui ne sont pas directement déduits des actifs, ainsi que les risques inhérents à d'autres activités (notamment ceux liés au marché, au règlement et à la liquidité des

portefeuilles de titres et de devises destinés au négoce ainsi que les risques engendrés par l'utilisation d'instruments dérivés). Les autres provisions de ce poste concernent principalement les propres assurances, le développement de produits, les engagements consentis. Les correctifs de valeurs et les provisions sont exposés sur le tableau en pages 122 s, lequel intègre également ceux directement compensés avec les actifs (en particulier provisions et correctifs de valeurs pour risques inhérents sur immobilisations financières).

### **Institutions de prévoyance**

Les institutions de prévoyance de la BEKB | BCBE retiennent ce qui suit:

- que les cotisations de l'employeur sont déterminées
- que le principe des cotisations fixes ne sera pas rompu pour l'entreprise si l'institution de prévoyance ne devait pas disposer de suffisamment de valeurs patrimoniales
- que des situations de placement ou d'assurance particulières chez l'institution de prévoyance n'entraînent pas davantage ou moins de coûts pour la BEKB | BCBE
- que les excédents des institutions de prévoyance sont en règle générale utilisés en faveur des destinataires.

Toutes les cotisations ordinaires de l'employeur découlant du plan de prévoyance des sociétés du groupe sont contenues dans

les charges du personnel sur la base du fait générateur. Il sera évalué chaque année selon les Swiss GAAP RPC si les institutions de prévoyance présentent un avantage ou un engagement économique dans la perspective de la BEKB | BCBE. Cette évaluation reposera sur les contrats, sur les comptes annuels des institutions de prévoyance et sur d'autres calculs indispensables pour pointer la situation financière et la couverture insuffisante ou excessive des institutions de prévoyance (conformément à la présentation de comptes Swiss GAAP RPC 26). La BEKB | BCBE n'a pas pour autant l'intention d'utiliser l'avantage économique éventuel résultant d'une couverture excessive pour réduire les cotisations de l'employeur. Pour cette raison, tout avantage économique à venir ne sera pas porté à l'actif, alors qu'un engagement économique sera porté au passif.

La caisse de pension de la BEKB | BCBE compte 1937 personnes actives assurées et 679 rentiers et rentières (état au 1<sup>er</sup> janvier 2010). Elle disposait au 31.12.2009 d'une fortune globale de 825,5 millions de francs (année précédente 797,7 millions). Selon les principes d'établissement des comptes applicables à la caisse de pension de la BEKB | BCBE, le degré de couverture se chiffre à 100 pour cent tant que des réserves de fluctuation sont constituées. Avec de telles réserves se montant à 11,1 pour cent (année précédente 9,7 pour cent) de la fortune totale, la caisse de pension est donc en situation d'équilibre finan-

cier. Pour le calcul des capitaux de couverture des rentes, un taux d'intérêt technique de 3 pour cent a été appliqué.

## **Impôts**

### *Impôts courants*

Les impôts courants sont des impôts réguliers, en règle générale les impôts annuels sur le revenu. Les impôts uniques ou liés à des transactions ne font pas partie des impôts courants.

Les impôts courants sur le résultat de la période sont calculés en conformité avec les dispositions fiscales d'évaluation des bénéfices et sont saisis comme charges de la période de calcul au courant de laquelle les bénéfices ont été réalisés.

Les impôts directs sur le bénéfice courant sont comptabilisés comme comptes de régularisation passifs.

### *Impôts latents*

Les effets fiscaux relevant de différences temporelles entre les valeurs des actifs et les engagements portés au bilan, ainsi que leurs valeurs fiscales, sont comptabilisés comme impôts latents sous «Provisions».

Les impôts latents sont calculés séparément pour chaque exercice. Pour des raisons de prudence, les créances fiscales latentes relevant de différences temporelles ne sont pas activées.

Le calcul intervient sur la base des taux fiscaux estimés de la taxation effective.

La provision pour impôts latents est alimentée à partir du résultat.



### **Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer ou d'effectuer des versements supplémentaires**

La présentation des postes hors bilan s'effectue à la valeur nominale.

### **La politique d'affaires lors de l'utilisation des instruments financiers dérivés**

#### **a) Un intermédiaire pour la clientèle (titres et devises)**

Les produits standardisés proposés sont essentiellement des produits EUREX. Les autres marchés choisis sont abordés par recours à des contreparties de premier ordre. Les produits reposent avant tout sur des actions ou des indices d'actions. Les opérations sur produits dérivés non standardisés ne sont exécutées qu'avec des contreparties de premier ordre. Dans le domaine des produits structurés, la BEKB | BCBE peut faire office de co-émettrice de produits à capital protégé sans s'engager personnellement.

#### **b) Négoce sur propres positions**

La BEKB | BCBE n'assume pas de fonction de teneur de marché (market maker) dans le commerce de produits dérivés.

Dans le négoce de titres, seuls quelques warrants et quelques produits structurés sont de mise outre les options EUREX. Des opérations sur titres au moyen de pro-

duits dérivés OTC ne sont pas utilisées dans les transactions sur propres positions. En matière de devises, des opérations à terme et des options sont employées, à l'exclusion des futures.

Le commerce portant sur des instruments dérivés doit impérativement respecter les limites spécialement définies.

#### **c) Recours aux produits dérivés dans le cadre de l'asset and liability management (ALM)**

Dans le cadre de l'ALM, en respectant des limites déterminées, des instruments financiers dérivés sont utilisés pour la gestion de la structure des taux d'intérêt, soit dans le but de réduire les risques de variation des taux d'intérêt.

Le recours à des instruments dérivés a également lieu dans le domaine des papiers-valeurs pour couvrir une partie des immobilisations financières.

#### **d) Comptabilisation et évaluation**

Les instruments financiers dérivés ainsi que le volume des contrats sont mentionnés dans l'annexe avec leurs valeurs de remplacement positives et négatives. Ces dernières sont portées au bilan sous «Autres actifs et passifs». Les swaps sur taux d'intérêt utilisés dans le cadre de l'ALM sont évalués conformément à la méthode dite «accrual method», à savoir que le versement des intérêts est régularisé périodiquement. Les coûts engendrés par l'achat des options sur intérêts et les

options de swap, resp. la valeur-temps de couvertures lors de conversions (la dissolution ou le remplacement intervient en l'espace de 4 semaines) sont immédiatement comptabilisés comme charges, resp. produits (2009: charges 6,0 millions de francs; 2008: charges 7,3 millions). Les produits de la vente d'options sur intérêts et de la dissolution de swaps de taux d'intérêt sont répartis sur la durée résiduelle (2009: 15,5 millions de francs; 2008: 12,3 millions). Pour le surplus et pour autant qu'il s'agisse de positions de négoce, les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché. Les opérations de couverture sont estimées de façon analogue aux opérations de base.

### **Modification des principes comptables et d'évaluation**

Pendant l'exercice 2009, aucun changement n'a été apporté aux principes d'établissement du bilan et de valorisation.

Dans l'intérêt d'une meilleure lisibilité, les petits changements et les précisions ne sont pas commentés séparément.

# Informations concernant les comptes annuels

## Sommaire

	Page
Aperçu des couvertures	106
Créances avec provisions	107
Prêts improductifs (non performing loans)	108
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	110
Immobilisations financières	112
Précisions concernant les participations	113
Présentation de l'actif immobilisé	114
Autres actifs et passifs	116
Actifs gagés ou cédés et actifs sous réserve de propriété	
Opérations de prêt et de mise en pension avec des titres	117
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	
Institutions de prévoyance	118
Obligations de caisse	120
Emprunts obligataires	121
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage	
Correctifs de valeurs et provisions	122
Réserves pour risques bancaires généraux	
Capital social	124
Réserves légales générales, autres réserves	
Justification du capital propre	125
Capital propre	126
Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers	128
Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes et transactions avec des personnes proches	130
Placements à l'étranger	131
Bilan par monnaies	132
Informations concernant les opérations hors bilan	134
Instruments financiers dérivés ouverts	136
Valeurs patrimoniales sous gestion et fortune de la clientèle	138
Informations concernant le compte de résultat	140
Publication selon l'art. 663b <sup>bis</sup> et l'art. 663c CO	144
Fonds nets générés (FNG)	148
Publication selon l'Ordonnance sur les fonds propres (Bâle II)	150

## Informations concernant le bilan

### Aperçu des couvertures

(en milliers de CHF)

		Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc <sup>1)</sup>	Total
<b>Prêts</b>					
Créances sur la clientèle		96 745	186 375	1 351 815	1 634 935
– comptes courants		96 559	41 792	92 348	230 699
– prêts		0	141 201	563 242	704 443
– collectivités de droit public		186	3 382	696 225	699 793
Créances hypothécaires		14 886 355	8 406	35 430	14 930 191
dont					
– immeubles d’habitation		12 618 071			12 618 071
– immeubles commerciaux		1 071 549			1 071 549
– artisanat et industrie		864 789			864 789
– autres		331 946	8 406	35 430	375 782
<b>Total des prêts</b>	<b>exercice 2009</b>	<b>14 983 100</b>	<b>194 781</b>	<b>1 387 245</b>	<b>16 565 125</b>
	exercice 2008	14 295 665	204 449	1 520 792	16 020 906
<b>Hors bilan</b>					
Engagements conditionnels		11 349	18 712	76 970	107 031
Engagements irrévocables				246 119	246 119
Engagements de libérer et d’effectuer des versements supplémentaires				84 904	84 904
<b>Total hors bilan</b>	<b>exercice 2009</b>	<b>11 349</b>	<b>18 712</b>	<b>407 992</b>	<b>438 054</b>
	exercice 2008	11 464	43 825	497 413	552 702

<sup>1)</sup> y compris créances hypothécaires avec correctifs de valeurs

## Créances avec provisions

(selon DEC, note marginale 153a, classées comme compromises)

(en milliers de CHF)

		Montant brut de la dette	Produit estimé de la réalisation des sûretés	Montant net de la dette	Correctif de valeurs individuel <sup>1)</sup>
Créances avec continuation de la relation de crédit	<b>2009</b>	<b>499 175</b>	<b>276 702</b>	<b>222 472</b>	<b>329 807</b>
	2008	475 236	227 565	247 671	330 603
Positions de liquidation	<b>2009</b>	<b>38 418</b>	<b>18 573</b>	<b>19 845</b>	<b>26 214</b>
	2008	39 241	17 565	21 676	23 351

<sup>1)</sup> La BEKB | BCBE procède aux correctifs de valeurs sur la base des limites fixées de MCHF 684 367 (année précédente MCHF 632 958). Pour cette raison, les correctifs de valeurs individuels divergent du montant net de la dette calculé sur l'utilisation effective du crédit.

## Prêts improductifs (non performing loans)<sup>1)</sup>

(en milliers de CHF)

	31.12.2008	31.12.2009
<b>Total des prêts à la clientèle</b>	<b>16 020 906</b>	<b>16 565 125</b>
Créances sur la clientèle	1 852 832	1 634 935
Créances hypothécaires	14 168 075	14 930 191
<b>Prêts improductifs<sup>1)</sup></b>	<b>37 997</b>	<b>45 812</b>
Prêts avec constitution de nouvelles provisions sur intérêts	31 522	43 680
Prêts avec comptes ne dégageant pas d'intérêts	6 475	2 132
<b>Prêts improductifs en % du total des prêts à la clientèle</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>
<b>Correctifs de valeurs existants pour risques de défaillance afférents aux créances sur la clientèle</b>	<b>621 954</b>	<b>630 769</b>
Provisions sur intérêts	1 900	1 548
Provisions sur capital	352 054	356 021
Provisions forfaitaires	268 000	273 200
<b>Correctifs de valeurs en % du total des prêts à la clientèle</b>	<b>3,9</b>	<b>3,8</b>

<sup>1)</sup> Prêts dont la rémunération est compromise (voir page 95, principes d'évaluation des créances sur la clientèle)



## Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

(en milliers de CHF)

	31.12.2008	31.12.2009
<b>Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>		
– Titres de créance		
– cotés	988	701
– non cotés	1 002	0
– Titres de participation		
– cotés	430	70
– non cotés	164	308
<b>Total du portefeuille de titres destinés au négoce</b>	<b>2 584</b>	<b>1 079</b>
– Métaux précieux	4 174	8 985
<b>Total du portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>	<b>6 758</b>	<b>10 064</b>
dont titres admis en pension en vertu des impératifs de liquidité	732	701



*Présentation groupée du portefeuille  
de titres destinés au négoce*

Obligations suisses:

– Confédération

y c. les créances inscrites au livre de la dette	113		601	
– cantons et communes	0		0	
– banques	0		0	
– sociétés financières	0		0	
– lettres de gage suisses	620		101	
– autres	0	732	0	701

Actions suisses et autres titres de participation:

– banques	0		0	
– sociétés financières	0		224	
– entreprises industrielles	502		150	
– autres	90	592	0	375

Obligations étrangères		1 258		0
Actions et autres titres de participation étrangers		2		3
Parts de fonds de placements		0		0
<b>Total du portefeuille de titres destinés au négoce</b>		<b>2 584</b>		<b>1 079</b>

## Immobilisations financières

(en milliers de CHF)

	Valeur comptable	31.12.2008 Valeur marchande <sup>1)</sup>	Valeur comptable	31.12.2009 Valeur marchande <sup>1)</sup>
<b>Immobilisations financières</b>				
– Titres de créance				
– cotés	2 764 048	2 876 212	3 266 249	3 398 306
– non cotés	47 716	47 716	59 124	59 124
dont évalués selon la «méthode des intérêts courus»	2 806 096	2 918 231	3 319 501	3 451 511
dont évalués selon le principe de la valeur la plus basse	5 667	5 696	5 871	5 919
– Titres de participation				
– cotés	94 037	119 341	92 842	124 812
– non cotés	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
dont participations qualifiées	0	0	0	0
<b>Total des immobilisations financières en titres</b>	<b>2 905 801</b>	<b>3 043 268</b>	<b>3 418 215</b>	<b>3 582 242</b>
– Métaux précieux	74 606	74 606	113 047	113 047
– Immeubles	10 217	10 217	10 067	10 067
Valeur d'assurance: 17 820 (2008: 17 775)				
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>2 990 623</b>	<b>3 128 091</b>	<b>3 541 329</b>	<b>3 705 355</b>
dont titres admis en pension en vertu des impératifs de liquidité	2 199 084	2 292 328	2 933 140	3 135 940
Immobilisations financières prêtées	0	0	0	0

### Présentation groupée des immobilisations financières sous forme de titres

Obligations suisses:

– Confédération	496 078	677 219
– cantons et communes	469 031	492 364
– banques	221 205	298 160
– sociétés financières	4 704	13 379
– entreprises industrielles	15 551	21 949
– autres	99 067	93 642

Lettres de gage suisses

866 210 989 464

Actions suisses et autres titres de participation:

– banques	850	688
– sociétés financières	2 956	3 354
– entreprises industrielles	41 425	38 964
– autres	13 243	13 453

Obligations étrangères 639 917 739 196

Actions étrangères et autres titres de participation 9 979 10 724

Parts de fonds de placement 25 584 25 659

**Total des immobilisations financières sous forme de titres 2 905 801 3 418 215**

<sup>1)</sup> Correspond à la Fair Value selon DEC

## Précisions concernant les participations

(en milliers de CHF)

	31.12.2008	31.12.2009
<b>Participations</b>		
– avec valeur boursière	23 843	20 957
– sans valeur boursière	22 793	19 234
<b>Total des participations</b>	<b>46 637</b>	<b>40 191</b>

### Présentation groupée des participations

Actions suisses et autres titres de participation:

– banques	7 976	8 479
– sociétés financières	793	4 234
– autres	37 867	27 477
<b>Total des participations</b>	<b>46 637</b>	<b>40 191</b>

### Indications concernant les participations (quote-part de plus de 10 pour cent)

portées au bilan sous la rubrique des participations:

– Real-Time Center AG, siège: Köniz; capital CHF 30 millions (centre de calcul)	47,0%	64,9%
– Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses, siège: Zurich; capital CHF 825 millions, dont libérés CHF 165 millions (institut de lettres de gages)	10,7%	10,7%
– Jungfraubahnen-Holding AG, Interlaken, siège: Interlaken; capital CHF 11,7 millions (chemin de fer de montagne), lieux de cotation: Zurich et Berne; capitalisation boursière au 31 12 2009: CHF 256,7 millions; numéro de valeur: 1.787.578	13,9%	13,9%
– Victoria-Jungfrau Collection AG, Interlaken, siège: Interlaken; capital CHF 28 millions (hôtel), lieux de cotation: Zurich et Berne; capitalisation boursière au 31 12 2009: CHF 70 millions; numéro de valeur: 111.107	12,1%	12,1%
– Legando AG, Schwerzenbach, siège: Schwerzenbach; capital CHF 2 millions (développement de logiciels)	100,0%	100,0%
– BioMedCredit AG, Gümliigen, siège: Muri près Berne; capital CHF 50 millions, dont libérés CHF 30 millions (octroi de crédits dans les secteurs de la biotechnologie et de la technique médicinale)	100,0%	100,0%
– Entris Operations AG, Gümliigen, siège: Muri près Berne; capital CHF 10 millions, dont libérés CHF 5 millions (société de production)	50,0%	50,0%

Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

sur actions et autres titres de participation	84 904	84 904
---	--------	--------

Pour le surplus, la BEKB | BCBE détient des participations dans Swisscanto Holding AG, Berne (société de fonds) de 6,8%, dans Caleas AG, Zurich (leasing) de 6,3%, dans Tornos Holding AG, Moutier (machines et appareils) de 4,4% et dans BioMedInvest AG, Bâle (financements de biotech) de 5,3%.

## Présentation de l'actif immobilisé 2009

(en milliers de CHF)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés
<b>Total des participations</b>	<b>124 752</b>	<b>(78 115)</b>
– dont participations majoritaires	49 901	(34 601)
– dont participations minoritaires	74 851	(43 515)
<b>Total des immeubles</b>	<b>338 769</b>	<b>(145 565)<sup>1)</sup></b>
– dont immeubles à l'usage de la banque et comptes de construction <sup>3)</sup>	319 750	(139 851)
valeur d'assurance immobilière: 415 524 (415 302 en 2008) sans les immeubles en construction, qui sont assurés à la valeur croissante		
– dont autres immeubles et comptes de construction <sup>4)</sup>	19 019	(5 715)
valeur d'assurance immobilière: 36 206 (36 206 en 2008) sans les immeubles en construction, qui sont assurés à la valeur croissante		
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>51 379</b>	<b>(41 744)</b>
valeur d'assurance incendie: 45 064 (44 091 en 2008)		
<b>Autres</b>	<b>16 325</b>	<b>(14 014)</b>
– dont logiciels	16 325	(14 014)

### Engagements

– Tranches de leasing futures de Operational Leasing: 362 (année précédente 0)

<sup>1)</sup> amortissements depuis 1992

<sup>2)</sup> les autres immobilisations corporelles ont totalement été amorties avant 1991

<sup>3)</sup> propriété directe au 31 décembre 2009:

immeubles à l'usage de la banque situés à Aarberg, Adelboden, Berne-Vieille ville, Berne-Breitenrain, Berne-Place fédérale, Berne-Bubenberglplatz, Bienne, Bolligen, Bümpliz, Berthoud, Corgémont, Grindelwald, Grosshöchstetten, Gstaad, Herzogenbuchsee, Huttwil, Interlaken, Ittigen, Kandesteg, Köniz-Liebefeld, Köniz-Stapfen, La Neuveville, Langenthal, Longeau, Laupen, Lenk, Lyss, Malleray, Meiringen, Moutier, Münsingen,

Valeur comptable fin 2008	Exercice sous revue				Valeur comptable à fin 2009
	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Transferts à provisions & fonds de renouvellement	
<b>46 637</b>	<b>17 956</b>	<b>(1 276)</b>	<b>(11 875)</b>	<b>(11 250)</b>	<b>40 191</b>
15 300	10 000		(7 000)	(10 000)	8 300
31 337	7 956	(1 276)	(4 875)	(1 250)	31 891
<b>193 204</b>	<b>8 130</b>			<b>(8 468)</b>	<b>192 866</b>
179 899	8 043			(8 381)	179 561
13 305	87			(87)	13 305
<b>9 635<sup>2)</sup></b>	<b>3 472</b>		<b>(4 406)</b>	<b>(38)</b>	<b>8 663</b>
<b>2 312<sup>2)</sup></b>	<b>10 627</b>		<b>(4 991)</b>	<b>(6 047)</b>	<b>1 902</b>
2 312	10 627		(4 991)	(6 047)	1 902

Mürren, Nidau, Niederbipp, Ostermundigen, Rapperswil, Roggwil, Saint-Imier, Schönried, Schwarzenburg, Soleure, Spiez, Steffisburg, Tavannes, Thoune-Bahnhofstrasse, Thoune-Marktgassee, Tramelan, Unterseen, Utzenstorf, Wengen, Worb, Zollbrück, Zollikofen, ainsi que différents comptes de construction

<sup>4)</sup> propriété directe au 31 décembre 2009:

immeubles à Belp, Bienne-Boujean, Hasliberg, Kirchberg-Alchenflüh, Konolfingen, Langenthal, Longeau, Oberdiessbach, Wimmis, ainsi que divers comptes de construction

## Autres actifs/passifs

### Actifs gagés ou cédés et actifs sous réserve de propriété

(en milliers de CHF)

	31.12.2008		31.12.2009	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
<b>Autres actifs/passifs</b>				
– Valeurs de remplacement positives/négatives d'instruments financiers dérivés				
– des opérations de couverture de la banque	72 235	7 675	61 097	14 236
– des opérations de négoce	23 757	22 938	6 956	6 740
– Compte de compensation		56 395		41 910
– Impôts indirects	776 997	61 733	441 604	42 455
– Autres actifs/passifs	164 393	165 285	155 227	218 320
<b>Total</b>	<b>1 037 382</b>	<b>314 026</b>	<b>664 884</b>	<b>323 661</b>

31.12.2008

31.12.2009

### Actifs gagés ou cédés et actifs sous réserve de propriété

(sans opérations de prêt et de mise en pension avec des titres)

– cédules hypothécaires en couverture des lettres de gage (engagement: CHF 1 128,0 millions; 1 199,0 en 2008)	1 461 408	1 478 276
– titres pour les facilités de financement intrajournalier/ des goulets d'étranglement de la BNS (non utilisé)	376 308	445 384
– titres en couverture du crédit intrajournalier/ au jour le jour de la Swiss Euro Clearing Bank (non utilisé)	4 625	4 796
– titres en couverture d'appels de marges des bourses à options et garanties pour établissements créés en commun par les banques (engagement: CHF 11,4 millions; CHF 24,4 millions en 2008)	93 502	93 886
– titres en couverture de l'Association des bourses de Berne (engagement: aucun; 2008: aucun)	103	97
<b>Total</b>	<b>1 935 946</b>	<b>2 022 438</b>



## Institutions de prévoyance

(en milliers de CHF)

	31.12.2008	31.12.2009
<b>Engagements envers les propres institutions de prévoyance</b>	19 271	16 349

### Réserve de cotisations d'employeur (RCE)

La BEKB | BCBE n'a pas de réserves de cotisations d'employeur dans des institutions de prévoyance patronales ou autres.

Excédent de couverture (+)  
Sous-couverture (-)  
31.12.2009

### Utilité économique/engagement économique et charges de prévoyance

Plans de prévoyance sans excédent de couverture/ sous-couverture selon Swiss GAAP RPC 16	0
Institutions de prévoyance sans propres actifs	0
<b>Total</b>	<b>0</b>

Selon Swiss GAAP RPC 16, il convient d'évaluer chaque année du point de vue de la banque, si une utilité économique ou un engagement économique ressort d'un plan de prévoyance. Pour le calcul, on se réfère au boucllement de l'institution de prévoyance.

Une appréciation exhaustive n'a pas d'effets économiques sur la banque; dans le boucllement de la caisse de pension de la BEKB | BCBE établi selon Swiss GAAP RPC 26, il n'y pas de fonds libres ni de sous-couvertures au 31 décembre 2009. Il n'y a pas d'institutions de prévoyance patronales.

De plus, la BEKB | BCBE n'a pas l'intention d'utiliser une éventuelle utilité économique résultant d'un excédent de couverture pour abaisser les cotisations de l'employeur.

Pour cette raison, une utilité économique future n'est pas activée.



Part économique de la banque		Variation par rapport à 2008 / avec effet sur le résultat 2009	Cotisations régularisées sur la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
31.12.2008	31.12.2009			2008	2009
0	0	0	10 908	10 543	10 908
0	0	0	543	560	543
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 451</b>	<b>11 103</b>	<b>11 451</b>

## Obligations de caisse

### Obligations de caisse

Ventilation en fonction des taux d'intérêt et des échéances (en milliers de CHF):

Taux	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2009 Total	2008 Total
0,500		1 000							1 000	
0,750		13 640							13 640	
1,000		1 430	9 960						11 390	
1,125	100	20	22 178						22 298	100
1,250	2 533	4 302	2 444	3 575					12 854	2 533
1,375		449	694	3 272					4 415	2 998
1,500	11 636	600		6 243	8 563				27 042	20 503
1,625	8 312	3 336	206	1 222	804				13 880	26 313
1,750	6 982	2 603	904	95	1 019	1 124			12 727	11 044
1,875	4 074	1 605	1 225	260	20	190	45		7 419	11 608
2,000	12 610		2 073	3 212	97	2 205	2 932	1 213	24 342	66 028
2,125	12 762	17 646	501	1 409	1 005	18	67	2 504	35 912	75 856
2,250	24 159	7 109	1 020	411	150	20	21	380	33 270	98 733
2,375	44 299	17 573	3 485	3 663	175		25		69 220	87 876
2,500	41 612	19 449	15 365	3 791	1 843	499			82 559	91 922
2,625	82 333	10 136	5 664	4 743	279	165	5		103 325	120 423
2,750	38 437	6 551	18 325	1 537	535	119			65 504	125 425
2,875	71 888	7 672	1 844	2 274	75	321	1 046		85 119	85 904
3,000	2 019	86 666	7 422	9 608	3 371	2 258	2 143	20	113 507	114 727
3,125	432		2 000	8 233	621	145	544		11 975	12 142
3,250	435						1 983		2 418	2 888
3,375	290								290	399
3,500										2 000
3,750										1 423
4,000										85
<b>Total</b>	<b>364 912</b>	<b>201 786</b>	<b>95 309</b>	<b>53 548</b>	<b>18 557</b>	<b>7 064</b>	<b>8 811</b>	<b>4 117</b>	<b>754 104</b>	<b>960 928</b>

Taux d'intérêt moyen pondéré au 31 décembre 2009: 2.416% (2008: 2.487%)

## Emprunts obligataires

### Lettres de gage

(en CHF 1000)

2008

2009

## Emprunts obligataires

Etat au 31 décembre	699 750	500 000
---------------------	---------	---------

				Échéance		
CHF	200 000	3¼%	1999	29 janvier	2010	non dénonçable
CHF	100 000	3¾%	2002	17 mai	2011	non dénonçable
CHF	100 000	2⅝%	2004	22 avril	2014	non dénonçable
CHF	100 000	2⅞%	2004	22 avril	2016	non dénonçable

Aucun emprunt obligataire du propre portefeuille n'a été tenu

Taux d'intérêt moyen pondéré au 31 décembre 2009: 3,150% (2008: 3,393%)

2008

2009

## Emprunts auprès de la centrale d'émission de lettres de gage

Etat au 31 décembre	1 199 000	1 128 000
---------------------	-----------	-----------

Taux d'intérêt moyen pondéré au 31 décembre 2009: 2,843% (2008: 2,905%)

## Correctifs de valeurs et provisions Réserves pour risques bancaires généraux

(en milliers de CHF)

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisation conforme à leur but
<b>Correctifs de valeurs et provisions</b>		
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)		
<b>A) créances sur la clientèle</b>	<b>621 954</b>	<b>(8 128)</b>
dont		
– provisions sur intérêts	1 900	(101)
– provisions individuelles	352 054	(8 027)
– provisions forfaitaires	268 000	
<b>B) immobilisations financières à revenu fixe</b>	<b>93 620</b>	<b>(9 913)</b>
Correctifs de valeurs et provisions		
pour autres risques commerciaux	75 014	(1 766)
Autres provisions	75 180	(28 156)
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>865 768</b>	<b>(47 963)</b>
à déduire: correctifs de valeurs compensés		
directement à l'actif	120 084	(11 679)
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>745 684</b>	<b>(36 284)</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux <sup>1)</sup></b>	<b>560 349</b>	

<sup>1)</sup> Imposition fiscale intégrale

<sup>2)</sup> Voir produit extraordinaire, page 141

Recouvrements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Nouvelles constitutions/ dissolutions nettes compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice sous revue
<b>907</b>	<b>72 752</b>	<b>(56 716)</b>	<b>16 037</b>	<b>630 769</b>
907		(1 158)	(1 158)	1 548
	67 552	(55 558)	11 994	356 021
	5 200	0	5 200	273 200
	<b>4 825</b>	<b>(2 839)</b>	<b>1 987</b>	<b>85 693</b>
444	5 669	(5 728)	(59)	73 633
76	15 724	(44)	15 679	62 780
<b>1 427</b>	<b>98 970</b>	<b>(65 327)</b>	<b>33 643</b>	<b>852 874</b>
444	10 045	(8 567)	1 477	110 326
<b>983</b>	<b>88 926</b>	<b>(56 760)</b>	<b>32 166</b>	<b>742 549</b>
<b>15 840</b>	<b>64 000</b>	<b>(29 585)<sup>2)</sup></b>	<b>34 415</b>	<b>610 604</b>

**Capital social**  
**Réserves légales générales**  
**Autres réserves**

(en milliers de CHF)

	Valeur nominale totale	2008 Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	2009 Capital donnant droit au dividende
<b>Capital social</b>				
Capital-actions	186 400 <sup>1),2)</sup>	186 400	186 400 <sup>1),2)</sup>	186 400

<sup>1)</sup> Réparti en 9 320 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 20.–

<sup>2)</sup> Capital conditionnel ouvert pour l'intéressement des collaborateurs: CHF 5 000 000.–. ( 250 000 actions nominatives à nominal CHF 20.–)

	Nominal	2008 part en %	Nominal	2009 part en %
--	---------	-------------------	---------	-------------------

**Actionnaires importants et groupes  
d'actionnaires avec droit de vote**

Canton de Berne –  
avec droit de vote

	96 000,0	51,5	96 000,0	51,5
--	----------	------	----------	------

	Etat fin 2008	Attribution de l'utilisation du bénéfice	Attribution des transactions sur propres actions	Variations par suite de transactions sur capital	Etat fin 2009
--	------------------	--	---	---	------------------

**Réserves légales générales**  
**Autres réserves**

Réserves légales générales	232 385	3 200 <sup>1)</sup>			235 585
Autres réserves	689 228	70 000 <sup>1)</sup>	2 078 <sup>2)</sup>	0	761 306

<sup>1)</sup> De l'utilisation du bénéfice 2008

<sup>2)</sup> L'attribution se compose comme suit

– dividende sur propres actions	1 411
– gains d'aliénation de propres actions	667

## Justification du capital propre

(en milliers de CHF)

	2008	2009
<b>Fonds propres au début de l'exercice sous revue</b>		
Capital-actions	279 600	186 400
Réserves légales générales	229 885	232 385
Autres réserves	535 432	689 228
Propres actions	(79 286)	(68 190)
Bénéfice au bilan	240 089	116 110
<b>Capital propre</b>	<b>1 205 720</b>	<b>1 155 932</b>
Réserves pour risques bancaires généraux	559 701	560 349
<b>Total des fonds propres au début de l'exercice sous revue</b>	<b>1 765 421</b>	<b>1 716 282</b>
(avant utilisation du bénéfice)		
<i>./</i> remboursement de valeur nominale	(93 200)	0
+ augmentation du capital-actions	0	0
<b>= variation nette du capital-actions</b>	<b>(93 200)</b>	<b>0</b>
<b>+ attribution aux réserves légales générales à partir de l'utilisation du bénéfice</b>	<b>2 500</b>	<b>3 200</b>
+ agio de l'augmentation de capital	0	0
<i>./</i> indemnisation des droits de souscription des actionnaires	(43 978)	0
<i>./</i> coûts des transactions sur capital	0	0
+ droits de souscription sur propres actions	0	0
+ dividende sur propres actions	1 268	1 411
+ gains d'aliénation de propres actions	506	667
+ attribution de l'utilisation du bénéfice de l'année précédente	196 000	70 000
<b>= variation nette des autres réserves</b>	<b>153 796</b>	<b>72 078</b>
<i>./</i> achats de propres actions aux coûts d'acquisition	(73 167)	(49 573)
+ ventes de propres actions aux coûts d'acquisition	84 262	45 424
<b>= variation nette des propres actions</b>	<b>11 095</b>	<b>(4 149)</b>
<i>./</i> dividende sur capital-actions à partir du bénéfice annuel de l'exercice précédent	(38 212)	(41 008)
<i>./</i> attribution aux réserves légales générales	(2 500)	(3 200)
<i>./</i> attribution aux autres réserves	(196 000)	(70 000)
+ bénéfice de l'exercice sous revue	112 733	117 953
<b>= variation nette du bénéfice porté au bilan</b>	<b>(123 979)</b>	<b>3 745</b>
<b>Total des fonds propres à la fin de l'exercice sous revue</b>	<b>1 155 932</b>	<b>1 230 806</b>
<b>+ attribution aux / prélèvements des réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>648</b>	<b>50 255</b>
<b>Total des fonds propres à la fin de l'exercice sous revue</b>	<b>1 716 282</b>	<b>1 841 410</b>
(avant utilisation du bénéfice)		
dont		
- capital-actions	186 400	186 400
- réserves légales générales	232 385	235 585
- autres réserves	689 228	761 306
- propres actions	(68 190)	(72 340)
- bénéfice au bilan	116 110	119 856
- réserves pour risques bancaires généraux	560 349	610 604

## Capital propre

(en CHF 1000)

	2008	2009
Capital-actions	186 400	186 400
Réserves légales générales	232 385	235 585
Autres réserves	689 228	761 306
Propres actions	(68 190)	(72 340)
Bénéfice porté au bilan	116 110	119 856
<b>Capital propre (avant utilisation du bénéfice)</b>	<b>1 155 932</b>	<b>1 230 806</b>
./ proposition d'utilisation du bénéfice	(41 008)	(44 736)
<b>Capital propre (après utilisation du bénéfice)</b>	<b>1 114 924</b>	<b>1 186 070</b>
Objectif de fonds propres	(1 000 000)	(1 000 000)
<b>Capital excédentaire</b>	<b>114 924</b>	<b>1 186 070</b>

– Fonds propres imputables et exigibles selon OFR, voir page 152



	2008		2009	
	Nombre	Prix de transaction moyen en CHF	Nombre	Prix de transaction moyen en CHF
<b>Propres actions en portefeuille</b>				
Propres actions le 1 <sup>er</sup> janvier	368 463		322 572	
+ Achats	324 025	225.81	217 082	228.36
./. Ventes	(369 916)	227.79	(200 190)	226.90
<i>dont en relation avec des bonifications sur actions nominatives émises par la BEKB   BCBE</i>	<i>(46 290)</i>	<i>241.00</i>	<i>(43 943)</i>	<i>230.50</i>
<b>= Etat au 31 décembre</b>	<b>322 572</b>		<b>339 464</b>	

*Il n'y a pas de subdivision du propre portefeuille affectée à des fins déterminées. Il peut en particulier être utilisé pour le programme d'intéressement des collaborateurs.*

#### **Actions dans le portefeuille de la caisse de pension de la BEKB | BCBE:**

Actions nominatives BEKB | BCBE

au 31 décembre 57 489 57 489

#### **Actions dans le portefeuille de sociétés liées:**

Actions nominatives BEKB | BCBE

au 31 décembre 1 488 1 488

*Comptent comme sociétés liées les collectivités de droit public du canton ou les sociétés d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée*

## Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

(en milliers de CHF)

		à vue	dénonçable
<b>Actif circulant</b>			
Liquidités		1 303 637	
Créances résultant de papiers monétaires		284	
Créances sur les banques		67 659	1 128
Créances sur la clientèle <sup>1)</sup>		14 067	329 810
Créances hypothécaires		5 176	3 401 458
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce		10 064	
Immobilisations financières		202 496	
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>exercice sous revue</b>	<b>1 603 384</b>	<b>3 732 396</b>
	exercice précédent	980 850	6 678 120
<b>Fonds étrangers</b>			
Engagements envers les banques		62 919	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement		36	14 251 530
Autres engagements envers la clientèle		4 077 085	27 975
Obligations de caisse			
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts			
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>exercice sous revue</b>	<b>4 140 040</b>	<b>14 279 505</b>
	exercice précédent	3 569 296	12 787 555

<sup>1)</sup> Les créances sur la clientèle sous forme de compte courant ainsi que les crédits de construction sont réputés dénonçables.

durée résiduelle jusqu'à 3 mois	durée résiduelle de 3 à 12 mois	durée résiduelle 1 à 5 ans	durée résiduelle de plus de 5 ans	immobilisé	total
					1 303 637
798 676	519 049				1 318 009
235 790	9 638	12 381	59		326 656
455 385	137 413	626 772	71 489		1 634 935
517 590	1 477 091	8 303 573	1 225 302		14 930 191
					10 064
101 230	478 536	2 204 675	544 325	10 067	3 541 329
<b>2 108 670</b>	<b>2 621 727</b>	<b>11 147 402</b>	<b>1 841 175</b>	<b>10 067</b>	<b>23 064 821</b>
2 910 258	1 950 527	7 523 192	1 319 371	10 217	21 372 536
1 000					63 919
73 063					14 324 629
34 710	30 192	27 416			4 197 378
93 696	271 216	369 200	19 992		754 104
212 000	103 000	764 000	549 000		1 628 000
<b>414 469</b>	<b>404 409</b>	<b>1 160 616</b>	<b>568 992</b>		<b>20 968 031</b>
537 149	687 858	1 550 440	677 561		19 809 860

## **Créances et engagements envers les sociétés liées ainsi que crédits aux organes et transactions avec des personnes proches**

(en milliers de CHF)

	31.12.2008	31.12.2009
<b>Créances sur les sociétés liées</b>	761	2 000
<b>Engagements envers les sociétés liées</b>	75 262	124 014

*Sont considérées comme sociétés liées, les établissements de droit public du canton ou les entreprises d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée.*

<b>Créances découlant des crédits aux organes</b>	21 788	22 644
---	--------	--------

*Sont considérés comme crédits aux organes les créances sur les membres du Conseil d'administration, les membres du Directoire, les membres du Directoire élargi ainsi que toutes les sociétés contrôlées par des personnes énumérées ci-dessus.*

### **Transactions avec des personnes proches**

*A l'exception des membres du Directoire et du Directoire élargi, les transactions (telles que opérations sur titres, trafic des paiements, octroi de crédits et indemnisations sur dépôts) avec des personnes proches ont été exécutées aux conditions et taux d'avance appliqués aux tiers. Pour le Directoire et le Directoire élargi, des conditions préférentielles usuelles à la branche s'appliquent, à l'instar du personnel (voir indications supplémentaires dans le chapitre «Gouvernement d'entreprise», page 146).*

## Placements à l'étranger

(en milliers de CHF)

conformément à l'art. 32 du Règlement d'affaires

31.12.2008

31.12.2009

### Placements à terme dont la durée

#### n'excède pas 12 mois

301 580<sup>1)</sup>

123 686<sup>1)</sup>

= 8,95% des placements à terme auprès des banques

1 439 930<sup>2)</sup>

1 381 884<sup>2)</sup>

#### Ventilation par pays (domicile de placement)

Danemark

81 932

73 261

Allemagne

143 619

0

Pays-Bas

0

5 932

Luxembourg

54 741

44 493

Autriche

21 288

0

#### Dépôts à vue auprès des banques à l'étranger

4 525

42 128

### Opérations avec l'étranger

1. Crédits à l'exportation

5 157

4 487

2. Bons du Trésor, notes, obligations, actions

et valeurs de remplacement positives des instruments

financiers dérivés ouverts

839 693

972 255

3. Prêts et crédits

27 825

24 492

4. Autres placements de plus d'une année

5 918

0

5. Engagements conditionnels envers des banques

et clients à l'étranger

7 241

4 784

#### Total 1, 2, 3, 4 et 5

885 834

1 006 018

en % de la somme du bilan

(moyenne des 3 dernières années)

4,08

4,43

### Total des placements à l'étranger

selon l'art. 32 du Règlement d'affaires

1 191 939

1 171 832

### Engagements conditionnels envers des banques

et clients à l'étranger

(7 241)

(4 784)

### Total général des actifs à l'étranger selon DEC

1 184 698

1 167 048

<sup>1)</sup> Ces placements à terme consistent exclusivement en des opérations de mise et de prise en pension qui sont toutes couvertes par des obligations d'Etat.

<sup>2)</sup> Y compris placements (bills BNS) et avoirs giro auprès de la Banque nationale suisse (BNS)

## Bilan par monnaies

Actifs	CHF	USD <sup>1)</sup>	EUR <sup>2)</sup>	Autres monnaies	Total
	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000
Liquidités	1 286 800	1 188	13 902	1 747	1 303 637
Créances résultant de papiers monétaires	1 118 041	14	199 953	1	1 318 009
Créances sur les banques	19 411	90 106	178 726	38 413	326 656
Créances sur la clientèle	1 625 328	1 254	7 797	555	1 634 935
Créances hypothécaires	14 930 191				14 930 191
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	10 061	1	1	1	10 064
Immobilisations financières	3 409 630	6 175	123 778	1 745	3 541 329
Participations	40 191		0		40 191
Immobilisations corporelles	203 431				203 431
Comptes de régularisation	62 191				62 191
Autres actifs	664 864	17		2	664 884
<b>Total des actifs portés au bilan</b>	<b>23 370 139</b>	<b>98 756</b>	<b>524 158</b>	<b>42 464</b>	<b>24 035 517</b>
Prétentions à livraison résultant d'opérations de caisse sur devises, d'opérations à terme sur devises et d'opérations sur options de change	213 565	31 382	176 246	5 468	426 661
<b>Total des actifs</b>	<b>23 583 704</b>	<b>130 138</b>	<b>700 404</b>	<b>47 932</b>	<b>24 462 178<sup>3)</sup></b>

<sup>1)</sup> Cours d'inventaire pour actifs et passifs portés au bilan au 31.12.2009: CHF 1,0338 (année précédente: CHF 1,0644)

<sup>2)</sup> Cours d'inventaire pour actifs et passifs portés au bilan au 31.12.2009: CHF 1,4381 (année précédente: CHF 1,4795)

<sup>3)</sup> Différence de MCHF 3 par rapport au total des actifs / des passifs en raison d'opérations à terme sur devises non compensées

Passifs	CHF	USD <sup>1)</sup>	EUR <sup>2)</sup>	Autres monnaies	Total
	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000
Engagements envers les banques	55 133	2 179	3 533	3 073	63 919
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	14 103 950		220 679		14 324 629
Autres engagements envers la clientèle	3 787 105	89 543	286 029	34 701	4 197 378
Obligations de caisse	754 104				754 104
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	1 628 000				1 628 000
Comptes de régularisation	159 868				159 868
Autres passifs	323 463	175	23	0	323 661
Correctifs de valeurs et provisions	742 549				742 549
Réserves pour risques bancaires généraux	610 604				610 604
Capital-actions	186 400				186 400
Réserves légales générales	235 585				235 585
Autres réserves	761 306				761 306
Propres actions	(72 340)				(72 340)
Bénéfice reporté	1 902				1 902
Bénéfice de l'exercice	117 953				117 953
<b>Total des passifs portés au bilan</b>	<b>23 395 581</b>	<b>91 897</b>	<b>510 264</b>	<b>37 775</b>	<b>24 035 517</b>
Obligations de livraison résultant d'opérations de caisse sur devises, d'opérations à terme sur devises et d'opérations sur options de change	211 040	31 425	178 815	5 384	426 664
<b>Total des passifs</b>	<b>23 606 621</b>	<b>123 322</b>	<b>689 079</b>	<b>43 159</b>	<b>24 462 181<sup>3)</sup></b>
Position nette par monnaie	(22 917)	6 816	11 325	4 773	

## Informations concernant les opérations hors bilan

(en milliers de CHF)

	31.12.2008	31.12.2009
<b>Répartition des engagements conditionnels</b>		
Garanties de couverture de crédit et assimilables	72 405	51 399
Garanties de prestations de garantie et assimilables	49 108	44 107
Engagements irrévocables	2 026	801
Autres engagements conditionnels <sup>1)</sup>	10 724	10 724
<b>Total</b>	<b>134 263</b>	<b>107 031</b>
<b>Dépôts fiduciaires</b>	<b>57 446</b>	<b>12 223</b>

<sup>1)</sup> Responsabilité solidaire à titre d'organe (taxe sur la valeur ajoutée): p.m.





## Instruments financiers dérivés ouverts

(en milliers de CHF)

	Instruments de négoce		
	Valeur de remplace- ment positive	Valeur de remplace- ment négative	Montant des sous-jacents
<b>Instruments de taux</b>			
Contrats à terme, y c. FRAs	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures	0	0	0
Options (OTC)	0	0	0
Options (traded)	0	0	0
<b>Devises/Métaux précieux</b>			
Contrats à terme	6 953	6 721	420 334
Swaps combinés sur intérêts/devises	–	–	–
Futures	–	–	–
Options (OTC)	0	0	0
Options (traded)	–	–	–
<b>Titres de participation/Indices</b>			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures	0	0	0
Options (OTC)	0	0	0
Options (traded)	2	19	5 499
<b>Dérivés de crédit</b>			
Credit Default Swaps	–	–	–
Total Return Swaps	–	–	–
First-to-Default Swaps	–	–	–
Autres dérivés de crédit	–	–	–
<b>Autres</b>			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–
Options (traded)	–	–	–
<b>Total exercice sous revue avant considération des contrats de netting</b>			
	<b>6 956</b>	<b>6 740</b>	<b>425 833</b>
Total exercice précédent	23 757	22 938	910 396
		Valeurs de remplace- ment positives (cumulé)	Valeurs de remplace- ment négatives (cumulé)
<b>Total exercice sous revue après considération des contrats de netting</b>			
		<b>68 044</b>	<b>20 967</b>
Total exercice précédent		95 856	30 476

	Instruments de «hedging»		
	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Montant des sous-jacents
<b>Instruments de taux</b>			
Contrats à terme, y c. FRAs	0	0	0
Swaps	19 398 <sup>1)</sup>	11 497 <sup>1)</sup>	800 000 <sup>1)</sup>
Futures	–	–	–
Options (OTC)	40 133 <sup>1)</sup>	2 739 <sup>1)</sup>	3 600 000 <sup>1)</sup>
Options (traded)	–	–	–
<b>Devises/Métaux précieux</b>			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps combinés sur intérêts/devises	–	–	–
Futures	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–
Options (traded)	–	–	–
<b>Titres de participation/Indices</b>			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures	0	0	0
Options (OTC)	0	0	0
Options (traded)	1 565 <sup>2)</sup>	0	21 245 <sup>2)</sup>
<b>Dérivés de crédit</b>			
Credit Default Swaps	0	0	0
Total Return Swaps	–	–	–
First-to-Default Swaps	–	–	–
Autres dérivés de crédit	–	–	–
<b>Autres</b>			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–
Options (traded)	–	–	–
<b>Total exercice sous revue avant considération</b>			
<b>des contrats de netting</b>	<b>61 097</b>	<b>14 236</b>	<b>4 421 245</b>
Total exercice précédent	72 235	7 675	3 471 550

<sup>1)</sup> dans le cadre de l'ALM de la banque

<sup>2)</sup> dans le cadre des immobilisations financières

–: la BEKB | BCBE n'effectue pas de telles opérations

## Valeurs patrimoniales gérées et avoirs administrés

(en millions de CHF)

	2008	2009
<b>Valeurs patrimoniales gérées (valeurs en dépôt)</b>		
Valeurs patrimoniales avec mandat de gestion intégral	4 051	4 433
Valeurs patrimoniales sans mandat de gestion intégral	14 638	15 791
Valeurs patrimoniales dans instruments de placement collectifs gérés en propre	42	67
<b>Valeurs patrimoniales gérées (valeurs en dépôt)</b>	<b>18 731</b>	<b>20 291</b>
<i>Nombre de dépôts de la clientèle</i>	96 579	97 900
<b>Afflux/sorties nets d'argent frais dans valeurs patrimoniales gérées (valeurs en dépôt)</b>	<b>1 254</b>	<b>(32)</b>
<b>Ventilation des valeurs patrimoniales gérées selon domicile du client</b>		
Domicile Suisse	17 290	18 769
Domicile étranger	1 441	1 521
<b>Total</b>	<b>18 731</b>	<b>20 291</b>
<b>Avoirs administrés (avoirs de la clientèle)</b>		
Valeurs patrimoniales avec mandat de gestion intégral	4 051	4 433
Placements fiduciaires, dépôts à terme, obligations de caisse, comptes courants avec caractère de placement et comptes d'épargne	89	137
<b>Avoirs administrés avec mandat de gestion intégral (avoirs de la clientèle)</b>	<b>4 141</b>	<b>4 571</b>
Valeurs patrimoniales sans mandat de gestion intégral	14 638	15 791
Valeurs patrimoniales dans instruments de placement collectifs gérés en propre	42	67
Placements fiduciaires, dépôts à terme, obligations de caisse, comptes courants avec caractère de placement et comptes d'épargne	14 553	15 506
<b>Autres avoirs administrés (avoirs de la clientèle)</b>	<b>29 232</b>	<b>31 363</b>
<b>Avoirs administrés (avoirs de la clientèle) y c. comptage à double</b>	<b>33 373</b>	<b>35 934</b>
dont comptés à double	895	738
<b>Afflux/sorties nets d'argent frais dans les avoirs administrés (avoirs de la clientèle)</b>	<b>1 381</b>	<b>388</b>

Les *avoirs administrés* de la clientèle (avoirs de la clientèle) et les *afflux/sorties nets d'argent frais* sont déterminés selon DEC. Les patrimoines de la clientèle (avoirs de la clientèle) englobent tous les fonds gérés ou conservés dans un but de placement. En font partie les fortunes placées dans des fonds, fortunes institutionnelles sous gestion, fortunes sous dépôt de clients privés, fortunes avec mandat de gestion, Global Custodians, patrimoines dans des instruments de placement gérés en propre (patrimoines spéciaux), placements fiduciaires, dépôts à terme, obligations de caisse, comptes courants avec caractère de placement et comptes d'épargne. Par contre, les dépôts de conservation et de transaction purs ne font pas partie des patrimoines gérés. Il s'agit en l'occurrence de fortunes déposées au seul titre de conservation et de transaction, dans le cas desquelles la banque se restreint à la conservation et à l'encaissement, sans fournir de prestations supplémentaires. Pendant l'année sous revue, il n'y a pas eu de reclassification entre les patrimoines administrés de la clientèle déposés à titre de conservation et les autres patrimoines de la clientèle.

Les *mandats de gestion* englobent les avoirs administrés de la clientèle, pour lesquels la BEKB | BCBE décide comment les fonds doivent être placés.

L'*argent frais* est défini comme suit: somme des afflux de patrimoines de nouveaux clients, perte de patrimoines de clients par suite de la dénonciation de relations d'affaires, ainsi que l'afflux/sortie de patrimoines de clients existants. Les produits d'intérêt et de dividende ne comptent pas comme argent frais. Les fluctuations de marché et de devises, ainsi que les tarifs et frais ne sont pas non plus considérés comme afflux/sortie d'argent frais. Les charges d'intérêt sur crédits sont en revanche comptées comme sorties d'argent frais.

## Informations concernant le compte de résultat

(en milliers de CHF)

	2008	2009
<b>Répartition du résultat des opérations de négoce</b>		
Plus-values sur		
– opérations de négoce de titres	17 603	4 172
– opérations de négoce de devises	16 433	16 172
– opérations de négoce de monnaies y c. agio médailles	3 182	4 592
– opérations de négoce de métaux précieux	570	488
<b>Total</b>	<b>37 789</b>	<b>25 425</b>

### Répartition des charges du personnel

Salaires	108 873	114 586
Prestations sociales	9 161	10 594
Contributions à des institutions de prévoyance en faveur du personnel	10 199	10 562
Autres charges de personnel	12 537	11 067
<b>Total</b>	<b>140 769</b>	<b>146 809</b>

### Répartition des autres charges d'exploitation

Coûts des locaux	6 851	6 938
Charges informatiques, machines, mobilier, véhicules et autres installations	36 019	37 446
dont les charges informatiques Real-Time Center AG	29 817	31 059
Autres charges d'exploitation	50 958	51 074
<b>Total</b>	<b>93 828</b>	<b>95 458</b>

### Répartition des amortissements sur les actifs immobilisés

Participations	571	4 875
Immeubles	5 151	5 154
Autres immobilisations corporelles	10 245	9 396
<b>Total</b>	<b>15 966</b>	<b>19 425</b>

### Répartition des correctifs de valeurs, provisions et pertes

Correctifs de valeurs et provisions pour risques inhérents		
A) aux créances sur la clientèle	(2 648)	16 045
B) aux immobilisations financières à revenu fixe	14 103	3 596
Correctifs de valeurs et provisions sur autres risques commerciaux	3 750	450
Autres provisions	19 070	14 570
Pertes y c. différences de caisse, moins recouvrements	1 060	442
<b>Total</b>	<b>35 334</b>	<b>35 103</b>

### Produits extraordinaires

Dissolution de provisions qui ne sont plus nécessaires à l'exploitation	1 266	44
Dissolution de réserves pour risques bancaires généraux		
– pour l'indemnisation de la garantie de l'Etat	2 944	3 211
– pour le paiement de prestations en vue d'amoin- drir les risques de migration	21 796	19 374
– pour la couverture des risques de variation des intérêts	19 614	0
– l'amortissement de goodwill	0	7 000
Gains réalisés sur les aliénations de participations	331	6 352
Gains réalisés sur les aliénations d'immobilisations corporelles (immeubles)	128	0
Dissolution de régularisations fiscales	1 000	0
Produit de la réalisation de produits structurés	0	12 050
Autres produits extraordinaires	191	0
<b>Total</b>	<b>47 269</b>	<b>48 032</b>

**Charges extraordinaires**

Constitution de réserves pour risques bancaires généraux		
– attribution d'ordre général	48 000	64 000
Indemnisation de la garantie de l'État	2 944	3 211
Paiement de prestations en vue d'amoindrir les risques de migration	21 816	19 374
Paiements à la clientèle privée en vue de garantir la protection du capital sur les produits structurés	19 614	0
Utilisation pour amortissements de goodwill	0	7 000
Autres charges extraordinaires	1	0
<b>Total</b>	<b>92 374</b>	<b>93 585</b>

**Charges fiscales**

Constitution de provisions pour impôts latents	0	0
Dissolution de provisions pour impôts latents	0	0
Charges d'impôts courants sur le revenu	27 600	37 450
<b>Total</b>	<b>27 600</b>	<b>37 450</b>

Réductions d'impôts non considérées sur les reports de pertes

	0	0
--	---	---

Avoirs fiscaux non activés pour des raisons de prudence	93 381	89 479
---	--------	--------

Impôts hypothétiques latents sur le revenu, calculés à des taux fiscaux théoriques sur des appréciations de placements non soumis aux impôts

	0	0
--	---	---





# Rapport d'indemnisation

## Publication selon l'art. 663b<sup>bis</sup> et l'art. 663c CO

### 1. Membres du Conseil d'administration

	Jürg Rieben, Président dès le 21.5.2008	Peter Kappeler, Président jusqu'au 20.5.2008	Thomas Rufer, Vice-président dès le 21.5.2008	Kathrin Anderegg-Dietrich	Daniel Bloch, dès le 21.5.2008	Konrad Bratschi, jusqu'au 20.5.2008	Werner Funk	Rudolf Grüning	Dieter Jäggi, jusqu'au 20.5.2008	Rudolf Stämpfli dès le 21.5.2008	Sandra von May-Granelli	Rudolf Wehrli	Total Conseil d'administration
Défraiement (en milliers de CHF)													
Indemnités selon modèle de défraiement													
– fixe 2009	300	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	620
– fixe 2008	192	150	40	40	23	17	40	40	17	23	40	40	662
– variable 2009	300	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	620
– variable 2008	192	150	40	40	23	17	40	40	17	23	40	40	662
Indemnités pour la collaboration dans des comités													
– 2009	60	20	10				10			10		10	120
– 2008	52	30	20	10			10			6		10	138
Actions													
– fixe 2009	35	22	22	22	13	9		22	9	13	22	22	211
– fixe 2008	22	44	22	22		22	1	22	22		22	22	221
– variable 2009	35	22	22	22	13	9		22	9	13	22	22	211
– variable 2008	22	44	22	22		22	1	22	22		22	22	221
Charges de prévoyance													
– 2009	57												57
– 2008	29	27											56
<b>Total défraiements 2009</b>	<b>786</b>	<b>44</b>	<b>144</b>	<b>134</b>	<b>106</b>	<b>18</b>	<b>90</b>	<b>124</b>	<b>18</b>	<b>116</b>	<b>124</b>	<b>134</b>	<b>1 839</b>
Total défraiements 2008	508	445	144	134	47	77	91	124	77	52	124	134	1 958
<b>Prêts/Crédits 2009</b>		<b>n.a.</b>		<b>500</b>	<b>80</b>	<b>n.a.</b>		<b>250</b>	<b>n.a.</b>	<b>3 252</b>	<b>6 764</b>		<b>10 846</b>
Prêts/Crédits 2008		n.a.		500	80	n.a.			n.a.	2 364	7 899		10 843
<b>Nombre d'actions 2009</b>	<b>2 014</b>	<b>n.a.</b>	<b>1 881</b>	<b>1 401</b>	<b>176</b>	<b>n.a.</b>	<b>380</b>	<b>1 400</b>	<b>n.a.</b>	<b>176</b>	<b>1 130</b>	<b>1 452</b>	<b>10 010</b>
Nombre d'actions 2008	1 538	n.a.	1 581	1 101		n.a.	380	1 100	n.a.		830	1 152	7 682

## **Indemnités**

Les indemnités versées aux membres du Conseil d'administration et à ses comités se basent sur le modèle de défraiement publié intégralement à la page 168. Ce modèle se compose d'une partie fixe et d'une partie variable.

Le prix d'acquisition des actions nominatives s'est chiffré à CHF 90.– par action (cours moyen déterminant pour l'acquisition: CHF 236,71); les actions restent bloquées pendant cinq ans. Les conditions correspondent à celles qui sont appliquées à l'intéressement des collaborateurs de la banque. Dans le cas des défraiements publiés dans le tableau ci-dessus, il s'agit de montants régularisés en fonction des périodes.

Aucune prestation en nature n'est versée aux membres du Conseil d'administration.

Outre les paiements effectués en vertu du modèle de défraiement du Conseil d'administration, aucun honoraire ou émolument supplémentaire selon ch. 5.1 de la directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange (RLCG du 29.3.2006) et art. 663b<sup>bis</sup> al. 2, ch. 1 et 9 CO n'a été versé aux membres du Conseil d'administration.

La BEKB | BCBE n'accorde pas de cautionnements, d'obligations de garantie, de constitutions de gage en faveur de tiers et d'autres garanties au sens de l'art. 663b<sup>bis</sup> al. 2, ch. 6 CO.

## **Prêts**

Pour les relations d'affaires avec des membres du Conseil d'administration ou des sociétés dominées par eux, les processus, sûretés et conditions concernant l'octroi de crédit, le traitement et la surveillance sont identiques à ceux appliqués aux autres clients. Les prêts aux membres du Conseil d'administration ont été accordés sur la base d'une couverture à 82 pour cent (année précédente 83 pour cent). Afin de satisfaire aux exigences de publication selon l'art. 663b<sup>bis</sup> CO, les membres du Conseil d'administration se sont déclarés d'accord de renoncer au secret bancaire selon l'art. 47 de la loi sur les banques en ce qui concerne leurs relations d'affaires actives.

## **Participations à la société**

Le canton de Berne détient 4 800 000 actions nominatives avec 51,5 pour cent des droits de vote. Cela dit, il n'y a pas d'autres actionnaires importants dont la participation excède 5 pour cent des droits de vote. La BEKB | BCBE n'accorde pas de programmes d'options sur actions ou d'autres instruments financiers. Il n'existe aucun droit de conversion. Aucun membre du Conseil d'administration ne détient un nombre d'actions qui donnerait droit à plus de 0,1 pour cent des droits de vote.

## 2. Membres du Directoire

Défraiement (en milliers de CHF)	Jean-Claude Nobili Responsable du Directoire		Total Directoire	
	2008	2009	2008	2009
Salaire				
– fixe	451	457	1 439	1 525
– variable	200	200	580	620
Actions				
– fixe	55	55	154	154
– variable	55	55	154	154
Prestations en nature	0	0	0	0
Charges de prévoyance	201	203	634	682
<b>Total défraiements</b>	<b>962</b>	<b>970</b>	<b>2 961</b>	<b>3 136</b>

Dans le cas des défraiements publiés dans le tableau ci-dessus, il s'agit de montants régularisés en fonction des périodes.

Les membres du Directoire détiennent le nombre suivant d'actions nominatives de la BEKB | BCBE:

	2008	2009
Jean-Claude Nobili, responsable du Directoire	7 633	7 983
Hanspeter Rüfenacht, responsable de la division Ventes	2 700	2 800
Stefan Gerber, responsable de la division Grands clients et région de Soleure	2 250	2 250
Johannes Hopf, responsable de la division Production et exploitation	1 061	1 511

Toutes les parts aux droits de vote sont inférieures à 0,1 pour cent.

### Indemnités

La BEKB | BCBE ne paie pas d'indemnités de départ.

### Prêts

Prêts/Crédits (en milliers de francs)	2008	2009
<b>Total Directoire</b>	<b>4 505</b>	<b>3 975</b>
dont montant le plus élevé		
– Stefan Gerber	1 980	1 450

Pour les relations d'affaires avec des membres du Directoire, les processus, sûretés et conditions concernant l'octroi de crédit, le traitement et la surveillance sont identiques à ceux appliqués aux autres clients. Les membres du Directoire bénéficient des conditions préférentielles usuelles dans la branche, à l'instar de celles accordées à tous les collaborateurs de la BEKB | BCBE. Le responsable du Directoire a renoncé à celles-ci. 100 pour cent des prêts ont été accordés sur base couverte.

### **3. Anciens membres du Conseil d'administration/Conseil consultatif et du Directoire**

La BEKB | BCBE n'a pas de Conseil consultatif. Elle ne verse pas d'indemnités aux anciens membres du Conseil d'administration ou du Directoire. Les prêts et crédits à d'anciens membres du Conseil d'administration ou du Directoire sont accordés aux conditions usuelles du marché et sur base couverte. Ils ne sont dès lors pas soumis à publication.

### **4. Indemnités et prêts à des personnes proches**

Selon l'art. 663b<sup>bis</sup> CO, les indemnités et prêts qui ont été accordés à des personnes proches des membres actuels ou anciens du Conseil d'administration, du conseil consultatif ou du Directoire à des conditions de marché inhabituelles, doivent être publiés. L'octroi de prêts obéit aux conditions et garanties usuelles du marché. De la sorte, ces prêts ne doivent pas être publiés. La BEKB | BCBE ne verse pas d'indemnités à des personnes proches.

## Fonds nets générés (FNG)

(en milliers de CHF)

2008

2009

Les fonds nets générés correspondent en économie d'entreprise au free cash flow.

La BEKB | BCBE les calcule comme suit:

+ Bénéfice de l'exercice après impôts	112 733	117 953
+ Amortissements	15 966	19 425
+ Constitution de correctifs de valeurs et provisions	122 170	102 527
Constitutions ressortant du résultat (sans redispersions) <sup>1)</sup>	73 037	37 544
Régularisation d'intérêts compromis	1 133	983
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	48 000	64 000
./ Dissolutions/utilisations conformes à l'objectif de correctifs de valeurs et provisions	(75 589)	(53 356)
Dissolutions ressortant du résultat (sans redispersions ni reports) <sup>1)</sup>	(1 961)	(8 611)
Paiement de la garantie de l'Etat à partir des réserves pour risques bancaires généraux	(2 944)	(3 211)
Paiement pour risques de migration à partir des réserves pour risques bancaires généraux	(21 796)	(19 374)
Paiements à la clientèle privée pour produits structurés à partir des réserves pour risques bancaires généraux	(19 614)	–
Différences de change à partir des réserves pour risques bancaires généraux	(2 999)	–
Utilisations conformes à l'objectif	(26 276)	(22 160)
+ Constitution de régularisations	17 485	21 634
./ Dissolution de régularisations	(20 877)	(22 248)
<b>= fonds générés (financement interne)</b>	<b>171 888</b>	<b>185 935</b>
+ Désinvestissements	2 767	1 276
./ Investissements	(65 125)	(40 185)
+ Investissements dans des participations non nécessaires à l'exploitation	20 925	–
<b>= Fonds nets générés</b>	<b>130 455</b>	<b>147 026</b>

Les fonds nets générés en 2009 de **147,0 millions de francs** (2008: 130,5 millions) s'entendent **avant utilisation du bénéfice**, remboursements de capital, indemnisation de droits de souscription et investissements dans des participations non nécessaires à l'exploitation.

<sup>1)</sup> Redispersions brutes de correctifs de valeurs présentées comme constitution et dissolution

68 677

56 716

Les utilisations se montent à/sont proposées comme suit:

en millions de CHF	2008	2009
./ Utilisation du bénéfice (dividende)	41,0	44,7
./ Remboursement de capital	–	–
./ Investissements dans des participations non nécessaires à l'exploitation	20,9	–

## Publication selon l'Ordonnance sur les fonds propres (Bâle II)

### Approche

La BEKB | BCBE a décidé d'appliquer les prescriptions remaniées relatives aux fonds propres (Bâle II) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les données se rapportant auxdites prescriptions sont publiées d'une part dans le chapitre sur la gestion des risques (informations qualitatives, page 84) et d'autre part dans le présent chapitre (informations quantitatives).

L'ordonnance «Bâle II» propose différentes approches pour calculer les exigences de fonds propres pour les risques en matière de crédit, les risques du marché et les risques opérationnels. La BEKB | BCBE a opté pour les approches suivantes:

#### **Risques en matière de crédit:**

- Approche standard suisse (AS-CH)
- Correctifs de valeurs: déduction forfaitaire des correctifs de valeurs et des provisions inscrits au passif
- Produits dérivés: méthode de la valeur de marché
- Transactions adossées à des sûretés: approche simple (approche de substitution) (art. 47, al. 1, lit. d OFR)
- Transactions couvertes: approche simple (approche de substitution)
- Crédits lombards: approche simple
- Notations externes: lorsque disponibles, les notations émises par Standard & Poor's sont utilisées pour les classes de postes «Gouvernements centraux et banques centrales», «Banques et négociants en valeurs mobilières», «Corporations de droit public» et «Entreprises»
- La compensation monétaire de groupe se restreint aux possibilités légales en la matière offertes par la loi; les éventuelles conventions contractuelles de compensation ne sont pas applicables.

#### **Risques du marché:**

- Approche «de minimis»

#### **Risques opérationnels:**

- Approche de l'indicateur de base

Les indications qualitatives figurent dans le chapitre Management des risques (pages 84ss)



## Cercle de consolidation

En vertu de l’art. 6, al. 2 OFR, le cercle de consolidation pour les dispositions en matière de fonds propres et de répartition des risques englobe toutes les sociétés du groupe actives dans le secteur financier au sens des art. 11 et 13 de l’OB. C’est pourquoi seule la BEKB | BCBE est concernée par les exigences en matière de publication. Les autres filiales du groupe incluses dans les comptes consolidés en vertu de l’art. 23a OB (voir page 235 ss) ne sont pas actives de manière prépondérante dans le secteur financier.

Les principales participations non consolidées aux fins de détermination des fonds propres sont traitées comme suit:

Raison sociale	Siège	Activité	Traitement pour détermination des fonds propres	
			Déduction	Pondération
RTC Real-Time Center AG	Köniz	Centre de calcul		X
Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses	Zurich	Institut d’émission de lettres de gage	X	
Jungfraubahn Holding AG	Interlaken	Chemin de fer de montagne		X
Victoria-Jungfrau Collection AG	Interlaken	Hôtel		X
Legando AG	Schwerzenbach	Développement de logiciels		X
BioMedCredit AG	Muri près Berne	Octroi de crédits dans les secteurs de la biotechnologie et de la technique médicinale		X
Entris Operations AG	Muri près Berne	Société de production		X

Par rapport à l’année précédente, le cercle de consolidation n’a pas changé.

## Fonds propres pouvant être pris en compte et fonds propres requis

(en milliers de francs)

	31.12.2008	31.12.2009
Fonds propres de base bruts <sup>1)</sup>	1 743 464	1 869 014
<i>dont instruments innovants</i>	0	0
Eléments à déduire des fonds propres de base <sup>2)</sup>	(78 501)	(86 393)
<b>Fonds propres de base ajustés pouvant être pris en compte (tier 1)</b>	<b>1 664 962</b>	<b>1 782 621</b>
Fonds propres complémentaires (tier 2) et supplémentaires (tier 3) pouvant être pris en compte	0	0
Autres déductions des fonds propres complémentaires, des fonds supplémentaires et de la totalité du capital <sup>3)</sup>	0	0
<b>Fonds propres pouvant être pris en compte selon OFR</b>	<b>1 664 962</b>	<b>1 782 621</b>
Risques en matière de crédit (approche standard suisse)	696 955	741 898
<i>dont risques liés à l'évolution du cours des titres de participation du portefeuille de la banque</i>	<i>37 397</i>	<i>37 460</i>
Risques sans contrepartie (approche suisse standard)	49 010	48 206
Risques du marché (approche «de minimis»)	8 655	12 565
Risques opérationnels (approche de l'indicateur de base)	65 288	68 296
Déduction pour correctifs de valeurs et provisions <sup>4)</sup>	(40 014)	(40 561)
<b>Fonds propres requis selon OFR<sup>5)</sup></b>	<b>779 894</b>	<b>830 404</b>
<b>Excédent de fonds propres selon OFR</b>	<b>885 069</b>	<b>952 217</b>
Part de fonds propres pouvant être pris en compte par rapport aux fonds propres requis (degré de couverture des fonds propres) selon l'approche standard suisse (en pour-cent)	213,5	214,7
Ratio tier 1 de la BRI selon l'approche standard suisse (en pour-cent) <sup>6)</sup>	17,1	17,2

Ces nouvelles prescriptions étant appliquées pour la première fois, aucun chiffre 2007 n'est disponible.

<sup>1)</sup> Après utilisation des bénéfiques

<sup>2)</sup> Positions nettes longues de certains titres de participation ainsi que déductions selon note de bas de page<sup>3)</sup>

<sup>3)</sup> Déduction des participations dans des sociétés du secteur financier, ne devant pas être consolidées, ainsi que pour des transactions non exécutées. Selon l'art. 31 OFR, celles-ci doivent notamment être déduites paritairement des fonds propres de base ajustés et des fonds propres complémentaires. Lorsque la banque ne dispose pas de fonds propres complémentaires ou ne dispose que d'un montant insuffisant, les déductions excédentaires correspondantes sont imputées sur les fonds propres de base ajustés.

<sup>4)</sup> Selon l'art. 62 OFR, il y a lieu, dans le cadre de l'approche standard suisse (SA-CH), de déduire de la somme des positions pondérées 75% des correctifs de valeurs et provisions portés au passif du bilan à titre de couverture des positions soumises à des exigences de fonds propres.

<sup>5)</sup> En raison de la garantie limitée du canton, la BEKB | BCBE ne peut pas faire valoir la réduction de 12,5% pour les banques cantonales (art. 33, al. 3 OFR).

<sup>6)</sup> Fonds propres pouvant être pris en compte en pour-cent des positions pondérées du risque, plus fonds propres nécessaires convertis en unités équivalentes par multiplication avec le facteur 12,5 pour les risques du marché et pour les positions de transactions non exécutées,...



## Encours de crédits selon groupes de contrepartie

(en milliers de francs)

Encours de crédits <sup>1)</sup>	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières
Créances résultant de papiers monétaires	1 317 487	
Créances sur les banques		307 708
Créances sur la clientèle	2 959	
Créances hypothécaires		
Titres de créance dans les immobilisations financières	768 491	432 856
Comptes de régularisation	12 475	
Autres actifs	447 143	59 972
<b>Total au 31.12.2009</b>	<b>2 548 555</b>	<b>800 536</b>
Total au 31.12.2008	1 686 075	904 198

### Opérations hors bilan

Engagements conditionnels		5 776
Engagements irrévocables		
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		
Crédits par engagement		
<b>Total au 31.12.2009</b>		<b>5 776</b>
Total au 31.12.2008		77 434

<sup>1)</sup> Contrepartie au sens de l'OFB, sans liquidités, positions sans contrepartie et engagements avec caractère de participation

<sup>2)</sup> Pour la BEKB | BCBE, est réputée PME si aucun des critères suivants n'est dépassé:  
somme du bilan: CHF 10 millions, chiffre d'affaires: CHF 20 millions, effectifs: 50

Autres institutions	Entreprises	Clientèle privée et PME <sup>2)</sup>	Autres postes	Total
39	296		187	1 318 009
61	18 786		102	326 656
696 833	341 976	593 166		1 634 935
20 431	789 312	14 120 449		14 930 191
733 497	1 390 529			3 325 373
29 336			20 380	62 191
0	2 248	294	155 227	664 884
<b>1 480 197</b>	<b>2 543 146</b>	<b>14 713 908</b>	<b>175 896</b>	<b>22 262 239</b>
1 744 634	2 203 080	13 985 049	1 010 133	21 533 168
190	65 369	35 688	8	107 031
164 142		81 977		246 119
	70 800	14 104		84 904
				0
<b>164 332</b>	<b>136 169</b>	<b>131 769</b>	<b>8</b>	<b>438 054</b>
163 909	90 956	220 395	8	552 702

## Atténuation réglementaire des risques en matière de crédits

(en milliers de francs)

Encours de crédits <sup>1)</sup>	Couverts par des sûretés	Couverts par des gages immobiliers	Autres encours de crédits <sup>2)</sup>	Total
Gouvernements centraux et banques centrales	1 922		2 549 817	2 551 740
<i>dont produits dérivés<sup>3)</sup></i>			8 123	8 123
Banques et négociants en valeurs mobilières			828 152	828 152
<i>dont produits dérivés<sup>3)</sup></i>			84 343	84 343
Autres institutions		15 383	1 546 961	1 562 345
<i>dont produits dérivés<sup>3)</sup></i>				0
Entreprises	711	692 831	2 071 743	2 765 285
<i>dont produits dérivés<sup>3)</sup></i>			2 721	2 721
Clientèle privée et PME	52 724	13 603 010	1 161 870	14 817 604
<i>dont produits dérivés<sup>3)</sup></i>			433	433
Autres postes			1 598 192	1 598 192
<i>dont produits dérivés<sup>3)</sup></i>				0
<b>Total au 31.12.2009</b>	<b>55 357</b>	<b>14 311 225</b>	<b>9 756 735</b>	<b>24 123 317</b>
Total au 31.12.2008	211	13 833 326	8 994 850	22 828 387

<sup>1)</sup> Contrepartie au sens de l'OFI, sans actifs sans contrepartie et engagements avec caractère de participation. Les encours de crédits sont indiqués après compensation monétaire de groupe selon OFI. Les postes hors-bilan ont été convertis en leur équivalent crédits.

<sup>2)</sup> Notamment crédits lombards et crédits non couverts

<sup>3)</sup> Le risque de contrepartie pour produits dérivés a été évalué au moyen de la méthode de la valeur de marché.



## Encours de crédits selon la classe de pondération-risque

(en milliers de francs)

Encours de crédits après substitution <sup>1)</sup>	0%	25%
Gouvernements centraux et banques centrales	2 358 133	
<i>dont produits dérivés<sup>2)</sup></i>	8 123	
Banques et négociants en valeurs mobilières	184 493	213 817
<i>dont produits dérivés<sup>2)</sup></i>		52 867
Autres institutions		983 233
<i>dont produits dérivés<sup>2)</sup></i>		
Entreprises	24 832	1 155 685
<i>dont produits dérivés<sup>2)</sup></i>	1 566	
Clientèle privée et PME	64 147	
<i>dont produits dérivés<sup>2)</sup></i>		
Autres postes	1 558 197	
<i>dont produits dérivés<sup>2)</sup></i>		
<b>Total au 31.12.2009</b>	<b>4 189 802</b>	<b>2 352 735</b>
Total au 31.12.2008	3 777 654	2 810 078

<sup>1)</sup> Contrepartie au sens de l'OFB, sans actifs sans contrepartie et engagements avec caractère de participation. Les encours de crédits sont indiqués après compensation monétaire de groupe selon OFB. Les postes hors-bilan ont été convertis en leur équivalent crédit. Pour l'atténuation du crédit, la BEKB | BCBE applique l'approche de substitution. Les encours de crédits sont attribués au groupe de contrepartie qui se forme après une éventuelle substitution.

<sup>2)</sup> Le risque de contrepartie pour produits dérivés a été évalué au moyen de la méthode de la valeur de marché.



35%	50%	75%	100%	150%	250%	Total
	185		241 711	0		2 600 029
						8 123
	285 820	144 949		585		829 664
	31 477					84 343
10 512	435 383	3 910	132 940	0		1 565 978
						0
292 860	82 351	398 565	809 971	309		2 764 574
			1 155			2 721
11 998 844	203 243	2 253 489	208 280	36 878		14 764 880
		433				433
			39 995			1 598 192
						0
<b>12 302 216</b>	<b>1 006 982</b>	<b>2 800 913</b>	<b>1 432 897</b>	<b>37 772</b>		<b>24 123 317</b>
11 555 283	938 353	2 441 557	1 269 043	36 419		22 828 387

## Risques géographiques en matière de crédits

Les prêts à la clientèle à l'étranger pondérés en fonction du risque représentent moins de 15% du total des prêts à la clientèle pondérés en fonction du risque. C'est pourquoi, aucune répartition géographique ne sera présentée.

## Représentation géographique des prêts à la clientèle à l'étranger constituant un risque

Les prêts à la clientèle à l'étranger pondérés en fonction du risque représentent moins de 15% du total des prêts à la clientèle pondérés en fonction du risque. C'est pourquoi, aucune répartition géographique ne sera présentée.

## Produits dérivés de crédit en portefeuille

La BEKB | BCBE n'a pris aucun engagement en matière de produits dérivés de crédit, ni comme donneur ni comme preneur de garantie.

## Risques de variation des taux d'intérêts concernant le portefeuille

Les chiffres clés de la gestion de la structure du bilan de la BEKB | BCBE au 31.12.2009 figurent dans le tableau ci-après:

	Valeur effective	Benchmarks	Explications
Sensibilité des revenus	CHF -16 / +11 millions <sup>1)</sup>	CHF 10 à 15 millions <sup>2)</sup>	Modification de la valeur de marché des fonds propres pour un changement concomitant de taux d'intérêts de +/- 1%
Modification de la valeur en espèces des fonds propres (ensemble du bilan)	-2,56% / +2,77%	5 à 10% <sup>2)</sup>	Modification de la valeur de marché des fonds propres en cas de variation parallèle du taux d'intérêt de +/- 1%
Excédent de fonds propres	114,7%	≥ 20%	Excédent de fonds propre pouvant être pris en compte et de fonds propres requis selon l'approche standard suisse

<sup>1)</sup> Des réserves pour risques bancaires généraux, 50 millions de francs sont écartés par an pendant la période de planification financière 2009 – 2012, afin de couvrir la sensibilité des revenus. De la sorte, la capacité d'endosser des risques augmente de 7,5 points de pourcentage sur la base de la valeur des fonds propres.

<sup>2)</sup> Dans le cas d'un niveau d'intérêt du marché monétaire et du marché des capitaux inférieur à 3% (situation d'intérêt extrême)



## Principes

1. Le conseil d'administration, le directoire et les collaborateurs sont responsables pour le développement à long terme et durable de la banque.
2. Les membres du conseil d'administration et directoire ainsi les collaborateurs défendent les intérêts de la banque. Ils se refusent si les affaires traitées touchent leurs propres intérêts ou ceux de personnes ou d'organisations proches.
3. Les membres du conseil d'administration et du directoire publient toutes les activités essentielles dans des instances de direction et de surveillance d'autres organisations.
4. Les domaines de compétence du conseil d'administration et du directoire sont séparés.
5. Pas de participation de membres du directoire au conseil d'administration de sociétés comptant déjà dans leur direction un membre du conseil d'administration de la BEKB | BCBE.
6. La durée de fonction des membres du conseil d'administration est limitée à 12 ans. La limite d'âge est de 70 ans.
7. Le modèle d'indemnisation des membres du conseil d'administration est fixé par le conseil d'administration dans son ensemble et publié en intégralité. Le conseil d'administration participe, dans le cadre du modèle d'indemnisation, au bénéfice ou à la perte de la banque.
8. Le défraiement du directoire est fixé par le comité d'indemnisation. Le défraiement total le plus élevé se monte en principe au maximum au vingtuple du défraiement total le plus bas.
9. La BEKB | BCBE ne verse pas d'indemnités de départ.
10. Outre les rétributions effectuées selon le modèle d'indemnisation du conseil d'administration, aucun autre émolument ou honoraire de consultant n'est versé.

## Bases

Les principes du gouvernement d'entreprise sont définis dans les statuts, le règlement d'affaires et autres règlements et cahiers des charges. Ils sont concrétisés par des instructions. Les principes s'appuient sur les recommandations de la «Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance» de economiesuisse. En tant que banque soumise au droit suisse, la BEKB | BCBE est tenue de soumettre ses statuts et le règlement d'affaires à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés pour approbation.

Le rapport ci-après sur le gouvernement d'entreprise décrit les principes de conduite et de contrôle à l'échelon d'entreprise le plus élevé de la BEKB | BCBE. Il s'oriente en fonction de la directive concernant les informations sur le Corporate Governance de la SWX.

## Structure du groupe et actionariat

La Structure du groupe est présentée graphiquement à la page 235; les détails figurent dans les tableaux «Participations entièrement consolidées» et «Participations essentielles non consolidées» aux pages 260 s. Les actions de la BEKB | BCBE sont cotées dans le segment «Domestic Standard» à la SIX Swiss Exchange, Zurich et à la Berne eXchange (BX). La capitalisation boursière et le numéro de

valeur des actions figurent en page 48 du rapport de gestion. Les autres sociétés du groupe entièrement consolidées ne sont pas cotées. Les **comptes consolidés** (voir pages 235 à 288) correspondent aux directives d'évaluation de l'art. 25d OB. Le **bouclément individuel** au 31.12.2009 a été établi en conformité avec les directives d'établissement des comptes de la FINMA (circ. FINMA 08/2 et avec l'art 6, al.3 des directives concernant l'établissement des comptes de la SIX. Ce bouclément individuel selon chiffre 1f en marge des directives d'établissement des comptes correspond en même temps au bouclément individuel statutaire.

La structure organisationnelle de la BEKB | BCBE correspond en même temps à l'organisation opérationnelle du groupe; elle est illustrée en pages 28s.

Les **actionnaires importants** de la BEKB | BCBE (5 pour cent ou plus) sont publiés à la page 124 du rapport de gestion.

Les participations de la BEKB | BCBE dans d'autres sociétés cotées (10 pour cent ou plus) et d'autres participations importantes sont énumérées à la page 113. Il n'existe pas de **participations croisées** qui dépassent, d'un côté ou de l'autre, la limite de 5 pour cent, que ce soit au niveau du capital ou des droits de vote.

## Structure du capital

Le **capital ordinaire** est mentionné dans le bilan au 31.12.2009 (page 73) et dans les informations concernant le compte de résultat sous la rubrique Justification du capital propre (pages 125 s). La BEKB | BCBE dispose au 31.12.2009 d'un **capital conditionnel** de 5 000 000 francs. Selon les statuts, le conseil d'administration peut, avec ce capital, émettre au maximum 250 000 nouvelles actions nominatives de nominal 20 francs, à libérer intégralement, ceci dans le cadre du programme d'intéressement des cadres et des collaborateurs. Le droit de souscription des actionnaires est exclu. Pour les nouvelles actions, les restrictions en matière de transfert énumérées à l'art. 5 des statuts sont applicables. Il n'existe pas de **capital-actions autorisé**.

Au courant des trois exercices précédents, le capital a connu les changements suivants.

	Capital social versé en CHF 1000	Réserves en CHF 1000	Propres titres de participation en CHF 1000	Total en CHF 1000
<b>Etat au 31.12.2006</b>	<b>326 200</b>	<b>803 609</b>	<b>(9 568)</b>	<b>1 120 241</b>
/./ Dividende		(35 416)		(35 416)
/./ Remboursement de valeur nominale	(46 600)			(46 600)
/./ Coûts des transactions sur capital		(75)		(75)
+ Dividende sur propres actions		325		325
/./ Achats de propres actions			(126 231)	(126 231)
+ Ventes de propres actions			56 512	56 512
+ Gains d'aliénation sur propres actions		614		614
+ Bénéfice annuel		236 348		236 348
<b>Etat au 31.12.2007</b>	<b>279 600</b>	<b>1 005 406</b>	<b>(79 286)</b>	<b>1 205 720</b>
/./ Dividende		(38 212)		(38 212)
/./ Remboursement de valeur nominale	(93 200)			(93 200)
/./ Défraiement des droits de souscription des actionnaires		(43 978)		(43 978)
+ Dividende sur propres actions		1 268		1 268
/./ Achats de propres actions			(73 167)	(73 167)
+ Ventes de propres actions			84 262	84 262
+ Gains d'aliénation sur propres actions		506		506
+ Bénéfice annuel		112 733		112 733
<b>Etat au 31.12.2008</b>	<b>186 400</b>	<b>1 037 723</b>	<b>(68 190)</b>	<b>1 155 932</b>
/./ Dividende		(41 008)		(41 008)
+ Dividende sur propres actions		1 411		1 411
/./ Achats de propres actions			(49 573)	(49 573)
+ Ventes de propres actions			45 424	45 424
+ Gains d'aliénation sur propres actions		667		667
+ Bénéfice annuel		117 953		117 953
<b>Etat au 31.12.2009</b>	<b>186 400</b>	<b>1 116 746</b>	<b>(72 340)</b>	<b>1 230 806</b>

Le **capital-actions** se compose de 9320000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de 20 francs. Le capital donnant droit à dividendes correspond à la valeur nominale totale de 186400000 francs. Il n'existe pas d'actions à droit de vote privilégié, ni d'actions privilégiées. La BEKB | BCBE applique le principe «one share, one vote». Aucun bon de jouissance n'a été émis.

Le **transfert d'actions nominatives** à un nouveau propriétaire et leur inscription dans le registre des actions est réglé à l'art. 5 des statuts. Le conseil d'administration est autorisé à refuser l'inscription d'une personne acquéreuse en qualité d'actionnaire ayant le droit de vote:

- si un seul actionnaire (resp. groupe lié) réunit sous son nom plus de 5 pour cent du capital-actions. Le canton de Berne n'est pas soumis à la limite d'inscription;
- si un actionnaire particulier ne déclare pas expressément, sur demande, qu'il a acquis les actions en son nom propre et pour son propre compte;
- dans la mesure et aussi longtemps que sa reconnaissance pourrait empêcher la société d'apporter, en vertu de lois fédérales, les preuves nécessaires sur la composition du cercle d'actionnaires.

**L'inscription d'un agent fiduciaire/société nominée** en tant qu'actionnaire avec droit de vote est possible par la conclusion d'une convention spéciale. Les restrictions d'inscription suivantes s'appli-

quent: un agent fiduciaire / société nominée ne peut être inscrit comme actionnaire avec droit de vote qu'à raison de 5 pour cent au maximum du capital-actions. Il doit confirmer qu'il connaît l'identité des ayants droit économiques des actions nominatives inscrites à son nom. Il s'engage à ne demander l'inscription avec droit de vote d'un seul ayant droit économique qu'à hauteur de 1 pour cent du capital-actions. Sur demande, le nom, l'adresse et la nationalité des divers ayants droit économiques qui détiennent plus de 0,5 pour cent du capital-actions doivent être communiqués par l'agent fiduciaire/société nominée au registre des actions.

Pour être valables, les décisions de l'assemblée générale de restreindre ou de faciliter le transfert d'actions nominatives et, d'une manière générale, de modifier les dispositions statutaires concernant l'inscription d'actions avec droit de vote au registre des actions doivent réunir au moins trois quarts des voix représentées et la majorité absolue du capital-actions représenté.

La BEKB | BCBE n'a pas émis **d'emprunts convertibles** ni d'**options** sur ses propres actions. Le portefeuille d'actions propres est directement déduit des fonds propres aux coûts d'acquisition et sont publiés dans le tableau Justification des fonds propres en pages 125 s du rapport de gestion.



## Conseil d'administration

En 1994, la BEKB | BCBE a été la première banque cantonale à s'être soumise à la surveillance exhaustive de la Commission fédérale des banques (depuis le 1.1.2009 Autorité fédérale de surveillance des marchés FINMA). Suite à l'inscription au registre du commerce en date du 20 octobre 1998, la transformation de la BEKB | BCBE en société anonyme de droit privé selon CO 620ss est devenue effective. Relevons qu'elle a été la première banque cantonale à avoir franchi ce cap. Les rapports juridiques des organes de la banque relèvent des dispositions du droit des sociétés anonymes et de la législation bancaire.

Le conseil d'administration, indépendant du directoire, exerce la haute direction, intransmissible, de la société de même que la haute surveillance et le contrôle de la gestion des affaires. Les obligations et les compétences du conseil d'administration sont réglées dans les statuts (art. 18) et dans le règlement d'affaires.

Le conseil d'administration se compose d'au moins sept à, au maximum, onze membres élus pour une **durée** de trois ans. La durée maximale des fonctions s'élève à 12 ans. Les membres qui ont atteint l'âge de 70 ans ne peuvent rester en fonction que jusqu'à la prochaine assemblée générale. Le renouvellement intervient de manière échelonnée.

**Tous les membres du conseil d'administration** sont de nationalité suisse. Ils n'exercent pas de tâches opérationnelles au sein de la BEKB | BCBE. Les membres du conseil d'administration n'ont pas fait partie du directoire au courant des trois années précédentes. Les relations d'affaires des divers membres avec la banque sont soumises aux mêmes règles que les relations bancaires normales avec la clientèle. Les conditions du marché et les principes de financement usuels sont appliqués. Afin de remplir les obligations de publication de l'art. 663b bis CO, les membres du conseil d'administration se sont déclarés d'accord de renoncer au secret bancaire selon l'art. 47 LB pour leurs relations d'affaires actives. Le conseil d'administration de la BEKB | BCBE est composé comme suit, aucun de ses membres ne faisant partie du directoire (selon art. 8 al. 2 OB):

Prénom et nom	Position	Membre de comité	Membre depuis	Elu jusqu'en
Jürg Rieben	Pésident	Comité d'indemnisation (président)	2003	2012
Thomas Rufer	Vice-pésident	Comité de révision (président)	2003	2012
Kathrin Anderegg-Dietrich	Membre	Comité d'indemnisation	2004	2010
Daniel Bloch	Membre		2008	2011
Werner Funk	Membre	Comité de révision	2005	2011
Rudolf Grünig	Membre		2004	2010
Rudolf Stämpfli	Membre	Comité de révision	2008	2011
Sandra von May-Granelli	Membre		2005	2011
Rudolf Wehrli	Membre	Comité d'indemnisation	2004	2010

Ci-après, la formation de chaque membre et son contexte professionnel ainsi que ses autres activités et intérêts importants sont mentionnés.

**Jürg Rieben (1946);** Dr en droit, avocat, étude d'avocats Wenger Plattner et président du conseil d'administration de la BEKB | BCBE. M. Rieben a étudié le droit aux universités de Lausanne et de Berne et a obtenu son doctorat sur le sujet «Aspects constitutionnels de la politique monétaire». Il a débuté sa carrière professionnelle à la SKA à Zurich où il a été actif dans le segment commercial suisse et dans le secrétariat de la direction générale. Ensuite, il a séjourné à Londres, Paris et aux USA. Depuis 30 ans, il pratique comme avocat à Berne. Depuis 2000, il est avocat à l'étude d'avocats Wenger Plattner Bâle-Zurich-Berne qui occupe plus de 60 avocats. Il s'occupe essentiellement de droit économique. Dans l'intervalle, M. Rieben a été actif pour la BEKB | BCBE.

En 1991, il a dirigé le département Commerce de la Banque Cantonale Bernoise. De 1993 à 2002, il a assumé la présidence de Dezennum-Finanz AG. Il est aussi membre de plusieurs conseils d'administration, notamment en tant que président de Bantam Camping, Bantam Wankmüller SA (membre), BBL Holding AG (président), BWB Loisirs-Holding AG (président), Cantopharma AG (membre), Cremo SA (vice-président), First Potomac Holding (membre), Grosse Apotheke Dr. G. Bichsel AG (membre), Jungfraubahn Holding AG (vice-président), Jungfraubahnen Management AG (vice-président), Klinik für Schlafmedizin (membre), Laboratorium Dr. G. Bichsel AG et Holding (membre), Schwob & Co. AG (président).

**Kathrin Anderegg-Dietrich (1952);** notaire; propriétaire de son propre cabinet. En 1978, l'obtention du titre de notaire du canton de Berne couronne les études de droit à l'Université de Berne. Depuis lors, Kathrin Anderegg-Dietrich tient son

propre cabinet. De 1998 à 2003, année de sa dissolution, elle a représenté le canton de Berne au conseil d'administration de la Dezennum-Finanz AG. En politique, Kathrin Anderegg-Dietrich s'est engagée comme membre du Grand Conseil communal de Zollikofen (1990 présidente) et du Grand Conseil du canton de Berne. Autres mandats de conseil d'administration et d'associations: Bea bern expo AG (vice-présidente), présidente de l'association bernoise des PME, vice-présidente de l'Union suisse des arts et métiers.

**Daniel Bloch (1963);** avocat, MBA, président du conseil d'administration de Chocolats Camille Bloch SA. M. Bloch a terminé ses études de jurisprudence à l'Université de Berne après des périodes de perfectionnement pratique dans une grande étude d'avocats bernoise ainsi qu'au tribunal administratif cantonal en tant qu'avocat bernois. Il a fait de premières expériences industrielles en tant qu'assistant de la direction et responsable du service juridique de la Papierfabrik Utzenstorf (groupe Biber). Parmi ses tâches, citons le suivi de projets environnementaux importants avec focalisation sur la communication avec les autorités et le voisinage. Après un séjour aux USA, il a rejoint en 1994 l'entreprise familiale Chocolats Camille Bloch SA et a suivi le programme MBA international à l'INSEAD de Fontainebleau. En 1997, il a repris de son père la présidence du directoire de Chocolats Camille Bloch SA. Depuis 2004, il est

également membre du conseil d'administration dont il assume la présidence depuis 2005. Autres mandats de conseiller d'administration et de sociétés: CB Beteiligungsgen AG (président), Chocosuisse (vice-président), Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne (vice-président).

**Werner Funk (1946);** Employé de commerce diplômé ECCA; Werner Funk a débuté sa carrière professionnelle après avoir étudié à l'Ecole de cadres pour le commerce et l'administration et suivi une formation d'agent immobilier (SVIT). Il a acquis ses premières expériences pratiques et de direction auprès d'une caisse maladie et de la commission AI de Berne. Entre 1987 et 2004, il a été membre de la direction de la FTMH, vice-président et responsable principal des finances et de l'administration. Jusqu'à fin 2008, Werner Funk était membre de la direction et responsable des finances et de l'administration du syndicat UNIA. Depuis, il est actif sur mandat pour Unia et d'autres organisations dans les domaines de la gestion de fortune, en particulier dans le secteur immobilier et du tourisme et est auditeur d'une ONG active au plan international (IMF Genève). Autres mandats de conseiller d'administration: Volkshaus AG Hotel Bern (président), Hotel Freienhof Thun AG (vice-président), Unionsdruckerei AG Bern (président), ZIVAG Verwaltungen AG Bern (délégué), FAMBAU, Berne (membre), Sympany-Krankenversicherungsgruppe (membre).

**Rudolf Grünig (1954);** professeur Dr rer. pol.; Professeur titulaire de gestion d'entreprise à l'Université de Fribourg. L'auteur de livres sur le management stratégique, la planification d'entreprise et la méthodique décisionnelle a terminé ses études de sciences économiques à l'Université de Berne avec le titre lic. rer. pol. En 1984, Rudolf Grünig a obtenu le doctorat dans cette même discipline. De 1984 à 1992, il a été collaborateur d'une société de conseil aux entreprises et a été actif en tant que chargé d'enseignement à l'Université de Fribourg. En parallèle, il a obtenu l'habilitation pour l'organisation et la gestion d'entreprise. Depuis 1992, Rudolf Grünig est professeur titulaire de gestion d'entreprise à l'Université de Fribourg. Autres mandats de conseiller d'administration: Derendinger Holding et quelques sociétés affiliées (membre), Hänseler Holding et Hänseler Hänseler AG (membre), Hoffmann Neopac AG (membre) Narimpex AG (membre).

**Thomas Rufer (1952);** économiste d'entreprise ESCEA et expert comptable diplômé, propriétaire de la société en raison individuelle THR Consulting, Thomas Rufer; consultant indépendant. En tant qu'économiste d'entreprise ESCEA et expert comptable diplômé, il a passé pratiquement toute sa carrière chez Arthur Andersen SA où il a occupé des fonctions dirigeantes (partenaire de direction et délégué du conseil d'administration de 1993 à 2001). Pendant ce temps, il s'est

surtout engagé comme vérificateur en chef de banques et de sociétés financières. Thomas Rufer a fait partie de diverses commissions; jusqu'en novembre 2006, il a notamment été membre de la commission professionnelle de révision bancaire de la chambre fiduciaire (président de 1997 à 2002), membre de la commission d'experts Boemle 1993/1994 (directives d'établissement des comptes pour les banques) et membre de la commission d'experts Nobel 2000 (contrôle et surveillance des banques). Par ailleurs, il a mené divers mandats de consultant auprès de banques. Depuis la mi 2002, Thomas Rufer est consultant indépendant. Autres mandats de conseil d'administration et de management: membre du conseil d'administration et liquidateur de l'ancien réseau Arthur Andersen SA, vice-président du conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, membre de la commission de reprise suisse, membre du conseil d'administration de Givaudan SA.

**Rudolf Stämpfli (1955);** Dr oec. HSG, président du conseil d'administration et copropriétaire de Stämpfli AG, Berne, éditeur de la maison d'édition Stämpfli AG. Rudolf Stämpfli a étudié l'organisation et la gestion d'entreprise aux Universités de Berne et de St-Gall. En 1985, il est promu docteur en sciences économiques HSG. Il a ensuite poursuivi ses études à la Stanford Graduate School of Business aux USA. Rudolf Stämpfli a été actif dans divers

secteurs de l'informatique, du marketing et de la vente. En 1988, il a été nommé, avec Peter Stämpfli, à la tête de l'entreprise Stämpfli. Aujourd'hui, il est président du conseil d'administration et copropriétaire de Stämpfli AG ainsi qu'éditeur de la maison d'édition Stämpfli AG. Il est président de l'Union patronale suisse, membre du comité directeur de economiesuisse, membre du petit conseil des bourgeois de la commune bourgeoise de Berne et président de la commission financière de la bourgeoisie. En outre, il est actif dans plusieurs conseils d'administration, notamment dans celui de Alpar, Flug- und Flugplatz-Gesellschaft AG Berne (membre), BLS AG (président), Kambly Holding AG (membre), Mobilière Suisse Société Coopérative (membre).

**Sandra von May-Granelli (1962);** notaire; propriétaire et présidente du conseil d'administration ainsi que responsable de la direction de Feusi Bildungszentrum AG. Sandra von May-Granelli a étudié le droit à l'Université de Berne et passé ses examens de notaire bernoise en 1989. Depuis janvier 2002, Sandra von May-Granelli est propriétaire et présidente du conseil d'administration ainsi que responsable de la direction de Feusi Bildungszentrum AG. Autres mandats de conseil d'administration et d'associations: Feusi Holding AG ainsi que de sa société mère et de ses trois sociétés affiliées (présidente), Zentrum für med. Bildung Medi (présidente du conseil de fondation), KPT Hol-

ding AG et sociétés affiliées (membre), Bernische Genossenschaft für Feuerbestattung (membre), Chambre de commerce et de l'industrie du canton de Berne (membre du comité directeur), Chambre de commerce et de l'industrie de la section de Berne (présidente jusqu'en mars 2006, depuis membre du comité directeur).

**Rudolf Wehrli (1949);** Dr en philosophie et en théologie; homme d'affaires. Rudolf Wehrli a commencé sa carrière professionnelle chez McKinsey, comme conseiller d'entreprise. Au milieu des années 80, il a travaillé chez Credit Suisse, Zurich en tant que vice-directeur du ressort Financements spéciaux. De 1986 à 1995, Rudolf Wehrli a été membre, en tant que responsable du marketing et des ventes, de la direction du groupe internationalement actif Silent Gliss de Berne; plus tard, il a été directeur de Silent Gliss GmbH, Allemagne. En 1995, il a été nommé membre de la direction du groupe Gurit-Heberlein. Trois ans plus tard, il a endossé la présidence du directoire en tant que Chief Operating Officer et, à partir de juin 2000 jusqu'au démembrement du groupe en 2006, en tant que Chief Executive Officer. Autres mandats importants de conseil d'administration et de sociétés: Clariant AG (vice-président), Precious Woods AG (membre), Haka Gerodur AG (membre), Kambly SA (membre), BioMedCredit AG (membre), AM-Tec Kredit AG (membre), Wipf Holding AG (membre), Rheinische Kunststoffwerke SE (membre), Mercuri

Urval AG (membre), membre du comité de direction de l'association économique économiquesuisse, membre du conseil de fondation de avenir suisse.

**Organisation interne.** Les séances du conseil d'administration sont dirigées par le président ou, en cas d'empêchement, par le vice-président. Le conseil d'administration peut constituer les **comités** qui lui paraissent nécessaires en recrutant leurs membres en son sein. Depuis 2003, il existe un comité de révision et un comité d'indemnisation comprenant au minimum deux et au maximum quatre membres. Ils se réunissent aussi souvent que les affaires l'exigent. Les fonctions de nomination sont assumées par le conseil d'administration dans son ensemble. Les nouveaux membres du conseil d'administration sont sélectionnés au moyen d'un profil d'exigences formulé de manière détaillée. Les indemnisations du conseil d'administration sont fixées par le conseil d'administration dans son ensemble. Le modèle d'indemnisation est publié dans son intégralité.

Le **comité de révision** a les tâches et les compétences suivantes:

- Apprécier la régularité des boucllements financiers publiés ainsi que la qualité des processus sous-jacents d'établissement des comptes.
- Apprécier l'organisation et l'efficacité de la procédure de contrôle interne, l'activité de l'organe de révision externe et la

coopération avec l'organe de révision interne.

- Analyser les rapports de révision interne et externe.
- Apprécier la prestation et le défraiement de l'organe de révision externe, son indépendance et la compatibilité de l'activité de révision avec d'éventuels mandats de conseil.

Le **comité d'indemnisation** a les tâches et les compétences suivantes:

- Fixer les conditions d'engagement des membres du directoire, du directoire élargi et du ou de la responsable de la révision interne.
- Fixer les principes et les droits de souscription pour l'intéressement des cadres.
- Fixer, sur proposition du directoire, les principes d'intéressement des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que le montant total à disposition.

Le comité de révision et le comité d'indemnisation informent le conseil d'administration de leurs activités. Les tâches détaillées des deux comités sont énumérées dans des cahiers des charges ad hoc qui ont été approuvés par l'ensemble du conseil d'administration.

La **manière d'exercer** du conseil d'administration et de ses comités obéit aux dispositions suivantes: Le conseil d'administration siège aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par année. En 2009, neuf séances ont été

tenues, dont une sous la forme d'un workshop portant sur la stratégie et la planification financière. Le taux de participation à ces séances s'est établi en moyenne à plus de 95 pour cent. L'ordre du jour des séances des comités est établi par leur président respectif. Le comité de révision a siégé trois fois et le comité d'indemnisation deux fois en 2009. Les séances du conseil d'administration ont duré environ trois heures chacune, à l'exception de celle consacrée au workshop portant sur la stratégie et la planification financière. La durée des séances du comité de révision s'est étendue sur deux heures et quart, celle du comité d'indemnisation sur environ une heure en règle générale. Le conseil d'administration et les comités du conseil d'administration peuvent prendre valablement des décisions, si la majorité des membres sont présents. Le conseil d'administration et les comités prennent leurs décisions et procèdent aux élections à la majorité simple des membres présents. En cas d'égalité des voix, la présidence a voix prépondérante. Les membres du directoire participent aux séances du conseil d'administration, à moins que ce dernier n'en décide autrement. Pendant l'exercice 2009, aucun consultant externe n'a été sollicité lors des séances du conseil d'administration et de ses comités. Sur proposition du directoire, le conseil d'administration est compétent, en sus des tâches intransmissibles et non retirables selon CO et statuts, pour: fixer la politique d'affaires et de crédit; approuver

la planification financière et les budgets annuels; approuver les principes de la politique de risque en matière d'ALM et d'utilisation des dérivés, fixer les limites par branches, compétence en matière de crédits pour les engagements commerciaux dépassant 30 millions de francs; approuver les marges de fluctuation des taux d'intérêt pour les hypothèques en premier rang et les dépôts d'épargne; fixer des plafonds pour les pays ainsi que des limites de contrepartie pour les partenaires (banques; courtiers ou clients), approuver l'organisation du directoire; octroyer les droits de signature engageant la banque (registre du commerce), approuver les mandats et activités accessoires des membres du directoire.

Le conseil d'administration s'adonne une fois par année à une autoévaluation.

Les **instruments d'information et de contrôle** face au directoire s'orientent selon le principe que chaque membre du conseil d'administration peut exiger en tout temps des renseignements sur toutes les affaires de la banque.

Le reporting au conseil d'administration englobe pour l'essentiel les points suivants:

- Information régulière sur les événements importants et sur l'évolution générale des activités commerciales.
- Au printemps, un rapport est présenté sur l'exercice écoulé et en août un autre rapport relate le bouclage du premier semestre de l'exercice en cours. De plus,

l'évolution des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres fera l'objet d'un commentaire.

- En été, la planification financière à moyen terme pour les trois exercices à venir fera l'objet d'un rapport et vers la fin de l'année, le budget de l'année suivante sera présenté pour approbation.

Le règlement d'affaires détermine à l'art. 26 l'étendue des autres rapports périodiques à l'attention du conseil d'administration.

**L'organe de révision interne** est responsable devant le conseil d'administration. Il est indépendant du directoire et administrativement subordonné à la présidence du conseil d'administration. L'organe de révision interne assume des tâches partielles de surveillance et de contrôle essentielles pour le compte du Conseil d'administration.

Les vérifications, l'établissement du rapport et en particulier les activités de conseil obéissent aux standards internationaux pour la pratique professionnelle de la révision interne. Ces activités sont orientées de manière à soutenir le Directoire dans la réalisation des objectifs poursuivis par la banque. A ce titre la révision interne vérifie de manière proactive, dans le sens de la prévention, et accorde beaucoup d'importance à la mise en œuvre des mesures d'amélioration nécessaires. Les points forts des tâches de l'organe de révision interne sont déterminés principalement par les directives des organisations

professionnelles ainsi que par une analyse indépendante des risques. Le travail est exécuté en coordination avec l'organe de révision externe, mais toujours sous observation du principe de la proportionnalité.

Outre le contrôle des résultats inscrits au bilan annuel et celui des prêts et des valeurs patrimoniales de la banque, l'organe de révision interne s'est assuré également de la conformité, de la sécurité et de l'opportunité des principaux processus et applications de la banque. De plus, les contrôles usuels ont porté sur les comptes annuels, notamment en ce qui concerne les prêts et les portefeuilles de valeurs.

En 2009, les activités de révision ont notamment porté sur l'accompagnement et le soutien de projets stratégiques de la banque. La révision interne a par ailleurs procédé à des contrôles préparatoires afin de décharger la révision externe, notamment dans les domaines des directives en matière de surveillance, des nouvelles lois et des exigences externes. La révision informatique a accompagné les tests d'applications importantes, a vérifié des applications existantes et a établi des analyses de données pour des contrôles d'assurance de la qualité.

## Directoire

Les unités organisationnelles et fonctions subordonnées aux membres du directoire élargi sont mentionnées aux pages 13 à 25



et dans l'organigramme à la page 28 s. Tous les membres sont de nationalité suisse.

Aucune tâche de direction du management n'a été transférée à des tiers et aucun **contrat de management** n'a été conclu.

La fonction, la formation et le parcours professionnel de chacun des membres du directoire élargi ainsi que ses principales activités présentes et passées et les liens qu'il entretient avec les groupes d'intérêts apparaissent ci-après.

**Jean-Claude Nobili (1951)**; responsable du directoire, est licencié en économie politique, économie d'entreprise et droit commercial de l'Université de Berne. Il débute sa carrière en 1977 à la Banque Cantonale de Berne comme assistant économiste de la direction générale avant de remplir des fonctions de cadre dans le marketing, la communication et la gestion d'entreprise. M. Nobili devient en 2000 responsable financier au sein du directoire. Il a été nommé responsable du directoire au 1<sup>er</sup> juin 2003. Précisons encore qu'il a terminé l'Advanced Management Program de l'INSEAD de Fontainebleau. Il est membre du conseil d'administration de Entris Operations AG, de Real-Time Center AG, de l'Union des banques cantonales suisses, de la Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses et de Legando SA et est membre du conseil de fondation de la Caisse de pension de la BEKB | BCBE et de l'Académie d'été au Zentrum Paul Klee.

**Hanspeter Rüfenacht (1958)**; responsable de la division Vente. Après un apprentissage bancaire à l'Union de Banques Suisses à Thoune et un diplôme de l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration à Berne, M. Rüfenacht occupe différents postes de cadre dans le conseil aux entreprises et la gestion des crédits chez SBS et UBS. Il reprend la direction des crédits de la BEKB | BCBE en 1999. Depuis 2002, M. Rüfenacht siège au directoire. Il est membre du conseil d'administration de Swisscanto Holding SA, Berne et du Conseil de tourisme de la direction de l'économie politique du canton de Berne.

**Stefan Gerber (1958)**; responsable de la région Soleure/affaires commerciales. Après des études à la faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Berne, il effectue un stage à Soleure et obtient en 1986 le brevet soleurois d'avocat-notaire. Il a acquis ses connaissances bancaires en travaillant pour l'UBS, la Banque cantonale de Soleure et la Baloise Bank SoBa. M. Gerber entre au directoire de la BEKB | BCBE en août 2002. Il siège au conseil d'administration de JURA Elektroapparate AG et JURA Henzirohs Holding AG et est membre du conseil d'administration de la fondation Leo & Elisabeth Henzinrohs-Studer.

**Johannes Hopf (1957)**; responsable de la division Production et exploitation. Au terme de sa formation continue en gestion d'entreprise et financière, couronnée par un diplôme d'expert comptable et de

controlling en 1988, Johannes Hopf a suivi des études post-grades à l'Université de Berne où il a obtenu en 2000 le titre de Master of Health Administration (M.H.A). Johannes Hopf a débuté sa carrière dans les assurances en 1977. Il a occupé des fonctions dirigeantes dans plusieurs sociétés. Parallèlement, il a fait partie de divers conseils d'administration et de fondation. Il a été COO de Grütli Suisse, ensuite président suppléant du directoire de la Visana et, depuis 1998, président du groupe Visana. Le 1<sup>er</sup> novembre 2005, Johannes Hopf a endossé la responsabilité de la division Production et exploitation de la BEKB | BCBE. Il est président du conseil d'administration de Legando AG et de Real-Time Center AG. et membre du conseil d'administration de Entris Operations AG dont il assume aussi la direction.

## Défraiements, participations et prêts

### Conseil d'administration

Les indemnités des membres du conseil d'administration et de ses comités se basent sur le modèle de défraiement publié en intégralité sur cette page. Le modèle de défraiement a été approuvé par le conseil d'administration dans son ensemble. Pour les adaptations de ce modèle, c'est également le conseil d'administration dans son ensemble qui est compétent. Depuis 2002, le conseil d'administration n'a en rien modifié le modèle de défraiement.

### *Modèle de défraiement*

Le défraiement des membres du conseil d'administration et de ses comités se compose d'une partie fixe et d'une partie variable.

#### *Partie fixe*

La partie fixe est de CHF 300'000 et de 300 actions nominatives de la BEKB | BCBE pour le président du conseil d'administration et de CHF 40'000 et 150 actions nominatives de la BEKB | BCBE pour les membres du conseil d'administration. Le prix d'achat à payer par action nominative s'est chiffrée à 90 francs (cours moyen déterminant pour l'acquisition: 236,71 francs); les actions restent bloquées pendant cinq ans. Les conditions correspondent à celles de l'intéressement des collaborateurs de la banque. Aucun jeton de présence n'est payé.

#### *Partie variable*

La partie variable du défraiement se base sur le schéma ci-dessous et atteint au maximum le montant de la partie fixe.

#### *Prime de développement durable*

voir page 178

Le défraiement des membres du conseil d'administration (9 personnes) pour l'exercice 2009, régularisé sur la période, et y compris le rabais accordé sur l'achat d'actions nominatives (identique au programme d'intéressement des collabora-

## Modèle de défraiement conseil d'administration (partie variable)

Bénéfice net avant impôts	Partie variable en pour cent du défraiement fixe	Perte nette avant impôts	Partie variable en pour cent du défraiement fixe
en mios de CHF		en mios de CHF	
jusqu'à 40	0 pour cent	jusqu'à 40	0 pour cent
de 40 jusqu'à 60	plus 20 pour cent	de 40 jusqu'à 60	moins 10 pour cent
de 60 jusqu'à 80	plus 40 pour cent	de 60 jusqu'à 80	moins 20 pour cent
de 80 jusqu'à 100	plus 60 pour cent	de 80 jusqu'à 100	moins 30 pour cent
de 100 jusqu'à 120	plus 80 pour cent	de 100 jusqu'à 120	moins 40 pour cent
au-delà de 120	plus 100 pour cent	au-delà de 120	moins 50 pour cent

Le schéma est adapté si l'objectif de CHF 1 milliard de capital propre varie de plus de 20 pour cent. Pour le surplus, le président du conseil d'administration a le droit de se faire assurer auprès de la caisse de pension de la BEKB | BCBE selon le règlement régissant le 2<sup>e</sup> pilier. Pour les adhérents de plus de 55 ans d'âge, la contribution de l'employeur se monte à 18,5 pour cent du défraiement assuré et celle de l'employé à 11,0 pour cent, alors que le salaire assurable maximum est de 273 600 francs. Le défraiement supplémentaire pour la collaboration dans les comités du conseil d'administration se monte à 20 000 francs pour le président et à 10 000 francs pour les membres des comités. Jusqu'à deux membres du conseil d'administration font partie du comité de crédit du directoire à titre de consultants (pour 2009, Jürg Rieben), un membre à l'ALCO (pour 2009, Jürg Rieben). Le défraiement se monte à 30 000 francs (comité de crédit), resp. 10 000 francs (ALCO).

teurs) se chiffre à 1,84 million de francs (détails voir en page 144).

Les membres du conseil d'administration ont acquis en 2009, dans le cadre programme d'intéressement des collaborateurs, 2880 **actions nominatives** de la BEKB | BCBE et détenaient en fin d'exercice 9834 actions nominatives de la BEKB | BCBE. A part cette acquisition à prix privilégié, les membres du Conseil d'administration ne sont pas autorisés à acheter des actions de la BEKB | BCBE. Il n'existe pas de programmes d'options. Aucun honoraire et aucune indemnité supplémentaires, selon ch. 5.1 de la directive Corporate Governance (RLCG du 29.10.2008 de la SIX Swiss Exchange) et de l'art. 663 b bis, al.2, ch.1 et 9 CO, tels

qu'honoraires de consultant par exemple, n'ont été versés en 2009 aux membres du conseil d'administration.

### Directoire

Le défraiement des membres du directoire se compose d'une partie fixe et d'une partie variable. Le défraiement fixe s'oriente en fonction des contrats de travail du droit des obligations et le défraiement variable en fonction du résultat global de la banque, du résultat de l'unité directionnelle et de la performance individuelle. Le comité d'indemnisation fixe les principes du défraiement variable et le cadre global à disposition.

Les principes et droits de souscription d'actions nominatives du directoire et des

cadres sont fixés par le comité d'indemnisation. Le prix d'achat à payer pour les actions nominatives bloquées pendant cinq ans s'est chiffré à 90 francs par action (cours déterminant au moment de l'acquisition: 236,71 francs). Le défraiement variable et l'intéressement en actions sont réglés par des règlements.

Le défraiement des quatre membres du directoire élu par le conseil d'administration, régularisé sur la période, s'est chiffré à 3,14 millions de francs en 2009. Le défraiement total du responsable du directoire s'est monté à 0,973 million de francs. Sont compris dans ce montant les contributions de l'employeur aux institutions de prévoyance ainsi que le rabais accordé sur l'achat des actions nominatives de la BEKB | BCBE (imputé aux charges du personnel) bloquées pendant cinq ans. Les membres du directoire ont acquis en 2009, dans le cadre du programme d'intéressement des collaborateurs, 2100 **actions nominatives** de la BEKB | BCBE et détenaient en fin d'exercice 14 544 actions nominatives de la BEKB | BCBE. A part cette acquisition à prix privilégié, les membres du Directoire ne sont pas autorisés à acheter des actions de la BEKB | BCBE.

Aucun honoraire et aucune indemnité supplémentaires, selon ch. 5.1 de la directive Corporate Governance (RLCG du 29.10.2008 de la SIX Swiss Exchange) et de l'art. 663 b bis, al. 2 ch. 1 et 9 CO, tels qu'honoraires de consultant par exemple,

n'ont été versés en 2009 aux membres du directoire.

### **Publication**

La publication des indemnités, participations et prêts aux membres de conseil d'administration et du directoire se base sur la directive Corporate Governance conformément aux dispositions des art. 663 b bis et 663 c CO. Ces indications sont publiées en tant que partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels 2009 à la page 146.

### **Prime de développement durable**

La prime de développement durable est une prime qui est versée au conseil d'administration, au directoire et aux collaborateurs de la BEKB | BCBE pour autant qu'un excédent de flux de trésorerie (free cash-flow) d'au moins 500 millions de francs soit réalisé en l'espace de dix ans. Ceci correspond à un rendement de 5 pour cent par an, resp. de 50 pour cent de l'objectif de capital propre sur dix ans. A cet effet, **trois pour cent du free cash flow généré** sont versés chaque année sur un compte fiduciaire à titre de **prime conditionnelle suspensive**. 10 pour cent sont prévus pour le conseil d'administration, 10 pour cent pour le directoire élargi et 80 pour cent pour les collaborateurs. Si le montant minimal n'est pas atteint, les fonds réservés deviennent caducs et sont crédités à la banque.

L'objectif financier de la BEKB | BCBE est de réaliser des fonds nets générés (free

cash flow) sur une période de 10 ans à hauteur de l'objectif de fonds propres de 800 à 1000 millions de francs. La prime de développement durable est accordée, si pendant les exercices 2003 à 2012, resp. pour le plan commençant en 2008, pendant les exercices 2008 à 2017, un free cash flow d'au moins 500 millions de francs est réalisé. Elle est limitée à l'objectif de fonds propres supérieur de la banque de 1 milliard de francs.

Le versement aux bénéficiaires ne peut intervenir que lorsque le conseil d'administration estime que les conditions y afférentes sont remplies et qu'il prend une décision correspondante. Jusqu'à ce moment, il n'est pas possible de disposer des fonds des comptes fiduciaires. Le droit de signature pour les comptes fiduciaires s'exerce collectivement à deux. Une signature est apposée par le président du conseil d'administration. La deuxième signature est apposée par une personne tierce externe. C'est un représentant de PricewaterhouseCoopers AG, Berne qui en a été mandaté. Il contrôle si les conditions préalables suivantes sont remplies:

- Existence d'une décision de décaissement du conseil d'administration.
- Respect des conditions-cadre afférentes au décaissement conformément aux conditions relatives à la prime de développement durable publiées dans le rapport de gestion de la BEKB | BCBE.
- Respect des paramètres inhérents au versement de la prime.

Les moyens réservés aux **membres du conseil d'administration** (moins les prestations sociales de l'employeur) sont destinés à raison de 6 parts pour le président et de 1 part pour chacun des autres membres. Conformément à la durée d'appartenance au conseil d'administration, une part de est créditée pour chaque année de fonction. Ont droit à la prime les membres du conseil d'administration au courant de la période de référence qui ont été actifs au moins cinq ans pour la BEKB | BCBE.

Les membres du **directoire élargi** et les **collaborateurs** reçoivent un pourcentage à déterminer de leur salaire total de l'année précédente (salaire annuel 2012, resp. 2017 ou salaire horaire brut de la dernière année de la période de calcul, plus indemnités variables éventuelles pour l'exercice 2011, resp. 2016, ceci sur la base du montant total des moyens qui leur sont réservés, moins les prestations sociales de l'employeur). Pour chaque année travaillée, une part de  $\frac{1}{10}$  est créditée, pour autant que le collaborateur ait été actif pendant au moins cinq ans pour la BEKB | BCBE pendant la période de référence. La condition est un contrat de travail non dénoncé. Les collaborateurs pensionnés au courant de la période de référence reçoivent en règle générale une prime de développement durable au pro rata temporis.

La **dotation** du compte fiduciaire en 2009 s'est élevée à 4,41 millions de francs (3 pour cent des fonds nets générés de 147,0 millions de francs), dont 0,441 mil-

lion de francs sont réservés pour le conseil d'administration, 0,441 millions pour le directoire élargi et 3,53 millions de francs pour les collaborateurs. Sur la base de la dotation actuelle pour les exercices 2003 à 2009, le capital du compte fiduciaire se chiffre à 27,37 millions de francs, dont 2,74 millions de francs sont réservés pour le conseil d'administration, 2,74 millions de francs pour le directoire et 21,89 millions de francs pour les collaborateurs.

Les **versements** se feront – pour autant que les exigences stipulées en page 178 soient remplies – au printemps 2013 (période de référence 2003–2012), resp. 2018 (période 2008–2017) sous forme d'actions de la BEKB | BCBE au prix du marché qui seront bloquées pendant cinq ans, ou alors tout ou partie en espèces avec une décote de 20 pour cent.

## Droits sociaux des actionnaires

Les droits sociaux des actionnaires sont régis par les dispositions du droit des sociétés et des statuts. Les compétences incessibles de l'assemblée générale sont fixées à l'art. 10 des statuts.

Le transfert d'actions nominatives à une nouvelle personne propriétaire et son inscription au registre des actions nécessite l'approbation du conseil d'administration. Après avoir acquis des actions et forte d'une demande de reconnaissance en qualité d'actionnaire, chaque personne acquéreuse est

considérée comme actionnaire sans droit de vote jusqu'à ce que la société la reconnaisse en qualité d'actionnaire avec **droit de vote**. Si le conseil d'administration ne refuse pas la demande de reconnaissance de la personne acquéreuse dans les 20 jours, cette dernière est reconnue comme actionnaire avec droit de vote. Les raisons du refus de l'inscription sont énumérées dans le chapitre Structure du capital (pages 164 s).

L'assemblée générale prend ses **décisions (quorums statutaires)** et procède aux élections à la majorité simple des voix représentées si aucune disposition légale ou statutaire n'en dispose autrement (art. 703 CO). L'art. 704 CO s'applique pour le surplus (décisions importantes). Par ailleurs, la majorité des trois quarts des voix représentées et la majorité absolue de la valeur nominale des actions représentées est exigée par les statuts pour restreindre ou faciliter le transfert d'actions nominatives ainsi que pour modifier les dispositions statutaires concernant l'inscription au registre des actions des titres avec droit de vote.

La **convocation de l'assemblée générale** doit intervenir 20 jours au moins avant sa date par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. L'assemblée ordinaire a lieu tous les ans dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice. La convocation d'une assemblée générale peut également être demandée par des actionnaires qui représentent ensemble au moins 10 pour cent du capital-actions.

Les actionnaires qui représentent des actions d'une valeur nominale de 1 million de francs peuvent demander par écrit jusqu'à 50 jours au plus tard avant l'assemblée générale, l'inscription à l'**ordre du jour** d'un objet soumis à délibération.

Un actionnaire ne peut se faire **représenter** à l'assemblée générale que par sa représentation légale ou par un autre actionnaire participant à celle-ci et inscrit au registre des actions, de même que par un représentant de dépôt, des organes de la société ou par un représentant du droit de vote indépendant.

En ce qui concerne le droit de participer à l'assemblée générale, la situation des **inscriptions au registre des actions** le 20<sup>e</sup> jour avant l'assemblée générale est déterminante.

## Politique en matière de dividendes

La politique de distribution des dividendes de la BEKB | BCBE veut que 50 à 70 pour cent du bénéfice annuel respectif soient réservés au financement propre et 30 à 50 pour cent à la distribution des dividendes. La condition préalable pour une distribution consiste en une structure de bilan saine, corroborée par des fonds propres et un bénéfice correspondants.

## Changement de contrôle et mesures de défense

L'**obligation de présenter une offre** conformément aux articles 32 et 52 de la loi fédérale sur les bourses et le commerce de valeurs mobilières (loi sur les bourses, LBVM) est exclue (opting out).

Il n'existe pas de **clauses de changement de contrôle** en faveur des membres du conseil d'administration et/ou du directoire et d'autres cadres.

## Organe de révision

Les honoraires versés à la société de révision active depuis 2002 se composent des **honoraires pour le mandat de révision**, les activités de conseil en rapport avec le mandat de révision et les contrôles spéciaux. Pour le groupe, les honoraires versés à Ernst & Young AG se montent à 1 316 900 francs dont 775 000 francs au titre de la maison-mère BEKB | BCBE. De plus, des honoraires supplémentaires de 179 300 francs pour activités de conseil d'ordre général (en faveur du groupe) ont été payés à Ernst & Young AG.

M. Rolf Walker, qui est responsable pour le mandat de révision en cours, a revêtu sa fonction en 2009.

Le conseil d'administration dispose en particulier des **instruments de surveillance et de contrôle** suivants pour apprécier la révision externe. Les membres

du conseil d'administration traitent le rapport de révision des comptes annuels prévu par la législation sur les banques de la révision externe et le rapport d'activité de la révision interne en présence des mandataires correspondants. La révision conformément au droit des sociétés anonymes et le rapport s'orientent en fonction des dispositions du CO. Les droits et obligations de la révision externe obéissent aux dispositions de la LB et des ordonnances y relatives. Les travaux de contrôle de la révision interne s'orientent en principe en fonction d'un plan de contrôle établi par le responsable de la révision interne et approuvé par le président du conseil d'administration. Par ailleurs, un comité de révision a été instauré qui assume les tâches et compétences énumérées à la page 172. En sus des séances du comité de révision, le président du comité de révision a rencontré à plusieurs reprises des représentants de la révision interne et externe.

## Politique d'information

Les communications et notifications de la société aux actionnaires sont publiées dans la Feuille officielle suisse du commerce, sous réserve de l'art. 696 CO. Le conseil d'administration peut publier ces mêmes informations dans d'autres organes de son choix.

La société publie ses comptes annuels en l'espace de quatre mois après la clôture

annuelle et ses résultats semestriels en l'espace de deux mois.

Pour le surplus, les communications de la BEKB | BCBE, en tant que société cotée à la Bourse, se conforment à l'obligation de déclarer stipulée par la Bourse suisse SWX, circulaire no 1 de l'instance d'admission de la SWX du 2 novembre 1998.

Relevons encore que la société informe ses actionnaires par le biais d'Internet sous [www.bcbe.ch](http://www.bcbe.ch), entre autres dans la rubrique «Pour l'investisseur» et traite de thèmes tels que le développement de la BEKB | BCBE, actions nominatives, décisions de l'AG, ratios, conférences de presse, gouvernement d'entreprise, agenda. Une personne de contact (tél. 031 666 10 13) se tient à disposition des actionnaires pour tout complément d'information.





## **L'environnement économique**

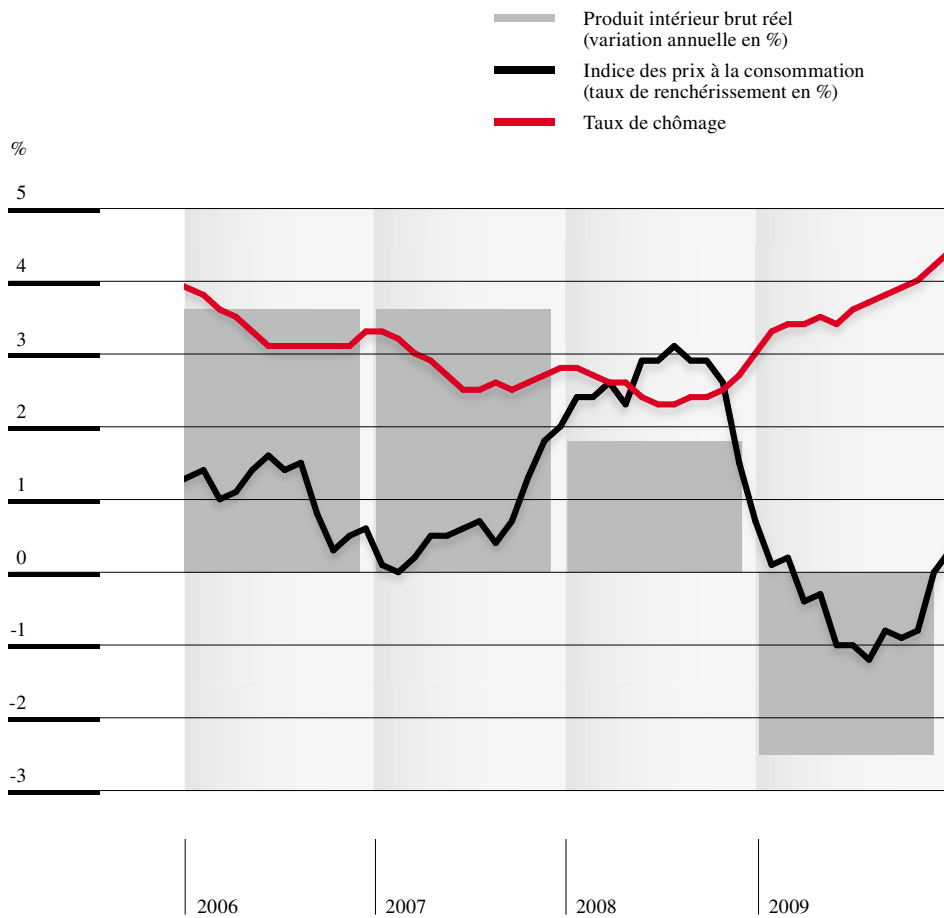
## Evolution économique

### Evolution internationale

Par sa violence et son ampleur, le décrochage conjoncturel qui a frappé l'ensemble des pays industrialisés en 2009 restera gravé dans les mémoires comme la récession la plus sévère de l'histoire économique depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Selon les dernières estimations, les principaux pays d'Europe occidentale auraient enregistré un recul de leur produit intérieur brut (PIB) compris entre 2 pour cent et 5 pour cent. Le chiffre d'affaires des entreprises, qu'elles soient actives à l'échelle nationale ou internationale, s'est nettement contracté dans le sillage du marasme conjonctuel, au point de mettre en péril l'existence de certaines d'entre elles, en particulier dans l'industrie automobile. Grâce à des dispositifs anti-crise étendus, qui ont creusé encore les déficits budgétaires publics, les Etats sont parvenus à ne pas s'enfoncer plus dans la récession. Dans un tel contexte, la pression inflationniste qui menaçait un an auparavant a cessé d'être un problème, en dépit du doublement du prix du pétrole en l'espace de douze mois. Les pouvoirs publics ont été soutenus dans leurs efforts par les banques centrales, qui ont mené une politique monétaire très active. Par une diminution de leurs taux directeurs et une série d'autres mesures, elles ont soutenu la conjoncture en alimentant le marché financier en liquidités. Au deuxième semestre, une légère reprise s'est dessinée dans quelques pays

industrialisés, confirmée par des taux de croissance trimestriels positifs, tandis qu'au début de 2010, les indicateurs avancés de l'OCDE donnaient l'impression que la réanimation conjoncturelle allait réellement se concrétiser. A l'inverse des Etats-Unis, qui restent une locomotive économique, mais dont les secteurs financier et industriel continuent à souffrir de la crise, la Chine est parvenue à dégager en 2009 une croissance proche de 10 pour cent; une telle progression, associée à des réserves en dollars très élevées, atteste de son importance croissante sur la scène internationale. La reprise économique devrait être modeste en 2010 dans les pays industrialisés, du fait de l'atténuation des effets des programmes de relance de 2008/2009 et du niveau élevé du taux de chômage, qui pourrait même prendre de la hauteur. Les principales banques centrales ont maintenu leurs taux directeurs à un plancher devant la détérioration conjoncturelle. C'est en mai 2009 que la Banque centrale européenne a, la dernière fois, diminué son taux directeur, à 1 pour cent, alors que les taux américains étaient déjà au plus bas en décembre 2008. Fin 2009, les taux directeurs tutoyaient zéro pour cent aux USA comme au Japon, 0,5 pour cent en Grande-Bretagne et 1,0 pour cent dans la zone euro. La politique monétaire axée sur un approvisionnement massif et à bon compte du secteur financier en liquidités devrait être poursuivie en 2010 de sorte à ne pas compromettre l'embellie conjoncturelle qui

## Evolution conjoncturelle en Suisse 2006 – 2009



se profile, d'autant plus que les tendances inflationnistes ne requièrent pas encore un relèvement du loyer de l'argent.

Après être redescendus à un niveau plancher vers la fin de 2008, les taux longs des marchés financiers ont relevé un peu la tête dans le courant de l'année aux Etats-Unis, dans la zone euro et en Grande-Bretagne. La progression la plus sensible est imputable aux Etats-Unis, où le taux de référence des emprunts à 10 ans a bondi de 2,1 pour cent à 3,8 pour cent dans l'année. Dans la zone euro, la hausse a été de 50 points de base environ, à 3,4 pour cent, en Grande-Bretagne de 95 points de base, à près de 4,1 pour cent. Au Japon, par contre, les taux longs ont pratiquement stagné, le taux à 10 ans gagnant à peine 10 points de base à 1,3 pour cent. En Suisse, un léger reflux a été observé: en fin d'exercice, le rendement de l'obligation à 10 ans de la Confédération s'établissait à 1,97 pour cent, celui de l'emprunt de référence à 10 ans à 1,87 pour cent, soit 20 points de base en deçà du niveau de janvier.

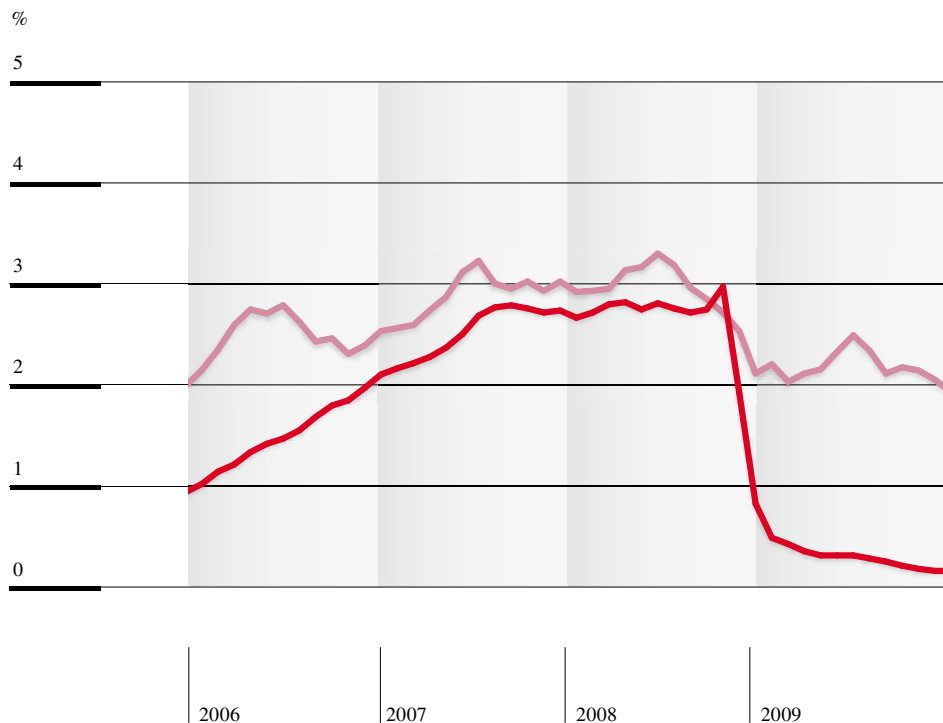
La traversée du désert amorcée en octobre 2007 par les indices boursiers (-60 pour cent pour le Nikkei, -59 pour cent pour l'Euro Stoxx 50, -53 pour cent pour le Dow Jones et pour le SMI) n'a pris fin qu'en mars 2009, quand les actions ont commencé à remonter la pente; en dehors de quelques corrections modestes, la progression a été ininterrompue. En fin d'année, les investisseurs avaient de quoi se

réjouir: les Bourses nord-américaines et européennes avaient progressé de 20 pour cent en moyenne, un plus haut de quinze mois, entraînées par les bons résultats économiques et par des prévisions encourageantes. Le Dow Jones a engrangé 19 pour cent en 2009, contre 24 pour cent au S&P 500, qui intègre plus de titres. Les corbeilles des pays européens n'ont pas démerité pour autant, les performances oscillant entre 21 pour cent et 25 pour cent. En Suisse, les actions ont profité elles aussi des attentes des investisseurs et de l'éclaircie conjoncturelle: le SPI s'est enrobé de 23 pour cent, le SMI de 18 pour cent.

Les prix des matières premières ont décliné nettement en 2008, avant d'opérer une remontée sur les marchés internationaux. Cependant, les prix mondiaux des principales matières premières étaient fin 2009 inférieurs, parfois sensiblement, au plus haut enregistré sur plusieurs années. Le Dow Jones-UBS Commodity Index a pris 16 pour cent, tandis que le CRB Index (Reuters/Jefferies) s'est envolé de 26 pour cent. Le prix du baril de pétrole a pratiquement doublé, passant de 40 USD à 80 USD, avec pour conséquence une progression du GSCI de Goldman Sachs – fortement lié au secteur énergétique – de 40 pour cent environ. L'or n'est pas en reste: sur un an, la demande l'a propulsé à 1100 dollars l'once, soit 23 pour cent de hausse.

# Evolution des intérêts 2006 – 2009

- Obligations de la Confédération à 10 ans
- Dépôts en CHF à 3 mois sur l'eumarché



## Suisse

### **Produit intérieur brut (PIB)**

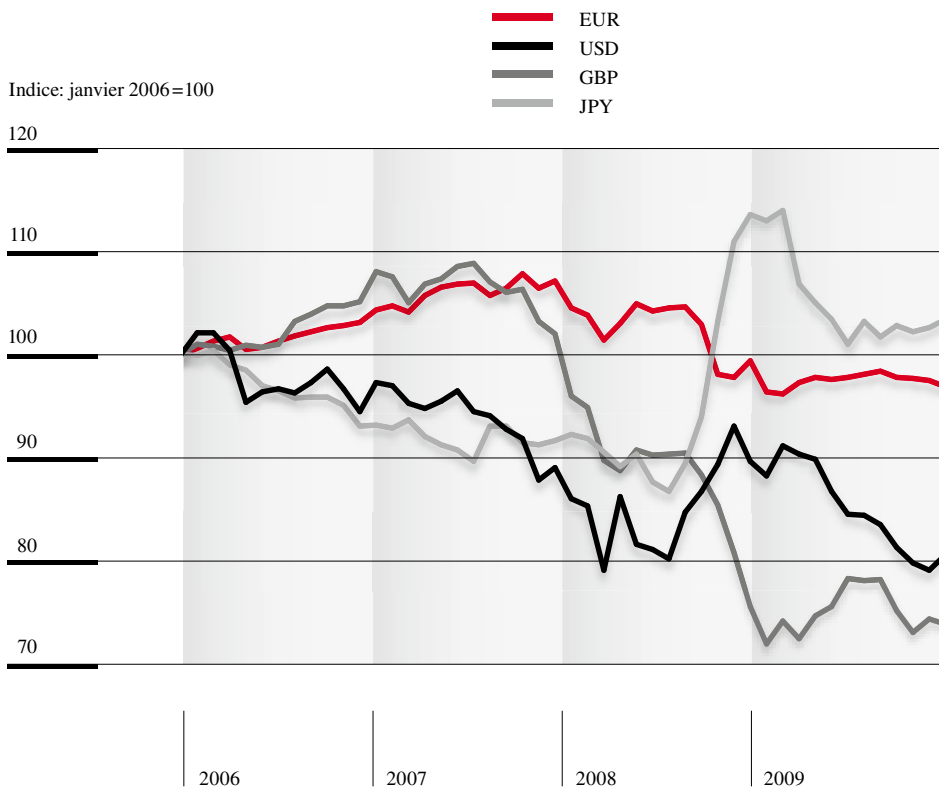
L'économie suisse n'a pas échappé à la tourmente mondiale qui a entraîné tous les pays dans la récession. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a mesuré une régression du PIB réel pendant quatre trimestres d'affilée (du 3<sup>e</sup> trimestre 2008 au 2<sup>e</sup> trimestre 2009), avant de faire état d'une légère amélioration au deuxième semestre 2009. Selon les calculs provisoires du SECO, le PIB réel a augmenté au 3<sup>e</sup> trimestre 2009 de 0,3 pour cent par rapport au trimestre précédent, mais il a diminué de 1,3 pour cent par rapport au trimestre équivalent de l'exercice 2008. Au 3<sup>e</sup> trimestre, la consommation privée a continué à faire office de pilier conjoncturel. Les investissements en biens d'équipement ont profité au cours de la même période de la construction de véhicules, mais la création de valeur dans le secteur secondaire a quand même fléchi. Les investissements dans la construction ont poursuivi leur hausse, bien qu'à un rythme ralenti. Pour sa part, le commerce extérieur, qui avait connu une année noire, a repris des couleurs grâce à la réanimation de la demande mondiale. Les exportations de marchandises (hors objets de valeur) se sont redressées de 2 pour cent environ au 3<sup>e</sup> trimestre par rapport à la même période de l'année précédente; les importations de marchandises ont suivi la même tendance, gagnant près de 4 pour cent par rapport au trimestre

précédent. L'Administration fédérale des douanes confirme que le commerce extérieur de la Suisse dans son ensemble n'avait plus connu une telle décélération depuis des décennies. Après les sommets atteints en 2008, les exportations ont fondu de 13 pour cent en termes nominaux, à 180 milliards de francs, les importations de 14 pour cent, à 160 milliards de francs. Cela étant, la balance commerciale a dégagé un excédent record de 20,2 milliards de francs. Alors que la croissance économique était encore de 1,8 pour cent en 2008, la récession l'a ramenée dans le rouge en 2009 (estimation du PIB réel comprise entre -1,5 pour cent et -3,0 pour cent). On peut dire que la Suisse s'en tire relativement bien comparé à d'autres pays comme l'Allemagne, son principal partenaire économique, dont le PIB s'est ratatiné en gros de 5 pour cent. La reprise graduelle des activités à l'échelle de la planète laisse anticiper une croissance économique légèrement positive en Suisse pour 2010, malgré une détérioration du marché de l'emploi.

### **Prix à la consommation**

Les craintes inflationnistes perceptibles en 2008 ont disparu par la suite devant les conséquences de la récession. L'indice national des prix à la consommation s'est rétracté de 0,7 pour cent à -1,2 pour cent jusqu'en juillet. La remontée du prix du pétrole durant l'exercice s'est traduite par un léger taux d'inflation de 0,3 pour cent. Selon l'Office fédéral de la statistique, le

# Evolution des principales monnaies 2006 – 2009





renchérissement annuel moyen a été de -0,5 pour cent, un taux nettement inférieur à celui de l'année précédente (2,4 pour cent). Fin 2009, les prix des biens domestiques étaient de 0,6 pour cent supérieurs à leur niveau de 2008, ceux des biens étrangers de 0,6 pour cent inférieurs. L'inflation sous-jacente 1 (hors alimentation, boissons, tabac, produits de saison, énergie et carburants) est descendue de 1,3 pour cent à 0,5 pour cent. En 2010, la Banque nationale suisse (BNS) s'attend à une poussée modérée des prix de l'ordre de 0,5 pour cent en moyenne.

### **Prix du commerce de gros**

A partir de septembre 2008, les prix du commerce de gros ont été soumis à forte pression, avec pour effet un recul de l'indice des prix à la production et à l'importation à -6,1 pour cent, un niveau plancher depuis des années. Fin 2009, le renchérissement s'affichait à -2,5 pour cent (-2,0 pour cent pour les prix à la production par rapport à 2008, respectivement -3,4 pour cent pour les prix à l'importation). L'inflation sous-jacente (hors matières premières et groupes de produits dont les prix sont très volatils ou fortement influencés par des taxes) s'est contractée de 1,9 pour cent à -1,5 pour cent fin 2009.

### **Marché du travail**

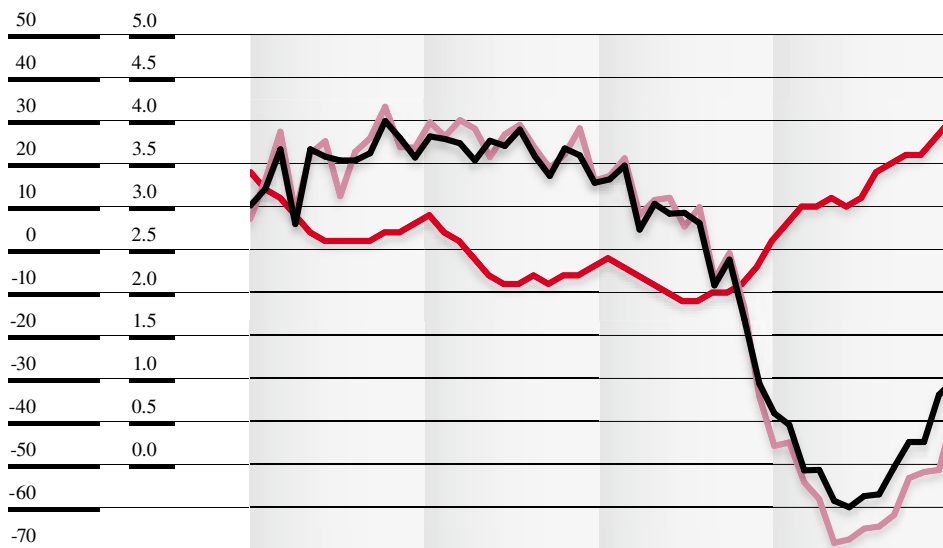
L'aggravation du chômage perceptible depuis 2008 s'est confirmée au cours de l'exercice sous revue. Selon le SECO, le

taux de chômage moyen a progressé de 2.6 pour cent à 3.7 pour cent sur l'année. Le nombre de personnes sans emploi s'est accru de 54 000 pour s'établir à 172 700 (+46 pour cent), l'équivalent d'un taux de chômage de 4,4 pour cent, contre 3,0 pour cent une année auparavant. Avec 3,2 pour cent, le canton de Berne est, une fois encore, resté bien en deçà de la moyenne nationale suisse. Fin 2009, le secteur hôtellerie et restauration affichait le nombre le plus élevé de chômeurs à l'échelle du pays (16 990 personnes); il était suivi du bâtiment (13 060 personnes) et du commerce de détail (11 680 personnes). A l'inverse, le nombre d'emplois vacants a augmenté de 11 pour cent à 10 800 sur l'année. En octobre, 3 640 entreprises employant 54 100 personnes étaient au chômage partiel.

L'Office fédéral de la statistique fait état d'une stabilisation de l'emploi en Suisse au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2009, grâce au raffermissement des activités dans le commerce et les services. Alors que le nombre de personnes occupées dans le secondaire s'est contracté de 2,6 pour cent, il a progressé dans le tertiaire de 1,2 pour cent. Dans l'Espace Mittelland, le nombre d'emplois s'est replié dans le secondaire comme dans le tertiaire, de respectivement 4,1 pour cent et 0,3 pour cent; dans l'ensemble, cependant, le nombre de personnes occupées s'est accru de 0,8 pour cent à 836 000. Il est peu probable que la situation évolue ces prochains mois parce

# Evolution conjoncturelle Espace Mittelland 2006 – 2009

- Marche des affaires en Suisse
- Marche des affaires dans l'Espace Mittelland
- Taux de chômage dans l'Espace Mittelland



Indicateur de la marche des affaires

Taux de chômage en %

2006

2007

2008

2009

que la récession affecte le chiffre d'affaires des entreprises et que celles-ci devront adapter leurs capacités à la demande. Cette hypothèse est confirmée par l'indice des perspectives d'emploi.

### **Taux d'intérêt**

Les taux d'intérêt sont restés bas en Suisse tout au long de l'année. La dernière baisse de taux opérée par la BNS, qui date de mars 2009, a entraîné un reflux des rémunérations sur le segment court. Fin 2009, le taux à 3 mois sur le franc suisse s'établissait à 0,25 pour cent, un niveau souhaité par le gendarme monétaire. Au premier semestre, les taux longs sont remontés légèrement, avant de se détendre à nouveau dans les mois suivants, en phase avec la tendance générale prévalant en Europe. En décembre, le rendement de l'obligation à 10 ans de la Confédération avoisinait 2 pour cent (2,15 pour cent un an auparavant). Il est vraisemblable que les taux ne remonteront guère sur les marchés monétaires et financiers en 2010. Trois raisons à cela: la conjoncture ne s'est pas stabilisée; les banques centrales vont temporiser avant de relever leurs taux; le potentiel d'inflation n'a pas de quoi inquiéter.

### **Monnaies**

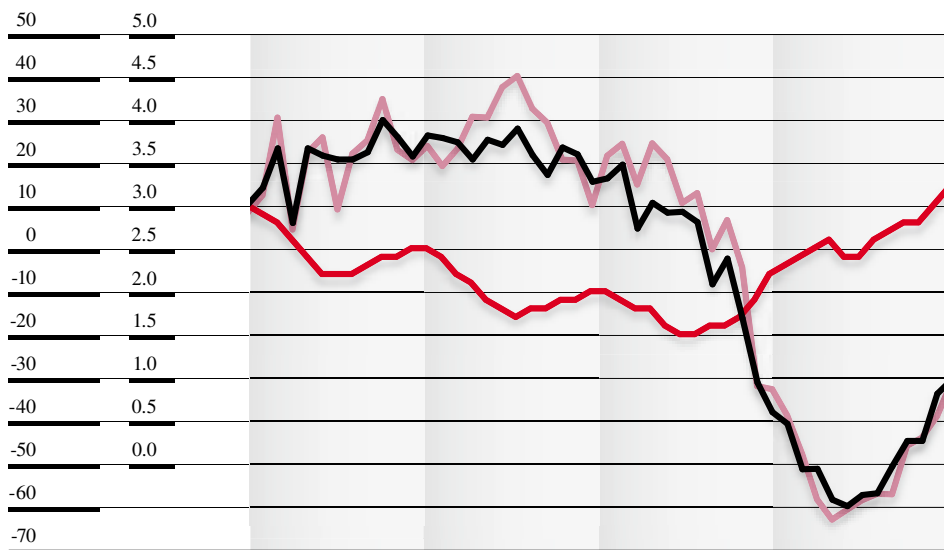
Le marasme économique qui affecte les pays industrialisés depuis deux ans n'a pas épargné les monnaies, surtout pas le dollar. Celui-ci a été malmené par les déficits budgétaires abyssaux des Etats-Unis et par

la remise en question du rôle de la devise américaine comme monnaie de réserve mondiale. Evoluant dans un intervalle compris entre CHF 0.99 et CHF 1.19, le billet vert a perdu 3 pour cent face à la devise helvétique en l'espace d'un an, passant de CHF 1.07 à CHF 1.04. Par rapport à l'euro, le franc suisse a évolué entre CHF 1.46 et CHF 1.54; notons que la progression est régulière depuis août 2009. En mars, la BNS est intervenue sur le marché pour acheter du franc suisse et lui éviter une trop forte appréciation face à la monnaie unique. La dernière intervention officielle de l'institut d'émission datait de 1995. En fin d'année, le taux de change CHF/EUR s'établissait à 1.49, soit 1 pour cent de moins que douze mois auparavant. La livre britannique est parvenue à se ressaisir un peu par rapport au franc suisse après avoir été rudoyée l'année précédente. Elle est ainsi remontée à CHF 1.67, soit 7 pour cent de plus qu'en janvier 2009. Pour ce qui est du yen, il a fortement corrigé après une hausse marquée au deuxième semestre 2008; il a terminé l'exercice à CHF 1.12, perdant 5 pour cent par rapport au début de l'année.

Selon les statistiques de la BNS, la valeur extérieure nominale du franc suisse pondérée du secteur extérieur s'est accrue de 5 pour cent en un an, à 116,8 points. Depuis le début de la crise conjoncturelle en août 2007, la progression atteint 14 pour cent environ. En termes de rapport d'échange réel, qui tient compte des écarts

# Evolution conjoncturelle dans le canton de Berne 2006 – 2009

- Marche des affaires en Suisse
- Marche des affaires dans le canton de Berne
- Taux de chômage dans le canton de Berne



Indicateur de la marche des affaires

Taux de chômage en %

2006

2007

2008

2009

de renchérissement entre zones monétaires, l'indice global 2009 s'affiche en hausse de 2,4 pour cent à 102,7 points. Par rapport à la zone euro, le rapport d'échange réel a gagné près de 3 pour cent. Face aux USA, enfin, la valeur extérieure réelle de la devise suisse pondérée du secteur extérieur s'est appréciée de 8 pour cent environ.

### **Marche des affaires dans l'Espace Mittelland**

L'institut de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, le KOF, effectue des sondages mensuels auprès des entreprises industrielles domestiques. Ces enquêtes révèlent que la marche des affaires dans l'Espace Mittelland (cantons de Berne, de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel et de Soleure) a touché un point bas à -68 points en avril (les premiers sondages remontent à 1985), après avoir reculé massivement sur plusieurs trimestres. Dans les mois qui ont suivi, il a ensuite repris un peu de souffle, en phase avec l'évolution économique nationale. En fin d'année, l'indice de la marche des affaires s'est fixé à -38 points, un niveau nettement inférieur à la moyenne. L'utilisation moyenne des capacités s'est resserrée elle aussi, de 83 pour cent à 76 pour cent, soit 7 points de pourcentage de moins que le taux moyen d'utilisation au cours de la dernière décennie.

La crise n'a pas épargné le marché du travail de l'Espace Mittelland depuis le mi-

lieu de 2008. Ainsi, le taux de chômage a bondi depuis de 1,9 pour cent à 4,0 pour cent à fin 2009. Le taux de chômage le plus faible a été relevé dans le canton de Berne (2,6 pour cent en moyenne); suivent Fribourg (3,4 pour cent), Soleure (3,9 pour cent), le Jura (5,2 pour cent) et Neuchâtel (5,8 pour cent). Sur douze mois, le nombre de sans-emploi a progressé de 12 600, soit 54 pour cent, à 36 000 environ. Fin 2009, Neuchâtel affichait le taux de chômage le plus élevé (7,2 pour cent) parmi les cinq cantons de l'Espace Mittelland, devant le canton du Jura (6,3 pour cent).

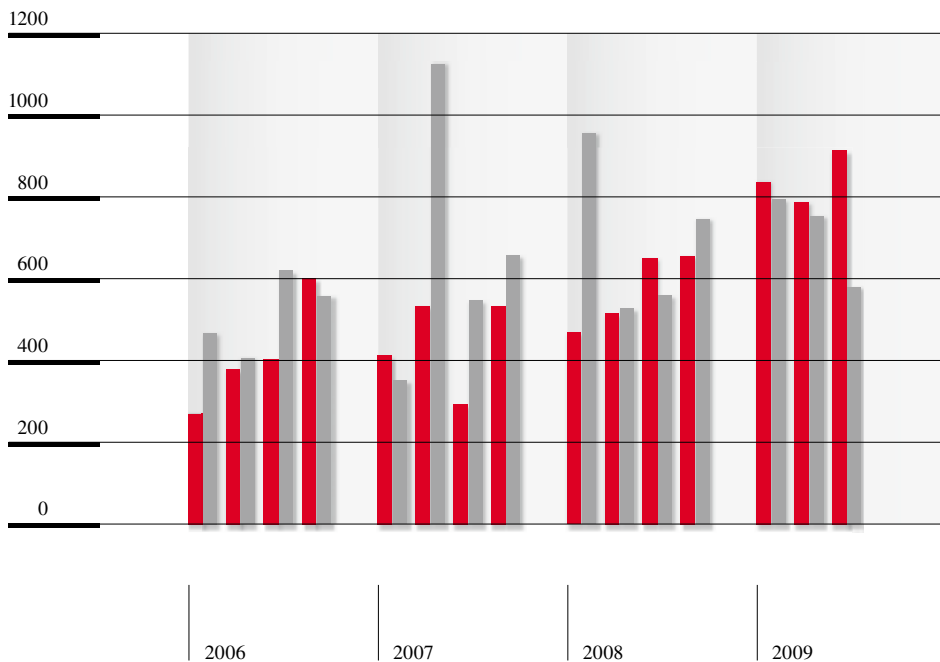
### **Marche des affaires dans le canton de Berne**

Les entreprises industrielles du canton de Berne ont, elles aussi, pâti de l'effondrement conjoncturel. Dans la foulée du ralentissement général, la marche des affaires du secteur a sensiblement décliné jusqu'en avril 2009, à un point bas de -63 points d'indice, avant d'amorcer une ascension jusqu'en décembre et de clore l'année à -31 points; rappelons que le niveau jugé neutre d'un point de vue conjoncturel est de -10 points. A l'exception de l'alimentation, des boissons et du tabac, toutes les branches étudiées confirment une nette baisse de la marche des affaires. Cependant, une reprise s'est graduellement installée pendant l'été, qui a profité à la plupart des secteurs d'activité, sauf à la métallurgie, qui ne récupère que lentement le terrain perdu. L'utilisation des capacités

# Logements construits / Permis de construire dans 33 communes bernoises 2006 – 2009

■ Logements construits, valeurs trimestrielles  
■ Permis de construire, valeurs trimestrielles

Nombre de logements



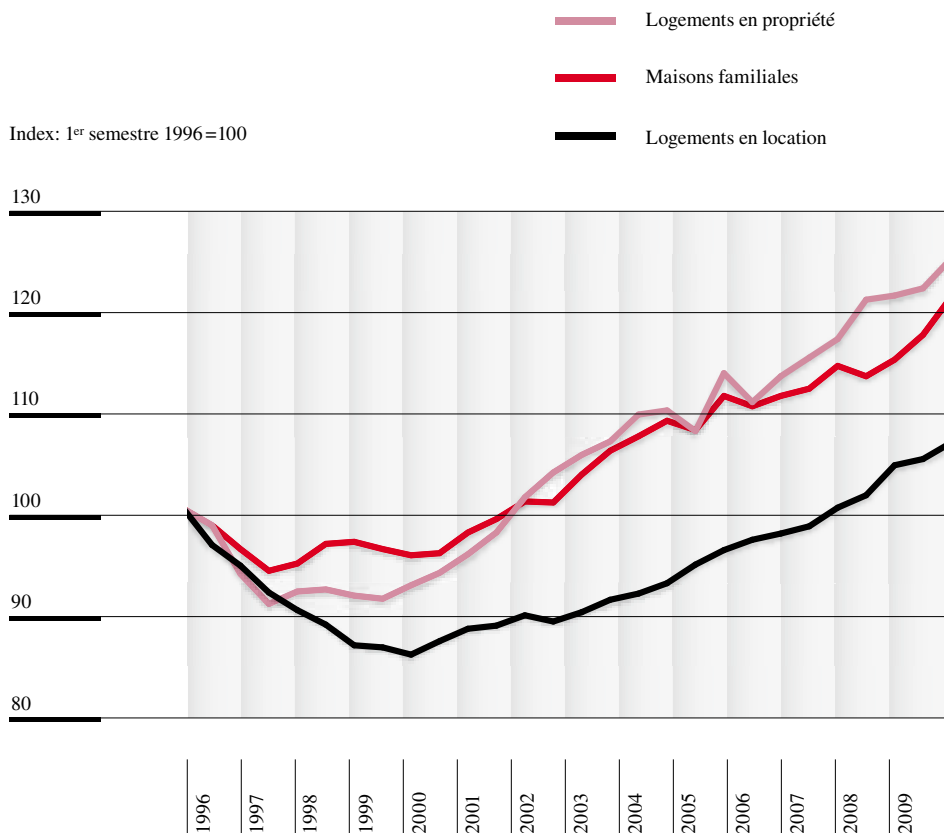
dans les entreprises industrielles bernoises est passée de 85 pour cent à 77 pour cent en moyenne, soit 6 points de moins que la moyenne calculée sur une décade. Le taux d'utilisation annuel moyen le plus élevé a été inscrit par le secteur bois et autres non-métaux, avec 92 pour cent, le plus bas par la métallurgie, avec 67 pour cent. Par ailleurs, 17 pour cent des entreprises interrogées ont fait part d'une hausse de leurs revenus au 4<sup>e</sup> trimestre 2009, mais elles sont 25 pour cent à déplorer une détérioration de leur capacité bénéficiaire. L'horizon de production est resté inchangé, à 3,3 mois. Fin 2009, 4 pour cent des entreprises estimaient leurs carnets de commandes bien garnis, contre 53 pour cent d'avis contraires. En outre, si 31 pour cent des entreprises disaient être en sureffectif (22 pour cent un an auparavant), 1 pour cent pensait le contraire (3 pour cent). Les entrées de commandes estimées, la production planifiée et l'évolution des affaires laissent présager une légère embellie dans le secteur industriel bernois au 1<sup>er</sup> semestre 2010.

### **Construction de logements**

Le bâtiment comme le génie civil se sont montrés jusqu'ici étonnamment résistants à la crise, en dépit d'un contexte économique anémique. La forte contraction des entrées de commandes dans l'industrie principale de la construction en fin d'année doit être interprétée comme le signe avant-coureur d'une décélération à venir dans le secteur

de la pierre. Selon l'Office fédéral de la statistique, près de 28 000 logements ont été construits en Suisse pendant les neuf premiers mois de l'année, soit 6 pour cent de moins (ou 1900 unités) que l'année précédente. La répartition par ville est la suivante: Zurich 5100 unités (2 pour cent de moins qu'en 2008), Berne 1900 unités (48 pour cent de plus), Bâle 1600 unités (28 pour cent de plus) et Genève 1200 (10 pour cent de plus). Au 3<sup>e</sup> trimestre 2009, 64 400 logements étaient en construction en Suisse, soit 10 pour cent de plus environ qu'une année auparavant. Par contre, le nombre de logements autorisés s'est effrité de 7 pour cent à 12 900 unités. Dans le canton de Berne, le nombre de logements nouvellement construits au cours des neuf premiers mois de l'année dans les communes de plus de 5000 habitants est monté en flèche de 56 pour cent par rapport à la période équivalente 2008, à 2535 unités, a fait savoir l'Office fédéral de la statistique. Ce résultat s'explique en partie par une production de logements élevée dans les localités d'Ostermundigen (602 unités), de Bienne (545 unités) et de Berne (410 unités). Au 3<sup>e</sup> trimestre 2009, 3080 unités étaient en construction, soit 17 pour cent de moins que durant l'exercice précédent. Pour ce qui est du nombre de logements autorisés, il a augmenté de 4 pour cent à 580 environ. Vu les valeurs élevées enregistrées en 2009, un tassement est escompté en 2010.

# Marché immobilier: Indice des prix des offres dans le canton de Berne 1996 – 2009





## **Logements vacants**

Le recensement des logements vacants effectué le 1<sup>er</sup> juin 2009 constate un nouveau reflux sensible des locaux vides en Suisse, de 2360 unités. Selon l'Office fédéral de la statistique, près de 34 760 logements sont vacants en Suisse sur l'ensemble du parc d'habitations estimé. En un an, le taux de vacance s'est donc effrité de 0,97 à 0,90. Dans l'Espace Mittelland, le nombre de logements vacants a décru de 730 à 10800 unités, correspondent à un taux de 1,18 (1,27 précédemment), un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale. Les taux les plus élevées ont été relevés dans les cantons du Jura (1,89), de Soleure (1,68), de Berne (1,10), de Neuchâtel (1,09) et de Fribourg (0,85). Dans le canton de Berne, le parc de logements vacants a diminué dans les communes de plus de 5000 habitants, de 140 unités à 5480 (taux en baisse de 0,04 point de pourcentage).

## **Secteur principal de la construction dans le canton de Berne**

Selon les sondages de l'association professionnelle cantonale, les entrées de commandes ont pratiquement stagné au cours des neuf premiers mois de l'année 2009, à 1474 millions de francs (+0.4 pour cent par rapport à 2008), le déplacement du rapport entre génie civil et bâtiment continuant à se faire au bénéfice du second. Alors que le bâtiment a profité d'une remontée de 4 pour cent des commandes à 754 millions de francs, le génie civil a vu les siennes

fondre de 5 pour cent à 720 millions de francs. A elle seule, la construction de logements a enregistré un accroissement des commandes de 6 pour cent, à 374 millions de francs. Les entrées de commandes dans le bâtiment et dans le génie civil du canton de Berne en 2009 étaient supérieures de respectivement 251 millions de francs (13 pour cent) et de 240 millions de francs (12 pour cent) à la moyenne sur dix ans.

A la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2009, les réserves de travail dans le secteur principal de la construction du canton de Berne avoisinaient 974 millions de francs, soit 17 pour cent de moins qu'au trimestre précédent, mais 11 pour cent de plus que sur la période équivalente de l'année précédente. En termes de parts, le bâtiment s'en adjugeait 47 pour cent, le génie civil 53 pour cent. Dans le bâtiment, les réserves de travail ont progressé de 86 millions par rapport à l'année précédente (+23 pour cent à 455 millions), mais de 13 millions seulement, ou 3 pour cent, dans le génie civil. Pour ce qui est de la construction de logements, la hausse a été de 19 pour cent, à 242 millions de francs. A la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2009, les réserves de travail dans leur ensemble s'inscrivaient en deçà de 13 pour cent de la moyenne des dix dernières années.

## **Prix de l'immobilier**

Les enquêtes semestrielles de l'Office fédéral de la statistique relèvent au premier semestre 2009 une nette contraction en

Suisse des prix de l'immobilier, qui se sont ensuite stabilisés à bas niveau jusqu'en octobre. Ce tassement a mis fin à la progression ininterrompue des prix observée depuis 2003. Sur l'année, le ressac des prix dans la construction a atteint 1,9 pour cent; cela étant, le génie civil (-3,3 pour cent) en a pâti plus que le bâtiment (-1,4 pour cent). Dans l'Espace Mittelland, les prix ont chuté de 2,5 pour cent (4,2 pour cent dans le génie civil, 1,9 pour cent dans le bâtiment), une diminution supérieure à la moyenne nationale.

### **Marché immobilier**

Les prix ont continué à augmenter sur le marché immobilier suisse. L'étude de Wüest & Partner AG Zurich parue à l'automne dernier ne relève ni tassement de la demande ni recul des prix à la suite de la mauvaise situation économique, sauf sur le segment des nouveaux logements en location. Cependant, le marché immobilier suisse devrait, avec un décalage de un à deux ans, subir les contrecoups du ralentissement conjoncturel. Wüest & Partner pense néanmoins que les effets devraient être atténués par la robustesse de la demande.

Dans le canton de Berne, les prix de l'immobilier résidentiel ont poursuivi leur hausse, alors que l'évolution a été plus contrastée dans l'immobilier commercial. Les prix offerts relevés par Wüest & Partner ont augmenté de 5,3 pour cent sur le segment des maisons individuelles, de

3,0 pour cent sur le segment des appartements en PPE et de 2,1 pour cent sur le segment des logements en location. Soulignons que par rapport à l'exercice précédent, la hausse des prix s'est fortement accentuée sur le segment des maisons individuelles, alors qu'elle s'est atténuée sur les segments des appartements en PPE et des logements en location. Sur dix ans, les prix des logements en PPE ont bondi de 36 pour cent, ceux des maisons individuelles de 25 pour cent et ceux des logements en location de 22 pour cent.

Dans l'immobilier commercial du canton de Berne, les prix offerts se sont rétractés de près de 12 pour cent, après avoir légèrement progressé en 2008. En revanche, les prix des surfaces de vente sont remontés de 16 pour cent environ, alors qu'ils avaient fléchi de 6 pour cent l'année précédente. Les mouvements ont été moins prononcés dans les surfaces de bureaux, où les prix ont encore baissé (1 pour cent en 2009 contre 2 pour cent en 2008).

Un taux hypothécaire unique de référence pour les loyers est calculé pour toute la Suisse depuis le 10 septembre 2008. Il a remplacé les taux d'intérêt des banques cantonales, qui faisaient foi pour les hypothèques à taux variable. Calculé par l'Office fédéral du logement, le nouveau taux de référence est fondé sur le taux moyen des créances hypothécaires domestiques pondéré des volumes et calculé trimestriellement. Fin septembre, le taux moyen – qui n'est pas arrondi – est passé en l'espace

d'un an de 3,45 pour cent à 2,86 pour cent. Pour ce qui est du taux hypothécaire de référence arrondi au quart de point, il a été abaissé de 3,50 pour cent à 3,00 pour cent.

### **Tourisme**

L'onde de choc conjoncturelle a affecté le nombre de nuitées aussi bien pendant la saison d'hiver (novembre 2008 à avril 2009) que pendant la saison d'été (mai à octobre 2009). Selon l'Office fédéral de la statistique, leur nombre a diminué de 6.1 pour cent par rapport à l'année précédente pendant la saison froide 2008–2009 et de 4,2 pour cent dans les mois chauds qui ont suivi. Sur l'exercice 2009 (janvier à novembre), le nombre de nuitées à l'échelle nationale a fléchi de 1,8 millions à 33 millions (–5,2 pour cent). La demande étrangère s'est rétractée de 1,3 million de nuitées (–6,7 pour cent), alors que les clients suisses se sont montrés plus fidèles (–0,46 million ou –3,1 pour cent). La répartition des nuitées est restée la même que ces deux années précédentes: 57 pour cent de clients étrangers et 43 pour cent de clients suisses. La durée moyenne de séjour n'a guère varié, à 2,3 jours (2.4 jours pour les clients étrangers et 2,1 jours pour les clients suisses). Avec 4,59 millions de nuitées (–4,7 pour cent par rapport à l'année précédente), le canton de Berne reste le plus visité après les Grisons; il est suivi du Valais (4,0 millions), de Zurich (3,7 millions) et du Tessin (2,5 millions). Dans l'Oberland bernois, le nombre de

nuitées a reculé de 5,0 pour cent, à 3,48 millions.

### **Marché du travail du canton de Berne**

Le taux de chômage qui avait touché un point bas de 1,5 pour cent à l'été 2008 s'est ensuite accéléré tout au long de l'année dans le canton de Berne. Le nombre de sans-emploi a augmenté de 5450 personnes à 16 710 jusqu'en décembre, faisant passer le taux de chômage de 2,2 pour cent à 3,2 pour cent, une valeur inférieure néanmoins à la moyenne suisse. Les taux les plus élevés ont été enregistrés fin décembre 2009 dans les districts de Bienne (5.4 pour cent) et du Jura bernois (4,9 pour cent), les plus bas dans le Haut-Simmental (1,7 pour cent) et à Frutigen-Bas-Simmental (2,0 pour cent). Le nombre de chômeurs sans emploi depuis plus d'un an a progressé de 900, à 1630 personnes. Les secteurs les plus touchés ont été le commerce, les réparations et l'automobile ainsi que l'hôtellerie et la restauration, avec chacun 10 pour cent. Globalement, le nombre de personnes en quête d'un emploi dans le canton de Berne a augmenté de 7140 personnes, à 23 460. Le nombre d'entreprises qui ont recouru aux indemnités de chômage partiel (leurs employés ne viennent pas s'ajouter aux sans-emploi) est passé de 177 à 324 en douze mois. Pour ce qui est des places vacantes, leur nombre a fléchi de 105 unités par rapport à l'année précédente, à 1165.

## **Perspectives**

A une année 2009 morose succède un premier semestre 2010 qui s'annonce prometteur. En effet, les indicateurs avancés de l'OCDE confirment une reprise économique durable dans les pays industrialisés. Cependant, il faut se rappeler que le trou d'air conjoncturel de 2008–2009 a eu un effet désastreux sur la consommation privée et que les Etats concernés ont dû prendre le relais pour porter la conjoncture à bout de bras, au prix de programmes massifs de relance qui ont grevé les budgets et augmenté sensiblement la dette publique. En Suisse, les indicateurs de consommation, de production et d'investissement attestent d'un léger mieux économique. Reste que l'évolution du marché de l'emploi constitue un problème majeur, d'autant plus que les indicateurs sectoriels du KOF montrent que de nouvelles suppressions d'emplois ne peuvent être exclues. En guise de conclusion, relevons que les données conjoncturelles sont plus encourageantes qu'il y a quelques mois; elles devraient se concrétiser par de légers taux d'expansion du PIB en 2010.

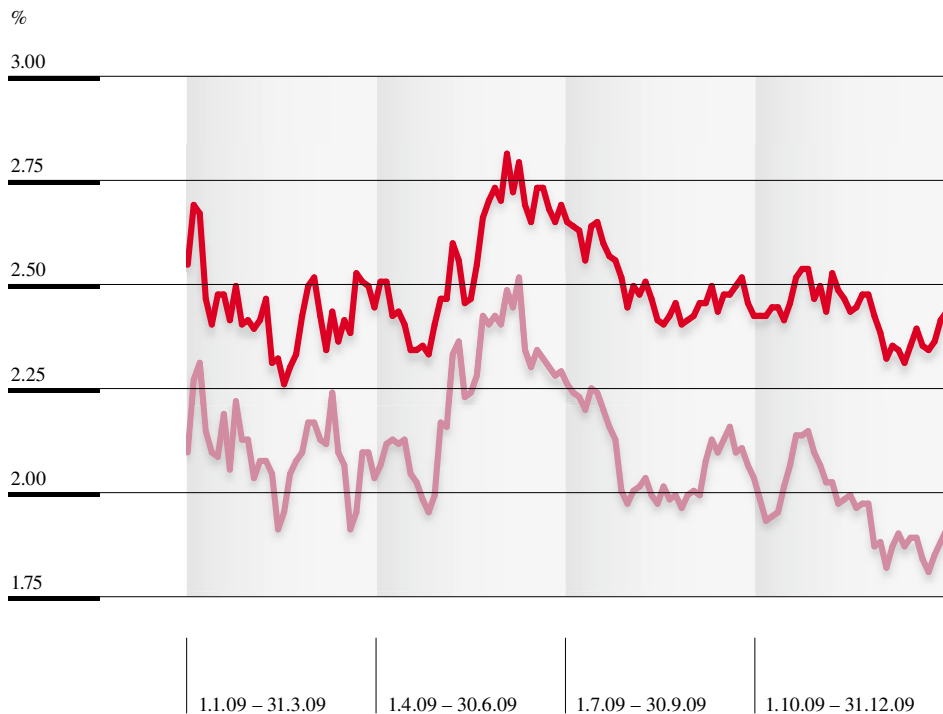
## Le marché monétaire et le marché des capitaux 2009

Au début de l'année, les banques centrales ont injecté des liquidités dans l'économie à des conditions aussi avantageuses que possible avec pour objectif d'empêcher l'effondrement du système financier et d'atténuer les effets de la récession, resp. d'en sortir au plus vite. Là où c'était encore possible, elles ont encore abaissé les taux directeurs dans le but de contrer la crise. Ainsi, la Bank of England (BoE) et la Banque centrale européenne (BCE) ont réduit leurs taux directeurs au début du mois de janvier de 50 points de base supplémentaires à 1,5, respectivement 2 pour cent. En 2009, le flux traditionnel des émissions a pris un certain retard en début d'année pour ensuite grossir sensiblement. Ce sont des emprunts bénéficiant de la garantie de l'Etat qui ont été émis en premier lieu et ce, avec succès. Les obligations d'entreprises ont en partie aussi été très demandées par les investisseurs en raison des fortes primes de risque. L'évolution des intérêts sur le marché monétaire et le marché des capitaux a été caractérisée au premier trimestre par deux autres baisses des taux directeurs de la BoE et la BCE à 0,5, resp. 1,25 pour cent. La Banque nationale suisse (BNS) a réduit sa fourchette-objectif pour le Libor à 3 mois à 0–0,75 pour cent, alors que niveau visé se situait à 0,25 pour cent. Aux USA, la banque centrale (Fed) avait pratiquement déjà épuisé sa marge de manoeuvre monétaire après avoir abaissé le taux directeur à 0–0,25 pour cent en décembre 2008. La Fed a donc dû trouver

d'autres solutions pour approvisionner l'économie en liquidités et pour maintenir les intérêts longs à bas niveau sur le marché des capitaux. Elle a donc procédé à un assouplissement quantitatif («quantitative easing»). Ce nouveau terme dans le jargon financier signifie l'achat d'emprunts d'Etat par la banque centrale. Ainsi, l'Etat rachète des titres émis par lui-même sur le marché, ce qui revient pratiquement à faire marcher la planche à billets. Ces considérations rejoignent ce que Ben Bernanke a une fois désigné comme recette ultime pour contrer la déflation: au besoin, charger des billets dans un hélicoptère et ensuite les larguer à bonne hauteur. Avec des opérations d'assouplissement quantitatif, le bilan de la Fed a gonflé en peu de temps de USD 900 milliards à 2200 milliards. Le fait que presque toutes les banques centrales aient eu recours à cette mesure illustre à quel point le combat a fait rage pour stabiliser le système financier tout en évitant la déflation. En tant que dernière banque centrale, la BCE a décidé en mai d'acheter des lettres de gage sur le marché. Avec les premières lueurs à l'horizon du firmament conjoncturel et l'optimisme retrouvé sur les bourses d'actions, les acteurs du marché ont commencé à se préoccuper de toute cette série d'interventions conventionnelles et innovatrices des banques centrales. Au vu de ces injections massives de liquidités, le thème du risque d'inflation, certes décalé dans le temps, a été discuté âprement. Mais rien que d'aborder

# Taux à long terme en 2009

— Taux de swap à 10 ans  
— Rendement moyen des obligations de la Confédération à 10 ans



cette question a fait grimper les taux longs en Suisse d'un demi-point de pourcentage jusqu'à la mi-juin. Mais au milieu de l'année déjà, il s'est avéré que la crise et la récession n'étaient pas encore révolues. Les banques centrales n'ont pas non plus pris de mesures au deuxième semestre pour resserrer leur politique de bas intérêts ou d'intérêts à 0% ou de mettre un terme aux mesures non conventionnelles de la politique monétaire. Dans ce contexte, les taux du marché des capitaux ont lentement reculé en Suisse. En même temps, les primes de risque ont elles aussi fléchi, de sorte qu'outre les émissions d'Etat et celles bénéficiant de garanties d'Etat, des obligations d'entreprises ont été placées sur le marché. Les taux d'intérêt inhabituellement bas et l'énorme besoin en capitaux ont généré un volume record sur le marché suisse des émissions. Les taux longs suisses ont terminé l'année à très bas niveau après une évolution latérale assez longue. Il en fut de même avec les taux euro à long terme qui ont pourtant encore progressé de 20 points de base pendant les derniers jours de l'année. S'agissant du dollar US, les taux du marché des capitaux ont nettement augmenté en décembre de 75 points de base. Ceci illustre que les coûts de financement du déficit public US vont augmenter tendanciellement à l'avenir, ce qui vaut d'ailleurs aussi pour d'autres pays fortement endettés. Le problème des budgets publics déficitaires deviendra de plus en plus délicat dès que les

banques centrales commenceront, lorsque la reprise conjoncturelle s'installera lentement, à resserrer leur politique monétaire et d'intérêts et à retirer des marchés les liquidités non productives. La pression de la politique sur les banques centrales de maintenir les intérêts à bas niveau et les liquidités à haut niveau devrait augmenter, car de cette manière, les coûts de l'endettement peuvent être limités et la conjoncture s'en trouvera soutenue. Un renchérissement combattu sans augmentation des intérêts aurait pour effet de réduire les dettes au moyen de l'inflation et pourrait tout à fait convenir à certains ministres des finances confrontés à un endettement public élevé. L'évolution des taux du marché monétaire et du marché des capitaux dépendra ces prochains mois en grande partie des décisions sur le fil du rasoir des banques centrales.

## L'évolution boursière en 2009

L'année boursière 2009 a été turbulente, mais en considération de l'évolution des cours, quand même une année réjouissante dans l'ensemble. Le fait que le démarrage en début d'année fut difficile après les fortes turbulences de l'année précédente et suite aux effets toujours perceptibles de la crise financière et économique n'a guère surpris. Les nouvelles faisant état de mauvais résultats au niveau des entreprises, de pertes toujours élevées dans le secteur financier et d'un taux de chômage en hausse ont caractérisé le premier trimestre. Des Etats et des banques centrales ont essayé d'enrayer la récession avec des injections massives de liquidités. Aux USA, diverses grandes banques ont dû être sauvées au moyen d'aides étatiques et par moments on ne pouvait plus exclure la nationalisation intégrale de certains de ces instituts. Le fabricant d'automobiles jadis le plus important du monde, General Motors, n'a été sauvé de la faillite que grâce à l'aide massive de l'Etat. A partir de la mi-mars, l'évolution boursière a cependant changé. Ce sont en premier lieu les programmes de relance des marchés de crédit de la banque centrale américaine (Fed) qui ont redonné de la vigueur aux titres financiers auparavant bien malmenés. Dans leur sillage, d'autres secteurs ont également connu une tendance haussière au deuxième trimestre. A cela s'ajoute l'évolution de la plupart des grandes banques américaines au 1<sup>er</sup> trimestre que l'on n'avait pas pu anticiper auparavant. On n'en croyait pas ses yeux

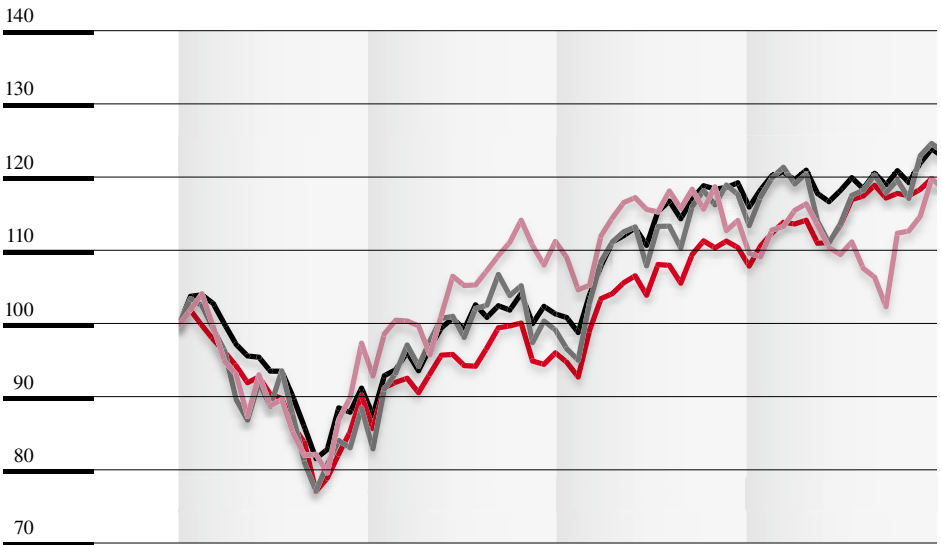
lorsque des bénéfices substantiels ont à nouveau été présentés dans les rapports trimestriels, et ce notamment dans la banque d'investissement, la branche qui avait justement déclenché la crise. L'explication de cette évolution n'est pas dépourvue d'une certaine ironie. Les banques d'investissement ont engrangé des commissions faramineuses lors des vastes programmes d'emprunts de capitaux que les gouvernements avaient décidé pour résoudre les problèmes que celles-ci avaient co-provoqués. Le rally s'est poursuivi jusqu'à la fin du semestre, car les investisseurs ne se sont pas laissés impressionner par la hausse du chômage, ni par les mauvaises données conjoncturelles, ni par les pronostics quant aux effets de la grippe porcine. Cela dit, les scénarios catastrophe de la pandémie imminente ont bénéficié à une partie de l'industrie pharmaceutique. A début du deuxième semestre, le climat optimiste des derniers trois mois et demi a de nouveau été assombri par l'incertitude croissante quant à l'évolution conjoncturelle. Ce sont surtout les données concernant la confiance des consommateurs et le marché du travail US, qui ont nourri cette incertitude. Mais après ce revers, l'optimisme a repris le dessus à partir de la mi-juillet sur les marchés d'actions suite aux bons résultats semestriels des entreprises. La série des rapports semestriels positifs a de nouveau été emmenée par le secteur financier. Jusqu'à la fin du trimestre, même de petits revers passagers n'ont pas pu



# Evolution boursière en 2009 (Suisse, Francfort, New York, Tokyo)



Indice: 31.12.2008=100



1.1.09 – 31.3.09      1.4.09 – 30.6.09      1.7.09 – 30.9.09      1.10.09 – 31.12.09

stopper cette tendance positive. En Suisse, le SMI a de nouveau franchi le seuil des 6000 points au courant de l'année 2009, ceci pour la première fois depuis novembre 2008. Il a ainsi gagné quelque 2000 points ou 50 pour cent depuis son plus bas du début mars 2009. Début octobre, de mauvaises données conjoncturelles ont à nouveau provoqué quelques revers. Mais le net recul pronostiqué par les acteurs du marché après les gains élevés des mois précédents, n'a pas eu lieu. L'évolution de la bourse jusqu'à la fin de l'année a ensuite été positive, malgré quelques frayeurs comme par exemple les problèmes financiers de Dubaï ou le déclassement de la cote de crédit de la Grèce par les agences de notation.

En résumé, on retiendra que les marchés d'actions ont mieux performé qu'on était en droit de l'attendre et ont dégagé autour du globe des gains de cours de quelque 20 pour cent, ceci grâce au bas niveau des intérêts et à l'injection massive de liquidités par les banques centrales et les Etats.

Evolution d'indices boursiers importants: L'indice suisse des valeurs fortement capitalisées, SMI, a progressé de 18 pour cent, l'indice de tous les titres cotés à la SIX Swiss Exchange, SPI, de 23 pour cent, le DAX allemand de 24 pour cent, le Dow Jones de 19 pour cent et le Nikkei japonais de 19 pour cent. Cela dit, nous sommes encore fort éloignés des plus hauts de la mi-2007. Il serait aussi présomptueux de croire que ces niveaux puissent à nouveau

être atteints aussi rapidement après la sévère césure. D'ici là, un certain temps, entrecoupé aussi de revers, devrait encore s'écouler. Mais consolons-nous: voici déjà un bon début.

En 2009, la lutte pour de bons risques s'est poursuivie dans le secteur bancaire. De nouveaux concurrents ont surtout courtisé le segment private banking dans notre espace économique. Diverses banques privées actives au plan national ont ouvert des succursales à Berne. La vague de consolidation dans le secteur financier a quelque peu perdu en dynamisme en raison de la crise financière, mais devrait toutefois se poursuivre à l'avenir.

En 2009, divers instituts ont procédé à l'introduction annoncée de nouvelles plateformes informatiques. Entris Operations AG, la société de production commune de la BEKB | BCBE et de RBA-Holding pour le traitement de la gestion des titres et du trafic des paiements, qui a démarré ses activités le 1<sup>er</sup> janvier 2008, a poursuivi ses activités avec succès. Quelque 200 collaborateurs traitent chaque année 60 millions de transactions de paiement et un volume de dépôt de 35 milliards de francs pour quelque 50 banques avec une somme de bilan d'environ 60 milliards de francs. Au sein du groupe des banques régionales, Valiant Holding a intégré en 2009 la Ober-simmmentalische Volksbank, la Banque Jura Laufon, la Spar + Leihkasse Steffisburg, et la Caisse d'Épargne de Siviriez. Valiant a par ailleurs signé une coopération avec Postfinance dans le domaine des crédits commerciaux. Le groupe de banques régionales Clientis avec siège à Berne a été réduit de 28 à 23 membres.

La BEKB | BCBE a continué à collaborer

avec plusieurs banques régionales dans nombre de secteurs: elle offre aux établissements de l'Espace Mittelland des prestations en matière de devises/change, d'opérations boursières/EUREX et dans le domaine des fonds. Nous nous proposons de poursuivre et d'élargir encore cette collaboration avec les banques régionales sur le plan des produits et des transactions.

Aux échelons suprarégional et national, la collaboration au sein du groupe des banques cantonales revêt une signification particulière. Elle est mise en œuvre par les entreprises de services suivantes:

- Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses;
- Viseca Card Services SA;
- Swisssanto.

Les banques cantonales se sont regroupées en 1993 dans Swisssanto Holding SA afin de collaborer plus étroitement dans les services financiers et le conseil, en particulier dans la constitution de patrimoine, dans la gestion de fortune, dans la prévoyance et dans le négoce international de titres. 123 fonds au total sont proposés: fonds monétaires, fonds en actions, fonds en obligations, fonds sectoriels, fonds géographiques, fonds immobiliers. En tout, le groupe Swisssanto gère un patrimoine avoisinant les 59 milliards de francs.

L'offre standardisée est assurée en premier lieu par les banques cantonales. Swisssanto se charge avant tout de gérer et de développer des fonds suisses et des fonds étrangers pour les banques cantonales; d'assurer

un management professionnel; de développer le commerce international de valeurs mobilières par les banques cantonales; de promouvoir l'image d'entreprise commune des banques cantonales; d'offrir des prestations de bancassurance et de marketing financier. Les filiales de Swisscanto Holding SA travaillent sous leur propre responsabilité dans le cadre des consignes de la holding.

Appartiennent également à la holding Swisscanto:

– Fondation de placement Swisscanto

La fondation de placement Swisscanto a été créée en 1973 par l'Union suisse des banques cantonales et compte aujourd'hui parmi les plus grandes et les plus connues des fondations de placement en Suisse.

Le but de la société est la gestion collective de fortunes qui lui sont confiées par des caisses de retraite suisses et par les titulaires, auprès des banques cantonales, de comptes de libre passage et de comptes Epargne 3.

– Prévoyance Swisscanto SA

Prévoyance Swisscanto SA a été fondée en 1983 avec la participation de toutes les banques cantonales. Cette société offre aux banques cantonales et à leur clientèle des services exhaustifs dans le domaine de la prévoyance professionnelle et privée.

– Fondations collectives Swisscanto SA – Conseil et gestion d'institutions de prévoyance professionnelle

Cette fondation de prévoyance créée en 1973 et sise à Bâle propose à la clientèle commerciale des banques cantonales des produits et des services dans le domaine de la prévoyance, professionnelle comme privée. Avec la fondation collective Swisscanto Flex, fondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'offre est complétée avec des solutions de prévoyance collectives.

Cette collaboration permet à la BEKB | BCBE de proposer une vaste palette de services dans la gérance et le conseil de fortune ainsi que dans la prévoyance professionnelle et privée.

Par ailleurs, la BEKB | BCBE participe conjointement avec d'autres banques cantonales à des opérations d'émission, à l'octroi de crédits internationaux (particulièrement le financement des exportations et le financement consortial d'entreprises ayant un lien avec l'Espace Mittelland) et au trafic international des paiements.

Au niveau international, le groupe des banques cantonales a conclu divers accords de coopération. Depuis des années, des contrats ont été signés avec plusieurs banques, notamment en Allemagne (pour la BEKB | BCBE avec Helaba, banque du Land de Hesse-Thuringe), en France, en Italie, au Luxembourg et en Autriche. Dans le cadre de cette collaboration, le client BEKB | BCBE a droit à des services de banque correspondante.

S'agissant des produits, la BEKB | BCBE noue également des coopérations avec d'autres instituts financiers lorsque cela

s'avère avantageux au niveau des coûts.

La BEKB | BCBE dispose d'une palette de produits compétitifs en euros.

En matière de services de banque correspondante, elle entretient des relations de compte avec quelque 180 établissements sis dans 35 pays, directement ou par l'intermédiaire du groupe des banques cantonales. Les virements sont également effectués en direction des autres nations. Le traitement de ces transactions est assuré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 par Entris Operations AG. La clientèle de la BEKB | BCBE tire parti de ces relations internationales dans les cas suivants: opérations sur devises, trafic international des paiements, accreditifs et cautionnements.

## Evolution des taux d'intérêt à la BEKB | BCBE

L'année 2009 a commencé dans l'incertitude totale. Malgré une volatilité accrue, les intérêts sont restés à bas niveau dans l'ensemble. Devant la perspective d'une profonde récession, la Banque nationale suisse (BNS) a tout entrepris pour empêcher une déflation et une trop forte appréciation du franc suisse. Ainsi les fortes injections de liquidités de la banque centrale ont fait chuter les taux d'intérêt à court terme au plus bas. Les rendements sur le marché des capitaux ont aussi baissé dans l'ensemble.

La BEKB | BCBE ajuste en permanence ses intérêts en fonction des conditions du marché. L'évolution des taux d'intérêt sur les dépôts à court terme, sur les obligations de caisse et sur les hypothèques à taux fixe – de moyen et long termes – reproduit les mouvements du marché.

En raison de la politique d'intérêts à bas niveau de la BNS, les taux des dépôts à terme se sont maintenus pendant l'année sous revue à  $\frac{1}{8}$  pour cent pour toutes les durées.

Les taux des obligations de caisse de la BEKB | BCBE n'ont guère changé. Ils ont évolué dans une plage étroite et se situaient en fin d'année entre  $\frac{3}{4}$  et  $2\frac{1}{8}$  pour cent.

La rémunération des dépôts d'épargne a été réduite en deux étapes de  $1\frac{1}{2}$  pour cent à  $\frac{3}{4}$  pour cent. Les montants supérieurs à 500 000 francs ont été rémunérés à  $\frac{1}{8}$  pour cent en fin d'année. La rémunération du compte d'épargne actionnaire jusqu'à 50 000 francs s'est élevée en fin d'année à

$1\frac{1}{2}$  pour cent et celle du compte Epargne 3 à  $2\frac{1}{4}$  pour cent. Le taux du compte épargne salaire s'est, quant à lui, établi à  $\frac{1}{2}$  pour cent (montants supérieurs à 100 000 francs:  $\frac{1}{8}$  pour cent).

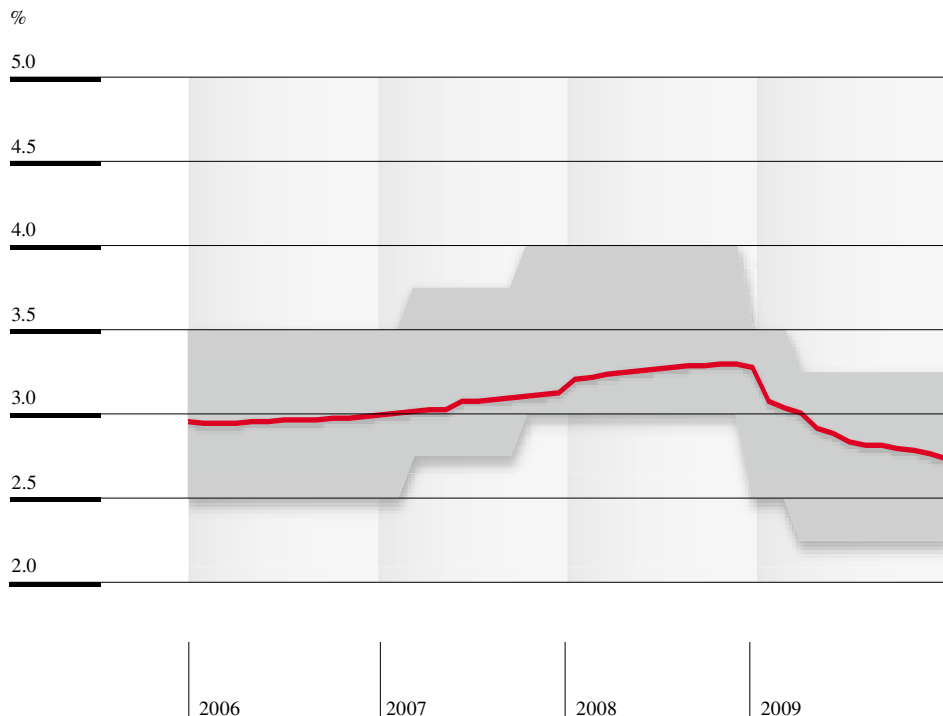
Côté actif, les taux BEKB | BCBE sur les crédits et les prêts à intérêt variable ont oscillé entre 3 et 8%. Précisons que les taux indicatifs des crédits commerciaux servent à fixer le taux applicable individuellement à chaque client; des majorations/réductions sont ensuite décidées en fonction de la qualité des sûretés proposées et de la solvabilité du client. Les intérêts des crédits à taux variable aux communes ont atteint entre 3 et  $5\frac{3}{4}$  pour cent. La BEKB | BCBE propose au client un large éventail de produits hypothécaires susceptibles de répondre à ses besoins. Les prix dépendent du marché et du risque individuel. La BEKB | BCBE publie une fourchette avec un taux plafond et un taux plancher pour les hypothèques à taux variable et les hypothèques à taux fixe en premier rang. Les hypothèques en premier rang à taux variable ont été proposées en fin d'année à 2,25–3,25 pour cent, tandis que les hypothèques en premier rang à taux fixe d'une durée comprise entre 2 et 10 ans étaient affichées en début d'année à 2,25–3,30 pour cent. Au fur et à mesure du recul des marchés des capitaux, l'intervalle s'est progressivement réduit jusqu'à atteindre 1,60–3,30 pour cent en fin d'année. La BEKB | BCBE publie mensuellement un taux moyen de toutes les hypothèques

# Evolution des intérêts hypothécaires

## BEKB | BCBE 2006 – 2009

Fourchette d'intérêts sur hypothèques variables  
(nouvelles hypothèques sur locatifs/logements en propriété)

Taux moyen de toutes les hypothèques en 1er rang dans la  
construction générale de logements



- Fourchette d'intérêts sur hypothèques variables (nouvelles hypothèques sur locatifs/logements en propriété)
- Taux moyen de toutes les hypothèques en 1er rang dans la construction générale de logements

en premier rang qu'elle finance dans la construction de logements. En fin d'année, ce taux était de 2,73 pour cent (fin 2008: 3,27 pour cent).

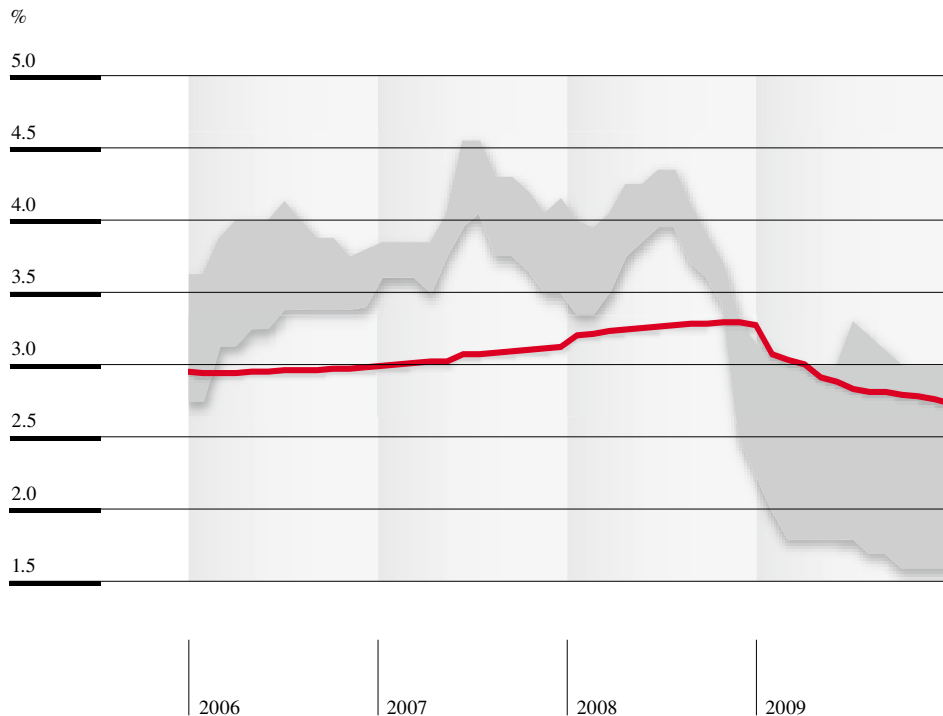


# Evolution des intérêts hypothécaires

BEKB | BCBE 20

Fourchette d'intérêts sur hypothèques à terme fixe 2-8 ans

Taux moyen de toutes les hypothèques en 1<sup>er</sup> rang dans la construction générale de logements



■ Fourchette d'intérêts sur hypothèques à terme fixe 2-8 ans  
— Taux moyen de toutes les hypothèques en 1<sup>er</sup> rang dans la construction générale de logements

## Taux d'intérêt en 2009

### Evolution des taux actifs principaux

En %

	Taux d'escompte	Crédits et prêts variables		Hypothèques et prêts immobiliers		
		Aux particuliers (selon type de couverture)	Aux collectivités de droit public	Taux moyen	Fourchette hypothèques à taux variable	Fourchette hypothèques à taux fixe (2-10 ans)
31.12.2008	4,50-5,50	3,00-8,00	3,00-5,75	3,27	2,50-3,50	2,25-3,30
20.01.2009						2,00-3,30
03.02.2009						1,90-3,30
17.02.2009						1,80-3,20
31.03.2009				3,00	2,25-3,25	
02.06.2009						1,80-3,40
16.06.2009						1,80-3,50
30.06.2009				2,83		
14.07.2009						1,70-3,40
04.08.2009						1,70-3,30
01.09.2009						1,60-3,30
30.09.2009				2,79		
31.12.2009	4,50-5,50	3,00-8,00	3,00-5,75	2,73	2,25-3,25	1,60-3,30

## Evolution des taux passifs principaux

En %

	Compte courant	Dépôts à terme			Dépôts d'épargne à concurrence de 50000 francs			Obligations de caisse							
		3	6	12	Livrets/ comptes d'épargne	Epargne jeunesse/ placement/ actionnaire	Epargne 3	2	3	4	5	6	7	8	
		Mois ferme						Ans ferme							
31.12.2008	0,13	0,13	0,13	0,13	1,50	1,50–2,00	2,25	1,25	1,38	1,63	1,75	1,88	2,00	2,13	
21.01.2009								1,00	1,25	1,50	1,63	1,88	2,00	2,13	
01.02.2009					1,00	1,50–2,00	2,25								
18.02.2009								0,75	1,13	1,38	1,50	1,75	1,88	2,00	
31.03.2009		0,13	0,13	0,13											
01.05.2009					0,75	1,00–1,50	2,25								
17.06.2009								0,75	1,13	1,50	1,75	2,00	2,13	2,25	
30.06.2009		0,13	0,13	0,13											
05.08.2009								0,75	1,00	1,25	1,50	1,75	2,00	2,13	
30.09.2009		0,13	0,13	0,13											
31.12.2009	0,13	0,13	0,13	0,13	0,75	1,00–1,50	2,25	0,75	1,00	1,25	1,50	1,75	2,00	2,13	

## La banque dans son ensemble

### Développement durable<sup>1)</sup>

La BEKB | BCBE s'engage dans le cadre de sa responsabilité entrepreneuriale pour un développement durable. Les efforts en la matière sont intégrés dans la stratégie et l'orientation de la banque. Ils complètent les aspects économiques avec des composantes sociales et écologiques d'une manière adéquate pour la BEKB | BCBE. Les principes du gouvernement d'entreprise (page 162) soutiennent une gestion d'entreprise à caractère durable. La BEKB | BCBE veille au respect des normes légales déterminantes pour la banque par ses collaborateurs. En complément des concepts «Culture d'entreprise», «Dans l'axe de notre politique» et des «Principes concernant la qualité du service», la BEKB | BCBE a édicté fin 2007 une charte de développement durable pour les années 2008 à 2011 dans le but d'améliorer continuellement sa politique environnementale et sa charte environnementale. La charte de développement durable contient des aspects et objectifs concernant les produits et services, l'écologie d'entreprise et la responsabilité de la banque envers les collaborateurs et la société.

### Personnel

Nous sommes solidaires de nos collaborateurs/trices et prôtons une culture d'entre-

<sup>1)</sup> Informations détaillées et ratios sur la durabilité en conformité avec les lignes directrices «Global Reporting Initiative (GRI) sous [www.bcbe.ch/fr/développement\\_durable](http://www.bcbe.ch/fr/développement_durable)

prise assortie d'un contrat social. Notre chemin commun, axé sur le long terme, a pour but d'offrir des places de travail sûres dans une entreprise performante. Il convient d'éviter des licenciements pour des raisons économiques.

L'effectif du personnel, auxiliaires compris, a augmenté de 1409 à 1426 personnes en 2009. Corrigé des emplois à temps partiel, le nombre de postes a progressé de 1172 à 1193. La quote-part des emplois fixes corrigée du temps partiel a augmenté de 1105 à 1128 personnes. La quote-part des emplois à temps partiel se chiffre à 31 pour cent. Les charges de personnel ont augmenté de 4,3 pour cent à 146,8 millions de francs (contre 140,8 millions en 2008). De ce montant, l'augmentation des allocations familiales a totalisé 1,2 millions de francs. La reprise du leadership bancaire par la BEKB | BCBE lors de l'extension de la nouvelle plateforme IBIS3G à nécessité en 2009 le concours de plus de 30 collaborateurs en termes corrigés du temps partiel.

La BEKB | BCBE attache une importance primordiale à la formation, d'autant plus que la qualité des services, le conseil à la clientèle et la responsabilisation du personnel en dépendent directement. La formation interne est complétée par des cours externes, notamment dans les secteurs de la planification financière, de la gestion d'entreprise et de la direction de projets (désormais à l'école professionnelle supérieure). En 2009, les 1426 collaborateurs

ont suivi en moyenne 4,4 jours de formation interne; de plus, 64 collaborateurs ont suivi une formation externe en accompagnement du travail. Enfin, des modules de formation basés sur le web ont été mis à disposition pour divers groupes de collaborateurs.

La BEKB | BCBE est un important pourvoyeur de places d'apprentissage dans l'Espace Mittelland. A fin 2009, 131 apprentis et assistants étaient en formation. Tous les apprentis ont réussi leurs examens finaux en 2009. Pendant l'année sous revue, les candidats de la BEKB | BCBE ont dépassé la moyenne suisse des notes lors des examens de fin d'apprentissage. 30 des jeunes collaborateurs (86 pour cent) ont repris une fonction au sein de la BEKB | BCBE, certains à temps partiel pour leur permettre d'obtenir le diplôme d'une école professionnelle supérieure, d'autres comme stagiaires dans l'autre région linguistique du canton. 30 jeunes en fin d'études du pool des assistants ainsi que de jeunes professionnels ont été formés pour reprendre une fonction de spécialiste ou de cadre.

Le processus «Objectifs et évaluation des performances» sert à la conduite ciblée des collaborateurs et forme le cadre pour les mesures de développement individuel. Cet instrument de conduite est bien établi et est utilisé auprès de tous les collaborateurs, cadres et supérieurs de haut niveau.

Le processus de développement du personnel (PEP) établi depuis 1995 permet

d'identifier et d'encourager individuellement des personnes justifiant de potentiel et de garnir ainsi à l'interne des fonctions exigeantes. En moyenne pluriannuelle, 10 pour cent des collaborateurs sont préparés dans le cadre de PEP pour un poste concret, afin de pouvoir occuper ainsi 50 pour cent des fonctions clé. Au 31.12.2009, 8,4 pour cent des collaborateurs se trouvaient en situation PEP et au courant de l'année, 47 pour cent des postes clé qui se sont libérés ont été occupés à partir de PEP.

L'approche et l'action entrepreneuriales des collaborateurs sont encouragées par une large délégation et la participation. La satisfaction des collaborateurs fait l'objet d'enquêtes périodiques. En comparaison croisée, les collaborateurs de la BEKB | BCBE sont satisfaits davantage que la moyenne avec leur employeur.

La commission du personnel (CP) de la BEKB | BCBE défend les intérêts des collaborateurs face aux instances dirigeantes de la banque. Lors d'entretiens périodiques avec le directoire, les intérêts du personnel sont discutés et des solutions sont convenues, dont l'évolution des salaires, les avantages hors salaire ou les mesures de développement du personnel. Le défraiement s'oriente selon le principe «même salaire pour femme et homme dans la même fonction». Avec une prime conditionnelle pour des activités à caractère durable (prime de développement durable, voir pages 178ss) et un programme

d'actions, la BEKB | BCBE fait participer ses collaborateurs au succès à long terme de la banque. Dans les principes de Corporate Governance, il est stipulé que le défraiement total le plus élevé se monte au maximum au vingtuple du défraiement le plus bas et que la banque ne verse pas d'indemnités de départ (voir Gouvernement d'entreprise, page 162). La BEKB favorise la diversité de ses collaborateurs. L'objectif de la banque est d'augmenter à moyen terme la quote-part des femmes dans les fonctions de cadre, notamment de direction. La structure d'âge montre une répartition équilibrée entre toutes les classes d'âge et un mélange judicieux entre expérience et impulsions de la relève et des nouveaux emplois. La diversité est encore renforcée du fait que la BEKB | BCBE est active dans deux régions linguistiques.

#### Structure d'âge des collaborateurs de la BEKB | BCBE en 2009

Classe d'âge	Part de l'effectif
Jusqu'à 19 ans	3%
20 à 29 ans	22%
30 à 39 ans	24%
40 à 49 ans	23%
50 à 59 ans	23%
Au-delà de 60 ans	5%

#### Quote-part des femmes à la BEKB | BCBE

Part des femmes dans l'ensemble de la banque	44%
Femmes dans des fonctions de cadre (avec procuration et procuration générale)	9%

Dans le cadre de sa politique du personnel favorable aux familles, la BEKB | BCBE a adhéré à l'organisation «Childcare Service Suisse», un répondant professionnel pour toutes les questions afférentes au suivi hors famille des enfants.

#### Produits et services

Avec des solutions axées sur l'environnement, la BEKB | BCBE encourage ses clients à s'engager sur la voie du développement durable et à ménager l'environnement. S'agissant des affaires de placement, nous proposons des fonds de placement durables à notre clientèle. Il s'agit essentiellement de produits de placement durables de Swisscanto (p.ex. Swisscanto Green Invest). S'ajoutent à cela des produits de placement spécifiques qui prennent en considération des aspects de durabilité et de protection du climat. La BEKB | BCBE accorde une grande importance à un processus de conseil professionnel. Les produits sont classés en fonction de leurs chances et risques, la vente à partir des catégories admises par segment de clientèle intervient en harmonie avec la situation de revenus et de la propension aux risques ainsi que de l'horizon de placement de la clientèle. Les conseillers à la clientèle sont régulièrement formés dans ce domaine. Seuls des conseillers certifiés vendent des produits de placement plus complexes. Pendant l'année sous revue, la BEKB | BCBE a conçu un mandat de gestion de fortune «Placements à caractère

durable » qui est proposé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans toutes les stratégies de placement.

Dans les affaires de crédit, la BEKB | BCBE prend en considération l'application de principes écologiques. Elle soutient des projets écologiques et énergétiques modernes. S'agissant de clients commerciaux, elle veille à l'état du management de l'environnement.

Pendant l'année sous revue, plus de 3200 prêts de rénovation d'un volume de 107 millions de francs ont été accordés dans le cadre d'une promotion. Le taux d'intérêt sur ces prêts s'est monté à 1¼ pour cent, respectivement à 1 pour cent pour les rénovations à caractère durable, comme par exemple le remplacement de chaudières par des installations fonctionnant avec de l'énergie renouvelable ou l'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment. 58 pour cent des prêts ont été accordés pour des rénovations à caractère durable. Avec cette action, la BEKB | BCBE a offert à ses clients hypothécaires une occasion avantageuse pour renouveler une partie de leur logement, a contribué à soutenir l'artisanat local et a encouragé les investissements favorables à l'environnement qui ont pour effet de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>; dans l'ensemble, cette réduction est supérieure aux émissions que la banque provoque elle-même. Lors du financement d'immeubles, des directives claires contribuent à ce que les possibilités financières des débiteurs ne soient pas dépassées à moyen et court

termes. Le calcul de la supportabilité des charges est opéré à l'aide d'un taux d'intérêt incorporable légèrement en dessus de la moyenne historique des 20 dernières années. De plus, la banque propose une assurance perte de salaire avantageuse qui est sensée atténuer les difficultés financières suite à une situation d'urgence. S'agissant des affaires hypothécaires, la BEKB | BCBE offre avec family-net une hypothèque familiale avantageuse pour les familles avec des enfants.

Outre un dense réseau de sièges fixes et de banques mobiles, une troisième voie d'accès à la banque, écologique et moderne, s'offre à la clientèle: les opérations bancaires peuvent être liquidées par Internet via la banque virtuelle de la BEKB | BCBE. Les clients ont la possibilité d'utiliser des comptes électroniques et de renoncer ainsi aux impressions sur support papier.

### **Ecologie d'entreprise et protection du climat**

Le système de management de l'environnement de la BEKB | BCBE est certifié conforme à la norme ISO 14000 depuis 2004. En 2008, il a été certifié une deuxième fois, un autre audit externe pour le maintien du certificat ISO a eu lieu en 2009. La BEKB | BCBE s'est fixé comme objectif la neutralité en matière de CO<sub>2</sub>. A cet effet, elle réduit en premier lieu ses propres émissions de gaz à effet de serre et la pollution directe et indirecte de l'environnement.

ronnement. Avec un bilan écologique annuel et des ratios d'écologie d'entreprise, elle rend compte à propos de ses prestations écologiques. A cet égard, elle applique le standard de la branche de l'Association pour le management de l'environnement dans les banques, caisses d'épargne et assurances (ApME) 2005, y compris l'update 2007, ainsi que le «Greenhouse Gas Protocol».

L'efficacité énergétique des immeubles de la banque est sans cesse améliorée. Dans le cadre des projets de rénovation et de nouvelles constructions, la BEKB | BCBE s'oriente selon les standards Minergie et met en oeuvre des solutions innovatrices. Depuis l'assainissement du siège de Thoun, l'énergie solaire est utilisée pour le refroidissement de l'immeuble. Pendant l'année sous revue, les toits ont été assainis thermiquement dans les sièges de Berthoud et d'Aarberg. A Grosshöchstetten et à Wengen, des éclairages et fenêtres ont

été remplacées. Dans le siège de Berne, plusieurs installations de refroidissement et d'aération ont été assainies et équipées de systèmes de récupération de chaleur. Dans le centre d'exploitation de Liebefeld, une ancienne machine de refroidissement a été remplacée par une installation efficace avec des produits de refroidissement favorables à l'environnement.

Les émissions de gaz à effet de serre de la BEKB | BCBE ont pu être réduites de moitié entre 2001 et 2007. Jusqu'en 2011, elles devraient encore baisser de 5 pour cent (base 2007) en

- stabilisant la consommation d'électricité et en ayant recours à du courant renouvelable et favorable au climat
- réduisant la consommation de combustibles fossiles de 10 pour cent supplémentaires,
- réduisant la consommation de papier de 5 pour cent supplémentaires et en stabilisant la consommation d'eau,

## Chiffres clé concernant la consommation d'énergie et de papier

	2001	2002	2003
Consommation de courant kWh <sup>1)</sup>	4 022 764	4 205 130	3 988 093
Chaleur à distance kWh	1 528 620	746 247	843 836
Gaz naturel kWh	714 202	637 874	1 056 839
Huile de chauffage kWh	1 477 813	1 268 666	1 050 186
Consommation d'énergie kWh <sup>2)</sup>	7 743 399	6 857 917	6 938 954
Consommation de papier kg	268 962	268 343	267 532

<sup>1)</sup> sans la part du centre de calcul (RTC AG)

<sup>2)</sup> le système de référence englobe environ 80 pour cent



- stabilisant la part de recyclage des déchets industriels au niveau de 70–75 pour cent.

Avec les mesures mises en œuvre au courant de l'année sous revue, la BEKB | BCBE tient la route. Les émissions résiduelles de gaz à effet de serre devront encore être réduites et compensées au moyen de certificats de réduction provenant de l'Espace Mittelland. La BEKB | BCBE sensibilise ses collaborateurs à adopter un comportement économe en matière de consommation d'énergie et de ressources naturelles, qu'il s'agisse de consommation de papier, de recyclage, de déplacements professionnels ou d'économies de courant. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de la consommation d'énergie et de papier.

La BEKB | BCBE prend en considération les aspects de durabilité dans le cadre de ses achats. Les fournisseurs, les produits livrés et les services doivent non seulement

satisfaire aux exigences de qualité et de prix, mais aussi aux standards écologiques et sociaux usuels et provenir si possible du rayon d'activité de la banque.

### Société

Avec l'encouragement de PME innovatrices, la BEKB | BCBE contribue au renforcement et au développement de notre espace économique et de vie commun. Ces entreprises créent les places de travail de demain, offrent des places d'apprentissage à nos enfants et génèrent l'assiette fiscale future. La BEKB | BCBE s'engage également hors entreprise en tant que banque formatrice. Concernant l'engagement hors banque s'ajoutent l'engagement de nos collaborateurs dans des organisations et comités publics ainsi que les activités d'intervenants et d'experts dans des instances de formation.

La BEKB | BCBE travaille avec environ 700 fournisseurs et passe des commandes

2004	2005	2006	2007	2008	2009
4 004 855	4 084 486	4 065 226	3 906 538	4 037 486	4 040 646
904 999	887 983	802 022	743 115	813 896	787 320
891 751	1 026 416	1 026 567	1 008 577	1 078 342	1 073 519
1 186 045	975 637	921 143	855 546	789 616	765 872
6 987 650	6 974 522	6 814 958	6 513 776	6 719 340	6 667 357
258 289	259 811	255 134	271 122	275 823	221 175

de l'ordre de 100 millions de francs par année, ce dont profitent de nombreuses petites et moyennes entreprises dans l'Es-space Mittelland. De plus, la BEKB | BCBE soutient diverses organisations dans le cadre de partenariats de longue date.

Du produit d'exploitation total de 497,4 millions de francs, 156,8 millions de francs en consommation intermédiaire vont aux fournisseurs. En considérant les investissements, désinvestissements et l'utilisation conforme des correctifs de valeur, on obtient une plus-value nette 336,3 millions de francs, dont 40,7 millions vont aux pouvoirs publics et 148,6 millions aux collaborateurs. Des fonds nets générés en 2009 (147,0 millions de francs), 44,7 millions sont distribués aux actionnaires et 102,3 millions sont utilisés pour l'autofinancement. La contribution financière au canton est considérable et totalise 1015 millions de francs depuis le remboursement de capital de dotation en 1998, le placement d'actions, le remboursement de valeur nominale, l'indemnisation des droits de souscription et l'indemnisation de la garantie de l'Etat. S'ajoutent à cela les dividendes et les impôts. L'assiette fiscale des collaborateurs représente elle aussi une plus-value considérable pour les pouvoirs publics.

Avec diverses initiatives, la BEKB | BCBE contribue à améliorer le savoir en matière de gestion de l'argent

dans la société. Ainsi, la banque a organisé de nombreux séminaires en 2009 dédiés à ce thème (page 38). Sur Internet, la BEKB | BCBE met à disposition des instruments pour la planification budgétaire et la tenue du ménage, pour le calcul des charges supportables s'agissant d'immeubles, pour la planification fiscale et – pour les PME – une tool box avec des modèles de businessplan, des modules de planification financière et un check de E-Banking.

La BEKB | BCBE s'engage aussi comme banque formatrice en dehors de l'entreprise, ainsi par exemple pour l'Académie d'été au Zentrum Paul Klee». Son offre s'adresse à la population ainsi qu'à des artistes hautement qualifiés du monde entier qui veulent se perfectionner en fréquentant un séminaire de «maîtrise» de haut niveau.

### **Management de la qualité**

En 2002, le management de la qualité a été certifié conforme à la norme ISO 9001 au niveau de l'ensemble de la banque. La BEKB | BCBE a ainsi été la première banque suisse d'importance à avoir obtenu cette distinction pour l'ensemble des processus, services et sièges. Deux ans plus tard, c'est le management de l'environnement qui a été certifié conforme à la norme ISO 14001. En 2008, tant le management de la qualité que celui de l'environnement

ont été recertifiés par SQS (Union suisse pour les systèmes de qualité et de management). La recertification et un autre audit externe en 2009 confirment l'efficacité à tous niveaux du système de management de la qualité et de l'environnement et la haute qualité de sa mise en œuvre à la BEKB | BCBE.

Outre l'examen par le bureau de certification, des audits internes ont été réalisés dans 31 sièges et 16 subdivisions centrales. Ces contrôles contribuent de manière déterminante à maintenir le niveau atteint, à développer au fur et à mesure le système de management et à améliorer en permanence les processus. Le processus d'amélioration continue est aujourd'hui bien ancré dans toutes les unités organisationnelles de la BEKB | BCBE. L'application des standards de qualité, définis pour l'ensemble de la banque, est contrôlée périodiquement, en règle générale tous les trimestres, dans les sièges et subdivisions centrales. Ces contrôles réguliers servent à assurer le haut standard des services dans tous les domaines et dans l'ensemble de notre rayon d'action et à améliorer sans cesse la qualité du service.

En 1994, la BEKB | BCBE a introduit le système de proposition d'idées. En 2001, ce système a été développé plus avant, sous le nom «Management des idées» (MI), un instrument de conduite moderne et actif. En 2007, le MI a été complété avec un instrument décentralisé assisté par ordinateur où les propositions d'amélioration sont en-

trées directement dans une base de données et traitées de manière assistée. Avec le MI, la BEKB | BCBE encourage l'approche entrepreneuriale à tous les niveaux et offre aux collaborateurs la possibilité de faire valoir leurs propres idées et de participer à l'échange des connaissances au sein de l'entreprise. Le dialogue ouvert et créatif entre collaborateurs, supérieurs et responsables de domaine est encouragé et la compétitivité de la BEKB | BCBE est renforcée. En 2009, 162 idées en tout ont été produites par les collaborateurs.

## Organisation et sièges

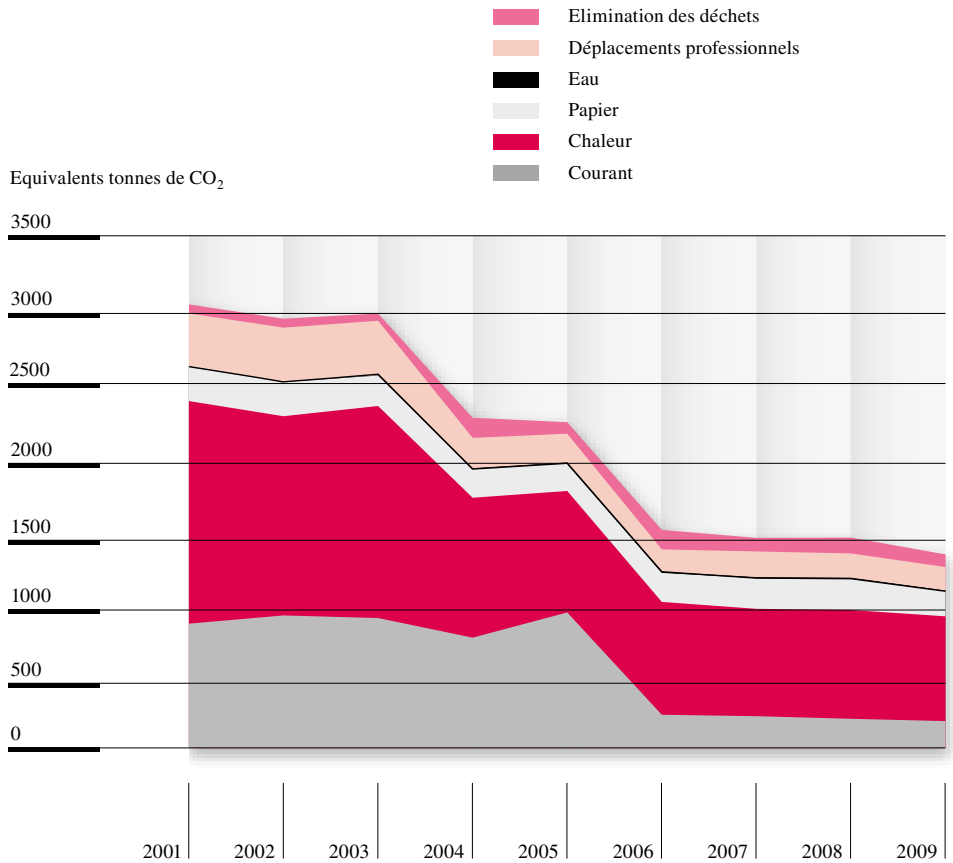
Avec la standardisation et la simplification des processus d'exploitation, ainsi qu'avec l'utilisation d'un instrument axé processus commercial, l'efficacité a été accrue également pendant l'année sous revue. L'objectif est de réduire les charges d'exploitation en optimisant les processus, afin d'améliorer encore la compétitivité de la BEKB | BCBE et de renforcer durablement sa position sur le marché.

Les recommandations de la FINMA pour le Business Continuity Management (BCM) ont été mise en œuvre.

Le réseau de sièges compte 78 agences, 16 banques mobiles et une banque virtuelle.

# Emission de CO<sub>2</sub> de la BEKB | BCBE 2001 – 2009

Calcul selon ApME  
(Base de calcul modifiée en 2004)



apME Association pour le  
management de l'environnement  
dans les banques, caisses  
d'épargne et assurances

2001–2005 Evaluation courant selon mélange  
Suisse – importation  
A partir de 2006 Evaluation courant selon déclaration  
des entreprises qui fournissent  
l'énergie

## Constructions et biens-fonds

L'assainissement et la modernisation des bâtiments se sont poursuivis dans le but de transformer les locaux en espaces ouverts et conviviaux, conformes à l'identité visuelle de la banque.

Les sièges de Berthoud et de Grosshöchstetten ont été dotés d'un concept ouvert et le siège de Wengen a été renouvelé sur le plan de la construction. Les sièges de Bümpliz et de Longeau ont été agrandis à leur emplacement actuel. A Steffisburg, Zollikofen et Ittigen, les sièges ont été équipés de salles de conférence séparées. Pour nos banques mobiles le premier remplacement après 15 années de service a été préparé pour 2010.

Un local artisanal en PPE ainsi qu'une place de parc en copropriété ont été acquis en 2009 suite à des restructurations ou à des réalisations forcées; ils ont pu être revendus la même année.

## Informatique

Pendant le week-end de Pentecôtes 2009, la nouvelle tenue des comptes IBIS3G développée par Real-Time Center AG (RTC AG) a pu être mise en exploitation. Il s'agit de la seule solution pour l'ensemble des activités bancaires de la troisième génération en Suisse. Techniquement, elle se base sur une architecture en trois couches et du point de vue de l'application sur une

architecture orientée service. L'exploitation du système d'information bancaire fonctionne de manière stable depuis son introduction et est de forte puissance. Les documents des clients ont été uniformisés. Dans le cadre du traitement de fin d'année, l'impression physique de papier a pu être réduite sensiblement grâce à diverses mesures d'optimisation. Avec la mise en service de la nouvelle tenue des comptes, des simplifications supplémentaires dans le traitement des processus ont pu être réalisées. Avec la large intégration de l'application de crédit, plusieurs saisies de données redondantes ont pu être éliminées. L'étendue des caractéristiques fonctionnelles de la solution Internetbanking CyberIBIS® a été étoffée. Fin 2009, la procédure d'authentification avec la carte signature de l'entreprise biennoise AXSionics SA a pu être mise en service au terme de nombreux tests. Il s'agit d'une procédure de sécurité moderne avec l'identification biométrique de l'utilisateur. L'appareil d'authentification de la taille d'une carte de crédit se prête pour diverses applications fonctionnelles et pour une identification simple et sûre auprès d'autres portails Internet.

Dans le cadre des projets de renouvellement RTC, la BEKB | BCBE occupe un nombreux personnel. L'introduction réussie de la nouvelle tenue des comptes représente une condition essentielle pour mener à terme ces projets dans les années 2010/2011.

Avec des solutions développées par le service informatique propre à la banque, les conseillers à la clientèle ont pu être déchargés de travaux administratifs au moyen de déroulements électroniques axés processus. Dans le domaine de la sécurité IT, l'infrastructure et le dispositif ont fait leurs preuves.

**Repères  
en comparaison pluriannuelle**

## La BEKB | BCBE en comparaison pluriannuelle

en millions de CHF

	31.12.1993 <sup>1)</sup>	31.12.1995 <sup>1)</sup>
Somme du bilan	15 813	15 246
Total des créances sur la clientèle (prêts à la clientèle)	11 523	11 230
Total des créances sur la clientèle sans les CDP	10 646	10 209
Fonds de la clientèle au sens restrictif <sup>2)</sup>	12 377	12 057
dont fonds d'épargne	6 849	7 327
Provisions pour risques de défaillance (créances sur la clientèle)	453	532
Capital propre	931	981
Réserves pour risques bancaires généraux	0	0
Ratio Tier 1 de la BRI selon approche standard suisse <sup>10)</sup> (en pour cent)	9,8	10,6
Valeurs patrimoniales sous gestion (valeurs en dépôt) <sup>7)</sup>	9 871	10 855
Avoirs administrés de la clientèle <sup>7)</sup>	21 496	21 971
Bénéfice annuel avant impôts	23,6	32,4
Répartition du bénéfice	0,0	0,0
Cours de fin d'année de l'action nom. (resp. BP jusqu'au 3.5.99) en CHF <sup>5)</sup>	80,1	64,4
Dividende par action nominative, resp. par bon de participation en CHF	0	0
Effectif du personnel (apprentis et auxiliaires compris)	1 653	1 579
Collaboratrices et collaborateurs (corrigé du temps partiel)	1 481	1 434
Nombre de sièges	80	78
Guichets mobiles (localités desservies)	–	3
Banque virtuelle BEKB   BCBE net	–	–
Private banking à Soleure	–	–
	1993	1995

### Versements aux pouvoirs publics

Impôts fédéraux, cantonaux et communaux	3,9	5,6
Rémunération de la garantie de l'Etat au canton	–	–
Dividende versé au canton	0	0

<sup>1)</sup> Les chiffres 1993 et 1995 ne permettent pas de comparaison directe, dans la mesure où le siège de Laufen a été cédé à la Banque Cantonale de Bâle-Campagne au 1.1.1994.

<sup>2)</sup> Jusqu'au 31.12.2000, sans les caisses d'assurance et le canton

<sup>3)</sup> Avant produit de l'aliénation d'une participation

<sup>4)</sup> Selon proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale

<sup>5)</sup> Tous les cours sont ajustés

<sup>6)</sup> Après utilisation du bénéfice selon proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale

<sup>7)</sup> Calculé selon DEC, voir pages 138 s



31.12.1997	31.12.1999	31.12.2001	31.12.2003	31.12.2005	31.12.2007	31.12.2009
15 279	15 778	17 507	20 117	20 724	21 361	24 036
11 240	11 468	12 615	13 356	13 882	14 939	16 565
10 097	10 811	11 802	12 618	13 478	14 316	15 865
11 933	11 577	12 063	14 240	15 167	15 893	19 276
7 952	8 350	8 446	10 453	11 303	10 922	14 325
644	594	618	637	628	628	631
1 024	873	943	1 017	1 026 <sup>8)</sup>	1 168	1 186 <sup>6)</sup>
95	231	270	303	452	560	611
12,8	12,7	13,6	14,7	15,6	18,4	17,2
12 577	15 400	15 910	16 333	18 902	20 451	20 291
23 430	25 716	26 477	28 240	32 224	34 309	35 934
47,1	66,2	91,4	99,9	121,2	135,6 <sup>3)</sup>	155,4
16,8	20,5	24,0	26,7	32,6	38,2	44,7 <sup>4)</sup>
78,7	105,3	108,8	124,3	167,4	199,9	229,5
1,30	2,30	2,70	3,00	3,50	4,10	4,80 <sup>4)</sup>
1 506	1 549	1 501	1 448	1 441	1 457	1 426
1 324	1 322	1 264	1 210	1 206	1 210	1 193
77	74	75	77	76	78	77
7	10	11	14	15	15	16
1	1	1	1	1	1	1
–	1	1	1	1	1	1
1997	1999	2001	2003	2005	2007	2009

6,5	16,5	28,9	28,8	36,2	69,9 <sup>9)</sup>	37,5
–	4,2	4,2	4,8	5,1	3,0	3,2
15,8	17,0	17,0	16,9	18,4	19,7	23,0 <sup>4)</sup>

<sup>8)</sup> 31.12.2005: après transactions sur capital de CHF 87 millions (remboursement de valeur nominale, émission de droits de souscription et augmentation du capital-actions autorisé)

<sup>9)</sup> dont: CHF 38,1 millions d'impôts sur produit de vente d'une participation

<sup>10)</sup> Fonds propres pouvant être pris en compte en pour cent des positions pondérées du risque, plus fonds propres nécessaires convertis en unités équivalentes par multiplication avec le facteur 12,5 pour les risques du marché, les risques opérationnels et pour les positions de transactions non exécutées.

## Comptes consolidés

## Comptes consolidés

### Description du groupe et cercle de consolidation

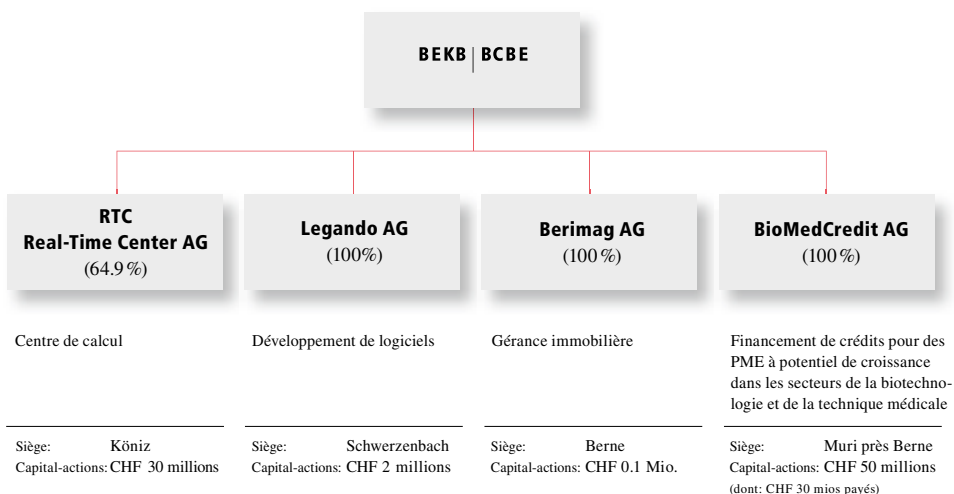
Dans la mesure où l'influence de la BEKB | BCBE sur RTC Real-Time Center s'est renforcée, la BEKB | BCBE exerce depuis le 1er janvier 2008 une influence dominante sur cette société. Ainsi, la BEKB | BCBE est tenue d'établir, en sus, des comptes consolidés. Le jour de référence de la première consolidation est le 1er janvier 2008. Dans le cas du groupe BEKB | BCBE, il s'agit d'un groupe «maison mère», la Banque Cantonale Bernoise SA (BEBK | BCBE) représentant la maison mère.

Les comptes consolidés englobent les sociétés suivantes:

Au 31 décembre 2009, la BEKB | BCBE a augmenté sa participation dans RTC Real-Time Center de 47,0 à 64,9 pour cent. Ne sont pas intégrées dans les comptes consolidés, les petites participations, insignifiantes pour l'évaluation économique du groupe, ainsi que des sociétés inactives comme BEKB | BCBE Finanz AG.

### Marche des affaires

Le bilan et le compte de résultat de la maison mère BEKB | BCBE ne sont pas influencés de manière déterminante par la consolidation. C'est pourquoi, un commentaire séparé de la marche des affaires au niveau du groupe n'est pas indiqué.



## Comptes annuels

Les écarts importants du bouclage annuel du groupe BEKB | BCBE sont commentés dans les chapitres suivants. Pour les comptes annuels, les principes d'établissement du bilan et d'évaluation figurant aux pages 248 ss sont déterminants.

### Bilan consolidé

Le bilan consolidé augmente par rapport à celui de la BEKB | BCBE de 106 millions de francs ou de 0,4 pour cent.

Au côté actif, les influences suivantes sont retenues: les prêts à la clientèle baissent de 29 millions de francs, parce que, d'une part, les prêts internes au groupe ont été éliminés; d'autre part, les prêts consentis par BioMedCredit ont été intégrés dans les comptes consolidés. Les immobilisations corporelles, les valeurs immatérielles, les comptes de régularisation et les autres actifs augmentent, principalement en raison de l'intégration de RTC, de 137 millions de francs.

Du côté des passifs, les engagements envers les banques progressent de 24 millions de francs à cause de RTC. La réduction des fonds de la clientèle est due à l'élimination de comptes internes au groupe. L'augmentation des comptes de régularisation et autres passifs de 20 millions de francs est également le fait de RTC. Les correctifs de valeurs et provisions ont progressé du fait de RTC et de BioMedCredit de 61 millions de francs. Le

capital-propre du groupe augmente de 50 millions de francs, parts minoritaires incluses.

### Compte de résultat du groupe

Par rapport à la BEKB | BCBE, le résultat intermédiaire fléchit de 5,3 pour cent. Le bénéfice avant impôts progresse de 2,3 millions de francs ou de 1,5 pour cent. Le produit des services de RTC est par ailleurs intégré dans les autres résultats ordinaires. Les charges de personnel et autres charges d'exploitation de RTC rejoignent les charges d'exploitation. Les amortissements et la position «Correctifs de valeurs, provisions et pertes» augmentent par rapport à la BEKB | BCBE, essentiellement du fait de RTC.

### Collaboration entre RTC et Hewlett-Packard (HP)

RTC et HP ont signé le 11 février 2010 une déclaration d'intention et ont décidé d'installer à Berne un Banking Service Center (BSC) commun et de nouer une coopération à long terme. Le nouveau BSC profitera de la longue expérience de RTC dans les domaines de l'outsourcing IT et des logiciels bancaires, et HP a l'intention d'offrir des services de hosting, d'applications et de support pour les prestataires de services financiers en Suisse et à l'étranger.



# Rapport de l'organe de révision selon droit des sociétés à l'assemblée générale de la Banque Cantonale Bernoise SA (BEKB | BCBE), Berne

## Rapport de l'organe de révision portant sur les comptes annuels consolidés

En qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes consolidés de la BEKB | BCBE (Banque Cantonale Bernoise SA) présentés en pages 238 à 288 (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

### Responsabilité de conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable s'agissant de l'établissement des comptes consolidés en conformité avec les dispositions légales et les statuts. La responsabilité englobe la structure, l'implémentation et le maintien d'un système de contrôle interne portant sur l'établissement de comptes consolidés exempts d'indications essentielles fautives par suite de manquements ou d'erreurs. De plus, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes d'établissement des comptes fiables ainsi que de l'exécution d'estimations adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre tâche consiste à délivrer une attestation des résultats figurant dans les comptes consolidés sur la base de notre révision. Nous avons procédé à notre vérification en conformité avec la loi suisse et les standards de révision suisses. Ces standards

stipulent qu'une révision doit être conçue et menée de telle sorte que des indications importantes dans les comptes annuels consolidés qui s'avèreraient fallacieuses puissent être reconnues à un degré de certitude raisonnable.

Une révision comprend l'exécution d'opérations de vérification pour l'obtention de preuves quant à l'exactitude des chiffres et autres indications contenus dans les comptes consolidés. Le choix des opérations de vérification est du domaine d'appréciation du réviseur conformément à ses obligations. Ceci englobe l'évaluation des risques d'indications essentielles fautives dans les comptes consolidés par suite de manquements ou d'erreurs. Lors de l'appréciation de ces risques, le réviseur prend en compte le système de contrôle interne dans la mesure où celui-ci est déterminant pour procéder aux opérations de révision en fonction des circonstances, mais n'émet pas de jugement sur l'efficacité du système de contrôle interne. La révision comprend en outre l'appréciation de l'adéquation des méthodes d'établissement des comptes, la plausibilité des estimations ainsi que l'appréciation de la reddition des comptes dans son ensemble. Nous estimons que notre contrôle représente une base suffisante pour justifier notre appréciation.

### Appréciation

Selon notre vérification, les comptes consolidés de l'exercice bouclé au 31 dé-

cembre 2009 présentent une image conforme de la fortune, des revenus et de la situation financière, en conformité avec les dispositions des directives d'établissement des comptes applicables aux banques

### **Rapport sur la base d'autres prescriptions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément selon la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et sur l'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'aucun fait incompatible avec notre indépendance n'est donné.

En conformité avec l'art. 728a, al. 3 CO et le standard de vérification suisse 890, nous confirmons l'existence d'un système de contrôle interne pour l'établissement des

comptes annuels établi selon les directives du conseil d'administration.

Nous confirmons par ailleurs que la proposition concernant l'utilisation du bénéfice au bilan est conforme à la législation suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

Ernst & Young SA

Rolf Walker  
Expert comptable agréé  
(responsable du mandat)

Peter Gasser  
Expert comptable agréé

Zurich, le 10 mars 2010

## Bilan consolidé au 31 décembre 2009

(en CHF 1000)

Actifs	2008	2009
Liquidités	759 864	1 304 614
Créances résultant de papiers monétaires	1 101 740	1 318 009
Créances sur les banques	494 401	329 600
Créances sur la clientèle	1 834 413	1 624 754
Créances hypothécaires	14 148 757	14 911 635
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	6 758	10 064
Immobilisations financières	2 990 623	3 541 329
Participations non consolidées	33 837	34 433
Immobilisations corporelles	302 508	283 106
Valeurs immatérielles	46 549	22 284
Comptes de régularisation	91 113	65 521
Autres actifs	1 100 797	696 155
<b>Total des actifs</b>	<b>22 911 358</b>	<b>24 141 504</b>
Total des créances de rang postérieur	1 600	2 569
Total des créances sur des participations non consolidées	443 950	550 646
Total des créances sur des participations qualifiée (canton de Berne)	415 083	333 626



**Passifs**

2008

2009

Engagements envers les banques	153 342	87 728
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	12 770 765	14 324 318
Autres engagements envers la clientèle	4 059 408	4 138 895
Obligations de caisse	960 928	754 104
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	1 898 750	1 628 000
Comptes de régularisation	160 783	174 125
Autres passifs	327 029	329 788
Correctifs de valeurs et provisions	806 156	803 070
Réserves pour risques bancaires généraux	560 349	620 604
Capital-actions	186 400	186 400
Propres actions	(68 190)	(72 340)
Réserves en capital	3 611	5 690
Réserves en bénéfices	953 319	1 025 404
Parts minoritaires au capital	24 407	16 420
Bénéfice du groupe	114 300	119 297
<i>dont parts minoritaires au bénéfice</i>	<i>1 206</i>	<i>347</i>
<b>Total des passifs</b>	<b>22 911 358</b>	<b>24 141 504</b>
Total des engagements de rang postérieur		
Total des engagements envers des participations non consolidées	6 761	8 983
Total des engagements envers des participations qualifiées (canton de Berne)	13 587	5
<b>Opérations hors bilan:</b>		
engagements conditionnels	135 367	108 111
engagements irrévocables	333 536	246 119
engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	54 904	74 904
instruments financiers dérivés		
– instruments de couverture de la banque		
valeurs de remplacement positives	72 235	61 097
valeurs de remplacement négatives	7 675	14 236
montants des sous-jacents	3 471 550	4 421 245
– activités de négoce		
valeurs de remplacement positives	23 757	6 956
valeurs de remplacement négatives	22 938	6 740
montants des sous-jacents	910 396	425 833
opérations fiduciaires	57 446	12 223

## Compte de résultat consolidé 2009

(en CHF 1000)

	2008	2009
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		
Produit des intérêts et des escomptes	583 855	510 544
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	117	93
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	59 279	79 527
Charges d'intérêts	(331 517)	(244 070)
<b>Sous-total résultant des opérations d'intérêts</b>	<b>311 734</b>	<b>346 094</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	3 148	5 322
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	89 239	78 520
Produit des commissions sur les autres prestations de service	12 634	12 885
Charges de commissions	(11 313)	(10 674)
<b>Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>93 708</b>	<b>86 053</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>37 789</b>	<b>25 425</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	6 852	4 142
Produit des participations	4 516	6 987
<i>dont participations saisies selon la méthode de la mise en équivalence</i>		2
<i>dont d'autres participations non consolidées</i>	4 516	6 985
Produit des immeubles	3 222	4 548
Autres produits ordinaires	229 691	219 581
Autres charges ordinaires	(81 815)	(61 988)
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>	<b>162 467</b>	<b>173 271</b>
<b>Produit d'exploitation net avant résultat des aliénations d'immobilisations financières</b>	<b>598 846</b>	<b>626 701</b>
Produit d'exploitation net	605 698	630 843

2008

2009

**Charges d'exploitation**

Charges de personnel	(227 944)	(236 743)
Autres charges d'exploitation	(75 847)	(90 926)
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>	<b>(303 791)</b>	<b>(327 669)</b>

**Bénéfice brut avant résultat des aliénations d'immobilisations financières**

<b>Bénéfice brut</b>	<b>301 906</b>	<b>303 174</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	(67 430)	(70 972)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(46 650)	(41 940)

**Résultat intermédiaire**

<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>187 826</b>	<b>190 262</b>
Produits extraordinaires	47 269	71 053
Charges extraordinaires	(92 374)	(103 585)

**Bénéfice du groupe avant impôts**

<b>Bénéfice du groupe avant impôts</b>	<b>142 721</b>	<b>157 730</b>
Impôts	(28 421)	(38 433)

**Bénéfice du groupe**

<b>Bénéfice du groupe</b>	<b>114 300</b>	<b>119 297</b>
<i>dont parts minoritaires au bénéfice</i>	<i>1 206</i>	<i>347</i>

## Tableau de financement 2009

(en CHF 1000)

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>			<b>267 366</b>
Bénéfice annuel	119 297		
Correctifs de valeurs et provisions			
Constitutions	107 103		
Dissolutions		87 440	
Réserves pour risques bancaires généraux	60 254		
Amortissements sur actif immobilisé	70 226		
Comptes de régularisation actifs	25 592		
Comptes de régularisation passifs	13 341		
Répartition année précédente		41 008	
<b>Flux de fonds provenant des transactions sur fonds propres</b>			<b>(11 263)</b>
Propres titres de participation		4 149	
Réserves en capital	2 078		
Parts minoritaires aux fonds propres		9 192	
<b>Flux de fonds provenant de transactions dans les immobilisations corporelles et les participations</b>			<b>(43 376)</b>
Participations	1 276	7 958	
Immeubles		8 548	
Autres immobilisations corporelles	545	20 524	
Objets en leasing financier	5 100		
Valeurs immatérielles	719	13 987	
<b>Flux de fonds provenant des activités avec la clientèle</b>			<b>872 995</b>
Créances sur la clientèle	209 659		
Créances hypothécaires		762 879	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1 553 553		
Autres engagements envers la clientèle	79 487		
Obligations de caisse	91 704	298 528	

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
<b>Flux de fonds provenant du marché des capitaux</b>			<b>(270 750)</b>
Propres emprunts		200 000	
Compensation de titres de dettes du propre portefeuille	250		
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	127 000	198 000	
<b>Autres postes du bilan</b>			<b>(149 833)</b>
Immobilisations financières		550 706	
Autres actifs	404 642		
Autres passifs	2 759		
Correctifs de valeur		6 528	
<b>Etat des liquidités</b>			<b>(665 138)</b>
Liquidités		544 750	
Créances résultant de papiers monétaires		216 269	
Créances sur les banques	164 802		
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce		3 306	
Engagements envers les banques		65 614	
<b>Résumé des flux de fonds</b>			
<b>Provenance des fonds</b>			
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)			267 366
Flux de fonds des affaires avec la clientèle			872 995
<b>Total provenance des fonds</b>			<b>1 140 361</b>
<b>Utilisation des fonds</b>			
Liquidités			(665 138)
Flux de fonds provenant d'immobilisations corporelles et des participations			(43 376)
Flux de fonds provenant des transactions sur capital propre			(11 263)
Flux de fonds provenant du marché des capitaux			(270 750)
Autres positions du bilan			(149 833)
<b>Total utilisation des fonds</b>			<b>(1 140 361)</b>

## Tableau de financement 2008

(en CHF 1000)

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>			<b>167 384</b>
Bénéfice annuel	114 300		
Correctifs de valeurs et provisions			
Constitutions	163 661		
Dissolutions		74 822	
Réserves pour risques bancaires généraux	648		
Amortissements sur actif immobilisé	60 988		
Comptes de régularisation actifs		22 859	
Comptes de régularisation passifs		36 320	
Répartition année précédente		38 212	
<b>Flux de fonds provenant des transactions sur fonds propres</b>			<b>(125 104)</b>
Capital-actions		93 200	
Propres titres de participation	12 869		
Transaction sur capital		43 978	
Parts minoritaires aux fonds propres		795	
<b>Flux de fonds provenant de transactions dans les immobilisations corporelles et les participations</b>			<b>(109 252)</b>
Participations	2 537	23 502	
Immeubles	230	12 042	
Autres immobilisations corporelles		21 444	
Objets en leasing financier		14 853	
Valeurs immatérielles		40 178	
<b>Flux de fonds provenant des activités avec la clientèle</b>			<b>820 835</b>
Créances sur la clientèle		575 396	
Créances hypothécaires		519 849	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1 849 455		
Autres engagements envers la clientèle		289 579	
Obligations de caisse	485 652	129 448	

	Provenance des fonds	Utilisation des fonds	Solde
<b>Flux de fonds provenant du marché des capitaux</b>			<b>(266 500)</b>
Propres emprunts		300 000	
Compensation de titres de dettes du propre portefeuille	3 500		
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	150 000	120 000	
<b>Autres postes du bilan</b>			<b>(1 740 336)</b>
Immobilisations financières		1 012 136	
Autres actifs		624 087	
Autres passifs		41 343	
Comptes de régularisation et provisions		62 770	
<b>Etat des liquidités</b>			<b>1 252 973</b>
Liquidités		455 912	
Créances résultant de papiers monétaires	1 711 085		
Créances sur les banques	122 939		
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	559		
Engagements envers les banques		125 698	

## Résumé des flux de fonds

### Provenance des fonds

Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)	167 384
Flux de fonds des affaires avec la clientèle	820 835
Liquidités	1 252 973
<b>Total provenance des fonds</b>	<b>2 241 192</b>

### Utilisation des fonds

Flux de fonds provenant d'immobilisations corporelles et des participations	(109 252)
Flux de fonds provenant des transactions sur capital propre	(125 104)
Flux de fonds provenant du marché des capitaux	(266 500)
Autres positions du bilan	(1 740 336)
<b>Total utilisation des fonds</b>	<b>(2 241 192)</b>

## Annexe aux comptes consolidés 2009

### 1. Explications concernant les activités commerciales et l'effectif du personnel

Les explications figurant aux pages 81 à 83 concernant les activités commerciales sont également déterminantes pour le groupe. L'effectif du personnel du groupe se montait à 1669 collaborateurs à fin 2009 (corrigé du temps partiel).

### 2. Principes comptables et d'évaluation

#### Principes généraux

La comptabilité ainsi que les principes d'évaluation sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations (CO), de la Loi fédérale sur les banques (LFB) et de l'Ordonnance y relative (OB), ainsi qu'aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés (FINMA) et du règlement de cotation de la Bourse suisse. Les **comptes consolidés** (voir pages 238 à 245) correspondent aux principes d'évalua-

tion de l'art. 25d OB. Les principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation de la maison mère BEKB | BCBE (voir pages 94 à 103) s'appliquent aussi aux comptes consolidés. Les aspects spécifiques au groupe sont complétés comme suit:

Les critères de comptabilisation et d'évaluation des comptes annuels 2008 et 2009 présentés dans le rapport de gestion sont en principe les mêmes à l'exception des compléments spécifiques au groupe et se prêtent donc à une comparaison aussi bien matérielle que formelle. Les modifications apportées aux critères d'évaluation sont précisées explicitement.

Les diverses positions détaillées dans une rubrique de bilan sont en principe valorisées séparément (valorisation individuelle). Toutes les réserves disponibles sont clairement mentionnées. Les provisions ont été affectées aux domaines d'activité concernés.

Les comptes consolidés de la BEKB | BCBE se composent du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, ainsi que de l'annexe.

Collaborateurs/trices (nombre)	31.12.2008 Groupe	31.12.2009 Groupe
Collaborateurs/trices habilités à signer	646	646
Collaborateurs/trices sans droit de signature (y compris personnel auxiliaire)	1 324	1 228
Apprentis	117	113
<b>Nombre total</b>	<b>2 087</b>	<b>1 987</b>
Collaboratrices et collaborateurs (corrigé du temps partiel)	1 773	1 699



### **Cercle de consolidation**

Les comptes consolidés englobent les sociétés où la BEKB | BCBE dispose de la majorité des voix ou du capital ou les sociétés dans lesquelles elle exerce une influence dominante. Les comptes consolidés se composent des comptes annuels de la Banque Cantonale Bernoise SA (maison mère), de RTC Real-Time Center AG, de Legando AG, de BioMedCredit AG et de Berimag AG.

Les participations dans Entris Operations AG et dans BEKB | BCBE FS OTC One AG sont saisies selon la méthode de la mise en équivalence.

Les petites participations et les sociétés inactives, insignifiantes pour l'appréciation économique du groupe ne sont pas intégrées dans les comptes consolidés.

### **Méthode de consolidation**

Les actifs et passifs, les opérations hors bilan ainsi que les produits et les charges des sociétés dans lesquelles la BEKB | BCBE détient la majorité des voix ou du capital ou des sociétés dans lesquelles elle exerce une influence dominante sont saisis selon la méthode de la consolidation intégrale. La consolidation du capital obéit à la méthode dite «purchase». Dans le cas de cette méthode, les actifs et les passifs, ainsi que les produits et les charges, sont saisis intégralement. Un excédent d'actifs par rapport à la valorisation initiale (goodwill) est porté au bilan sous «Valeurs immatérielles» et est

amorti sur toute la durée d'utilisation. En règle générale, cette période s'étend sur cinq ans. L'excédent d'actifs est soumis chaque année à un test «impairment». Si l'activation n'est plus justifiée suite à ce contrôle annuel, des amortissements supplémentaires seront effectués à ce moment. Les transactions internes au groupe et les bénéfices intermédiaires non réalisés sont éliminés. Les parts des actionnaires minoritaires au capital-propre et au bénéfice annuel sont présentées selon la théorie unitaire.

### **Période de consolidation**

La période de consolidation correspond à l'année civile correspondante. Les sociétés parties prenantes à la consolidation bouclent leur exercice au 31 décembre.

### **Conversion des monnaies**

Toutes les sociétés faisant l'objet de la consolidation établissent leurs comptes annuels en francs suisses. Les postes en monnaies étrangères du compte de résultat sont convertis aux cours des devises applicables au moment de la transaction. Les actifs et passifs en monnaies étrangères sont évalués au cours des devises valable le jour du bilan, les opérations à terme au cours actuel de la durée résiduelle. Les avoirs en monnaies sont convertis au cours des billets en vigueur le jour du bilan.

### **Participations non consolidées**

Les participations minoritaires dans lesquelles la BEKB | BCBE détient au moins

20 pour cent sont saisies avec la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés dans lesquelles la BEKB | BCBE détient une participation de moins de 20 pour cent ou dont la taille et l'activité n'exercent pas d'influence essentielle sur le groupe sont portées au bilan selon le principe de la valeur la plus basse. En font notamment partie, les participations à des institutions communes des banques et à des institutions locales dans le rayon d'activité. Eu égard aux risques particuliers ainsi qu'à l'application du principe de prudence, des correctifs spécifiques de valeurs sont entrepris dans différents cas avant d'être directement déduits de ce poste du bilan. De plus, il est procédé à des amortissements en considération d'un rendement anticipé à moyen terme de 8 à 10 pour cent.

### **Immobilisations corporelles**

Depuis 1998, les immeubles de la banque ainsi que ceux nécessaires à l'exploitation sont comptabilisés chacun à leur coût d'acquisition ou aux valeurs de rendement plus basses. Si la valeur de rendement est plus élevée que la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés jusqu'en 1998, c'est cette valeur plus basse qui sera retenue au bilan. Les valeurs de rendement sont périodiquement vérifiées. Depuis 1999, un fonds de renouvellement pour maintenir la valeur est alimenté chaque année à raison de 2,5 pour cent de la valeur de rendement. Les investissements destinés au maintien de la valeur

sont effectués à charge du fonds de renouvellement. Le changement de mode de calcul (passage de la valeur de la substance à la valeur de rendement) intervenu en 1998 a entraîné un amortissement unique de 77,7 millions de francs. En 1999, le taux de capitalisation a été augmenté de 6 à 7 pour cent, ce qui a entraîné un amortissement de 24,9 millions de francs. En 2000, ce taux a été porté à 7½ pour cent, d'où un amortissement supplémentaire de 11,3 millions de francs.

Les immeubles que la banque envisage de vendre tout ou en partie ont été évalués à la valeur de rendement ou à la valeur vénale plus basse, mais au maximum à la valeur comptable moins élevée. Les immeubles sans valeur de rendement ont été estimés avec prudence à la valeur vénale.

Les nouveaux équipements et installations capitalisables sont portés à l'actif à leur coût d'acquisition et amortis linéairement sur une durée de vie estimée entre trois à cinq ans. Les acquisitions mineures sont directement débitées des «Autres charges d'exploitation».

Les autres valeurs immatérielles qui englobent des programmes TED et qui sont comptabilisées dans les immobilisations corporelles de la maison mère BEKB | BCBE sont reportées au niveau du groupe dans la position «Valeurs immatérielles».

La stabilité de la valeur des immobilisations corporelles est vérifiée chaque année. Si un changement de la durée d'utilisation

ou une moins-value est constaté lors de la vérification, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation restante ou il sera procédé à un amortissement hors plan.

Si une détérioration de valeur saisie lors d'une période comptable précédente tombe (tout ou partie), une réappréciation s'impose. Celle-ci devra être saisie via le résultat de la période.

Les gains réalisés sur la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés sous «Produits extraordinaires», les pertes réalisées sous «Charges extraordinaires».

Les immobilisations corporelles (hardware et logiciels-système) acquis en leasing à long terme ainsi que la valeur actuelle des engagements de leasing correspondants sont portées au bilan. Les immobilisations corporelles en leasing sont amorties linéairement (base: valeur d'acquisition) sur la durée définie dans la position «Immobilisations corporelles».

### **Valeurs immatérielles**

Si, lors de l'acquisition d'une société, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris et valorisés selon les directives uniformes du groupe, la valeur restante est activée comme goodwill. Celui-ci est amorti sur la durée d'utilisation estimée. La durée d'amortissement est de 5 ans, dans des cas fondés elle peut être rallongée jusqu'à 20 ans.

Les valeurs immatérielles acquises sont portées au bilan si elles apportent à la so-

ciété sur plusieurs années un effet bénéfique mesurable. Les valeurs immatérielles créées en propre régie ne sont pas portées au bilan.

Les autres valeurs immatérielles contiennent des programmes informatiques acquis qui sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée. La durée d'utilisation estimée de logiciels-système est de 5 ans; la durée d'utilisation de logiciels d'application est estimée à un an. Les licences de logiciels achetées sont amorties intégralement dans l'année d'acquisition, sauf en cas de projets définis spécialement.

En cas de signes de dépréciation de la valeur, la valeur d'utilisation doit être vérifiée et on procédera, cas échéant, à un amortissement supplémentaire.

### **Institutions de prévoyance**

Les collaborateurs de la BEKB | BCBE, de RTC Real-Time Center AG et de Berimag AG sont affiliés à l'institution de prévoyance de la BEKB | BCBE. Celle-ci retient ce qui suit:

- que les cotisations de l'employeur sont déterminées
- que le principe des cotisations fixes ne sera pas rompu pour l'entreprise si l'institution de prévoyance ne devait pas disposer de suffisamment de valeurs patrimoniales
- que des situations de placement ou d'assurance particulières chez l'institution de prévoyance n'entraînent pas davantage ou moins de coûts pour la BEKB | BCBE

– que les excédents des institutions de prévoyance sont en règle générale utilisés en faveur des destinataires.

S'agissant des autres sociétés du groupe, les engagements de prévoyance et la fortune servant de couverture sont externalisés dans des fondations séparées, juridiquement indépendantes. L'organisation, la gestion et le financement des plans de prévoyance s'orientent selon les dispositions légales, les actes de fondation et les règlements de prévoyance en vigueur. Les plans de prévoyance des autres sociétés du groupe sont également sujets à cotisations. Toutes les cotisations ordinaires de l'employeur découlant des plans de prévoyance des sociétés du groupe sont contenues dans les charges du personnel sur la base du fait générateur. Il sera évalué chaque année selon les Swiss GAAP RPC si l'institution de prévoyance présente un avantage ou un engagement économique dans la perspective du groupe. Cette évaluation reposera sur les contrats, sur les comptes annuels de l'institution de prévoyance et sur d'autres calculs indispensables pour pointer la situation financière et la couverture insuffisante ou excessive de l'institution de prévoyance (conformément à la présentation de comptes Swiss GAAP RPC 26). Le groupe BEKB | BCBE n'a pas pour autant l'intention d'utiliser l'avantage économique éventuel résultant d'une couverture excessive pour réduire les cotisations de l'employeur. Pour cette raison, tout avantage économique à venir ne sera pas porté à

l'actif, alors qu'un engagement économique sera porté au passif.

La caisse de pension de la BEKB | BCBE compte 1937 personnes actives assurées et 679 rentiers et rentières (état au 1<sup>er</sup> janvier 2010). Elle disposait au 31.12.2009 d'une fortune globale de 825,5 millions de francs (année précédente 797,7 millions). Selon les principes d'établissement des comptes applicables à la caisse de pension de la BEKB | BCBE, le degré de couverture se chiffre à 100 pour cent tant que des réserves de fluctuation sont constituées. Avec de telles réserves se montant à 11,1 pour cent (année précédente 9,7 pour cent) de la fortune totale, la caisse de pension est donc en situation d'équilibre financier. Pour le calcul des capitaux de couverture des rentes, un taux d'intérêt technique de 3 pour cent a été appliqué.

### **Modification des principes comptables et d'évaluation**

En 2009, aucun changement n'a été apporté aux principes d'établissement du bilan et de valorisation.

Dans l'intérêt d'une meilleure lisibilité, les petits changements et les précisions ne sont pas commentés séparément.

# Informations concernant les comptes consolidés

## Sommaire

	Seite
Aperçu des couvertures	252
Créances avec provisions	253
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	254
Immobilisations financières	256
Précisions concernant les participations	258
Présentation de l'actif immobilisé	260
Autres actifs et passifs	262
Actifs gagés ou cédés et actifs sous réserve de propriété	
Opérations de prêt et de mise en pension avec des titres et emprunts	263
Institutions de prévoyance	264
Emprunts obligataires	266
Prêts de la centrale d'émission de lettre de gage	
Correctifs de valeurs et provisions, réserves pour risques bancaires généraux	268
Justification du capital propre	270
Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers	272
Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes et transactions avec des personnes proches	274
Bilan du groupe par monnaies	276
Informations concernant les opérations hors bilan	278
Instruments financiers dérivés ouverts	280
Valeurs patrimoniales sous gestion et fortune de la clientèle	282
Informations concernant le compte de résultat	284

## Informations concernant les comptes consolidés

### Aperçu des couvertures

Groupe

en CHF 1000

	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc <sup>1)</sup>	Total	
<b>Prêts</b>					
Créances sur la clientèle	96 745	186 375	1 341 635	1 624 754	
– comptes courants	96 559	41 792	104 833	243 184	
– prêts	0	141 201	540 577	681 778	
– collectivités de droit public	186	3 382	696 225	699 793	
Créances hypothécaires	14 867 800	8 406	35 430	14 911 635	
dont					
– immeubles d’habitation	12 618 071			12 618 071	
– immeubles commerciaux	1 071 549			1 071 549	
– artisanat et industrie	846 234			846 234	
– autres	331 946	8 406	35 430	375 782	
<b>Total des prêts</b>	<b>exercice 2009</b>	<b>14 964 545</b>	<b>194 781</b>	<b>1 377 064</b>	<b>16 536 390</b>
	exercice 2008	14 276 347	204 449	1 502 373	15 983 170
<b>Hors bilan</b>					
Engagements conditionnels	11 349	18 712	78 050	108 111	
Engagements irrévocables			246 119	246 119	
Engagements de libérer et d’effectuer des versements supplémentaires			74 904	74 904	
<b>Total hors bilan</b>	<b>exercice 2009</b>	<b>11 349</b>	<b>18 712</b>	<b>399 072</b>	<b>429 134</b>
	exercice 2008	11 464	43 825	468 518	523 807

<sup>1)</sup> Y compris créances hypothécaires avec correctifs de valeur

## Créances avec provisions

Groupe

(selon DEC, note marginale 153a, classées comme compromises)  
en CHF 1000

		Montant brut de la dette	Produit estimé de la réalisation des sûretés	Montant net de la dette	Correctif de valeurs individuel <sup>1)</sup>
Créances avec continuation de la relation de crédit	<b>exercice 2009</b>	<b>496 277</b>	<b>276 702</b>	<b>219 574</b>	<b>326 909</b>
	exercice 2008	475 236	227 565	247 671	330 603
Positions de liquidation	<b>exercice 2009</b>	<b>38 418</b>	<b>18 573</b>	<b>19 845</b>	<b>26 214</b>
	exercice 2008	39 241	17 565	21 676	23 351

<sup>1)</sup> La BEKB | BCBE procède aux correctifs de valeurs sur la base des limites fixées de MCHF 681 469 (année précédente MCHF 632 958). Pour cette raison, les correctifs de valeurs individuels divergent du montant net de la dette calculé sur l'utilisation effective du crédit.

## Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Groupe

en CHF 1000

	31.12.2008	31.12.2009
<b>Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>		
– Titres de créance		
– cotés	988	701
– non cotés	1 002	0
– Titres de participation		
– cotés	430	70
– non cotés	164	308
<b>Total du portefeuille de titres destinés au négoce</b>	<b>2 584</b>	<b>1 079</b>
– Métaux précieux	4 174	8 985
<b>Total du portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>	<b>6 758</b>	<b>10 064</b>
dont titres admis en pension en vertu des impératifs de liquidité	732	701





# Immobilisations financières

Groupe

en CHF 1000

	Valeur comptable	31.12.2008 Valeur marchande <sup>1)</sup>	Valeur comptable	31.12.2009 Valeur marchande <sup>1)</sup>
<b>Immobilisations financières</b>				
– Titres de créance				
– cotés	2 764 048	2 876 212	3 266 249	3 398 306
– non cotés	47 716	47 716	59 124	59 124
dont évalués selon la «méthode des intérêts courus»	2 806 096	2 918 231	3 319 501	3 451 511
dont évalués selon le principe de la valeur la plus basse	5 667	5 696	5 871	5 919
– Titres de participation				
– cotés	94 037	119 341	92 842	124 812
– non cotés	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
dont participations qualifiées	0	0	0	0
<b>Total des immobilisations financières en titres</b>	<b>2 905 801</b>	<b>3 043 268</b>	<b>3 418 215</b>	<b>3 582 242</b>
– Métaux précieux	74 606	74 606	113 047	113 047
– Immeubles	10 217	10 217	10 067	10 067
Valeur d'assurance: 17 820 (2008 17 775)				
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>2 990 623</b>	<b>3 128 091</b>	<b>3 541 329</b>	<b>3 705 355</b>
dont titres admis en pension en vertu des impératifs de liquidité	2 199 084	2 292 328	2 933 140	3 135 940
Immobilisations financières prêtées	0	0	0	0
<i>Présentation groupée des immobilisations financières sous forme de titres</i>				
Obligations suisses:				
– Confédération	496 078		677 219	
– cantons et communes	469 031		492 364	
– banques	221 205		298 160	
– sociétés financières	4 704		13 379	
– entreprises industrielles	15 551		21 949	
– autres	99 067		93 642	
Lettres de gage suisses	866 210		989 464	
Actions suisses et autres titres de participation:				
– banques	850		688	
– sociétés financières	2 956		3 354	
– entreprises industrielles	41 425		38 964	
– autres	13 243		13 453	
Obligations étrangères	639 917		739 196	
Actions étrangères et autres titres de participation	9 979		10 724	
Parts de fonds de placement	25 584		25 659	
<b>Total des immobilisations financières sous forme de titres</b>	<b>2 905 801</b>		<b>3 418 215</b>	

<sup>1)</sup> Correspond à la Fair Value selon DEC



## Précisions concernant les participations

Groupe

en CHF 1000

	31.12.2008	31.12.2009
<b>Participations</b>		
– avec valeur boursière	23 843	20 957
– sans valeur boursière	9 993	13 476
<b>Total des participations</b>	<b>33 837</b>	<b>34 433</b>

### Présentation groupée des participations

Actions suisses et autres titres de participation:

– banques	7 976	8 479
– sociétés financières	793	4 269
– autres	25 067	21 685
<b>Total des participations</b>	<b>33 837</b>	<b>34 433</b>

### Participations entièrement consolidées

– Real-Time Center AG, Liebefeld, siège: Köniz; capital CHF 30 millions (centre de calcul)	47,0%	64,9%
– Legando AG, Schwerzenbach, siège: Schwerzenbach; capital CHF 2 millions (développement de logiciels)	100,0%	100,0%
– BioMedCredit AG, Gümligen, siège: Muri près Berne; capital CHF 50 millions, dont libérés CHF 30 millions (octroi de crédits dans les secteurs de la biotechnologie et de la technique médicinale)	100,0%	100,0%
– Berimag AG, Liebefeld, siège: Berne; capital CHF 0.1 million; gérance d'immeubles	100,0%	100,0%

### Participations essentielles non consolidées

Participations saisies selon la méthode de la mise en équivalence

– Entris Operations AG, Gümligen, siège: Muri près Berne; capital CHF 10 millions, dont libérés CHF 5 millions (société de production)	50,0%	50,0%
– BEKB   BCBEFS One OTC AG, siège: Zurich, Capital CHF 0,12 million; direction et gérance BEKB   BCBEFS One OTC AG, société en commandite pour placements collectifs de capitaux		33,3%

31.12.2008

31.12.2009

*Autres participations non consolidées*

– Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses, siège: Zurich; capital CHF 825 millions, dont libérés CHF 165 millions (institut de lettres de gages)	10,7%	10,7%
– Jungfraubahnen-Holding AG, Interlaken, siège: Interlaken; capital CHF 11,7 millions (chemin de fer de montagne), lieux de cotation: Zurich et Berne; capitalisation boursière au 31.12.2009: CHF 256,7 millions; numéro de valeur: 1.787.578	13,9%	13,9%
– Victoria-Jungfrau Collection AG, Interlaken, siège: Interlaken capital CHF 28 millions (hôtel), lieux de cotation: Zurich et Berne; capitalisation boursière au 31.12.2009: CHF 70 millions; numéro de valeur: 111.107	12,1%	12,1%
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires sur actions et autres titres de participation	54 904	74 904

Pour le surplus, la BEKB | BCBE détient des participations dans Swisscanto Holding AG, Berne (société de fonds) de 6,8%, dans Caleas AG, Zurich (leasing) de 6,3%, dans Tornos Holding AG, Moutier (machines et appareils) de 4,4% et dans BioMedInvest AG, Bâle (financements de biotech) de 5,3%.

# Présentation de l'actif immobilisé 2009

Groupe

en CHF 1000

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable fin 2008
<b>Total des participations</b>	<b>74 811</b>	<b>(40 975)</b>	<b>33 837</b>
– Participations valorisées selon la méthode de la mise en équivalence	2 500	0	2 500
– Autres participations	72 311	(40 975)	31 337
<b>Total des immeubles</b>	<b>430 164</b>	<b>(185 120)<sup>1)</sup></b>	<b>245 045</b>
– dont immeubles à l'usage de la banque et comptes comptes de construction <sup>3)</sup>	319 750	(139 851)	179 899
valeur d'assurance immobilière: 415 524 (415 302 en 2008) sans les immeubles en construction, qui sont assurés à la valeur croissante			
– dont autres immeubles et comptes de construction <sup>4)</sup>	110 414	(45 269)	65 145
valeur d'assurance immobilière: 119 745 (119 745 en 2008) sans les immeubles en construction, qui sont assurés à la valeur croissante			
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>174 111</b>	<b>(130 889)</b>	<b>43 222<sup>2)</sup></b>
valeur d'assurance incendie: 179 613 (178 270 en 2008)			
<b>Objets en leasing financier</b>	<b>20 253</b>	<b>(6 011)</b>	<b>14 242</b>
<b>Valeurs immatérielles, total</b>	<b>169 358</b>	<b>(122 810)</b>	<b>46 549<sup>2)</sup></b>
– Goodwill	14 424		14 424
– Autres valeurs immatérielles	154 934	(122 810)	32 125

## Engagements

- Tranches de leasing futures de Operational Leasing 362 (année précédente 0)

<sup>1)</sup> Amortissements depuis 1992

<sup>2)</sup> Les autres immobilisations corporelles ont totalement été amorties avant 1991

<sup>3)</sup> Propriété directe au 31 décembre 2009:

immeubles à l'usage de la banque situés à Aarberg, Adelboden, Berne-Vieille ville, Berne-Breitenrain, Berne-Place fédérale, Berne-Bubenberglplatz, –Bienne, Bolligen, Bümliz, Berthoud, Corgémont, Grindelwald, Grosshöchstetten, Gstaad, Herzogenbuchsee, Huttwil, Interlaken, Ittigen, Kandersteg, Köniz-Liebefeld, Köniz-Stapfen, La Neuveville, Langenthal, Longeau, Laupen, Lenk, Lyss, Malleray, Meiringen, Moutier, Münsingen,

Exercice sous revue

Changement cercle de consolidation	Reclassi- fications	Investisse- ments	Désinvestisse- ments	Amortisse- ments	Adaptation de valeur valorisation equity	Transferts à provisions & fonds de re- nouvellement	Valeur comptable à fin 2009
<b>40</b>		<b>7 916</b>	<b>(1 276)</b>	<b>(4 835)</b>	<b>2</b>	<b>(1 250)</b>	<b>34 433</b>
40		7 916	(1 276)	(4 835)	2	(1 250)	2 542
		<b>8 548</b>				<b>(8 886)</b>	<b>244 707</b>
		8 043				(8 381)	179 561
		505				(505)	65 145
	<b>5 100</b>	<b>15 424</b>	<b>(545)</b>	<b>(29 274)</b>		<b>(38)</b>	<b>33 888</b>
	<b>(5 100)</b>			<b>(4 631)</b>			<b>4 511</b>
	<b>(8 936)</b>	<b>22 923</b>	<b>(719)</b>	<b>(31 486)</b>		<b>(6 047)</b>	<b>22 284</b>
				(7 000)			7 424
	(8 936)	22 923	(719)	(24 486)		(6 047)	14 860

Mürren, Nidau, Niederbipp, Ostermundigen, Rapperswil, Roggwil, Saint-Imier, Schönried, Schwarzenburg, Soleure, Spiez, Steffisburg, Tavannes, Thoune-Bahnhofstrasse, Thoune-Marktgassee, Tramelan, Unterseen, Utzenstorf, Wengen, Worb, Zollbrück, Zollikofen, ainsi que différents comptes de construction

<sup>4)</sup> Propriété directe au 31 décembre 2009:

immeubles à Belp, Bienne-Boujean, Hasliberg, Kirchberg-Alchenflüh, Konolfingen, Langenthal, Longeau, Oberdiessbach, Wimmis, ainsi que divers comptes de construction

## Autres actifs/passifs

Groupe

### Actifs gagés ou cédés et actifs sous réserve de propriété

in CHF 1000

	31.12.2008		31.12.2009	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
<b>Autres actifs/passifs</b>				
– Valeurs de remplacement positives/négatives d'instruments financiers dérivés				
– des opérations de couverture de la banque	72 235	7 675	61 097	14 236
– des opérations de négoce	23 757	22 938	6 956	6 740
– Compte de compensation		56 395		41 910
– Impôts indirects	776 997	61 733	441 604	42 455
– Autres actifs/passifs	227 808	178 288	186 498	224 447
<b>Total</b>	<b>1 100 797</b>	<b>327 029</b>	<b>696 155</b>	<b>329 788</b>

31.12.2008

31.12.2009

### Actifs gagés ou cédés et actifs sous réserve de propriété

(sans opérations de prêt et de mise en pension avec des titres)

– cédules hypothécaires en couverture des lettres de gage (engagement: CHF 1 128,0 millions; 1 199,0 en 2008)	1 461 408	1 478 276
– titres pour les facilités de financement intrajour- nalier/des goulets d'étranglement de la BNS (non utilisé)	376 308	445 384
– titres en couverture du crédit intrajournalier/ au jour le jour de la Swiss Euro Clearing Bank (non utilisé)	4 625	4 796
– titres en couverture d'appels de marges des bourses à options et garanties pour établissements créés en commun par les banques (engagement: CHF 11,4 millions; CHF 24,4 millions en 2008)	93 502	93 886
– titres en couverture de l'Association des bourses de Berne (engagement: aucun; 2008: aucun)	103	97
– gage immobilier (engagement: CHF 17,9 millions; 2008: 18,7 millions)	25 487	25 487
<b>Total</b>	<b>1 961 433</b>	<b>2 047 925</b>



# Opérations de prêt et de mise en pension avec des titres

en CHF 1000

Groupe

31.12.2008

31.12.2009

## Opérations de prêt et de mise en pension avec des titres

Valeur comptable des créances sur dépôts en espèces dans le cadre d'opérations de Securities Borrowing et de Reverse Repurchase	345 965	184 493
Valeur comptable des engagements sur dépôts en espèces dans le cadre d'opérations de Securities Lending et de Repurchase	0	0
Valeur comptable des titres appartenant à la banque prêtés dans le cadre du Securities Lending ou livrés comme garantie dans celui du Securities Borrowing ainsi que transférés dans des opérations de Repurchase	14 169	608
dont: ceux pour lesquels le droit d'aliénation ou de nantissement a été accordé sans restriction	14 169	608
Fair value des titres empruntés à titre de garantie dans le cadre du Securities Lending ou du Securities Borrowing ainsi que des titres reçus dans le cadre d'opérations de Reverse Repurchase, pour lesquels le droit d'aliénation ou de nantissement a été accordé sans restriction	361 296	184 757
Fair value des titres qui ont été nantis ou aliénés	0	0

## Institutions de prévoyance

Groupe

en CHF 1000

	31.12.2008	31.12.2009
<b>Engagements envers les propres institutions de prévoyance</b>	19 271	16 364

### Réserve de cotisations d'employeur (RCE)

Le groupe consolidé n'a pas de réserves de cotisations d'employeur dans des institutions de prévoyance patronales ou autres.

Excédent de couverture (+)  
Sous-couverture (-)  
31.12.2009

### Utilité économique / engagement économique et charges de prévoyance

Plans de prévoyance sans excédent de couverture / sous-couverture selon Swiss GAAP RPC 16	0
Institutions de prévoyance sans propres actifs	0
<b>Total</b>	<b>0</b>

Selon Swiss GAAP RPC 16, il convient d'évaluer chaque année du point de vue des sociétés du groupe, si une utilité économique ou un engagement économique ressort d'un plan de prévoyance. Pour le calcul, on se réfère au boucllement de l'institution de prévoyance.

L'appréciation exhaustive de l'institution de prévoyance se base sur les boucllements au 31.12.2009 non révisés. Il n'y a pas d'institutions de prévoyance patronales.

De plus, la BEKB | BCBE n'a pas l'intention d'utiliser une éventuelle utilité économique résultant d'un excédent de couverture pour abaisser les cotisations de l'employeur.

Pour cette raison, une utilité économique future n'est pas activée.

Part économique du groupe		Variations par rapport à 2008, resp. avec effet sur le résultat 2009	Cotisations régularisées sur la période	Charges de prévoyance dans charges du personnel	
31.12.2008	31.12.2009			2008	2009
0	0	0	18 538	17 609	18 538
(338)	0	338	743	760	743
<b>(338)</b>	<b>0</b>	<b>338</b>	<b>19 281</b>	<b>18 369</b>	<b>19 281</b>

## Emprunts obligataires Lettres de gage

Groupe

(en CHF 1000)

2008

2009

### Emprunts obligataires

Etat au 31 décembre	699 750	500 000
---------------------	---------	---------

Echéance

CHF	200 000	3¼%	1999	29 janvier	2010	non dénonçable
CHF	100 000	3¾%	2002	17 mai	2011	non dénonçable
CHF	100 000	2⅝%	2004	22 avril	2014	non dénonçable
CHF	100 000	2⅞%	2004	22 avril	2016	non dénonçable

Aucun emprunt obligataire n'a été tenu dans le propre portefeuille

Taux d'intérêt moyen au 31 décembre 2009: 3,150% (2008: 3,393%)

2008

2009

### Emprunts auprès de la centrale d'émission de lettres de gage

(en CHF 1000)

Etat au 31 décembre	1 199 000	1 128 000
---------------------	-----------	-----------

Taux d'intérêt moyen pondéré au 31 décembre 2009: 2,843% (2008: 2,905%)



## Correctifs de valeurs et provisions Réserves pour risques bancaires généraux

Groupe

en CHF 1000

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Changements dans le cercle de consolidation	Utilisation conforme à leur but
<b>Correctifs de valeurs et provisions</b>			
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)			
<b>A) créances sur la clientèle</b>	<b>634 337</b>		<b>(6 270)</b>
dont			
– provisions sur intérêts	1 900		(101)
– provisions individuelles	343 776		(2 647)
– provisions forfaitaires	288 661		(3 521)
<b>B) immobilisations financières à revenu fixe</b>	<b>93 620</b>		<b>(9 913)</b>
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques commerciaux			
	75 014		(1 766)
Provisions sur engagements de prévoyance	338		(338)
Autres provisions	122 961	3 017	(18 664)
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>926 270</b>	<b>3 017</b>	<b>(36 951)</b>
à déduire: correctifs de valeurs compensés directement à l'actif			
	120 114		(11 679)
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>806 156</b>	<b>3 017</b>	<b>(25 272)</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux <sup>1)</sup></b>	<b>560 349</b>		

<sup>1)</sup> Imposition fiscale intégrale

<sup>2)</sup> Voir produit extraordinaire, page 285.

Recouvrements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Nouvelles constitutions/ dissolutions nettes compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice sous revue
<b>907</b>	<b>73 089</b>	<b>(56 716)</b>	<b>16 374</b>	<b>645 347</b>
907		(1 158)	(1 158)	1 548
	67 552	(55 558)	11 994	353 123
	5 537		5 537	290 677
	<b>4 825</b>	<b>(2 839)</b>	<b>1 987</b>	<b>85 693</b>
444	5 669	(5 728)	(59)	73 633
				0
76	23 520	(22 157)	1 362	108 753
<b>1 427</b>	<b>107 103</b>	<b>(87 440)</b>	<b>19 663</b>	<b>913 426</b>
444	10 045	(8 567)	1 477	110 356
<b>983</b>	<b>97 059</b>	<b>(78 873)</b>	<b>18 186</b>	<b>803 070</b>
<b>15 840</b>	<b>74 000</b>	<b>(29 585)<sup>2)</sup></b>	<b>44 415</b>	<b>620 604</b>

# Justification du capital propre

Groupe

en CHF 1000

	2009
Capital-actions	186 400
Propres actions	(68 190)
Réserves sur capital	3 611
Réserves sur bénéfice (y c. bénéfice de l'année précédente)	1 066 413
Parts minoritaires au capital propre	25 612
<b>Total capital propre</b>	<b>1 213 846</b>
Réserves pour risques bancaires généraux	560 349
<b>Total des fonds propres au 1.1.2009 (avant utilisation du bénéfice)</b>	<b>1 774 195</b>
./. achats de propres actions aux coûts d'acquisition	(49 573)
+ ventes de propres actions aux coûts d'acquisition	45 424
<b>= variation nette des propres actions</b>	<b>(4 149)</b>
./. émission de droits de souscription pour les actionnaires	
+ paiement du dividende sur propres actions	1 411
+ gain de cours propres actions	667
<b>= variation nette de la réserve sur capital</b>	<b>2 078</b>
./. paiement du dividende BEKB   BCBE	(41 008)
<b>= variation nette de la réserve sur bénéfice</b>	<b>(41 008)</b>
./. paiement du dividende à des tiers	(795)
./. acquisition de parts minoritaires	(8 398)
<b>= variation nette des parts minoritaires au capital propre</b>	<b>(9 193)</b>
+ bénéfice du groupe	119 297
<b>= variation nette du bénéfice du groupe</b>	<b>119 297</b>
<b>Total du capital propre au 21.12.2009 (avant utilisation du bénéfice)</b>	<b>1 280 871</b>
Capital-actions	186 400
Propres actions	(72 340)
Réserves sur capital	5 690
Réserves sur bénéfice	1 025 404
Parts minoritaires au capital propre	16 420
Bénéfice du groupe	119 297
+ attribution aux/prélèvements des risques bancaires généraux	60 255
Réserves pour risques bancaires généraux	620 604
<b>Total des fonds propres au 31.12.2009 (avant utilisation du bénéfice)</b>	<b>1 901 476</b>



## Capital propre

(en CHF 1000)

Groupe

	2008		2009	
	Prix de transaction moyen en CHF		Prix de transaction moyen en CHF	
Propres actions en portefeuille	Nombre		Nombre	
Propres actions le 1 <sup>er</sup> janvier	368 463		322 572	
+ Achats	324 025	225.81	217 082	228.36
./. Ventes	(369 916)	227.79	(200 190)	226.90
<i>dont en relation avec des bonifications sur actions nominatives émises par la BEKB   BCBE</i>	<i>(46 290)</i>	<i>241.00</i>	<i>(43 943)</i>	<i>230.50</i>
<b>= Etat au 31 décembre</b>	<b>322 572</b>		<b>339 464</b>	

*Il n'y a pas de subdivision du propre portefeuille affectée à des fins déterminées. Il peut en particulier être utilisé pour le programme d'intéressement des collaborateurs.*

### Actions dans le portefeuille de la caisse de pension de la BEKB | BCBE:

Actions nominatives BEKB | BCBE

au 31 décembre 57 489 57 489

### Actions dans le portefeuille de sociétés liées:

Actions nominatives BEKB | BCBE

au 31 décembre 1 488 1 488

*Comptent comme sociétés liées les collectivités de droit public du canton ou les sociétés d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée.*

## Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

Groupe

in CHF 1000

	à vue	dénouçable
<b>Actif circulant</b>		
Liquidités	1 304 614	
Créances résultant de papiers monétaires	284	
Créances sur les banques	70 603	1 128
Créances sur la clientèle <sup>1)</sup>	14 067	329 810
Créances hypothécaires	5 176	3 401 458
Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce	10 064	
Immobilisations financières	202 496	
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>exercice sous revue 1 607 304</b>	<b>3 732 396</b>
	exercice précédent 982 607	6 678 120
<b>Fonds étrangers</b>		
Engagements envers les banques	62 919	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	36	14 251 530
Autres engagements envers la clientèle	4 013 688	27 975
Obligations de caisse		
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts		
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>exercice sous revue 4 076 643</b>	<b>14 279 505</b>
	exercice précédent 3 559 414	12 787 555

<sup>1)</sup> Les créances sur la clientèle sous forme de comptes courants et de crédits de construction sont réputés dénouçables

durée résiduelle jusqu'à 3 mois	durée résiduelle de 3 à 12 mois	durée résiduelle 1 à 5 ans	durée résiduelle de plus de 5 ans	immobilisé	total
					1 304 614
798 676	519 049				1 318 009
235 790	9 638	12 381	59		329 600
453 738	134 971	623 579	68 591		1 624 754
517 590	1 476 329	8 285 780	1 225 302		14 911 635
					10 064
101 230	478 536	2 204 675	544 325	10 067	3 541 329
<b>2 107 023</b>	<b>2 618 522</b>	<b>11 126 416</b>	<b>1 838 277</b>	<b>10 067</b>	<b>23 040 006</b>
2 908 611	1 944 822	7 501 085	1 311 093	10 217	21 336 556
1 000	737	21 151	1 921		87 728
72 752					14 324 318
36 164	33 651	27 416			4 138 895
93 696	271 216	369 200	19 992		754 104
212 000	103 000	764 000	549 000		1 628 000
<b>415 613</b>	<b>408 605</b>	<b>1 181 767</b>	<b>570 913</b>		<b>20 933 046</b>
538 585	693 834	1 585 224	678 581		19 843 193

## **Créances et engagements envers les sociétés liées ainsi que crédits aux organes et transactions avec des personnes proches**

Groupe

en CHF 1000

	31.12.2008	31.12.2009
<b>Créances sur les sociétés liées</b>	761	2 000
<b>Engagements envers les sociétés liées</b>	75 262	124 014

*Sont considérées comme sociétés liées, les établissements de droit public du canton ou les entreprises d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée.*

<b>Créances découlant des crédits aux organes</b>	21 788	22 644
---	--------	--------

*Sont considérés comme crédits aux organes les créances sur les membres du Conseil d'administration, les membres du Directoire, les membres du Directoire élargi ainsi que toutes les sociétés contrôlées par des personnes énumérées ci-dessus.*

### **Transactions avec des personnes proches**

*A l'exception des membres du Directoire et du Directoire élargi, les transactions (telles que opérations sur titres, trafic des paiements, octroi de crédits et indemnisations sur dépôts) avec des personnes proches ont été exécutées aux conditions et taux d'avance appliqués aux tiers. Pour le Directoire et le Directoire élargi, des conditions préférentielles usuelles à la branche s'appliquent, à l'instar du personnel (voir indications supplémentaires, page 146).*



## Bilan du groupe par monnaies

Groupe

Actifs	CHF	USD <sup>1)</sup>	EUR <sup>2)</sup>	Autres monnaies	Total
	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000
Liquidités	1 287 777	1 188	13 902	1 747	1 304 614
Créances résultant de papiers monétaires	1 118 041	14	199 953	1	1 318 009
Créances sur les banques	22 355	90 106	178 726	38 413	329 600
Créances sur la clientèle	1 615 148	1 254	7 797	555	1 624 754
Créances hypothécaires	14 911 635				14 911 635
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	10 061	1	1	1	10 064
Immobilisations financières	3 409 630	6 175	123 778	1 745	3 541 329
Participations non consolidées	34 433		0		34 433
Immobilisations corporelles	283 106				283 106
Valeurs immatérielles	22 284				22 284
Comptes de régularisation	65 521				65 521
Autres actifs	696 135	17		2	696 155
<b>Total des actifs portés au bilan</b>	<b>23 476 126</b>	<b>98 756</b>	<b>524 158</b>	<b>42 464</b>	<b>24 141 504</b>
Prétentions à livraison résultant d'opérations de caisse sur devises, d'opérations à terme sur devises et d'opérations sur options de change	213 565	31 382	176 246	5 468	426 661
<b>Total des actifs</b>	<b>23 689 691</b>	<b>130 138</b>	<b>700 404</b>	<b>47 932</b>	<b>24 568 165<sup>3)</sup></b>

<sup>1)</sup> Cours d'inventaire pour actifs et passifs portés au bilan au 31.12.2009: CHF 1,0338 (année précédente: CHF 1,0644)

<sup>2)</sup> Cours d'inventaire pour actifs et passifs portés au bilan au 31.12.2009: CHF 1,4831 (année précédente: CHF 1,4795)

<sup>3)</sup> Différence de MCHF 3 par rapport au total des actifs / des passifs en raison d'opérations à terme sur devises non compensées

Passifs	CHF	USD <sup>1)</sup>	EUR <sup>2)</sup>	Autres monnaies	Total
	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000
Engagements envers les banques	78 943	2 179	3 533	3 073	87 728
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	14 103 639		220 679		14 324 318
Autres engagements envers la clientèle	3 728 621	89 543	286 029	34 701	4 138 895
Obligations de caisse	754 104				754 104
Prêts de la centrale d'émission de lettres de gage et emprunts	1 628 000				1 628 000
Comptes de régularisation	174 125				174 125
Autres passifs	328 664	175	949	0	329 788
Correctifs de valeurs et provisions	803 070				803 070
Réserves pour risques bancaires généraux	620 604				620 604
Capital-actions	186 400				186 400
Propres actions	(72 340)				(72 340)
Réserves sur capital	5 690				5 690
Réserves sur bénéfice	1 025 404				1 025 404
Parts minoritaires au capital propre	16 420				16 420
Bénéfice du groupe	119 297				119 297
<i>Dont parts minoritaires au bénéfice</i>	<i>347</i>				<i>347</i>
<b>Total des passifs portés au bilan</b>	<b>23 500 641</b>	<b>91 897 511 191</b>	<b>37 775</b>	<b>24 141 504</b>	
Obligations de livraison résultant d'opérations de caisse sur devises, d'opérations à terme sur devises et d'opérations sur options de change	211 040	31 425	178 815	5 384	426 664
<b>Total des passifs</b>	<b>23 711 681</b>	<b>123 322 690 006</b>	<b>43 159</b>	<b>24 568 168<sup>3)</sup></b>	
Position nette par monnaie	(21 991)	6 816	10 398	4 773	

## Informations concernant les opérations hors bilan

Groupe

en CHF 1000

	31.12.2008	31.12.2009
<b>Répartition des engagements conditionnels</b>		
Garanties de couverture de crédit et assimilables	72 510	51 479
Garanties de prestations de garantie et assimilables	49 108	44 107
Engagements irrévocables	2 026	801
Autres engagements conditionnels	11 724	11 724
<b>Total</b>	<b>135 367</b>	<b>108 111</b>
<b>Dépôts fiduciaires</b>	<b>57 446</b>	<b>12 223</b>





# Instruments financiers dérivés ouverts

Groupe

en CHF 1000

	Instruments de négoce		Montant des sous-jacents
	Valeur de remplace- ment positive	Valeur de remplace- ment négative	
<b>Instruments de taux</b>			
Contrats à terme, y c. FRAs	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures	0	0	0
Options (OTC)	0	0	0
Options (exchange traded)	0	0	0
<b>Devises / Métaux précieux</b>			
Contrats à terme	6 953	6 721	420 334
Swaps combinés sur intérêts/devises	–	–	–
Futures	–	–	–
Options (OTC)	0	0	0
Options (exchange traded)	–	–	–
<b>Titres de participation / Indices</b>			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures	0	0	0
Options (OTC)	0	0	0
Options (exchange traded)	2	19	5 499
<b>Dérivés de crédit</b>			
Credit Default Swaps	–	–	–
Total Return Swaps	–	–	–
First-to-Default Swaps	–	–	–
Autres dérivés de crédit	–	–	–
<b>Autres</b>			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–
<b>Total exercice sous revue avant considération des contrats de netting</b>			
	<b>6 956</b>	<b>6 740</b>	<b>425 833</b>
Total exercice précédent	23 757	22 938	910 396
		Valeurs de remplace- ment positives (cumulé)	Valeurs de remplace- ment négatives (cumulé)
<b>Total exercice sous revue après considération des contrats de netting</b>			
		<b>68 044</b>	<b>20 967</b>
Total exercice précédent		95 856	30 476

	Instruments de «hedging»		
	Valeur de remplace- ment positive	Valeur de remplace- ment négative	Montant des sous-jacents
<b>Instruments de taux</b>			
Contrats à terme, y c. FRAs	0	0	0
Swaps	19 398 <sup>1)</sup>	11 497 <sup>1)</sup>	800 000 <sup>1)</sup>
Futures	–	–	–
Options (OTC)	40 133 <sup>1)</sup>	2 739 <sup>1)</sup>	3 600 000 <sup>1)</sup>
Options (exchange traded)	–	–	–
<b>Devises / Métaux précieux</b>			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps combinés sur intérêts/devises	–	–	–
Futures	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–
<b>Titres de participation / Indices</b>			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures	0	0	0
Options (OTC)	0	0	0
Options (exchange traded)	1 565 <sup>2)</sup>	0	21 245 <sup>2)</sup>
<b>Dérivés de crédit</b>			
Credit Default Swaps	0	0	0
Total Return Swaps	–	–	–
First-to-Default Swaps	–	–	–
Autres dérivés de crédit	–	–	–
<b>Autres</b>			
Contrats à terme	–	–	–
Swaps	–	–	–
Futures	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–
<b>Total exercice sous revue avant considération</b>			
<b>des contrats de netting</b>	<b>61 097</b>	<b>14 236</b>	<b>4 421 245</b>
Total exercice précédent	72 235	7 675	3 471 550

<sup>1)</sup> Dans le cadre de l'ALM de la banque

<sup>2)</sup> Dans le cadre des immobilisations financières

–: La BEKB | BCBE n'effectue pas de telles opérations

## Valeurs patrimoniales gérées et avoirs administrés

Groupe

en millions de CHF

	2008	2009
<b>Valeurs patrimoniales gérées (valeurs en dépôt)</b>		
Valeurs patrimoniales avec mandat de gestion intégral	4 051	4 433
Valeurs patrimoniales sans mandat de gestion intégral	14 638	15 790
Valeurs patrimoniales dans instruments de placement collectifs gérés en propre	42	67
<b>Valeurs patrimoniales gérées (valeurs en dépôt)</b>	<b>18 731</b>	<b>20 291</b>
<i>Nombre de dépôts de la clientèle</i>	96 578	97 899
<b>Afflux/sorties nets d'argent frais dans valeurs patrimoniales gérées (valeurs en dépôt)</b>	<b>1 254</b>	<b>(32)</b>

### Ventilation des valeurs patrimoniales gérées selon domicile du client

Domicile Suisse	17 290	18 769
Domicile étranger	1 441	1 521
<b>Total</b>	<b>18 731</b>	<b>20 291</b>

### Avoirs administrés (avoirs de la clientèle)

Valeurs patrimoniales avec mandat de gestion intégral	4 051	4 433
Placements fiduciaires, dépôts à terme, obligations de caisse, comptes courants avec caractère de placement et comptes d'épargne	89	137
<b>Avoirs administrés avec mandat de gestion intégral (avoirs de la clientèle)</b>	<b>4 141</b>	<b>4 571</b>
Valeurs patrimoniales sans mandat de gestion intégral	14 638	15 790
Valeurs patrimoniales dans instruments de placement collectifs gérés en propre	42	67
Placements fiduciaires, dépôts à terme, obligations de caisse, comptes courants avec caractère de placement et comptes d'épargne	14 550	15 497
<b>Autres avoirs administrés (avoirs de la clientèle)</b>	<b>29 229</b>	<b>31 354</b>
<b>Avoirs administrés (avoirs de la clientèle) y c. comptage à double</b>	<b>33 370</b>	<b>35 924</b>
dont comptés à double	895	738
<b>Afflux/sorties nets d'argent frais dans les avoirs administrés (avoirs de la clientèle)</b>	<b>1 386</b>	<b>382</b>

Les *avoirs administrés* de la clientèle (avoirs de la clientèle) et les *afflux/sorties nets d'argent frais* sont déterminés selon DEC. Les patrimoines de la clientèle (avoirs de la clientèle) englobent tous les fonds gérés ou conservés dans un but de placement. En font partie les fortunes placées dans des fonds, fortunes institutionnelles sous gestion, fortunes sous dépôt de clients privés, fortunes avec mandat de gestion, Global Custodians, patrimoines dans des instruments de placement gérés en propre (patrimoines spéciaux), placements fiduciaires, dépôts à terme, obligations de caisse, comptes courants avec caractère de placement et comptes d'épargne. Par contre, les dépôts de conservation et de transaction purs ne font pas partie des patrimoines gérés. Il s'agit en l'occurrence de fortunes déposées au seul titre de conservation et de transaction, dans le cas desquelles la banque se restreint à la conservation et à l'encaissement, sans fournir de prestations supplémentaires. Pendant l'année sous revue, il n'y a pas eu de reclassification entre les patrimoines administrés de la clientèle déposés à titre de conservation et les autres patrimoines de la clientèle.

Les *mandats de gestion* englobent les avoirs administrés de la clientèle, pour lesquels la BEKB | BCBE décide comment les fonds doivent être placés.

L'*argent frais* est défini comme suit: somme des afflux de patrimoines de nouveaux clients, perte de patrimoines de clients par suite de la dénonciation de relations d'affaires, ainsi que l'afflux/sortie de patrimoines de clients existants. Les produits d'intérêt et de dividende ne comptent pas comme argent frais. Les fluctuations de marché et de devises, ainsi que les tarifs et frais ne sont pas non plus considérés comme afflux/sortie d'argent frais. Les charges d'intérêt sur crédits sont en revanche comptées comme sorties d'argent frais.

## Informations concernant le compte de résultat

Groupe

en CHF 1000

2008

2009

### Répartition du résultat des opérations de négoce

Plus-values sur

– opérations de négoce de titres	17 603	4 172
– opérations de négoce de devises	16 433	16 172
– opérations de négoce de monnaies y c. agio médailles	3 182	4 592
– opérations de négoce de métaux précieux	570	488
<b>Total</b>	<b>37 789</b>	<b>25 425</b>

### Répartition des charges du personnel

Salaires	176 306	184 156
Prestations sociales	14 027	16 960
Contributions à des institutions de prévoyance en faveur du personnel	17 465	18 466
Autres charges de personnel	20 146	17 161
<b>Total</b>	<b>227 944</b>	<b>236 743</b>

### Répartition des autres charges d'exploitation

Coûts des locaux	10 568	10 556
Charges informatiques, machines, mobilier, véhicules et autres installations	15 199	29 156
Autres charges d'exploitation	50 080	51 214
<b>Total</b>	<b>75 847</b>	<b>90 926</b>

### Répartition des amortissements sur les actifs immobilisés

Participations	571	4 835
Immeubles	7 675	6 450
Autres immobilisations corporelles	59 184	59 687
<b>Total</b>	<b>67 430</b>	<b>70 972</b>

### Répartition des correctifs de valeurs, provisions et pertes

Correctifs de valeurs et provisions pour risques inhérents		
A) aux créances sur la clientèle	(3 017)	16 382
B) aux immobilisations financières à revenu fixe	14 103	3 596
Correctifs de valeurs et provisions sur autres risques commerciaux	3 750	450
Autres provisions	30 755	21 070
Pertes y c. différences de caisse, moins recouvrements	1 060	442
<b>Total</b>	<b>46 650</b>	<b>41 940</b>

### Produits extraordinaires

Dissolution de provisions qui ne sont plus nécessaires à l'exploitation	1 266	21 739
Dissolution de réserves pour risques bancaires généraux		
– pour l'indemnisation de la garantie de l'Etat	2 944	3 211
– pour le paiement de prestations en vue d'amoinvrir les risques de migration	21 796	19 374
– Couverture de risques de réputation	19 614	
– Utilisation pour amortissements de goodwill		7 000
Gains réalisés sur les aliénations de participations	331	6 606
Gains réalisés sur les aliénations d'immobilisations corporelles (immeubles)	128	
Dissolution de régularisations fiscales	1 000	
Produit de la réalisation de produits structurés		12 050
Autres produits extraordinaires	191	1 073
<b>Total</b>	<b>47 269</b>	<b>71 053</b>

**Charges extraordinaires**

Constitution de réserves pour risques bancaires généraux		
– attribution d'ordre général	48 000	74 000
Indemnisation de la garantie de l'Etat	2 944	3 211
Paiement de prestations en vue d'amoindrir les risques de migration	21 816	19 374
Paiements à la clientèle privée en vue de garantir la protection du capital sur les produits structurés	19 614	
Utilisation pour amortissements de goodwill		7 000
Autres charges extraordinaires	1	0
<b>Total</b>	<b>92 374</b>	<b>103 585</b>

**Charges fiscales**

Constitution de provisions pour impôts latents	0	0
Dissolution de provisions pour impôts latents	0	0
Charges d'impôts courants sur le revenu	28 421	38 433
<b>Total</b>	<b>28 421</b>	<b>38 433</b>

Réductions d'impôts non considérées sur les reports de pertes	0	0
Avoirs fiscaux non activés pour des raisons de prudence (créances fiscales latentes résultant de différences temporelles)	92 305	90 473

Impôts hypothétiques latents sur le revenu, calculés à des taux fiscaux théoriques sur des appréciations de placements non soumis aux impôts	0	0
--	---	---



## Abréviations

AG	Assemblée générale
ALCO	Asset and Liability Management committee
ALM	Asset and Liability Management
ApME	Association pour le management de l'environnement dans les banques, caisses d'épargne et assurances
ASB	Association suisse des banquiers
Bâle II	Exigences en fonds propres du comité bâlois pour la surveillance des banques
BCE	Banque Centrale Européenne
BEKB   BCBE	Banque Cantonale Bernoise SA
BNS	Banque nationale suisse
BRI	Banque des règlements internationaux
BX	Berne eXchange (Bourse bernoise)
CCS	Code civil suisse
CDB	Convention relative à l'obligation de diligence des banques
CDP	Collectivité de droit public
CFB	Commission fédérale des banques
CHF	Franc suisse
CO	Code des obligations
CR	Compte de résultat
DCG	Directive concernant les informations relatives au Corporate Governance de SIX
DEC	Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes des art. 23 à 27 OB
DJ-Index	Dow-Jones-Index
EPS	Ecole professionnelle supérieure
EUR	Euro
EUREX	European Exchange
FED	Federal Reserve System
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés
FINMA-Circ.	Circulaire de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés
FMI	Fonds monétaire international
FNG	Fonds nets générés (free-cash-flow)
FOSC	Feuille officielle suisse du commerce
FP	Fonds propres
FRA's	Forward-Rate-Agreements

GBP	Livre britannique
GIPS	Global Investment Performance Standards
Groupe RBA	Groupe des banques régionales RBA
HEG	Haute école de gestion
HTI	Hochschule für Technik und Informatik
IBIS	Système d'information bancaire intégré de RTC AG
IRR	Internal rate of return
ISO	International Organization for Standardization
KEMA	Application de développement de la clientèle, de management des manifestations et de prospection du marché
KVP	Processus d'amélioration continu
LB	Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne
LBVM	Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières
LIBOR	London interbank offered rate
LSABCBE	Loi sur la société anonyme Banque cantonale bernoise
MBA	Master of Business Administration
Mio(s)	Million(s)
Mrd(s)	Milliard(s)
n.a.	non applicable
OB	Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne
OBN	Ordonnance relative à la loi fédérale sur la Banque nationale suisse
OFR	Ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des négociants en valeurs mobilières)
OTC	Over-the-counter
OTMS	Order Transport Management-System
p.m.	pro memoria
PB	Point de base
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PS	Bon de participation
RTC	Real-Time Center AG
s./ss.	suivant(s)
SA	Société anonyme
SEC	Securities Exchange Commission der USA
SIX	Swiss Exchange (Bourse suisse)
SLA	Service Level Agreement

SMI	Swiss Market Index
SPI	Swiss Performance Index
SQS	Schweizerische Vereinigung für Qualitäts- und Managementsysteme
STI	Stiftung für technologische Innovation
TED	Traitement électronique des données
TI	Technologie de l'information
TID	Traitement individuel des données
UBCS	Union des banques cantonales suisses
USD	Dollar US
VaR	Value at Risk
VOIP	Voice over Internet Protocol
ZPK	Zentrum Paul Klee

BEKB | BCBE  
Bundesplatz 8  
3011 Bern



